HISTOIRE

DE

CHARLEMAGNE.

TOME SECOND.

HISTOIRE
DE
CHARLEMAGNE,

PRÉCÉDÉE de Considérations sur la première Race, & suivie de Considérations sur la seconde.

PAR M. GAILLARD, de l'Académie Françoise, & de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame la Comtesse d'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

HISTOIRE
POLITIQUE ET MILITAIRE
DE CHARLEMAGNE.
CHARLEMAGNE, ROI.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Guerre d'Aquitaine, & autres évènemens arrivés depuis la mort de Pepin le Bref jusqu'à celle de Carloman, & jusqu'à la réunion de la France sous l'autorité de Charlemagne.

CHARLEMAGNE (1), en qui l'épithète de *Grand*, qu'il a si bien mé-

(1) Nous lui donnerons par-tout ce titre

ritée, tant au phyſique qu'au moral, eſt confondue avec ſon nom propre dans ce nom de *Charlemagne* (*Carolus Magnus*), naquit, ſuivant l'opinion la plus commune, au Château d'Ingelheim, près de Maïence, le 26 Février, quelques-uns diſent le 2 Avril, de l'an 742. Pluſieurs autres villes de la Germanie, Charlebourg près Munich, Carlſtat en Franconie, Liége, Aix, qui n'avoit point encore alors le ſurnom de la Chapelle, ſe ſont diſputé l'honneur de lui avoir donné la naiſſance, comme autrefois pluſieurs villes Grecques à Homère; car, après la mort, tous les titres de gloire ſont égaux, & le ſouvenir des grands hommes en tout genre ſe perpétue également.

On ne ſait rien de l'enfance de Charlemagne, ni de ſon éducation : il paroît, par la difficulté d'écrire

---

diſtinctif, qui ne lui fut donné que lorſque pluſieurs Souverains du nom de Charles eurent régné, ſoit en France, ſoit dans l'Empire.

qu'il eut toute sa vie, & qu'il s'efforça inutilement de vaincre, parce qu'il s'y prit trop tard, que cette éducation avoit été négligée, ou du moins qu'elle avoit eu pour objet les exercices du corps plus que l'instruction. Ce qui concerne cette difficulté d'écrire, sera discuté dans une dissertation particulière.

L'Histoire parle, pour la première fois, de ce Prince dans le temps du voyage du Pape Etienne III en France. Charles fut envoyé à sa rencontre; il fut sacré & couronné par ce Pontife avec Pepin son père, Berthe sa mère, & Carloman son frère; les autres fils qu'avoit eus Pepin le Bref, ou étoient morts de son vivant, ou s'étoient faits Religieux, ou sont inconnus.

753.

754.

Charles fit ses premières armes sous son père, contre Gaïffre, Duc d'Aquitaine, en 761, étant alors âgé de dix-neuf ans.

A l'exemple de Pepin de Hériſtal & de Charles Martel, Pepin le Bref avoit fait, entre ſes deux fils, le partage de ſes Etats; mais il y a quelque difficulté à concilier ſur ce partage, ſoit les récits des Hiſtoriens contemporains comparés entre eux, ſoit ces divers récits avec les faits; c'eſt la matière d'un Mémoire de M. de la Bruère, lu à l'Académie des Belles-Lettres, le 9 Avril 1745, & qu'on peut voir à la ſuite de ſon Hiſtoire de Charlemagne. Il en réſulte qu'Eginard & le Continuateur de Frédégaire, tous deux Auteurs contemporains, ſont en contradiction formelle, Eginard donnant à Charlemagne la Neuſtrie & à Carloman l'Auſtraſie, & le Continuateur de Frédégaire l'Auſtraſie à Charlemagne, & la Neuſtrie à Carloman. Il en réſulte de plus, que l'une & l'autre opinion eſt contredite par des faits & par des monumens. Nous ne

nous engagerons pas davantage dans l'examen de ces difficultés ; le Mémoire de M. de la Bruère, le peu de durée de la vie de Carloman, & la prompte réunion de toute la Monarchie Françoise sous l'autorité de Charlemagne, nous en dispensent.

Charles & Carloman furent couronnés le même jour (9 Octobre 768), Charles à Noyon, Carloman à Soissons.

Carloman parut mécontent de son partage ; quel qu'il fût, ce mécontentement, fondé ou non, mit entre les deux frères une froideur, qui n'alla point jusqu'à une rupture ouverte, mais dont on vit quelques effets dans l'expédition d'Aquitaine, la seule que Charlemagne ait eue à faire du vivant de son frère.

Nous avons vu que Pepin le Bref avoit réuni l'Aquitaine à la Couronne à la mort du malheureux Gaïffre, dont le père, nommé Hu-

Eginard. vit. Carol. & Annal.

Annal. Loisel. Metens. & al.

naud, s'étoit fait Moine. Ce Hunaud étoit un eſprit inconſtant, qu'un léger dépit d'avoir été battu par les Princes François, & un léger remords d'avoir fait crever les yeux à Hatton ſon frère, avoient jeté imprudemment dans le Cloître. Le ſeul ſentiment qui fût profond dans ſon ame, étoit l'ambition; elle ne tarda pas à éclater par des regrets & des retours vers le ſiècle. A la mort de Pepin le Bref, il s'attendoit à voir renaître dans le Royaume les mêmes diviſions qui l'avoient déchiré à la mort de Charles-Martel, & à celle de Pepin de Hériſtal. Dans cette eſpérance, il ſort de ſon Cloître au bout de vingt-quatre ans, ſe montre aux Peuples de l'Aquitaine; &, ſoit qu'il eût ſu s'en faire aimer dans le cours de ſon adminiſtration, ſoit que le déſir qu'ont tous les Peuples d'avoir un Souverain particulier, & de former un Etat à part qui raſſemble ſur

ſoi tous les ſoins du Gouvernement, lui tînt lieu d'amour de leur part, ils parurent ſeconder ſes vûes; en peu de temps il eut une armée, & fut en état d'annoncer ſes prétentions. L'Aquitaine étoit dans le partage de Charles; mais les deux Princes avoient un intérêt égal de s'unir pour réprimer de telles entrepriſes, qui pouvoient regarder tantôt l'un, tantôt l'autre. Carloman parut d'abord voir ainſi ſes intérêts. Dans une entrevue qu'il eut à ce ſujet avec ſon frère, il conſentit de le ſuivre à l'expédition d'Aquitaine : en effet, ils partirent enſemble ; mais dans la route, ſoit par quelque mauvais conſeil, ou par une jalouſie ſecrète qu'inſpiroit à Carloman la ſupériorité manifeſte de ſon frère, il le quitta bruſquement, retira ſes troupes, & regagna les Provinces de ſon partage, laiſſant à Charles tout l'embarras de cette expédition; c'étoit lui

en laisser toute la gloire. Dès que Charlemagne parut, l'Aquitaine re- 770. connut son Maître; la rapidité avec laquelle il s'étoit élancé sur cet Etat (car l'activité qui avoit distingué Charles-Martel & Pepin le Bref parmi tous les Guerriers, étoit, pour ainsi dire, exagérée en lui, & tenoit de la magie & du prodige); l'assurance avec laquelle il marchoit au milieu de ce Peuple ennemi, comme un Roi parmi ses sujets, & un père parmi ses enfans; un mélange adroit de clémence & de fermeté, l'extérieur le plus avantageux, la figure & la taille des Héros, des manières à la fois imposantes & aimables, la brillante affabilité de César, la majesté qu'eut dans la suite Louis XIV, avec une simplicité qui l'eût embellie; des traits fiers & doux, pleins de feu & de grace, un air d'audace, de force & de bonté; enfin, les trois Pepins & Charles Martel renais-

Freherus, de staturâ Caroli Magni Imperatoris.

ſans en lui avec plus d'éclat & de grandeur, tout annonçoit un Prince né pour commander aux hommes, pour conquérir les Empires, & pour ſubjuguer les cœurs. Charles ne prit contre les Aquitains d'autres précautions que de faire bâtir ſur la Dordogne un Château fort, qui s'appela *Franciac*, c'eſt-à-dire *Château des François* : on l'appelle aujourd'hui *Fronſac*, nom dans lequel, à travers la corruption, il eſt aiſé d'appercevoir la prononciation & la ſignification primitives.

Hunaud chercha en vain les aſiles les plus ſecrets pour s'y cacher, il n'en trouva point qui puſſent le dérober au vainqueur. Les menaces de Charlemagne avoient effrayé, ſes bienfaits avoient ſéduit : Hunaud lui fut livré. Il fut enfermé. Ce n'étoit peut-être pas uſer d'une juſtice trop rigoureuſe envers un homme qui s'étoit lui-même enfermé volontaire-

ment dans un Cloître pour toute ſa vie, & qui n'en étoit ſorti qu'en violant ſes voeux, & que pour exciter des troubles.

Mais il faut avouer, 1°. que la confiſcation faite par Pepin de l'Aquitaine ſur le malheureux Gaïffre, pouvoit n'être pas fort juſte, & que Hunaud vengeoit ſon fils. 2°. Que pour avoir Hunaud en ſa puiſſance, il en couta au jeune Charles d'exiger un crime, & un crime honteux. Hunaud s'étoit réfugié chez Loup I, Duc de Gaſcogne, ſon neveu, fils de Hatton; Loup avoit obligation de ſon Duché à Charlemagne, & ne pouvoit le conſerver ſans ſon agrément. Charlemagne le lui avoit donné en bénéfice, c'eſt-à-dire à titre de fief mouvant de la Couronne : Charlemagne ſe ſervit de l'aſcendant que ces titres de Bienfaiteur & de Suzerain lui donnoient ſur le Duc, & ſur-tout de la terreur qu'il étoit

en état de lui inſpirer, pour exiger qu'il lui livrât ſon oncle (1) : à la vérité, cet oncle avoit fait crever les yeux à Hatton, père de Loup I; mais cet ancien crime, & les diviſions qui en avoient été la cauſe & l'effet, ſembloient expiés par le repentir & par le temps; & l'intérêt général de la Maiſon d'Aquitaine en avoit réuni les différentes branches, puiſque Loup I avoit donné Adèle ſa fille unique, en mariage à Gaïffre ſon couſin, & puiſqu'enfin c'étoit chez Loup I que Hunaud, dans ſa fuite, cherchoit un aſile : cependant le Duc Loup eut la lâcheté d'obéir à un ordre, qu'il étoit également affreux & de donner & d'exécuter.

(1) Preſque tous les Auteurs modernes ont confondu ce Loup Ier, fils de Hatton, & neveu de Hunaud, avec Loup II, fils de Gaïffre, & petit-fils de Hunaud; ils ont cru que Hunaud avoit été livré par ſon petit-fils, ce qui ſeroit encore plus affreux.

On voit par cet exemple, & on verra trop souvent dans la suite de cette Histoire, ce que peuvent, même sur des ames vertueuses, l'esprit de guerre & les maximes barbares qu'il introduit sous le nom de politique. Tel fut le triste tribut que Charlemagne paya aux erreurs de son siècle. Entraîné par les principes Machiavellistes qu'il trouvoit établis, il n'osoit en croire son cœur qui les désavouoit.

770. Un autre évènement dont Carloman fut témoin, & qui est de la plus grande importance pour les suites qu'il eut, est le mariage de Charlemagne avec Hermengarde, ou Désidérate, ou Berthe, selon quelques Auteurs, fille de Didier Roi des Lombards. Didier étoit créature d'Etienne III & de Pepin, mais il n'en étoit pas plus l'ami des Papes; un Roi des Lombards ne pouvoit l'être. Les Lombards regrettoient

trop la Pentapole & l'Exarchat qui leur avoient été ſi injuſtement & ſi violemment arrachés. Didier en avoit déjà recouvré quelques parties, à la faveur de divers troubles qui s'étoient élevés dans Rome, & qu'il y avoit ou fait naître ou fomentés. A la mort du Pape Paul I, frère & ſucceſſeur d'Etienne III, une faction, ſuppoſant apparemment que les Papes étant devenus Princes temporels, des Laïcs étoient déſormais ſuſceptibles de cette dignité, avoient mis un Laïc (1), nommé Conſtantin, ſur la Chaire de Saint-Pierre. Cette nouveauté profane bleſſa les yeux du Peuple de Rome, il ſe ſouleva, & Conſtantin eut les yeux crevés : une élection plus canonique mit en ſa place le Pape Etienne IV; c'étoit lui qui occupoit le Saint Siége à l'avènement des Princes Charles &

(1) Il ſe fit tonſurer & conſacrer par force.

Carloman ; il avoit de fréquens démêlés avec Didier, qui avoit quelquefois ſur lui un aſcendant bien ſingulier. Etienne IV avoit envoyé en France Sergius, Tréſorier de l'Egliſe Romaine, fils de Chriſtophe, Primicier de la même Egliſe, pour demander à Pepin du ſecours contre les Lombards. Sergius, en arrivant en France, trouva que Charles & Carloman avoient ſuccédé à Pepin ; il les fit entrer aiſément dans les diſpoſitions de leur père, à l'égard du Saint Siége. Les deux Princes envoyèrent chacun un Commiſſaire avec quelques troupes, pour prendre connoiſſance de l'état des affaires de l'Italie, & ſecourir le Pape, s'il en étoit beſoin. Ithier, Commiſſaire de Charlemagne, remplit ſa miſſion en pacifiant quelques troubles, & en faiſant rendre au Pape quelques places ; Dodon, Commiſſaire de Carloman, reſta auprès du Pape,

pour le ſervir ſelon les conjonctures. Le Pape n'étoit que trop bien ſervi par ſes deux amis, Chriſtophe & Sergius, auxquels il étoit redevable de ſon exaltation, & qui, plus zélés encore que lui pour la grandeur temporelle du Saint Siége, ne ceſſoient de preſſer l'entière exécution des promeſſes d'Aſtolphe & de Didier. Ce dernier Prince, fatigué & irrité d'un zèle ſi incommode, entreprit de perdre ces deux Miniſtres, & il y réuſſit. Il mit dans ſes intérêts Paul Afiarte, Camérier du Pape, jaloux du crédit de Chriſtophe & de Sergius, & prêt à tout faire pour leur nuire. Cet homme, apparemment ſéducteur habile, parvint à les rendre ſuſpects au Pape, & à lui faire craindre de leur part le ſort de l'Anti-Pape Conſtantin. Etienne, par l'effet des ſuggeſtions d'Afiarte, pouſſa l'aveuglement juſqu'à s'unir avec Didier, & accepter le ſecours de cet

ennemi contre ſes deux plus fidèles ſujets. Chriſtophe & Sergius n'ignoroient pas les intrigues d'Afiarte & de Didier, ils en inſtruiſirent Dodon, & implorèrent ſon appui ; ils apprirent que, ſous prétexte de faire un pélerinage au tombeau de Saint Pierre, Didier alloit paroître aux portes de Rome avec une armée : effrayés alors de leur danger, ils prennent toutes les précautions qu'exige leur ſûreté. Dodon leur donne ſa foible troupe, qu'ils groſſiſſent comme ils peuvent de quelques ſoldats raſſemblés à la hâte ; Didier arrive au tombeau de Saint Pierre, & fait prier le Pape de s'y rendre ; Chriſtophe & Sergius n'ayant pu détourner le Pape de ce projet, profitent du temps où il confère avec Didier, pour tenter un coup de déſeſpoir ; ils entrent à main armée au Palais de Latran avec Dodon, pour enlever leur ennemi Paul Afiarte.

Dans ce moment même le Pape rentroit dans ce Palais, au retour de ſa conférence avec Didier, qui avoit beaucoup augmenté ſa prévention contre ſes deux Miniſtres : il voit ſon Palais inveſti, il ne doute pas qu'on n'en veuille à ſa vie, il croit voir l'exécution de tous les complots qu'Aſiarte & Didier lui ont fait craindre ; il retourne chercher un aſile auprès de Didier, d'où, par le conſeil de ce Prince, il mande aux deux Miniſtres, ou de venir le trouver, ou de ſe retirer dans un Couvent. A cet ordre, qui annonçoit Chriſtophe & Sergius comme rebelles, le Peuple les abandonne ; & la foible troupe de Dodon, qui lui-même n'étoit plus en ſûreté, ne pouvant plus les ſecourir, ils ſont réduits à chercher leur ſalut dans la fuite : mais toutes les avenues étoient gardées ; ils ſont pris, & conduits au Pape, c'eſt-à-dire livrés à Didier & à Paul Aſiarte.

On creva les yeux au père, qui en mourut au bout de trois jours; le fils fut étranglé en prison : tel fut le prix de leurs services & de leur zèle.

Didier, pour mieux tromper le Pape, n'avoit pas manqué de jurer de nouveau sur le corps de Saint Pierre, qu'il consommeroit incessamment l'exécution du Traité de Pavie. Le Pape doutoit si peu de sa bonne foi, que regardant comme fait ce que Didier avoit promis, il s'empressa étourdiment de mander au Roi Charles & à la Reine Berthe sa mère, que *Didier avoit tout restitué*; que le Saint Siége n'avoit point d'ami plus précieux; que le Pape lui devoit la vie, n'ayant échappé que par ses avertissemens, ses conseils, & sa protection généreuse, à une conspiration tramée par Christophe, Sergius & Dodon (1). Lorsque les

(1) Cod. Carol. Ep. 46.

Lombards ſe retiroient, le Pape fit rappeler amicalement à Didier ſa promeſſe de reſtituer promptement les biens appartenans au Saint Siége.
» Que parle-t-il, répondit Didier,
» de reſtitution & de biens de Saint
» Pierre ? Ne lui ſuffit-il pas que je
» l'aye délivré de deux traîtres qui
» menaçoient ſa vie ? & prétend-il
» qu'un tel ſervice ſoit compté pour
» rien ? S'il eſt ſi peu ſenſible aux
» bienfaits, qu'il ſonge au moins à
» ſes intérêts, & qu'il ſache prévoir
» un avenir prochain. Croit-il que
» Dodon traité en ennemi, que les
» droits du Patriciat violés en ſa per-
» ſonne, n'attirent pas bientôt ſur
» Rome la haine & les armes de Car-
» loman ? Lui reſte-t-il alors d'autre
» défenſeur que moi, & ne ſent-il
» pas que pour lui avoir été utile,
» je lui ſuis devenu néceſſaire « ?
Etienne vit enfin l'abîme où il étoit tombé ; il vit qu'il avoit lui-même

égorgé ſes amis, & armé ſes ennemis; il conçut la profonde malice de Didier. Il écrivit aux Princes François, pour les engager, en qualité de Patrices, à s'armer, comme leur père, en faveur du Saint Siége contre les Lombards, *& à n'en pas croire les gens mal-intentionnés qui pourroient leur dire que Didier avoit reſtitué les biens de l'Egliſe* (1). Ces gens mal-intentionnés, c'étoit lui-même; & cette petite réticence & ce petit détour, pour ne pas avouer qu'un Pape s'étoit laiſſé tromper n'avoient rien d'adroit.

Ce fut vers ce temps qu'Etienne apprit avec effroi le projet que la Reine Berthe, mère des deux Princes avoit formé de marier ſon fils aîné avec la fille du Roi Lombard; Berthe avoit ſur ſes fils un empire abſolu qu'elle n'employoit qu'à entretenir

(1) Cod. Carol. Ep. 47.

a paix entre eux & avec leurs voi-
ſins; elle voyoit avec tranſport, dans
ce mariage, la pacification générale
qui alloit être ſon ouvrage. La
France, devenue, ſous Pepin, enne-
mie des Lombards en faveur du Saint
Siége, alloit prendre le rôle plus
noble & plus utile de Médiatrice.
Didier devenu beau-père de Charles,
ne pourroit lui refuſer de donner ſa-
isfaction au Pape. Le Roi de France,
e Patrice de Rome, devenant le gen-
dre du Roi des Lombards, étoit le
gage & le garant d'une paix indiſſo-
uble entre la Cour de Rome & celle
de Pavie.

D'un autre côté, Carloman déjà
ſi jaloux de ſon frère, & entretenu
dans cette jalouſie par les intrigues
de Didier (intrigues très-accueillies
à la Cour de Carloman), ſeroit ra-
mené aux ſentimens de la Nature par
celui même qui l'en écartoit, & qui
auroit intérêt au contraire à main-

tenir l'intelligence entre les deux frères, pour étendre ſon influence ſur la France.

Enfin, Taſſillon, Duc de Bavière, couſin-germain des Princes François & leur Vaſſal, n'avoit pas pour eux tout l'attachement qu'il leur devoit : on connoiſſoit une des raiſons de cette inimitié ſecrète, qui s'étoit déclarée dès le règne de Pepin, comme nous le verrons dans la ſuite ; Taſſillon étoit gendre de Didier, dont la politique avoit été juſqu'alors de ſuſciter des ennemis & des embarras aux Rois de France, pour les détourner des affaires de l'Italie. Par le mariage projeté, Taſſillon devenoit beau-frère d'un des Rois ſes couſins, & tenoit à tous les deux par un lien de plus, par ce même Didier, juſqu'alors principe de diſcorde entre eux.

Telle étoit la perſpective qui s'offroit aux regards enchantés de Ber-

the. Pour étouffer ces haines, pour préparer ces nœuds, l'active & bienfaisante Reine venoit de courir en Alſace, en Bavière, en Italie, négociant par-tout, & par-tout inſpirant la paix. Le Pape Etienne, dont les idées n'étoient ni ſi pacifiques, ni ſi étendues, ne voyoit que ſon protecteur s'uniſſant à ſon ennemi; il ne négligea rien pour traverſer cette alliance; il avoit un prétexte qu'il fit bien valoir. Charlemagne avoit une eſpèce d'engagement, que la Nation ne paroît pas avoir regardée comme un vrai mariage, avec une femme nommée Himiltrude, dont il avoit même un fils. Cet obſtacle, qui, d'après les uſages du temps, pouvoit être facilement levé par un divorce, ou par d'autres moyens (1),

(1) Au ſujet de ce mariage de Charlemagne avec la fille de Didier, fait au mépris d'un premier mariage, l'Abbé Velli s'eſt plaint de la Morale relâchée du Concile de Verberies ſur les

n'arrêtoit ni la Reine Berthe, ni le Roi Lombard, ni Charlemagne lui-

---

mariages: » On y voit, dit-il, des maximes & des » déciſions qui donnent de mortelles atteintes » à l'indiſſolubilité de l'union la plus ſacrée dans » les idées de la Politique & de la Religion «.

En effet, dans ce Concile tenu en 752, » & où aſſiſtoit Pepin le Bref, on trouve les » déciſions ſuivantes.

» Une femme, dont le mari a eu commerce » avec ſa belle-fille, peut ſe remarier à un autre, » pourvu qu'elle n'ait point eu elle-même de com- » merce avec ſon mari, depuis qu'elle a été inſ- » truite de cet inceſte «.

Si aliquis cum filiaſtrâ ſuâ manet, nec matrem, nec filiam ipſius poteſt habere .... attamen uxor ejus, ſi ità voluerit, ſi ſe continere non poteſt, ſi poſteaquàm cognovit quòd cum filiâ ſuâ vir ejus fiat in adulterio, carnale commercium cum eo non habet, niſi voluntate abſtinet, poteſt alio nubere. Can. 2 du Conc. de Verberies, tome Ier. des Concil. des Gaul. du P. Sirmond.

De même, le mari d'une femme qui a eu commerce avec ſon beau-fils, peut ſe remarier à une autre, quoiqu'il ſoit mieux de s'abſtenir.

Si filius cum novercâ ſuâ, uxore patris ſui dor- mierit, ... ille vir, ſi vult, poteſt aliam uxo-

même,

même, qui ne tenoit plus à ce lien; le Pape, dans une Lettre très-curieuse, & qui existe, insiste fortement sur l'indissolubilité des nœuds du mariage (1); & pour toucher par un endroit sensible les Princes Charles & Carloman, à qui cette Lettre est adressée en commun: » Souvenez-vous, leur dit-il, que le

Epist. 45, in Cod. Carolin.

---

rem habere, sed meliùs est abstinere. Can. 10.

Un mari absent de sa femme par nécessité, peut en épouser une autre, moyennant une pénitence.

Si quis necessitate inevitabili cogente in alium ducatum, seu provinciam fugerit; .... ille vir .... si se abstinere non potest, aliam uxorem cum pœnitentiâ potest accipere. Canon 9.

La femme qui, pouvant le suivre, *cùm valet & potest*, ne le suit pas, ne peut se remarier du vivant du mari; d'où il résulte, que, si quelque force majeure empêche en pareil cas la femme de suivre son mari, elle peut se remarier.

Toutes décisions qui peuvent aujourd'hui paroître assez étranges.

(1) *Impium est alias accipere uxores super eas, quas primitùs vos certum est accepisse.*

» Pape Etienne III, mon prédécesseur, empêcha Pepin de répudier » votre mère (1) «. Il insiste bien davantage encore sur l'indignité prétendue de cette alliance ; il assure que toutes les Lombardes sont puantes, lépreuses, dégoûtantes ; que le Peuple Lombard est ennemi de Dieu & des hommes (il l'étoit des Papes) : il dit que ce Peuple n'est pas compté parmi les Nations (2) ; il éprouvoit alors le contraire ; &, comme s'il eût été question d'épou-

---

(1) *Mementote hoc præcellentissimi filii, quòd sanctæ recordationis prædecessor noster Dominus Stephanus Papa, excellentissimæ memoriæ, genitorem vestrum obtestatus est, ut nequaquam præsumeret dimittere Dominam & genitricem vestram, & ipse ..... obtemperavit.*

(2) *Hæc propriè diabolica immissio est.... quæ est talis desipientia, quòd vestra præclara Francorum gens .... perfidâ ac fœtentissimâ Langobardorum gente polluatur, quæ in numero gentium nequaquam computatur, de cujus natione & leprosorum genus oriri certum est.*

ſer une Idolâtre, & non pas une Catholique : » Quelle monſtrueuſe » alliance, s'écrie le Pontife, entre la » lumière & les ténèbres ! quelle ſo- » ciété du Fidèle avec l'Infidèle (1) ! » Les Françoiſes, dit-il, ſont ſi ai- » mables ! aimez-les, c'eſt votre » devoir (2) «.

Il prétend qu'il n'eſt pas permis aux Princes d'épouſer des Etrangères (3) ; il cite aux Princes François

---

(1) *Quæ enim ſocietas lucis ad tenebras, aut quæ pars fideli cum infidele ?*

(2) *Accipientes ſicut præclari & nobiliſſimi Reges de eâdem veſtrâ Patriâ, ſcilicet ex ipſâ nobiliſſimâ Francorum gente pulcherrimas conjuges, & earum vos oportet amori eſſe adnexos.*

(3) *Et certè non vobis licet ..... extraneæ Nationis conſanguinitate immiſceri. Etenim nullus ex veſtris parentibus, ſcilicet neque avus veſter, neque proavus, ſed nec veſter genitor, ex alio regno, vel extraneâ Natione conjugem accepit....*

Itaque & hoc peto ad veſtri referre ſtudere memoriam, eò quòd dùm Conſtantinus Imperator nitebatur perſuadere ſanctæ memoriæ mitiſſimo

l'exemple de leur père, de leur aïeul, de leur bisaïeul, qui tous avoient épousé des Françoises; il leur allègue sur ce point l'autorité du Roi leur père, qui, pressé par l'Empereur Constantin Copronyme (1), de donner en mariage à son fils la Princesse Gisèle, sœur de Charles & de Carloman, avoit répondu qu'une alliance étrangère lui paroissoit illégitime, & sur-tout qu'il ne vouloit point faire une chose désagréable au Saint Siége. Or cette même Gisèle, on vouloit alors la donner en mariage au Prince Adalgise, fils de Didier.

---

vestro genitori ad accipiendum conjugio filii sui Germanam vestram nobilissimam Giffilam, neque vos aliæ Nationi licere copulari, sed nec contra voluntatem Apostolicæ Sedis Pontificum quoquo modo vos audere peragere.

(1) On sait que cet Empereur, dont il sera beaucoup parlé dans la suite, fut surnommé *Copronyme*, de Κοπρος, fumier, ordure, & Ονομα, nom, parce qu'à son baptême il souilla les Fonts baptismaux.

Il finit par lancer tous les anathêmes & toutes les foudres de l'Eglise contre quiconque, après ce charitable avertissement, pourroit encore s'occuper d'un pareil projet, & il leur promet le Paradis, s'ils se rendent à ses remontrances (1).

Ce zèle parut excessif, & ne parut pas assez pur; on n'y eut point d'égard en France; on se contenta d'engager Didier, en faveur de cette alliance, à remettre au Pape quel-

Ann. Petav. Chron. Moiss.

(1) *Et si quis, quod non optamus, contrà hujusmodi nostræ adjurationis atque exhortationis seriem agere præsumpserit, sciat se auctoritate Domini mei Beati Petri Apostolorum Principis, anathematis vinculo esse innodatum, & à regno Dei alienum, atque cum Diabolo & ejus atrocissimis pompis & cæteris impiis, æternis incendiis concremandum. At vero qui observator & custos istius nostræ exhortationis extiterit, cælestibus benedictionibus à Domino Deo nostro illustratus, æternis præmiorum gaudiis, cum omnibus Sanctis & Electis Dei, particeps effici mereatur.*

ques-unes des places qu'il retenoit de l'Exarchat & de la Pentapole; car on jugea que c'étoit-là la lèpre dont la Nation Lombarde étoit frappée, & le mariage se fit; mais le Pape fut vengé par ce mariage même. Charlemagne n'aima point sa nouvelle épouse; quelques infirmités secrètes qu'il lui trouva, l'en dégoûtèrent d'abord; il la répudia, quoique la Reine Berthe l'eût fait jurer, sous la garantie de plusieurs Seigneurs François, de ne la point répudier, & il épousa Hildegarde, qui étoit d'une famille noble de la Nation des Suèves. Adhelard, cousin-germain de Charlemagne, trouva sa conduite si injuste en cette occasion, qu'il quitta la Cour, & se retira mécontent dans son Abbaye de Corbie. Berthe vit avec douleur détruire son ouvrage, & dissiper ses espérances. C'est le seul chagrin, dit Eginard, que son fils lui ait donné dans sa

771.

vie. Gisèle n'épousa point Adalgise, elle se fit Religieuse, & fut Abbesse de Chelles.

Didier ne pardonna jamais à la France l'affront fait à sa fille. Carloman, qui entretenoit toujours avec lui d'étroites correspondances, mourut au Château de Samancy, ou Samoucy, près de Laon, le 4 Décembre 771, âgé d'environ vingt ans. Sa mort délivra la France de la crainte des orages dont sa jalousie contre son frère la menaçoit ; il laissoit deux fils en bas âge, Pepin & Siagre ; mais les François, accoutumés à être conduits aux combats par les Pepins, les Charles Martel & les Charlemagne, ne vouloient plus être gouvernés par des enfans, ou, sous leur nom, par des femmes & des favoris : on vit alors un mémorable effet de ce grand art de plaire & d'imposer, dont la Nature avoit doué Charlemagne, & de la réputation qu'il avoit déjà de gou-

Pasch. Radbert, Vit. S. Adelh.

Egin. Vit. Carol.

verner avec grandeur, avec juſtice, & avec ſageſſe. Les Grands des Etats qui avoient été du partage de Carloman, allèrent trouver Charlemagne à Carbonnac (1), où il tenoit un Parlement, & le reconnurent ſolennellement pour leur Roi. Juſque-là, on peut encore peut-être (d'après le mélange de droit électif & de droit héréditaire qui paroît avoir eu lieu ſous la ſeconde Race) ne pas regarder Charlemagne comme un uſurpateur : il obéit au vœu national, il reçoit avec reconnoiſſance une Couronne, préſent que lui font tous les cœurs ; voyons quelle ſera ſa conduite envers les fils de Carloman.

Il fut diſpenſé d'en avoir une pour

(1) Ou Corbeni, près de Laon. On dit que nos Rois y envoient à leur Sacre une offrande, pour obtenir, par l'interceſſion de S. Marcoul, Patron du lieu, le privilége de guérir les écrouelles.

le moment ; Gerberge, leur mère, veuve de Carloman, effrayée de la conformité de leur ſituation avec celle des fils de cet autre Carloman leur oncle, fils de Charles Martel, & ne doutant pas que Charlemagne n'en uſât à leur égard comme Pepin le Bref en avoit uſé à l'égard des autres, ſe hâta de lui épargner ce crime, & s'enfuit avec eux hors de France ; elle ſe réfugia chez le Roi de Lombardie, aſile indiqué à tous les ennemis de la France, par le reſſentiment que conſervoit ce Prince de l'affront que ſa fille y avoit reçu.

Dans le même temps, le Duc d'Aquitaine, Hunaud, échappé de ſa priſon, ſe retira auſſi à la Cour de Didier, ainſi que divers Seigneurs des Etats de Carloman, qui n'avoient point approuvé la démarche que les autres avoient faite de ſe ſoumettre à Charlemagne.

Voilà donc contre Charlemagne,

non ſeulement un grand orage, mais encore un grand intérêt ; une veuve abandonnée par les ſujets de ſon mari, une mère déſolée, des orphelins dépouillés, des Grands proſcrits pour leur fidèle attachement au ſang de leur Souverain, un père, un Roi outragé dans une fille innocente ; un aventurier, que les viciſſitudes mêmes de ſa deſtinée rendoient intéreſſant, réclamant l'héritage de ſon fils, le patrimoine de ſon père (1) ; tous ces infortunés uniſſant leurs haines, leurs efforts, & leurs reſſources ; voilà ce qu'un juſte reſſentiment armoit alors contre la fortune de Charlemagne ; mais il réuniſſoit à vingt-neuf ans toute la Monarchie Françoiſe.

---

(1) Hunaud, fils du Duc Eudes, & père du Duc Gaïffre, Gaiffre ou Vaifre.

CHAPITRE II.

ETAT de la France, au moment de ſa réunion ſous Charlemagne.

CONSIDÉRONS quel étoit cet Empire que l'heureux Charlemagne réuniſſoit ſous ſes loix, & dont il devoit reculer ſi loin les limites.

Il faut d'abord diſtinguer la France proprement dite, d'avec la France Germanique.

La première avoit à peu près la même étendue qu'elle a aujourd'hui; elle poſſédoit ſeulement de plus les Pays-Bas, & tout ce qui eſt ſur la rive gauche du Rhin. Ainſi elle étoit bornée au nord & au couchant par l'Océan ſeul, depuis l'embouchure du Rhin juſqu'aux Pyrénées; au midi, par ces mêmes Pyrénées, & par la

Méditerranée ; au levant, par les Alpes, & par le cours du Rhin.

La France Germanique étoit composée, au delà du Rhin, de divers Etats dont on parlera dans un moment.

Grace au ſyſtême de guerre auquel on avoit été ſi fidèle juſqu'alors, être ſeul Roi de France, c'étoit avoir à combattre ſeul une multitude d'ennemis. Voyons quels étoient ces ennemis.

La France ne pouvoit être attaquée, & ne pouvoit elle-même s'agrandir par des conquêtes, que de trois côtés : du côté de la Germanie, du côté de l'Italie, & du côté de l'Eſpagne. Elle n'avoit rien à craindre ni à eſpérer des Inſulaires, dans un temps où la Marine en Europe étoit encore au berceau, & où la grande & funeſte rivalité de la France & de l'Angleterre n'étoit pas encore née, à moins qu'on ne veuille regarder comme un des germes de cette

rivalité les guerres continuelles des François de ce temps contre ces Saxons, dont une peuplade, connue ſous le nom d'Anglo-Saxons, avoit conquis la Bretagne, & l'avoit nommée de ſon nom *Angleterre*.

GERMANIE.

CES Nations Germaniques, pour avoir une origine commune avec les Francs qui avoient ſubjugué la Gaule, n'en étoient que plus leurs ennemies. Les Francs n'avoient pas tous paſſé dans la Gaule, une partie étoit reſtée en Germanie; mais cette partie étant trop foible pour réſiſter aux autres Peuples Barbares qui s'empreſſoient de venir occuper les pays que le départ des Francs laiſſoit vacans, s'étoit incorporée avec eux; car il faut concevoir qu'il y avoit une tendance continuelle, & comme un courant

& un flux conſtant de la Scandinavie (*la fabrique des Nations*, comme l'appeloit Jornandès) vers la Germanie, & de la Germanie vers des climats plus doux, tels que la Gaule, l'Italie, & l'Eſpagne, & que les Nations Barbares peſoient les unes ſur les autres, & s'entre-pouſſoient, pour ainſi dire, toujours dans ce ſens. Cependant, par un mouvement contraire, les Rois ambitieux des Francs, qui avoient paſſé le Rhin & s'étoient établis dans la Gaule, voulurent conſerver les établiſſemens qu'ils avoient eus au delà de ce fleuve; ils vouloient acquérir, & ne vouloient point perdre: mais tout Empire qui s'étend, ſe relâche & ſe diviſe; les Nations Trans-Rhénanes voulurent être indépendantes. C'eſt à combattre cette indépendance & à ſubjuguer ces Nations, qu'ils regardoient comme rebelles ou comme uſurpatrices, qu'on voyoit les premiers

Rois d'Auſtraſie, enfans de Clovis, perpétuellement occupés. Ces Peuples ne ſe bornoient pas toujours à la défenſive, ils faiſoient de fréquentes incurſions en France, & ſuivant leurs différens ſuccès, ils s'enrichiſſoient par le butin, ou ils étoient forcés de payer un tribut. Quand on leur avoit impoſé ce tribut, ils le payoient l'année où ils avoient été battus, & le refuſoient l'année ſuivante, ou prévenoient même par une nouvelle incurſion la demande qu'on pouvoit leur en faire. On auroit beaucoup gagné à leur laiſſer cette indépendance, dont ils étoient avec raiſon ſi jaloux, & à ſe contenter de réprimer leurs courſes par des barrières, par des fortereſſes, par tous les obſtacles & toutes les reſſources d'une guerre défenſive. C'eſt une grande vérité qui échappa, même à Charlemagne, & dont l'ignorance, en ne lui laiſſant que la triſte reſſource

de vaincre perpétuellement & toujours ſans fruit, le jeta dans des violences & des cruautés qui ſont une tache à ſa mémoire.

A la tête de ces indomptables Nations Germaniques étoient les Saxons, dont nous avons déjà parlé pluſieurs fois, grande Puiſſance qui s'étendoit vers le Nord, du Rhin juſqu'à l'Elbe, & même au delà vers l'Oder, en s'avançant toujours plus ou moins vers le midi de la Germanie, où ils rencontroient les poſſeſſions que les Francs avoient conſervées, ou plutôt qu'ils avoient conquiſes; telles que la Franconie, la Thuringe, le Palatinat du Rhin, la Suève ou pays de ces Allemands battus autrefois par Clovis à Tolbiac, puis par Charles Martel, Carloman & Pepin, & alors ſoumis aux François.

Les Saxons, tributaires des François ſous Thierry & ſes enfans, avoient toujours profité des divi-

ſions des Princes Mérovingiens, pour attaquer la France. Soulevés en ſecret par Childebert contre Clotaire I, ſon frère, lorſque celui-ci fut devenu Roi d'Auſtraſie par la mort de Théodebalde, ils s'étoient révoltés, tandis que Clotaire étoit occupé loin d'eux; mais ce qui diſtingue les Guerriers de ce temps, & ſur-tout les François, c'eſt la célérité, c'eſt l'art de franchir en un inſtant des eſpaces immenſes, & d'arriver où on ne les attend pas; Clotaire les ſurprend & les taille en pièces, ils ſe ſoumettent; Clotaire s'éloigne, ils ſe ſoulèvent une ſeconde fois; Clotaire revient écumant de colère, & jurant qu'il va exterminer cette Nation turbulente; les Saxons intimidés font des ſoumiſſions ſi fortes & des offres ſi avantageuſes, que Clotaire conſent de leur pardonner; ſon armée n'y conſent pas, & ſe révolte, parce qu'on veut l'empêcher de combattre: Clo-

taire eſt inſulté par ſes propres ſoldats, & forcé de les mener au combat ; cette ardeur indocile des François & le déſeſpoir des Saxons changent la fortune ; ceux-ci remportent la victoire la plus complette ; les François ſont réduits à demander & à recevoir la paix, en ſubiſſant les mêmes conditions auxquelles les Saxons s'étoient ſoumis, & qui avoient été rejetées.

Les Saxons accompagnèrent les Lombards à la conquête de l'Italie : à leur retour, ils firent une irruption en Provence, où ils furent battus par le Patrice Mummol, Général du Roi Gontran, & le plus grand homme de guerre de ce temps ; les Saxons alors redevinrent tributaires ; Dagobert les affranchit de ce tribut, à condition qu'ils défendroient la frontière contre les autres Nations Germaniques ; condition qu'ils remplirent mal : loin qu'ils réprimaſſent les autres, il fallut les réprimer eux

mêmes ; battus cinq fois par Charles Martel, & deux fois par Pepin, ils n'étoient rien moins que domptés.

Les Saxons ſe diviſoient en Oſtphaliens, qui habitoient ſur la rive orientale du Veſer ; Weſtphaliens, placés plus près du Rhin ; Angrivariens, ſitués entre les deux premiers, vers les bords de la mer ; Nortelbins, placés au nord de l'Elbe du côté des Danois ou Normands ; Trans-Elbins, nom ſous lequel on comprenoit indiſtinctement tous les Saxons placés au delà de l'Elbe, en s'éloignant davantage du Danemarck & de la Mer.

Mais ne confondons point avec les Saxons, les Sorabes, leurs voiſins du côté du Levant, Peuple Slave ou Eſclavon, par conſéquent Sarmate d'origine, dont il ſera parlé dans la ſuite, & qui habitoit entre l'Elbe & l'Oder.

Aux Saxons étoient unis les Friſons, qui habitoient ſur le bord de la mer, à peu près le même pays auquel

leur nom eſt reſté, tandis que preſque aucun des vaſtes domaines que poſſédoient autrefois les Saxons, n'a retenu le nom de Saxe, excepté cette foible portion qui porte aujourd'hui le nom de Baſſe-Saxe, & qui, par une autre ſingularité, de tous les Pays qui portent aujourd'hui ce nom, eſt le ſeul qui ait appartenu aux Saxons. Les Allemands au contraire, qui n'occupoient qu'une petite contrée de la Germanie, & qui n'égaloient pas, à beaucoup près, la puiſſance des Saxons, ont eu l'honneur de donner leur nom à la Germanie entière, que nous appellerons déſormais indifféremment de ſon nom ancien, *Germanie*, ou de ſon nom moderne, *Allemagne* (1).

Les Saxons, unis aux Friſons, formoient un Etat deux fois plus vaſte

---

(1) Ce ne fut qu'au douzième ſiècle, ſous le règne de l'Empereur Frédéric Barberouſſe, que les *Germains* prirent le nom d'*Allemands*.

que la France Germanique, & ils eussent aisément repoussé les François jusqu'au delà du Rhin, s'ils eussent eu comme eux l'avantage d'être réunis sous un seul Chef, au lieu d'être divisés en une multitude de Cantons, tous indépendans, & difficiles à réunir pour la cause commune, qui élisoient pour la guerre un ou plusieurs Généraux, mal obéis, parce que leur pouvoir devoit cesser à la paix : ici l'avantage d'une Monarchie sur une République est sensible; mais les Saxons étoient mal constitués, même comme République; c'en étoit moins une en effet, qu'un amas de Républiques mal unies, & quelquefois ennemies les unes des autres: cette raison, jointe à l'ascendant que la France avoit alors sur tous les Peuples, & Charlemagne sur tous les hommes, explique les victoires continuelles que nous verrons les François remporter sur les Saxons.

Au delà des Saxons, vers le Nord, étoient ces Danois ou Normands dont on n'avoit guère entendu parler qu'une fois en France, lorſque, du temps des fils de Clovis, Cochiliac avoit fait une deſcente ſur les terres du partage de Thierry, près de l'embouchure du Rhin, & qu'il avoit été défait & tué par Théodebert fils de Thierry. Ces mêmes Danois ou Normands devoient être le fléau de la France, ſous la ſeconde Race de nos Rois.

Nommons encore pour la ſuite les Vénédes ou Vinides, ou Wiltſes, Peuple Sarmate, Colonie de ces Eſclavons dont Samon avoit été Roi; ils habitoient ſur les bords de la mer Baltique, la Poméranie & le Brandebourg. Ils avoient donné leur nom au Golfe Venidique ou Venadique, formé par l'embouchure de la Viſtule, le long de laquelle ils habitoient anciennement. On retrouve

encore le nom de ce fleuve dans celui de Wiltſes.

Nommons auſſi pour la ſuite les Abodrites, qui occupoient le Pays nommé aujourd'hui le Meckelbourg : ces derniers étoient auſſi amis des François, qu'ennemis des Saxons & des Wiltſes.

Les Bavarois, formés des débris de l'ancienne ligue des Quades & des Marcomans, occupoient le Pays auquel leur nom eſt reſté ; ils étoient, depuis long-temps, vaſſaux de la France ; ils avoient leurs loix & leur Duc particulier : c'étoit un grand fief relevant de la Couronne de France, comme il relève aujourd'hui de l'Empire ; mais ces vaſſaux étoient quelquefois rebelles. Le Duc de Bavière, Garibald, en donnant Theudelinde ſa fille à Autharis Roi des Lombards, avoit, de concert avec ce Prince, tenté vainement de ſecouer le joug de l'Auſtraſie ſous Chil-

debert fils de Sigebert ; les Bavarois n'avoient été que trop ſoumis, lorſque Dagobert leur avoit ordonné d'égorger les Bulgares. Sonnichilde, ſeconde femme de Charles Martel, & mère de Griffon, étoit nièce d'Odilon Duc de Bavière, & elle lui avoit fait épouſer Hildetrude, fille du premier lit de Charles Martel : ce mariage, fait contre le gré de Carloman & de Pepin, avoit eu pour objet de procurer un partage plus conſidérable à Griffon ; il fit naître une guerre entre la France & la Bavière : Odilon fut vaincu, & n'obtint la paix que ſous la condition de l'hommage. A la mort d'Odilon, qui laiſſoit pour fils & pour héritier Taſſillon, alors âgé de ſix ans, Griffon, révolté contre Pepin, ſe fit Duc de Bavière, en dépouillant Taſſillon ſon neveu ; Pepin chaſſa Griffon de la Bavière, & la rendit à Taſſillon : celui-ci épouſa dans la ſuite Luitberge, fille

fille de Didier Roi des Lombards ; ayant ſuivi Pepin ſon oncle dans l'expédition contre Gaïffre Duc d'Aquitaine, il quitta tout-ă-coup l'armée Françoiſe, moins par connivence avec Gaïffre, comme il donna lieu de le ſoupçonner, que par légéreté, ou plutôt par amour de l'indépendance ; Pepin eut bien de la peine à lui pardonner cette démarche inconſidérée. Taſſillon étoit couſin-germain de Charlemagne, & il en ſera beaucoup parlé ſous ſon règne.

Plus loin, les Huns ou Abares ou Avares, venus des bords de la mer Caſpienne, occupoient la Pannonie, c'eſt-à-dire ce qu'on appelle aujourd'hui la Hongrie & l'Autriche. Ce Peuple, dès les premiers temps de notre Monarchie, s'étoit rendu redoutable ſous ſon Roi Attila, qui ſe faiſoit nommer le *fléau de Dieu*, & qui, après avoir ravagé toutes les Provinces, tant de l'Empire d'O-

rient que de l'Empire d'Occident, vint échouer devant Orléans, deux fois l'écueil des Conquérans de la France (1), puis fut battu dans les campagnes de Châlons ou de la Sologne (2). La capacité d'Aëtius & la valeur de Mérouée sauvèrent en ce jour la Gaule du joug des Huns, comme Charles-Martel la sauva depuis du joug des Sarasins. Les Huns s'étoient établis vers l'an 567 ou 568, dans la Pannonie, que les Lombards leur avoient abandonnée, lorsqu'ils s'étoient fixés en Italie. Des bords du Danube, les Huns étoient venus plusieurs fois insulter les Provinces Germaniques de l'Austrasie. Sigebert, fils de Clotaire I, les avoit combattus avec beaucoup de courage, & avoit remporté sur eux une grande victoire,

(1) Sous cet Attila, Roi des Huns, en 451; & sous Henri VI, Roi d'Angleterre, en 1429.

(2) *In campis Catalaunicis*, ou *Secalaunicis*,

qui a été célébrée par S. Fortunat Evêque de Poitiers. Ces Peuples étoient en possession d'effrayer leurs ennemis par leur taille gigantesque, par leurs visages féroces & leurs yeux ardens, qui sembloient respirer le carnage, sur-tout par un air de furies que leur donnoient de longs cheveux tortillés en forme de serpens, c'est-à-dire peut-être simplement tressés, dans un temps où cet usage n'étoit pas commun. Cinq ans après ils revinrent au même lieu attaquer le même Sigebert, & cette fois ils effrayèrent tellement les Austrasiens par leur aspect farouche, que ceux-ci s'enfuirent tout éperdus, abandonnant leur Roi, qui cherchoit en vain à les rallier, & s'écriant qu'ils ne pouvoient soutenir la vue des fantômes épouvantables que ces Magiciens leur faisoient apparoître. Sigebert parvint, par des négociations adroites, à ren-

voyer les Huns dans leur Pays. On verra si leurs fantômes & leur magie purent arrêter la fortune de Charlemagne.

Nous ne pousserons pas plus loin l'énumération de ces Peuples Germaniques ou Sarmates, qui doivent figurer dans l'Histoire de Charlemagne. Les divisions & subdivisions qu'on pourroit en faire, ne serviroient qu'à répandre de la confusion sur ce tableau. D'ailleurs, la difficulté de fixer précisément leur position & leurs limites respectives, ne pourroit être vaincue qu'à force de recherches & de discussions, qui surchargeroient cette Histoire d'une érudition aussi fastidieuse qu'inutile. Tout ce que les *Savans* croient savoir au delà de ce que savent les *Ignorans instruits*, ne vaut pas toujours la peine d'être su.

ITALIE.

L'ÉNUMÉRATION des Nations Germaniques nous a inſenſiblement rapprochés de l'Italie : de ce côté ſe préſentoient d'abord les Lombards, dont nous avons vu les diſpoſitions à l'égard de la France.

Depuis la chute de l'Empire Romain ou Empire d'Occident, ſous Auguſtule, époque remarquable pour les évènemens qui doivent ſuivre, les Barbares qui avoient détruit cet Empire, & les Grecs de Conſtantinople ou de l'Empire d'Orient, autres Barbares, mais efféminés & corrompus, n'avoient ceſſé de ſe diſputer l'Italie. Odoacre & ſes Hérules qui avoient détruit l'Empire Romain, n'avoient travaillé que pour les Oſtrogoths ; Théodoric leur Roi, auſſi grand Prince que

peut l'être un Barbare, combattit Odoacre, & lui enleva la Couronne & la vie ; il fonda ce Royaume des Goths d'Italie, nommés Oſtrogoths, ou Goths du Levant, par oppoſition avec les Goths d'Eſpagne, nommés Viſigoths, ou Goths du Couchant.

Le Royaume des Oſtrogoths tomba ſous les coups de Béliſaire & de Narſès, illuſtres Généraux des foibles Empereurs Juſtinien & Juſtin II. Le Royaume des Oſtrogoths avoit duré environ cinquante-neuf ans.

Des dégoûts que la Cour abſurde de Conſtantinople avoit donnés à Narſès pour prix de ſes ſervices, l'avoient déterminé à détruire l'ouvrage de ſes conquêtes, en appelant dans l'Italie les Lombards, pour remplacer les Goths. Les Lombards y fondèrent un Royaume qui dura bien plus long-temps que celui des Goths, & qui ne céda enfin qu'au

puiſſant génie de ce Charlemagne, auquel il fut donné de tout vaincre & de tout ſubjuguer.

Cette Nation, plus célèbre que connue, avoit parcouru de victoire en victoire la Germanie preſque entière; elle avoit triomphé ſur ſa route, des Vandales, des Aſſipites, des Bulgares, des Hérules, des Suèves, des Gépides; mais juſque-là les Lombards n'étoient qu'une Nation errante qui avançoit toujours ſans s'étendre, parce qu'ils abandonnoient ſans retour les Pays qu'ils laiſſoient derrière eux; le moment où ils paſsèrent de la Pannonie en Italie, fut une révolution plus grande encore pour eux que pour la contrée qu'ils ſoumettoient; ils changèrent entièrement de principes & de conduite, ils ſe fixèrent enfin, & réunirent leurs nouvelles conquêtes en un corps d'Empire; ils n'avoient ſu juſque-là que con-

quérir, ils apprirent à conſerver, à jouir, à gouverner; l'Italie ſubjuguée charma ſes farouches vainqueurs, leur inſpira le goût de la propriété, polit inſenſiblement leurs mœurs, & les accoutuma du moins à joindre l'autorité des loix à la force des armes.

Les Lombards, à peine établis en Italie, ayant à combattre toutes les forces de l'Empire Grec, allèrent d'abord, par une aſſez mauvaiſe politique, chercher de nouveaux ennemis; ils voulurent s'étendre auſſi du côté de la France; mais ils reconnurent bientôt la différence d'une Nation, qui, comme les Grecs, eſt ſur ſon déclin, & qui, accoutumée journellement à des pertes, tombe, pour ainſi dire, en ruine; & d'un Peuple conquérant, auſſi-bien que les Lombards eux-mêmes, qui prend ſon accroiſſement, & qui eſt dans toute la vigueur de la jeuneſſe. L'E-

criture ſainte appelle les Conquérans *Prædones gentium* (1), *Brigands des Nations* ; il ne faut pas que ces Brigands s'attaquent les uns aux autres, s'ils veulent réuſſir. Les Lombards ayant donc fait une deſcente dans le Dauphiné, qui étoit du partage du Roi Gontran, y remportèrent d'abord une victoire, bientôt expiée par trois grandes défaites, qui leur apprirent à reſpecter le nom François, & à trembler au ſeul nom du Patrice Mummol. Childebert, fils de Sigebert, les alla chercher juſque dans l'Italie, & n'y fut pas plus heureux que les Lombards ne l'avoient été en France. Deux grandes armées revinrent ſans avoir rien fait. Autharis, Roi bril-

(1) *Aſcendit leo de cubili ſuo, & prædo gentium ſe levavit : egreſſus eſt de loco ſuo, ut ponat terram tuam in ſolitudinem ; civitates tuæ vaſtabuntur, remanentes abſque habitatore.* Jérém. Chap. 4 ; verſ. 7. Voilà le réſultat des conquêtes ; dévaſtation & ſolitude.

lant pour un Barbare, gouvernoit alors la Lombardie : on négocia, on lui promit en mariage Chlodosinde, sœur de Childebert; mais ce Traité couvroit un piège, les François se jetèrent sur les Lombards, qu'ils croyoient avoir trompés par leurs promesses; un des plus horribles échecs que la France ait jamais essuyés, fut la juste peine de cette perfidie. Le même Childebert envoya encore en Italie deux autres armées, qui périrent encore, moins par les armes des Lombards, que par les maladies, l'Italie s'annonçant dès-lors pour le tombeau des François; elle est le tombeau des François intempérans & indisciplinés, mais non des François sages & bien conduits; il ne paroit pas qu'elle l'ait été sous Pepin le Bref & sous Charlemagne.

Cependant cet acharnement de Childebert sur l'Italie donna de l'in-

quiétude aux Lombards, ils crurent devoir le désarmer par un tribut; Clotaire II les en affranchit, & depuis ce temps jusqu'au temps de Pepin, la paix paroît avoir toujours régné entre les François & les Lombards; car nous avons fait voir que la prétendue défaite des François en Lombardie, vers le temps de Dagobert II & d'Ebroin, n'est vraisemblablement qu'une fable; mais sous Pepin & Charlemagne, cette paix avoit fait place à la guerre la plus acharnée.

Autant les Lombards avoient alors à se plaindre de la France, autant les Papes lui étoient dévoués par reconnoissance & par intérêt.

Au delà de ces Puissances, on rencontroit l'Empire des Grecs, qui ne pouvoit voir, sans beaucoup d'inquiétude, l'influence que les François avoient alors sur les affaires de l'Italie.

ESPAGNE ET AQUITAINE.

DU côté de l'Eſpagne, s'offroit d'abord l'Aquitaine, conquiſe & réunie par Pepin le Bref, mais réclamée par Hunaud. L'Aquitaine avoit été long-temps comme un Royaume particulier dans le Royaume de France, & elle avoit eu en effet ce titre de Royaume, lorſque Dagobert l'avoit donnée à ſon frère Aribert, en dédommagement de l'Auſtraſie ou de la Neuſtrie, qui auroit dû lui revenir. L'Aquitaine comprenoit la Saintonge, le Périgord, le Quercy, l'Agénois, tout ce qui eſt entre la Garonne & les Pyrénées, de plus, le Toulouſain, & Toulouſe étoit la Capitale de ce Royaume.

Aucun de nos anciens Hiſtoriens n'a ſu quel étoit ce Duc Eudes qu'on

voit jouer un ſi grand perſonnage, & figurer comme un Souverain, du temps de Charles-Martel ; ils l'ont repréſenté comme un Duc ou Gouverneur ordinaire, qui s'étoit rendu indépendant à la faveur des troubles. On ne ſavoit rien de ſa Généalogie, ni avant, ni après lui. Cette Généalogie n'a été bien connue que dans ces derniers temps, par la Charte d'Alaon, que Dom Vaiſſette a rapportée dans ſon Hiſtoire du Languedoc ; cette Charte eſt de Charles le Chauve, donnée à Compiègne le 21 Janvier, de l'an 845 de l'Ere Chrétienne, & le cinquième de ſon règne (1) ; elle contient la Généalogie d'Eudes, Duc d'Aquitaine, non ſeulement dans la partie qui le précède, mais dans celle qui le ſuit juſqu'à l'époque de la Charte. Le

(1) *Duodecimo Kalendas Februarii, Indictione octavâ.*

reſte eſt connu par les Généalogies ordinaires & prouvées.

Il eſt dit dans la Charte d'Alaon (1), qu'après la mort du jeune Chilpéric, fils d'Aribert, lequel étoit, comme nous l'avons dit, frère de Dagobert (& obſervons en paſſant que la Charte, en parlant de la mort de Chilpéric, emploie tantôt le mot générique *mortem*, tantôt celui de *necem*, qui ſignifie *mort violente*) (2), Dagobert donna l'Aquitaine à Boggis & à Bertrand, frères de Chilpéric; que Boggis, & Bertrand ſon frère, étoient fils d'Aribert ou Charibert, & de Giſele, fille d'Amand Duc de Gaſcogne; qu'Eudes, fils de Boggis, poſſéda l'Aquitaine à titre héréditaire, & qu'il la réunit toute entière, ayant auſſi recueilli la

(1) Ainſi nommée d'un Monaſtère du Diocèſe d'Urgel, dont elle confirme la fondation.

(2) On ſent le rapport de *Nex* à *Necare*.

ſucceſſion de Bertrand ſon oncle, qui lui fut abandonnée par le fameux Saint Hubert, Evêque de Maëſtricht & de Liège, fils unique de Bertrand. Eudes eut pour ſucceſſeur Hunaud ſon fils aîné, celui-ci Gaïffre ſon fils : tous ces Ducs, dit la Charte, *Aquitaniæ Ducatu potiti ſunt, nomine tamen Francorum Regum.* Ce mot ſembleroit ſignifier que le Duché d'Aquitaine ne fut pour eux qu'un Gouvernement ordinaire ; mais il paroît que ce n'eſt pas ainſi qu'il faut l'entendre. Le titre de Roi d'Aquitaine, par l'injuſtice de Dagobert, avoit péri avec Aribert & Chilpéric ; mais les droits de Boggis & de Bertrand étoient les mêmes que ceux de Chilpéric ; Amand, Duc de Gaſcogne, leur aïeul maternel par Gisèle ſa fille, prit la défenſe de ces droits. Les Hiſtoriens parlent d'une révolte des Gaſcons ſous Dagobert : cette révolte, qui

peut-être n'en mérite pas le nom, avoit pour objet cette défenſe des droits de Boggis & de Bertrand; & il paroît que ce fut pour terminer la guerre, que Dagobert ſe réſolut enfin à donner l'Aquitaine à ces deux Princes : on fit un accommodement; on prit un milieu entre les prétentions contraires; Dagobert ne vouloit point donner le Royaume d'Aquitaine à ſes deux neveux, & ceux-ci ne vouloient pas ſe contenter du ſimple Gouvernement de cet Etat : on leur donna ce Duché à titre héréditaire, ſous la condition de la foi & hommage envers la Couronne, & d'un tribut annuel; premier exemple de l'hérédité des fiefs, ou plutôt premier exemple de l'apanage. Ce Duché paſſa au même titre à Eudes, qui peut bien avoir achevé de ſe rendre indépendant à la faveur des conjonctures, & on peut dire qu'il en avoit le droit; il paroît que Chil-

péric II & ſon Maire Rainfroy, pour obtenir des ſecours de ce Duc contre Charles-Martel, reconnurent ſa ſouveraineté (*Regnum*) ſur toute l'Aquitaine; & lorſque Charles-Martel, après la mort de ſon fantôme de Clotaire, conſentit à reconnoître Chilpéric, & ſe le fit livrer par le Duc Eudes, Dom Vaiſſette croit qu'il reconnut auſſi la ſouveraineté de ce Duc. Dans une inſcription de l'an 716, trouvée en 1279, à Saint-Maximin en Provence, Eudes eſt appelé *Francorum Rex*, Roi des François; & Dom Vaiſſette obſerve que les titres de Princes, & même de Rois d'Aquitaine, que tous les Hiſtoriens anciens, tant nationaux qu'étrangers, donnent à Eudes & aux Princes de ſa famille, tels que Hunaud, Gaïffre, Loup, &c. ſont une preuve qu'on reconnoiſſoit en eux une origine & une autorité différentes de celle des autres Gouver-

Frédégar. Valeſ. Ret. Francicar. l. 23, t. 3, p. 434.
Hiſt. de l'Acad. des Inſcript. & Bel. Lettr. t. I, p. 152, & ſuiv.

neurs de Province ; car, ſelon la remarque d'Adrien de Valois, on donnoit bien quelquefois alors la qualité de Princes aux grands Seigneurs, mais on ne joignoit jamais cette qualité avec le nom de la Province dont ils avoient le Gouvernement.

Valeſ. Rer. Francic. lib. 18, p. 34.

Non ſeulement on a quelquefois donné à Eudes & aux autres Princes de ſa Maiſon le titre de *Roi*, mais on a quelquefois daté des Chartes, des années de leur règne, ſans énoncer celui du ou des véritables Rois de France, ce qui eſt ſans exemple pour les autres Ducs, ou ſimples Gouverneurs de Province dans le huitième ſiècle.

Le Duc Eudes étoit donc un Souverain abſolument indépendant, ſoit qu'il dût cet avantage à ſon extraction royale, ou au talent qu'il avoit eu de profiter des circonſtances. Il paroît qu'il mourut en poſſeſſion de cette indépendance, ſource & objet

de toutes les guerres qu'il eut à soutenir contre Charles-Martel ; mais dans la suite ce Conquérant ayant été encore plus heureux contre les enfans du Duc Eudes, nommément contre Hunaud, il lui imposa la condition de tenir ses Etats *à foi & hommage* (1), non pas de la Couronne, dont Charles ne stipuloit plus les intérêts, mais de la personne même de Charles, & de celles de Carloman & Pepin ses enfans : ainsi le premier état de cette Maison fut que Boggis & Bertrand furent Vassaux de la Couronne, mais à titre héréditaire ; le second, qu'Eudes fut indépendant ; le troisième, que Hunaud & ses enfans furent Vassaux de la Race Carlovingienne ; vassalité dont ils se défendirent toujours, parce qu'ils la regardoient comme

(1) Ce qu'on appela *Fief* dans la suite, s'appeloit alors *Bénéfice* ; voilà pourtant bien le vrai caractère de la Féodalité, la Foi & Hommage.

contraire aux droits de leur naiſſance, & comme ayant été uniquement l'ouvrage de la force.

La Charte d'Alaon fait mention de la réunion de l'Aquitaine, cauſée par la prétendue félonie de Gaïffre & de l'Apoſtat Hunaud. Pour ne pas anticiper ſur les faits, nous ne la ſuivrons point, quant à préſent, dans l'énumération de leurs deſcendans juſqu'en l'an 845, époque de la Charte; nous nous contenterons d'obſerver ici, qu'en joignant à la Généalogie contenue dans cette Charte, les Généalogies non-conteſtées & bien connues qui la ſuivent, il en réſulte qu'Eudes deſcendoit de mâle en mâle de Clovis, par Aribert & par Boggis, & que de cet Eudes deſcendoit par les Ducs d'Aquitaine, puis par les Ducs de Gaſcogne, cette illuſtre Maiſon d'Armagnac, qui a produit le Connétable d'Armagnac, trop fameux du temps de Charles VI;

le Duc de Nemours, trop malheureux ſous Louis XI, & qui s'eſt éteinte en 1503, par la mort du Duc de Nemours, ſon fils, tué à la bataille de Cerignoles ; mais la poſtérité d'Aribert & d'Eudes s'eſt perpétuée dans d'autres Maiſons, actuellement exiſtantes, nommément dans celle de Monteſquiou. Voilà ce qui n'a été bien éclairci que par la Charte d'Alaon, & par l'uſage que Dom Vaiſſette en a fait dans ſon Hiſtoire du Languedoc.

Au reſte, Dom Vaiſſette a rapporté cette Charte, mais il ne l'a pas découverte ; elle étoit imprimée trente-ſix ans auparavant dans la collection des Conciles d'Eſpagne, par le Cardinal d'Aguirre ; cette collection a été publiée en 1694, & l'Hiſtoire du Languedoc a paru en 1730 : c'eſt des Conciles d'Eſpagne que Dom Vaiſſette a tiré cette Charte, que Dom Mabillon & Fer-

réras avoient auſſi connue ; mais Dom Vaiſſette l'a diſcutée, l'a éclaircie, il a fait voir que rien n'en peut faire ſoupçonner l'authenticité ; que non ſeulement elle s'accorde avec tous les autres monumens hiſtoriques, mais qu'elle répand du jour ſur pluſieurs faits, qui ne trouvent que dans cette Charte une explication ſatisfaiſante ; enfin, ſon travail ſur cette matière équivaut véritablement à une découverte.

Ce n'eſt, par exemple, qu'à la faveur de cette Charte qu'on voit clair véritablement dans l'Hiſtoire de ce Duc Eudes, auquel on ſeroit étonné, ſans cet éclairciſſement, de voir un Gouvernement & ſi vaſte & ſi abſolu : on voit qu'il faut le regarder, non comme un Gouverneur nommé par le Roi, qui eût uſurpé l'indépendance, mais comme un Souverain qui poſſédoit ces Provinces à titre héréditaire : ainſi, lorſ-

que Dagobert, à la mort d'Aribert & du jeune Chilpéric ſon fils, avoit réuni l'Aquitaine à la Couronne, il avoit commis envers Boggis & Bertrand, frères de Chilpéric, une injuſtice & une violence dont ceux-ci s'étoient relevés en partie; lorſqu'à la faveur des troubles du Royaume, l'Aquitaine s'étoit détachée de la France, lorſqu'on voit ſes Ducs, indépendans & abſolus, ou cherchant à l'être, faire la guerre aux Rois de France, & traiter avec eux de Couronne à Couronne, ils pouvoient avoir profité des conjonctures pour étendre & affermir leur indépendance, mais on voit qu'ils y avoient droit par leur naiſſance, & voilà ce qu'ont ignoré les Hiſtoriens, & ce qu'on peut appeler la découverte de Dom Vaiſſette.

Si dans la ſuite Eudes, dépouillé par les Saraſins, fut rétabli par la valeur de Charles-Martel, il ne pa-

roît pas qu'en conſéquence il lui ait rendu hommage, ni que la reconnoiſſance ou le malheur ait couté à Eudes ſon indépendance. Mais, dans la ſuite, comme nous l'avons dit, Charles-Martel fit avec Hunaud, fils du Duc Eudes, un Traité par lequel Hunaud le reconnoiſſoit pour Souverain, & s'engageoit *à tenir ſes Etats à foi & hommage de lui & de Carloman & Pepin ſes enfans*, ſans faire aucune mention du Roi; ainſi c'étoit à Charles-Martel & à ſes enfans qu'il ſe ſoumettoit, non à la France, dont ces Princes n'étoient pas encore les Rois.

On voit encore mieux à préſent de quelle horrible violence Pepin le Bref s'étoit rendu coupable en faiſant pendre Remiſtain, frère de Hunaud, & oncle de Gaïffre; on voit qu'il n'étoit pas poſſible de pouſſer plus loin l'abus de la victoire; & tant d'acharnement & de cruauté de la

part

part des Princes Carlovingiens, contre cette Maiſon d'Aquitaine, qu'ils euſſent voulu exterminer, eſt une nouvelle preuve de l'origine de cette Maiſon, & de l'authenticité de ſes droits, toujours odieux & redoutables à la Maiſon Carlovingienne.

Cette deſcendance d'Aribert ſe confirmera de plus en plus par l'examen de quelques objections, par leſquelles on a prétendu l'ébranler.

Il ſe préſente d'abord une difficulté qui peut mériter attention. Le jeune Chilpéric avoit ſuccédé à ſon père Aribert; ce ne fut qu'après la mort de Chilpéric que ſe fit la réunion; Boggis & Bertrand ſon puîné vivoient alors. Pourquoi Dagobert avoit-il reſpecté les droits de Chilpéric, ou pourquoi ne reſpecte-t-il pas ceux de Boggis & de Bertrand? Pourquoi cette différence entre des frères, qui tous, au défaut les uns des autres, ont les mêmes

droits ? De plus, Dagobert fut soupçonné d'avoir fait périr Aribert & Chilpéric, pour donner lieu à la réunion ; il laissa vivre Boggis & Bertrand, donc il ne les regardoit pas comme des obstacles à la réunion. Tout cela ne mene-t-il pas à penser que Boggis & Bertrand, s'ils étoient fils d'Aribert, étoient de simples bâtards, qui n'avoient aucun droit de succéder ni à leur père, ni à leur frère ?

Mais, 1°. eussent-ils été bâtards, ce n'étoit point alors un titre d'exclusion. En effet, à travers le mélange continuel que les Princes Mérovingiens faisoient du mariage & de l'adultère, à travers l'usage alors permis d'une concubine, & l'abus excessif du divorce, il devoit être assez difficile de distinguer les bâtards d'avec les enfans réputés légitimes. Au reste, la Charte d'Alaon ne représente nullement les Princes

Boggis & Bertrand comme bâtards.

2°. La mort de Chilpéric ſuivit de ſi près celle d'Aribert ſon père, qu'on ne peut pas dire que Dagobert eût perdu de temps depuis la mort d'Aribert, pour faire la réunion de l'Aquitaine, ce qui fait tomber la prétendue différence qu'on veut qu'il ait miſe entre les droits de Chilpéric & ceux de Boggis & de Bertrand.

3°. Il paroît que Dagobert, pour réunir l'Aquitaine, avoit fait périr Aribert & Chilpéric, & qu'il avoit deſtiné le même ſort à Boggis & à Bertrand, mais que leur aïeul, Amand, Duc de Gaſcogne, les mit à l'abri de ſes entrepriſes.

4°. Toute la différence qu'il y eut entre ces frères, conſiſtoit vraiſemblablement dans leur âge; Chilpéric pouvoit entrer dans l'âge où les Peuples commencent à eſpérer d'un Prince, au lieu que l'âge tendre de

Boggis, & encore plus de Bertrand, pouvoit ſeconder, même auprès des Peuples, les vûes ambitieuſes de Dagobert.

5°. Enfin, par le ſilence des Hiſtoriens, toutes les baſes manquent, tant pour les objections que pour les réponſes, & ce n'eſt pas la peine de raiſonner ſur ce qu'on ne ſait pas.

Ceci peut répondre d'avance à d'autres objections que fait auſſi M. de la Bruère, contre cette deſcendance d'Aribert par Boggis.

Comment, dit-il, Hunaud & Gaïffre, dans leurs guerres contre Pepin & Charlemagne, n'alléguoient-ils point cette deſcendance, qui eût donné à leur cauſe de la force & de l'intérêt? Comment même n'alloient-ils pas plus loin, & ne réclamoient-ils pas, comme Princes Mérovingiens, la Couronne de France, contre des uſurpateurs, tels que Pepin & Charlemagne?

Je réponds, 1°. que rien ne prouve qu'ils n'aient pas fait ces diverſes réclamations, tant à l'indépendance de l'Aquitaine qu'à la ſucceſſion au trône. Le ſilence des Hiſtoriens de ces temps ne prouve rien. Ils énoncent les faits, mais ils ne les diſcutent point; ils racontent les guerres, mais ils n'en expliquent point les motifs, & n'expoſent point les droits des contendans.

2°. La réclamation de la couronne, de la part des Princes d'Aquitaine, eût peut-être été prématurée dans un temps où Childéric & ſon fils, quoique dépoſés & enfermés, vivoient encore; & cette même réclamation eût peut-être été déplacée, contre des Princes auxquels ils avoient rendu hommage, lorſque Hunaud avoit eté battu par Charles Martel.

3°. De plus, la Nation s'étoit déclarée pour la poſtérité de Pepin,

& les droits que donnoient les suffrages des Peuples étoient respectés alors.

4°. Enfin, les Papes, autre autorité très-respectée, avoient consacré les droits de la race de Pepin.

Comment, dit encore M. de la Bruère, Eudes, ou Hunaud son fils, auroient-ils prêté serment à Charles Martel & à ses fils, dont ils pouvoient devenir les Maîtres? Comment Charles Martel & ses fils pouvoient-ils exiger un pareil serment?

C'est que Charles Martel & ses fils étoient vainqueurs & tout-puissans; c'est que le Duc Eudes avoit eu obligation de son rétablissement dans son Duché à la valeur de Charles Martel (1); c'est que Hunaud n'avoit

(1) Cependant il paroît, comme nous l'avons observé, que le Duc Eudes ne rendit point hommage, & ce fut peut-être la cause des guerres qu'il eut à soutenir contre Charles Martel, & dans lesquelles quelques Auteurs disent qu'il fut tué.

pû le conſerver que par la clémence de Charles Martel, & qu'en pareil cas le vainqueur impoſe, & le vaincu ſubit les conditions les plus rigoureuſes. Peut-être même la condition de l'hommage, exigée par Charles Martel, étoit-elle une précaution priſe contre les droits des Princes d'Aquitaine à la couronne.

Quoi qu'il en ſoit de tous ces raiſonnemens, pour leſquels, encore un coup, toutes les baſes manquent, le fait que les Ducs d'Aquitaine deſcendoient d'Aribert par Boggis, ſon ſecond fils, eſt invinciblement prouvé par la Charte d'Alaon, & aucune objection ne peut l'ébranler.

Aux dépens de l'Aquitaine s'étoit formé ce Duché particulier des Gaſcons, dont Loup, petit-fils de Hunaud, & fils de Gaïffre, étoit en poſſeſſion du temps de Charlemagne. Ce Peuple Montagnard, habitant

des Pyrénées, protégé par ses montagnes & par sa pauvreté, avoit long-temps conservé une indépendance qu'on avoit peu d'intérêt de lui disputer; il paroît cependant que les Gascons avoient été tributaires des François dès les premiers temps de la Monarchie, ainsi que les Cantabres ou Basques, leurs voisins, & qu'alors le Pays des Gascons comprenoit la Navarre, une partie de la vieille Castille & de l'Aragon; que Pampelune & Calahorra étoient leurs principales Villes; mais dans la suite ils avoient secoué le joug, & descendant de leurs montagnes, ils faisoient quelquefois des incursions dans les Provinces de l'Aquitaine: dès qu'ils étoient poursuivis, ils se sauvoient dans ces mêmes montagnes, où il étoit rare qu'on osât les suivre.

Dans divers temps, Chilpéric, Théodebert, & Théodoric son frère,

petits-fils de Sigebert, Clotaire II, Dagobert I, avoient eu à les combattre, les avoient vaincus, leur avoient imposé le tribut & l'hommage. Cependant, par succession de temps, les Gascons s'étoient établis dans la Province qu'on appeloit alors Novempopulanie, & qu'on appela depuis, de leur nom, *Gascogne.* Là, ils vivoient sous la dépendance des François, & étoient gouvernés par un Duc que le Roi nommoit.

Sous Pepin le Bref, Gaïffre les avoit entraînés dans ses entreprises contre la France; ils n'échappèrent pour lors à leur ruine que par la plus prompte & la plus entière soumission.

Nous avons vu à quel prix Loup, fils de Hatton, évita sa perte sous Charlemagne.

Les Sarasins possédoient encore une partie de la Septimanie ou Lan-

guedoc. Nous avons assez parlé de ce Peuple, à propos de la victoire que remporta sur lui Charles Martel; nous observerons seulement que ces Sarasins ou Arabes, répandus dans tant de contrées, reconnoissoient tous l'autorité d'un Calife, c'est-à-dire d'un Vicaire ou Successeur de Mahomet, dont la résidence étoit d'abord à Damas, d'où il étoit à portée de donner la main, pour ainsi dire, aux trois parties du Monde, sur lesquelles s'étendoit sa domination: dans la suite, la Capitale de l'Empire des Musulmans fut Bagdat, sur le Tigre. Du temps de Charlemagne vivoit ce Calife Aaron, surnommé Rachid, ou al Rachid, c'est-à-dire le Juste, qui, comme Charlemagne, commit quelques crimes politiques, parce qu'il vivoit dans le huitième & le neuvième siècles, mais qui, comme Charlemagne aussi, eut des vertus, protégea les Lettres, & se fit un grand nom.

Nous avons dit que la France, baignée au couchant par l'Océan, n'avoit, de ce côté, aucun ennemi étranger à combattre; mais elle avoit, de ce côté-là même, un ennemi intérieur & domestique, d'autant plus à craindre, qu'il pouvoit choisir les momens, & saisir les occasions; c'étoient ces Bretons, qui, chassés par les Anglo-Saxons, du Pays qu'on nomme aujourd'hui l'Angleterre, s'étoient réfugiés dans la Province de France, à laquelle leur nom est resté. Clovis les avoit soumis plus par les négociations que par les armes; leurs Chefs étoient convenus de quitter le titre de Rois, & de se contenter de celui de Ducs ou de Comtes, sous la condition de l'hommage; mais chaque fois qu'ils se révoltoient, ils reprenoient ce titre de Rois. Frédégonde, par ses intrigues, souleva contre Gontran leur fameux Comte Waroc, qui, en joignant la

perfidie à la valeur, parvint à défaire deux armées Françoifes. Judicaël, fous Dagobert, profitant d'une irruption des Gafcons, avoit repris le titre de Roi, & fait des courfes dans les Provinces voifines de la Bretagne; il fut obligé de venir à Saint-Denis demander pardon, & il n'ofa même fortir de cet afile de Saint-Denis pour aller trouver le Roi à Clichy, tant il redoutoit la rigueur des Loix Féodales contre les Vaffaux félons & rebelles!

Les Bretons fe révoltèrent encore fous Pepin, qui n'eut qu'à paroître pour les foumettre. Ils étoient calmes & dociles du temps de Charlemagne.

Ainfi les François avoient autour d'eux comme deux enceintes d'ennemis & de rivaux.

Au nord & au levant, les Saxons & les autres Nations Germaniques ou Sarmates; au midi, les Lom-

bards, les Aquitains & les Gaſcons; au couchant, les Bretons formoient la première.

Au delà étoient de grandes Puiſſances, qui jetoient ſur la France des regards inquiets, & qui pouvoient devenir ſes ennemies ; c'étoient les Danois ou Normands, les Empereurs Grecs, & les Saraſins.

CHAPITRE III.

GUERRES ET AFFAIRES D'ITALIE.

NOUS avons vu quel orage ſe formoit contre Charlemagne à la Cour de Didier, Roi des Lombards. C'étoit à la fois beaucoup de haine & beaucoup d'impuiſſance. Pluſieurs Souverains y étoient raſſemblés, mais tous Souverains détrônés, & qui alloient faire détrôner leur Protecteur; ils n'avoient à lui offrir que le beſoin qu'ils avoient de lui. Didier ſentit toute la dignité du perſonnage dont on le chargeoit: entouré d'opprimés, armé de leurs droits, il prit leur défenſe, & ſe crut aſſez fort pour braver toute la puiſſance de Charlemagne; il eût été peut-être téméraire de l'attaquer au milieu de ſes Etats, mais on pouvoit l'attaquer dans un allié foi-

ble, ſéparé de lui par un grand eſpace, & par un eſpace, dont toutes les barrières étoient dans la main du Lombard; cet allié, c'étoit le Pape.

Ce Pape n'étoit plus Etienne III, mais Adrien, Pontife non moins ambitieux que ſes prédéceſſeurs, & encore plus ferme & plus habile. Il eut beſoin d'habileté dans ſa conduite avec ce Camérier, Paul Afiarte, qui avoit gouverné & trahi Etienne IV, & qui pouvoit, par ſon crédit & par celui de Didier, traverſer l'élection d'Adrien. Il falloit enſuite miner peu à peu ce grand crédit d'Afiarte, ſans lui donner d'ombrage. Adrien y parvint, en l'éloignant de Rome ſous un titre honorable. Il l'envoya en ambaſſade auprès de Didier, avec lequel Afiarte ſe feroit tout auſſi bien concerté de Rome que de Pavie, mais auquel il auroit été plus utile à Rome. Enfin, au moment où Paul Afiarte, auſſi perfide envers

Adrien qu'envers ſon prédéceſſeur, revenoit pour lui dreſſer des embûches, & pour le livrer à Didier, Adrien le fait arrêter ſur ſa route par Léon Archevêque de Ravenne, qui lui fait faire ſon procès comme au meurtrier de Chriſtophe & de Sergius (car les preuves du nouveau complot auroient été trop difficiles à acquérir), & qui l'envoie au ſupplice, en quoi il paſſa les ordres du Pape, qui ne vouloit qu'exiler Paul Afiarte.

Adrien eut beſoin de fermeté dans ſa conduite à l'égard de Didier. Ce Prince, pour venger Paul Afiarte & inſulter Charlemagne, prend avec lui les enfans de Carloman, ſe jette ſur les terres de l'Egliſe, aſſiége Adrien juſque dans Rome, & le preſſe, à la tête d'une puiſſante armée, de couronner les fils de Carloman. » Vous ne pouvez vous en » défendre, lui dit-il, ils ſont nés

Anaſtaſ. in Adrian. Egin. Annal.

» ſous la protection du Saint Siége ;
» ce ſont les fils d'un Prince qu'un
» de vos prédéceſſeurs a couronné
» de ſa main ; ils ont de plus, pour
» vous toucher, leur innocence, le
» malheur qu'ils éprouvent, & l'in-
» juſtice qu'on leur fait «.

Didier ajoutoit quelque choſe de beaucoup plus touchant pour le Pape ; c'étoit l'offre de lui remettre tout ce qu'il détenoit de ce qu'on appeloit déjà depuis long-temps *le Patrimoine de Saint Pierre.* Cette offre pouvoit être ſincère, & n'étoit pas auſſi généreuſe ni auſſi déſintéreſſée qu'elle pourroit le paroître; Didier haïſſoit & craignoit ſur-tout les François ; or, il ſentoit combien les fils de Carloman, ſacrés & couronnés par le Pape, lui donneroient de facilité pour allumer en France une guerre civile, ſur laquelle il fondoit l'eſpérance de la paix, & de la ſûreté de la Lombardie. La ſituation étoit

critique pour le Pape, mais il la jugea d'un coup-d'œil ; il ſentit que les Lombards ſeroient toujours ſes ennemis néceſſaires, qu'ils lui reprendroient tôt ou tard ce qu'ils auroient cédé en cette occaſion, que Rome n'avoit d'appui contre eux que la France ; qu'une démarche foible, en le privant de la protection de Charlemagne, alloit le perdre. Il prit ſur le champ ſon parti, fit fermer les portes de Rome, ſe ſoumit aux dangers & aux malheurs d'un ſiége, & rejeta toute propoſition de la part des Lombards. Il lui étoit aiſé de ſe faire un honneur & un mérite de cette conduite auprès de Charlemagne, mais il falloit pénétrer juſqu'à lui ; le Lombard faiſoit garder ſoigneuſement tous les paſſages. L'Envoyé Romain alla par mer, route aſſez peu uſitée alors ; il débarqua à Marſeille, & ne put joindre Charlemagne qu'à Thionville, d'autres affaires

l'attirant en ce moment du côté de l'Allemagne. Cette célérité incroyable, que nous avons vantée dans Charlemagne, fut d'un grand usage dans cette occasion; il accourt, il arrive au pied des Alpes; Didier, qui ne manquoit ni de prudence ni de talent, avoit fait garder tous les défilés de ces montagnes avec plus ou moins de soin, selon la facilité plus ou moins grande de les franchir. Charles, qui avoit prévu de la part de l'ennemi cette précaution, & qui avoit, pour ainsi dire, calculé la proportion qu'on mettroit dans le détail des soins, & le degré de vigilance qu'on emploieroit à chaque objet, fit dès-lors à peu près ce que fit depuis François I en 1515; il s'ouvrit en quelque sorte une route nouvelle à travers les Alpes; il choisit du moins celui de tous les défilés qu'on jugeoit le plus impraticable, s'attendant qu'il ne

773.

feroit point gardé, ou qu'il le feroit foiblement. Cette conjecture ne le trompa point; la plus grande difficulté vint des rochers, des torrens & des précipices, & non du foible corps de troupes qu'on n'avoit mis de ce côté-là que par furabondance de précaution : ce corps étant peu nombreux & peu fur fes gardes, fut aifément renverfé; l'effroi faifit les autres corps de troupes prépofés à la garde des montagnes, lorfqu'ils virent leurs compagnons prendre la fuite, & les François s'avancer en vainqueurs à travers des rochers qu'on avoit jugés inacceffibles : tous ces différens corps, placés aux embouchures des défilés, devoient, en cas d'événement, fe replier vers la grande armée, qui fe tenoit dans la plaine, à portée de les fecourir au befoin; ils firent leur retraite fi précipitamment & avec tant de confufion, qu'ils portèrent le trouble

dans la grande armée, de manière que les François n'eurent guère plus de peine à la dissiper, qu'ils n'en avoient eu à battre le premier corps; alors le pays fut presque tout ouvert, & rien n'arrêta le vainqueur.

Il faut lui rendre justice, il n'avoit rien négligé pour prévenir cette guerre, il avoit paru sentir qu'après l'offense qu'il avoit faite au Roi des Lombards, en lui renvoyant sa fille, il devoit souffrir quelque chose de sa part, & n'employer les armes qu'après avoir épuisé toutes les voies de douceur; il avoit fait presser Didier d'effectuer enfin la restitution si souvent promise aux Papes, & pour l'y déterminer, il lui avoit offert jusqu'à quatorze mille sols d'or, somme alors très-considérable. Il lui fit faire cette offre avant de quitter la France, il la renouvella au pied des Alpes; Didier fut infléxible. Charlemagne alla plus loin; il offrit de se contenter,

pour la reſtitution, d'une nouvelle promeſſe de Didier, pourvu qu'il donnât des otages. Didier alors ſe crut redouté, & joignit dans ſes refus la hauteur à l'opiniâtreté. Il fallut combattre.

Au bruit du départ de Charlemagne pour l'Italie, Didier avoit quitté promptement Rome, & les terres de l'Etat Eccléſiaſtique, pour venir défendre ſes propres Etats; il s'enferma dans Pavie avec le Duc d'Aquitaine Hunaud, pendant qu'Adalgiſe ſon fils s'enfermoit dans Vérone avec la veuve & les enfans de Carloman; cette diſtribution des forces étoit faite encore avec intelligence, elle ménageoit des eſpérances & des reſſources.

Charlemagne arriva ſous les murs de Pavie preſque au moment où Didier venoit d'y entrer; mais Didier avoit mis de bonne heure cette Place en état de ſoutenir un long ſiége.

Adalgiſe, qui connoiſſoit cet état de la Place, & qui avoit compté qu'elle arrêteroit long-temps le vainqueur, fut ſaiſi d'effroi, lorſqu'il vit Charlemagne accourir en diligence pour l'aſſiéger lui-même dans Vérone; il craignit un de ces miracles réſervés pour Charlemagne; il craignit que quelque coup du ſort ou quelque prodige de l'art, pareil à celui qui lui avoit ouvert le paſſage des Alpes, ne lui eût encore ouvert les portes de Pavie. Ses alarmes n'étoient pas fondées pour le moment, & le ſiége de Pavie devoit avoir ſon cours; Charlemagne avoit plié, quoiqu'avec peine, l'impétuoſité Françoiſe aux opérations lentes, aux ſoins attentifs d'un ſiége régulier; mais comme il avoit jugé qu'une partie de ſes forces pourroit être pendant ce temps employée utilement ailleurs, il étoit venu faire le ſiége de Vérone, pour couper du moins une

774.

des branches de cette guerre. Charlemagne étoit précédé par-tout par la terreur de ſon nom ; la réunion d'un bonheur ſingulier, & d'un talent ſurnaturel, qui ſembloit caractériſer tous ſes exploits, répandoit parmi ſes ennemis un découragement qui facilitoit & multiplioit encore ſes ſuccès. Peut-être le jeune Adalgiſe, ſur qui les Peuples fondoient leurs eſpérances, n'eut-il pas toute la fermeté qu'exigeoient les conjonctures difficiles où il ſe trouvoit; peut-être ne pouſſa-t-il pas la défenſe de Vérone jusqu'où elle pouvoit aller ; la crainte de tomber entre les mains du vainqueur lui fit précipiter ſa retraite ; il ſortit de Vérone pendant la nuit, & s'étant embarqué, il alla chercher un aſile & des ſecours auprès de l'Empereur Conſtantin Copronyme, que ſa haine pour les Papes, animée par un zèle d'Iconoclaſte, & ſur-tout une juſte inquiétude

inquiétude des progrès rapides de Charlemagne, unissoient avec les Lombards dans un même intérêt. Par cette retraite, Adalgise prolongea la querelle de la Lombardie, & fit que Charlemagne put long-temps douter de sa conquête. Cependant cette retraite fut plus favorable que contraire aux François ; les Lombards ne voyoient point cette guerre du même œil que la voyoit leur Roi ; ils jugeoient qu'en embrassant la défense de tant de Souverains opprimés, Didier avoit plus consulté sa gloire & sa haine que leur bonheur : abandonnés par Adalgise, ils saisirent l'occasion de terminer la guerre, & d'adoucir le vainqueur, en remettant entre ses mains la veuve & les enfans de Carloman ; par-là, les François se virent délivrés d'une querelle qui pouvoit être bien plus funeste que celle de la Lombardie : celle-ci, en cas de mauvais succès,

pouvoit être abandonnée ; mais la cauſe des fils de Carloman pouvoit allumer, au ſein même de la France, un incendie qu'il n'eût pas été facile d'éteindre.

Le ſort de ces malheureux Princes fut le même que celui des enfans du premier Carloman, frère de Pepin, le même que celui de Childéric & de ſon fils ; ils furent raſés, & enfermés dans un cloître. C'étoit un des avantages de l'Etat Monaſtique de conſerver la vie aux Princes détrônés, en raſſurant l'ambition du vainqueur par l'indiſſolubilité des engagemens que le cloître faiſoit contracter, au lieu que chez tant d'autres Peuples barbares, ou même policés, la mort ſeule du vaincu pouvoit raſſurer le vainqueur : ce n'eſt pas que nous ne voyions dans la Race Mérovingienne pluſieurs Rois tirés du cloître ; mais ils n'étoient pas Moines, & l'Hiſtoire le remarque

expreſſément; ils étoient ſeulement, ſuivant l'uſage du temps, élevés dans des monaſtères, ou bien ils y étoient mis en dépôt dans l'attente des événemens, comme le ſont au ſérail les Princes Ottomans, dont on craint également & de multiplier & d'exterminer la race. Ce qui juſtifie cette idée, indépendamment du témoignage de l'Hiſtoire, c'eſt le ſcandale qu'excita Ebroin, lorſqu'on le vit ſortir du cloître, où il avoit été mis à titre de Moine, & où il avoit fait des vœux; ſon retour vers le ſiècle parut un ſacrilège, & il n'étouffa l'indignation publique que par la terreur qu'il ſut inſpirer.

On dit que Charlemagne, lorſque Gerberge, veuve de Carloman, avoit pris la fuite avec ſes fils, s'étoit plaint qu'elle lui faiſoit injure, & avoit dit qu'elle auroit dû compter davantage ſur la juſtice & l'humanité de leur oncle; quand il les vit en ſa puiſ-

ſance, il démentit ce noble langage : peut-être les regarda-t-il alors comme un bien de conquête, dont il avoit acquis le droit de diſpoſer au gré de ſon ambition. L'aîné, nommé Pepin, diſparoît entièrement de l'Hiſtoire; on avoit ignoré de même juſqu'à ces derniers temps la deſtinée du ſecond, nommé Siagre; un ancien Manuſcrit de l'Abbaye de Saint-Pons de Nice, envoyé au célèbre Boſſuet, Evêque de Meaux, & contenant la vie de Siagre, écrite par un Auteur du temps, nous apprend qu'il fut Moine dans cette Abbaye; que ſon oncle, qui, ne le craignant plus, le traitoit avec douceur, avoit fait cette fondation à ſa prière; que Siagre y mena une vie ſainte & heureuſe; que ſes vertus le firent élever à l'épiſcopat par le Pape Adrien, & que ce fut de Nice qu'il fut Evêque; qu'enfin il a été mis au nombre des Saints. Voilà du moins ce que rap-

portent l'Abbé Velli, M. le Beau, & d'autres Auteurs; mais il y a une grande objection contre ce récit, c'est que Siagrius fut fait Evêque de Nice en 777: or, comment Carloman, né en 751, pouvoit-il avoir eu un fils d'âge à être Evêque en 777? Dira-t-on que dans ces temps d'irrégularité, où toutes les Loix canoniques étoient violées, un intérêt aussi fort que celui d'éteindre les droits de Siagre à la couronne, joint au désir de traiter favorablement le neveu du Roi, a pu faire passer par-dessus toutes les règles, & faire conférer la dignité épiscopale à un enfant? Cette solution en effet ne seroit peut-être pas à dédaigner.

Gallia Christ. tom. 3, Col. 1744.

La réduction de Vérone fut célébrée par une médaille. Elle représente un Roi, à qui une femme à genoux présente des clefs. L'inscription est: *Veronâ deditâ, & Langobar-*

dis in fidem acceptis. Vérone rendue par composition, & les Lombards reçus à foi & hommage. On lit dans l'exergue ces mots : *Clem. Princ. Par la clémence du Prince.*

Après la réduction de Vérone, Charlemagne revint devant Pavie ; il y trouva les François fort ennuyés de la longueur du siége, sachant prendre les Places d'assaut, & par escalade, mais non les réduire par le temps & par la famine, sachant combattre, & ne sachant pas attendre ; il leur apprit à joindre au mérite de la valeur celui de la persévérance : il leur en donna l'exemple, il se condamna lui-même à passer l'hiver sous la tente, & il fit venir dans son camp la Reine Hildegarde sa femme, & ses enfans ; il convertit même le siége en blocus, & avec une partie de l'armée, qui devenoit inutile, il soumit toutes les autres

Places de la Lombardie, ce qui fut promptement exécuté. Les Peuples sembloient courir au devant de son joug; les Lombards, pour montrer qu'ils ne vouloient plus être distingués des Romains, s'empressoient de se faire couper cette longue barbe qui les distinguoit, & qui paroît leur avoir donné leur nom (1).

Les fêtes de Pâques approchoient, Charlemagne résolut d'aller les passer à Rome; objet toujours si naturel de curiosité, mais où des intérêts plus pressans que ceux de la curiosité, l'appeloient. Outre la singularité piquante d'être le premier Roi de France qui se fût montré dans cette Capitale du Monde Chrétien, outre l'avantage de pouvoir y paroître en Bienfaiteur & en Libérateur, il vouloit y paroître même en Souverain aux yeux d'un Peuple qu'il n'avoit

(1) *Langobardi* ou *Longobardi.*

point encore vu (1), & qui s'appeloit le Peuple Romain ; il vouloit du moins essayer quelle pouvoit être la vertu des titres sur lesquels cette Souveraineté étoit fondée. Ceci a besoin d'explication.

Lorsque le Pape Etienne III, pendant son voyage en France, avoit conféré, au nom du Peuple Romain, à Pepin le Bref, & à ses enfans, le titre de *Patrices*, pour les engager, par des motifs d'honneur & par un titre spécieux, à se déclarer les défenseurs de Rome contre les Lombards, il avoit cru ne leur rien donner, ces Princes avoient cru ne rien recevoir ; & Charles Martel, en 741, avoit refusé ce titre qui lui avoit aussi été offert. Lorsque

(1) *Populus quem non cognovi, serviet mihi*, &c.

C'est le texte si heureux de l'Oraison Funèbre du Roi de Pologne, STANISLAS, par M. l'Archevêque d'Aix.

Pepin, de ſon côté, avoit exigé d'Aſtolphe le ſacrifice de la Pentapole & de l'Exarchat, il n'avoit ſongé qu'à faire aux Papes un magnifique préſent pour les attacher à ſes intérêts. A la vérité, il ne leur avoit donné que le domaine utile de ces Etats, & s'en étoit expreſſément réſervé la ſouveraineté, mais plus pour ſuivre l'uſage féodal, que dans l'eſpérance d'acquérir des droits dont il pût jamais faire uſage. Cependant le titre de *Patrice*, dans tout l'Empire, dans l'Italie, dans le Royaume de Bourgogne, par-tout où il étoit employé, ſignifioit *Gouverneur*; & voilà pourquoi l'Empereur d'Orient, Anaſtaſe, voyant Clovis Maître des Gaules, s'empreſſa de lui donner le titre de Patrice, c'eſt-à-dire de le faire ſon Gouverneur dans les Gaules, pour conſerver les prétentions de l'Empire; car depuis la chute de l'Em-

Mém. de M. le Fevre de S. Marc, ſur la dignité de Patrice, dans le Rec. de l'Académie de la Rochelle, t. 3, p. 19. Du même, Abr. Chron. de l'Hiſt. d'Italie, t. 1, p. 361 & 379.

pire d'Occident, consommée en 476, l'Empire d'Orient, se prétendant le seul Empire Romain, vouloit en exercer tous les droits, & ne relâchoit rien, dans sa foiblesse, des vastes prétentions que l'Empire Romain avoit pu avoir dans toute sa puissance & toute sa grandeur. Odoacre & Théodoric avoient aussi été décorés par la même raison de ce titre de *Patrices*. Charlemagne étoit donc Gouverneur de Rome; mais il ne tenoit pas ce titre de l'Empereur, qui n'avoit plus dans Rome aucune autorité réelle; il ne le tenoit pas non plus du Pape, qui n'y avoit encore aucune autorité temporelle; c'étoit le Peuple Romain, République naissante, soustraite de la dépendance de l'Empire, qui, librement & volontairement, avoit fait les Princes François ses Gouverneurs & ses Magistrats suprêmes. De plus, Rome étoit depuis long-temps dans

la dépendance de l'Exarchat de Ravenne ; Charlemagne avoit ſuccédé aux droits des Exarques, il étoit Exarque lui-même, & n'avoit abandonné aux Papes que les fruits de l'Exarchat ; les Papes, qui avoient trouvé cette prétention fort mauvaiſe de la part des Lombards leurs ennemis, ne pouvoient que la reſpecter dans les François leurs bienfaiteurs. Ainſi, ſoit que le Peuple Romain fût libre, Charlemagne en étoit le Magiſtrat ſuprême par le choix de ce Peuple ; ſoit qu'il fût dépendant de l'Exarchat de Ravenne, Charlemagne étoit Exarque.

Pepin & Charlemagne lui-même n'avoient pas fait beaucoup d'attention à ces titres, & ne les avoient regardés que comme honorifiques, tant qu'il y avoit eu entre eux & l'Etat Eccléſiaſtique, la Monarchie des Lombards ; mais cette Monarchie ne tenoit plus qu'aux ſeuls

murs de Pavie, & ces murs alloient tomber. Charlemagne, Roi des deux Frances, Austrasienne & Neustrienne, Gauloise & Germanique, Roi des Lombards, Exarque de Ravenne, Patrice de Rome, voyoit sous ses loix un seul Empire, depuis l'extrémité septentrionale de la France jusqu'à la partie méridionale de l'Italie. Telle étoit la vaste perspective que la conquête de la Lombardie offroit à ses regards; tels étoient les titres dont il alloit faire l'essai à Rome.

Il y arriva le Samedi Saint, de l'an 774; son entrée fut un triomphe; les Grands, les Magistrats, toute la Jeunesse Romaine allèrent au devant de lui; les uns portant les étendards, marques de leurs dignités; les autres en habits de fête, couronnés de fleurs, tenant des palmes dans leurs mains, tous chantant des hymnes d'alégresse, ren-

Anastas. in Adrian.

dant graces à leur Libérateur, célébrant ſes victoires, & s'écriant : *Béni ſoit celui qui vient au nom du Seigneur*! La grace & la bonne mine du Triomphateur échauffoient l'enthouſiaſme du Peuple, & ajoutoient à l'intérêt du ſpectacle. On déploya devant lui les bannières de l'Exarque, on porta les Croix qu'on ne portoit que devant ce Magiſtrat, ou devant les Patrices. A cette reconnoiſſance non équivoque de ſa ſouveraineté, Charles deſcendit de cheval, & ſuivit à pied les bannières ſacrées juſqu'à l'égliſe de S. Pierre. Il y entra aux acclamations de tout le Peuple. Le Pape, qui avoit comme lui ces avantages extérieurs, ſi impoſans dans une ſolennité, l'attendoit dans le veſtibule à la tête du Clergé Romain ; ils s'embraſsèrent avec une expreſſion de tendreſſe & une effuſion de joie, qui, rappelant vivement tout ce qu'ils avoient fait

l'un pour l'autre, répandirent parmi les ſpectateurs l'intérêt & l'attendriſſement.

Les Hiſtoriens ne ſont pas d'accord ſur la queſtion, ſi le Pape donna au Roi la droite ou la gauche, ni ſi le Roi, en montant les marches de l'égliſe de Saint-Pierre, les baiſa toutes avec une dévotion alors exemplaire; mais il eſt certain que le Pape le reçut comme le Souverain d'un Etat, dont Adrien ne parut jamais que le Pontife; l'acte même par lequel le Pape parut faire le plus d'attention à ſes propres intérêts, fut un acte de vaſſal envers Charlemagne.

Il étoit impoſſible que le Pape négligeât une ſi heureuſe occaſion de faire renouveler & confirmer la donation faite au Saint Siége par Pepin, & de faire donner à cet acte toute la ſolennité, toute la ſanction dont il étoit ſuſceptible. Charlema-

gne ſe le fit lire, & le confirma de ſa main, en ſouſcrivant, ſelon ſon uſage, ſon nom *KAROLUS*, en forme de Croix, & réduit dans l'eſpace de la lettre *K*, ou de la lettre *C*, autour de laquelle les ſix autres étoient comme enchâſſées. C'eſt Charlemagne qui a introduit cet uſage adopté par les Rois ſuivans, du monogramme ou chiffre compoſé des lettres du nom, qui ſemblent n'en faire qu'une. Les Seigneurs & les Evêques qui l'accompagnoient en grand nombre, ſouſcrivirent auſſi cet acte à la ſuite du Roi. On ſe rappelle que le Roi s'y réſervoit la ſouveraineté des domaines qu'il abandonnoit aux Papes.

Egin. in vit. Carol. Magn.

Charlemagne ne ſe contenta point de confirmer la donation de Pepin; jaloux de l'honneur d'être, de ſon chef & en ſon propre nom, bienfaiteur du Saint Siége, il amplifia conſidérablement cette donation, &

fit dreſſer un nouvel acte, contenant de nouvelles conceſſions. Anaſtaſe, le Bibliothécaire, dit que d'après l'addition faite par Charlemagne, elle commençoit au promontoire de la Lune, où eſt aujourd'hui le Port de Spézia, vis-à-vis l'Iſle de Corſe, laquelle étoit auſſi compriſe dans la donation; qu'elle s'étendoit enſuite à Bardi, à Rhége, à Mantoue, & comprenoit l'Exarchat de Ravenne, les Provinces de Vénétie & d'Iſtrie, & les Duchés de Spolète & de Bénévent. Le Pape, dans ſes Lettres à Charlemagne, ne parle que du Duché de Spolète, comme ayant été ajouté aux conceſſions de Pepin. Quoique la donation de Charlemagne ſoit auſſi réelle que celle de Conſtantin eſt chimérique, les Savans obſervent qu'on n'a jamais vu l'acte original de la donation même de Charlemagne; que les Papes en avoient fait faire des copies favo-

rables à leurs prétentions, & que c'eſt probablement d'après une de ces copies qu'Anaſtaſe a ainſi reculé les limites du territoire donné au Saint Siége par Charlemagne.

Au départ de ce Prince, le Pape lui fit préſent d'un Recueil des anciens Canons dont ſe ſervoit l'Egliſe Romaine. Ce Livre étoit dédié *au Libérateur de Rome.* Le Pape lui-même en avoit fait l'Epître préliminaire, qui étoit un Poëme, en forme d'acroſtiche, à la louange de Charlemagne (1).

(1) On peut voir ce très-mauvais Ouvrage dans le Recueil des Hiſtoriens de France, tome 5, p. 403. Les quarante-cinq vers ou lignes dont il eſt compoſé, & dont il eſt difficile d'aſſigner la meſure, forment par leurs lettres initiales les mots ſuivans : *Domino Excell. Filio Carolo Magno Regi, Hadrianus Papa.* On ne ſait pas bien certainement ſi c'eſt à ce premier voyage, ou à quelqu'un des ſuivans, que le Pape Adrien fit ce préſent & rendit cet hommage à Charlemagne.

En un mot, le Pape & le Roi n'eurent qu'à se louer l'un de l'autre. On a seulement remarqué, que, dans les remontrances & les prières qu'ils eurent occasion de s'adresser l'un à l'autre, celles de Charlemagne avoient toujours pour objet l'ordre spirituel, & celles du Pape l'intérêt temporel : le Prince Laïc vouloit toujours qu'on réformât quelques abus dans l'Eglise ; le Pontife, qu'on ajoutât au patrimoine de S. Pierre. On a remarqué encore que Charlemagne donna de grands domaines au Pape, qui, de son côté, lui donna un petit livre, & qui, toutes les fois qu'il disoit la Messe, récitoit, depuis ce temps, une Oraison pour le Roi de France.

C'est vraisemblablement à l'occasion de cette entrevue du Pape Adrien & de Charlemagne, que fut frappée une médaille, qui représente le Pape & le Roi tenant cha-

cun d'une main le Livre des Evangiles, poſé ſur un Autel, avec cette Inſcription, dont le ſens n'eſt peut-être pas parfaitement clair : *Tecum ſicut cum Petro, tecum ſicut cum Galliâ. Avec toi comme avec Pierre, avec toi comme avec la France.* L'exergue porte ces mots : *Sacr. Fœd. Alliance Sacrée.*

Charlemagne partit ſur-tout très-content de l'accueil que lui avoit fait le Peuple Romain, & des diſpoſitions qu'il lui avoit montrées. Il courut achever ſon ouvrage, & réduire Pavie. L'effet du blocus s'y faiſoit ſentir, la famine commençoit à faire du ravage; le Peuple murmuroit, s'aigriſſoit, & devenoit remuant; Didier ſe défendoit encore avec conſtance, mais ſans eſpoir: ſi ſon Peuple ſouffroit, il ſouffroit avec lui; il ſe montroit à ſes ſujets, il réclamoit leur foi, il excitoit leur zèle, il leur promettoit des jours

plus heureux, qu'il n'attendoit pas, & cherchoit à réchauffer en eux un courage qui l'abandonnoit (1); mais le Peuple, témoin de la décadence de la Monarchie des Lombards, las des guerres malheureuses dont on accabloit sa foiblesse, voloit au devant du joug de Charlemagne, & n'espéroit plus jouir de la paix qu'à l'ombre du trône d'un si puissant Monarque. On respectoit encore l'auguste infortune de Didier; mais Hunaud, qu'on regardoit comme l'auteur de la guerre, étoit devenu l'objet de l'exécration publique; on se souleva contre lui, & il fut tué dans la sédition. Qu'avoit gagné ce malheureux à quitter son cloître pour réclamer l'Aquitaine? Une prison plus rigoureuse, une vie agitée une mort violente.

---

(1) *Curisque ingentibus æger*
Spem vultu simulat, premit altum corde dolorem.
VIRGILE.

Cette mort pouvoit ne pas terminer encore la révolte de l'Aquitaine ; Loup II, petit-fils de Hunaud, devant avoir ſur cet Etat les mêmes prétentions que ſon aïeul & que ſon père. Ce Loup II étoit fils de Gaïffre, & d'Adèle fille de Loup I ; il réuniſſoit donc les droits de la branche aînée de ſa Maiſon ſur l'Aquitaine, & ceux de la branche cadette ſur la Gaſcogne, dont il ſe mit en poſſeſſion du chef d'Adèle ſa mère, après la mort de Loup I, avec le conſentement de Charlemagne.

Didier ne cédoit point, mais la fidélité des habitans de Pavie étoit parvenue à ſon terme ; ils ouvrirent leurs portes, & le remirent avec ſa femme & ſa fille à la diſcrétion du vainqueur : les Hiſtoriens ne diſent pas ſi cette fille étoit celle que Charlemagne avoit épouſée, & qu'il avoit enſuite renvoyée à ſon père ;

on envoya Didier en France, & il fut forcé de ſe faire Moine; on dit qu'il fut d'abord relégué à Liége, & qu'il mourut à l'Abbaye de Corbie. On ne ſait rien de certain, ni ſur ce point, ni ſur la durée de ſa vie.

Acta SS. Bened. tom. 4, p. 446. Mon. S. Gal.

La Reine Berthe, qui avoit tant déſiré l'alliance des Lombards, eut le chagrin de voir cette révolution ſi contraire à ſa politique; elle ne mourut qu'en 783, ayant eu au moins la ſatisfaction de voir une partie de la grandeur de ſon fils. L'Hiſtoire ne parle plus d'elle depuis le mariage de Charlemagne avec la Princeſſe Lombarde. On ne peut juger que par conjecture de l'impreſſion que firent ſur elle le renvoi de la Princeſſe & la chute de Didier. Ce dernier événement fut conſacré par une médaille. On y voit un Roi & une Reine à genoux, dépoſant le ſceptre & la couronne aux pieds d'un Roi aſſis. L'inſcription eſt : *De-*

victo Desiderio, & Papiâ receptâ. Didier vaincu, & Pavie rendue. L'exergue porte la date de l'événement (774).

Quand on voit ces grands Souverains qui ont troublé la terre, & se sont privés eux-mêmes de la paix, descendre ainsi du trône dans l'obscurité d'une retraite, où leurs noms restent ensevelis, c'est alors qu'on les plaint, c'est alors qu'on gémit sur eux & sur l'instabilité des grandeurs humaines, & c'est alors peut-être qu'ils cessent d'être à plaindre. Peut-être l'ambition, qui, comme l'amour, s'éteint avec l'espérance, respecte-t-elle leurs jours devenus innocens; peut-être le plaisir nouveau de vivre à l'abri des orages & de toute inquiétude, dans un Etat tranquille & respecté, comme l'Etat Monastique l'étoit alors, suffit-elle à une ame sur laquelle les passions n'ont plus de prise. Un Ebroin devoit mourir de rage dans la retraite,

Clodoald (Saint Cloud) & Siagre y vécurent heureux, & s'y ſanctifièrent. Si le bonheur exiſte ſur la terre, il eſt avec la paix, & dans la ſolitude le monde ne l'apperçoit pas; ceux dont le monde eſt forcé de s'occuper, parce que leur exiſtence pèſe ſur celle des autres, parce qu'ils agiſſent & qu'on réagit ſur eux, parce que l'agitation multiplie leur être, ſont enviés, & ne ſont pas heureux.

Quelques Auteurs ont dit que Charlemagne avoit fait trancher la tête à Didier; ce qui paroît impoſſible à croire, & ce qui eſt contrair à l'opinion commune.

Les Empires meurent (1) *comme leurs Maîtres*, dit Boſſuet; le Royaume des Lombards fut cenſé détruit par la priſe de Pavie, après avoir duré

(1) *Muoiono le città, muoiono i regni.*
Torquato Taſſo.
Tot oppidorum cadavera.
Sulpitius Ciceroni.

deux

deux cent ſix ans. La nouvelle Monarchie que Charlemagne éleva ſur ſes ruines, prit dans la ſuite une dénomination plus vaſte, elle s'appela le Royaume d'Italie. Elle comprenoit le Piémont, l'Etat de Gênes, le Milanès, la Toſcane, & les autres petits Etats, qui ſont dès dépendances de ceux-ci, tels que le Mont-Ferrat, le Parmeſan, le Modenois; quelques Provinces qui ont appartenu depuis à la République de Veniſe, ou qui ont été des objets de conteſtation entre elle & l'Empire, telles que le Breſſan, le Véronèſe, & le Frioul; on y comprenoit auſſi, quant à la Souveraineté, tout ce que Charlemagne avoit abandonné au Pape; l'Exarchat de Ravenne, la Pentapole, la Marche d'Ancone, le Ferrarois, le Bolonèſe, & leurs dépendances, le Duché de Spolète, celui de Bénévent, dans l'Etat de Naples: Anaſtaſe, le Bibliothécaire,

comme nous l'avons dit, y comprend même non ſeulement le Mantouan & le Duché de Reggio ou Rhége, mais encore l'Iſle de Corſe, & juſqu'aux Provinces de Vénitie & d'Iſtrie, enlevant ainſi à la République de Veniſe cette indépendance qu'elle ſe pique d'avoir eue dans tous les temps. Rome, qui dans la ſuite prétendit aſſervir à la tiare tous les Royaumes de la terre, ne prétendit pas même alors à l'indépendance. L'autorité du Roi y étoit généralement reconnue, ſes ordres y régloient tout; la monnoie y étoit frappée à ſon coin; les actes publics étoient datés des années de ſon règne. On appeloit à la juſtice du Roi des Jugemens que les Papes rendoient, non, comme on peut croire, en matière de doctrine, mais ſur les conteſtations qui s'élevoient entre leurs vaſſaux; les Papes eux-mêmes, dans leurs affaires temporelles & perſonnelles, avoient recours à la

justice du Roi. Les Lettres d'Adrien, rassemblées dans le *Codex Carolinus*, & l'exemple de Léon III, qui sera rapporté dans la suite, le prouvent invinciblement.

Charlemagne respecta, chez les Lombards, la forme de gouvernement qu'il trouva établie ; il ne se permit aucun changement qui ne fût absolument nécessaire, aucune précaution qui ne fût indispensable ; il ne mit de garnison Françoise que dans Pavie, la plus forte Place du Royaume, & dans les Villes frontières & maritimes, pour s'assurer des passages ; du reste, il parut se livrer entièrement à la foi des vaincus (1), il marchoit au milieu d'eux avec une foible garde ; il leur laissa leurs biens, leurs loix, leurs coutumes ; il leur accorda la liberté de

(1) *Fecisti ut nemo sibi victus, te victore, videatur.*

Pacat. Panégyriq. de Théodose.

contracter, à leur choix, ou suivant leurs loix, ou suivant les loix Françoises, ou suivant les loix Romaines; il s'attacha en toutes choses à gagner les cœurs par des ménagemens délicats, & à dissiper les préventions fâcheuses, qui s'élèvent toujours contre une domination étrangère. Il eut grand soin de joindre au titre de Roi des François ce titre de Roi des Lombards, dont il étoit d'autant plus jaloux, qu'il le devoit à sa valeur. Il voulut, suivant l'usage des anciens Rois de Lombardie, recevoir dans Modèce, ou Monza (1), Bourg voisin de Milan, la couronne de fer (2), des mains de l'Archevêque de Milan. Son administration

Codex. Carol. Ep. 55, 51, 52, &c.

(1) En Latin, *Modecia.*

(2) C'étoit une couronne d'or, dans laquelle il y avoit un cercle de fer incrusté. On dit que c'est la Reine Theudelinde qui l'avoit fait faire pour Agilulfe son mari. *Sigonius, Ripamont, le P. le Cointe.* Ann. Eccles.

parut réparer tous les torts de la conquête (1), & fit regretter qu'il n'eût pas eu ſur ces Peuples un titre plus légitime.

775. Mais on n'opère pas impunément une grande révolution, & les idées établies ne changent pas en un jour. La plupart des Seigneurs Lombards, nourris dans la haine du Pape, n'étoient pas diſpoſés à le laiſſer jouir tranquillement des bienfaits de Pepin & de Charlemagne : tandis que le Roi étoit appelé par des guerres continuelles aux extrémités les plus éloignées de ſa vaſte Monarchie, le Duc de Spolète, qui, par le nouvel arrangement, devenoit feudataire du Pape, voulut s'affranchir de cette dépendance ; il forma une ligue contre Adrien avec pluſieurs Seigneurs Lombards. L'Archevêque de Ra-

(1) Gouvernant juſtement, ils s'en font juſtes Princes.

CORNEILLE.

venne trouvoit auſſi que le domaine utile des terres de l'Exarchat auroit tout auſſi bien convenu à ſon Siége qu'à celui de Rome; il donnoit des couleurs à ſes prétentions, il alléguoit des titres; cette cauſe fut plaidée en France : l'Evêque Anaſtaſe, Envoyé ou Légat du Pape, indigné de voir remettre en queſtion ce qui concernoit la donation faite au Saint Siége, s'étant laiſſé emporter par ſon zèle juſqu'à tenir des diſcours qu'on jugea peu reſpectueux, le Roi le fit mettre en priſon, & ne le relâcha que ſur de très-humbles ſupplications du Pape. La mort de l'Archevêque de Ravenne, qui arriva peu de temps après, termina ou ſuſpendit ce procès. C'étoit ce même Léon qui avoit fait périr le traître Paul Afiarte; mais quoique cet attentat, ſi c'en étoit un, eût été utile au Pape Adrien perſonnellement, il n'avoit jamais voulu en accorder le pardon à l'Ar-

chevêque, » tant Adrien, dit M. Fleuri, » étoit attaché à l'ancienne » discipline de sauver la vie aux cri- » minels, pour leur donner lieu de » faire pénitence «! Ce refus n'avoit pas peu contribué à la mésintelligence du Pape & de l'Archevêque.

Cependant Adrien eut occasion de donner au Roi des avis fort importans pour tous les deux; la petite querelle & les petits intérêts du Duc de Spolète ne formoient d'abord qu'un léger nuage, qui ne paroissoit pas même d'une si grande conséquence que le procès de l'Archevêque de Ravenne; ce fut bientôt un orage qui demanda que Charlemagne accourût du fond de la Saxe pour le dissiper. Nous avons dit que plusieurs Seigneurs Lombards avoient pris la défense du Duc de Spolète : le Duc de Bénévent, le Comte de la Marche-Trévisane, & d'autres de cette importance, étoient entrés

dans la Ligue. Rotgaud, Duc de Frioul, en étoit l'ame ; c'étoit le plus considérable de tous, & par ses talens, & par la situation de son Duché, qui donnoit la main à la fois à l'Allemagne, à la France & à l'Italie, & qui dominoit sur la mer Adriatique ; le Duc de Frioul comprit d'abord que les négociations & les efforts de la Ligue pouvoient être employés à quelque chose de plus utile qu'à soustraire Spolète de la mouvance du Pape ; il éleva par degrés ses idées, d'abord jusqu'à dépouiller le Pape des biens qu'il tenoit de la libéralité des Princes François, ensuite jusqu'à renverser entièrement l'ouvrage de Charlemagne, en affranchissant de son joug la Lombardie entière : le moyen qu'il vouloit employer pour y réussir, pouvoit être d'autant plus efficace, qu'il étoit légitime. Le Duc de Frioul, dans le fond de son

cœur, étoit resté fidèle au malheureux Adalgise, fils de Didier : nous avons dit que ce jeune Prince, assiégé dans Vérone par Charlemagne, s'étoit enfui à Constantinople, où il s'étoit mis sous la protection de l'Empereur des Grecs, Constantin-Copronyme ; les Seigneurs Lombards, par le conseil & par l'entremise du Duc de Frioul, traitèrent avec Léon Porphyrogénète, fils de Constantin, & mari de la fameuse Impératrice Irène. Léon avoit succédé au trône & aux opinions de son père ; il saisit les vûes qu'on lui présentoit, il promit d'envoyer Adalgise avec une puissante flotte, & les Seigneurs ligués se chargèrent de favoriser sa descente. Tandis que Léon faisoit lentement les préparatifs de cette expédition, Charles arrive en Italie avec sa célérité ordinaire, fond sur le Duc de Frioul, & le fait prisonnier ; un

Prêtre lui livre Trévise, l'Evêché de Verdun fut sa récompense ; tout rentra dans la soumission ; le Duc de Spolète, le Duc de Bénévent, & les autres Seigneurs ligués envoyèrent assurer Charles de leur fidélité : il usa d'indulgence envers eux ; mais par une rigueur, où l'on reconnoît toujours plus les principes du temps que l'ame de Charlemagne, il fit trancher la tête au Duc de Frioul. Si l'on demande de quel droit, il nous est impossible d'en reconnoître d'autre ici que la force. Un Grand, fidèle au sang infortuné de ses Rois, étoit un homme précieux qu'il falloit gagner, & sur la fidélité duquel Charlemagne lui-même devoit plus compter, en la méritant par la clémence & les bienfaits, que sur celle des sujets qui lui avoient livré leur Roi dans Pavie, & qui s'étoient pliés avec tant de souplesse à un changement de domination si subit & si

Ann. Metens. Egin. in Ann.

étrange. Si on dit qu'une conquête ſe conſerve par les mêmes moyens que l'autorité légitime, c'eſt-à-dire en puniſſant ceux qui s'élèvent contre elle, & que les exemples alors ſont néceſſaires pour maintenir toute Puiſſance, ſoit ancienne, ſoit nouvelle, ſoit qu'elle tire ſon origine des loix ou de la force; je répondrai que, comme le Conquérant eſt réduit à punir ce qu'il faudroit récompenſer; comme c'eſt la fidélité, l'attachement aux loix qu'il eſt obligé de réprimer par des ſupplices, comme cet intervertiſſement des récompenſes & des peines, de la gloire & de l'opprobre, ſape tout principe de Morale & de Politique, & détruit les vertus mêmes qui font la ſûreté du Trône, il s'enſuit qu'il ne faut point faire de conquêtes. Les Hiſtoriens François traitent le Duc de Frioul de *factieux*, & ſon projet d'*intrigue & de conjuration*; tant on

s'accoutume aisément à regarder comme le droit, ce qui a prévalu ! Adalgise & les Grecs, voyant le projet avorté, n'osèrent paroître, & Charlemagne revola en Germanie à de nouveaux combats contre les Saxons, après avoir donné à des François le Duché de Frioul, & le Gouvernement des Villes qui s'étoient soulevées en cette occasion.

L'Historien des Lombards, Paul Varnefrid, plus connu sous le nom de Paul Diacre, avoit été Secrétaire de Didier; il étoit tombé entre les mains de Charlemagne, qui eut pour lui tous les égards qu'il se piquoit d'avoir pour les Savans. L'attachement que Paul Diacre conservoit pour son Maître, l'ayant fait soupçonner d'avoir eu part aux projets du Duc de Frioul & du Duc de Bénévent, en faveur d'Adalgise fils de Didier, il fut exilé sur le bord de la mer Adriatique; il se sauva du

lieu de ſon exil auprès du Duc de Bénévent, beau-frère d'Adalgiſe : Paul Diacre mourut Moine au Mont-Caſſin. On peut le comparer avec Philippe de Comines ; comme lui Hiſtorien de ſon Pays, attaché au Duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, comme Paul Diacre à Didier Roi des Lombards ; devenu depuis ſujet & créature de Louis XI, comme Didier de Charlemagne, avec cette différence que Comines s'étoit donné volontairement à Louis XI, au lieu que Paul Diacre étoit tombé entre les mains de Charlemagne par le ſort des armes ; enfin, l'un & l'autre tombèrent dans la diſgrace du Gouvernement François. Paul Diacre fut exilé pour ſon attachement à la famille de ſon premier Maître ; Philippe de Comines fut enfermé à Loches dans une cage de fer, pour avoir été dans les intérêts du Duc d'Orléans, depuis

Louis XII, contre Madame de Beaujeu.

On dit que Charlemagne ayant voulu s'éclaircir avec Paul Diacre, ſur l'affection que celui-ci paroiſſoit conſerver pour Didier & ſa famille; Paul Diacre eut la fermeté de lui répondre : *Mes devoirs ne dépendent pas des événemens ; Didier eſt toujours mon Maître, & je dois lui reſter fidèle.* On ajoute que Charlemagne, irrité, ordonna, dans ſon premier mouvement qu'on lui coupât les deux mains. Voilà le Conquérant. Voici le Prince, ami des Lettres. A peine cet ordre étoit-il donné, qu'il étoit révoqué ; Charlemagne, prompt à ſe rétracter, s'écria : *Eh ! où trouverions-nous un ſi habile Hiſtorien, ſi on coupoit la main qui a écrit de ſi beaux Ouvrages ?* car alors ces Ouvrages étoient beaux.

Charles venoit de prouver encore à l'Italie qu'il étoit invincible, &

elle devoit s'en ſouvenir long-temps. Accablée de ce nouveau coup de foudre, elle reſta dix ou onze ans dans une paix forcée, ou du moins dans un calme apparent; mais la terreur ne lie que les bras, & laiſſe au cœur toutes ſes diſpoſitions : le ſupplice du Duc de Frioul avoit plus envenimé les haines, qu'une indulgence équivoque envers ſes alliés n'avoit inſpiré de reconnoiſſance & d'amour. Les reſtes du parti du Duc de Frioul ſubſiſtèrent toujours; ce feu, caché ſous la cendre, éclata de nouveau en 786 & 787. Arichiſe, Duc de Bénévent, prit alors la place du Duc de Frioul; il avoit épouſé Amalberge, fille de Didier. Cette femme, dévorée d'ambition, & pénétrée d'un profond reſſentiment contre les François, regrettoit avec amertume les grandeurs de ſa Maiſon, & brûloit de venger ſon père; elle avoit fait de

ſon mari l'inſtrument de ſa haine &
de ſa vengeance. A ſon inſtigation,
il s'étoit étroitement lié avec Taſſil-
lon Duc de Bavière. Celui-ci avoit
épouſé Luitperge, autre fille de
Didier, qui partageoit en tout les
ſentimens de ſa ſœur; mais c'étoit
moins encore comme gendre de Di-
dier, que Taſſillon haïſſoit les Fran-
çois, que comme Vaſſal de la Cou-
ronne; ce titre & les devoirs qu'il
entraîne, avoient été pour lui, dès
ſa plus tendre jeuneſſe, une humi-
liation qu'il ne pouvoit ſupporter.
Deſpote de ſes ſujets, il lui étoit
affreux de reconnoître lui-même un
Souverain. Lorſque dans l'expédi-
tion de Pepin le Bref ſon oncle,
contre Gaïffre Duc d'Aquitaine,
il avoit quitté ſi bruſquement l'ar-
mée Françoiſe, on l'avoit ſoup-
çonné d'intelligence avec Gaïffre:
on s'étoit trompé; Taſſillon n'étoit
point traître, il n'étoit qu'orgueil-

leux, & incapable de ſubordination; il eût accompagné avec plaiſir, à la guerre, ſon oncle & ſon allié, mais il ne pouvoit ſe réſoudre à y ſuivre ſon Seigneur; ſon orgueil étoit ſans ceſſe irrité par l'orgueil des Seigneurs François, qui affectoient avec lui une égalité entière, ſous prétexte qu'ils étoient tous Vaſſaux d'un même Souverain; il eſpéra qu'à la faveur des droits & des intérêts de la famille de Didier, il pourroit trouver les moyens de ſecouer entièrement le joug du vaſſelage; il engagea dans ſa querelle les Huns, ſes voiſins, qui avoient auſſi, pour y entrer, leurs vûes particulières; c'étoit l'eſpérance du pillage de l'Italie qui les attiroit dans cette contrée. Les Ducs de Bavière & de Bénévent négocièrent auſſi avec la Cour de Conſtantinople, qui ne prit point pour lors d'engagement avec eux, mais qui ne les rebuta

pas non plus. Tandis que ces Ducs faiſoient ſourdement leurs préparatifs, & croyoient que Charlemagne, occupé loin d'eux contre d'autres ennemis, ne ſoupçonnoit pas ſeulement cette nouvelle entrepriſe, voici Charlemagne qui deſcend en Italie, traverſe rapidement Florence & Rome, & court vers Bénévent, en ſoumettant ſur ſa route toutes les Places du Duc. Le Duc épouvanté envoie Romuald, ſon fils aîné, proteſter de ſa fidélité, & amuſer Charlemagne par des négociations & des prières : Charlemagne retient Romuald à ſa ſuite ſans l'écouter, &, preſſant plus vivement ſa marche vers Bénévent, ne laiſſe au Duc que le temps de s'enfuir à Salerne, Place plus forte que Bénévent, & qui, par ſa ſituation ſur le bord de la mer, lui ouvroit une voie pour la fuite, & lui facilitoit les moyens d'aller rejoindre Adalgiſe

Eginard. in Annal.

à Conſtantinople. La perte du Duc paroiſſoit certaine ; cependant les Evêques, & ſur-tout les Seigneurs Italiens, ſe rappelant le ſort du Duc de Frioul, & voyant avec terreur exercer ſur leurs pareils ces actes violens d'autorité, ſollicitèrent ſi inſtamment Charlemagne en faveur du Duc de Bénévent, qu'il conſentit à lui accorder la paix. Le Duc ſe ſoumettoit à toutes les conditions qu'on voudroit lui impoſer, & offroit ſes deux fils pour otages : Charlemagne eut la généroſité de lui renvoyer l'aîné, qui fut remplacé par quelques Bénéventins.

Chaque voyage que Charlemagne faiſoit à Rome, étoit utile au Saint Siége. Dans ce dernier, il ajouta encore à la donation qu'il avoit déjà faite au Pape, les Villes qu'il venoit de conquérir ſur le Duc de Bénévent ; c'étoient Sorea, Arcès, Aquin, Arpi, Théano, & Capoue ;

c'étoit toujours pour Rome que Charlemagne faiſoit des conquêtes en Italie.

Le Duc de Bavière ſentit l'impoſſibilité de réſiſter ſeul à l'activité foudroyante qui venoit d'accabler ſon allié. Rien n'étoit prêt, ni de la part des Huns, ni même de la ſienne. Charlemagne avoit toujours exécuté avant qu'on eût ſeulement achevé de projeter. On a dit depuis de quelques Guerriers diſtingués par la même qualité, qu'ils faiſoient voler des armées : pour Charlemagne, il ſembloit qu'il en créât dans le lieu & dans le moment précis où il en avoit beſoin ; & il ſeroit à cet égard le premier des modèles, ſi l'on pouvoit comprendre & rendre ſenſible aux autres cette activité qu'on eſt forcé de croire, parce qu'elle eſt prouvée par les faits : cependant, comme le témoignage de l'Hiſtoire ne doit point laiſſer ſub-

fiſter de merveilleux, ne pourroit-on pas tenter d'expliquer cette célérité prodigieuſe, en diſant que Charlemagne n'avoit à tranſporter ainſi d'une extrémité à l'autre de ſes Etats, que ſa perſonne, ou tout au plus une ſuite peu nombreuſe, & que, dans une Nation toute guerrière, où chaque Citoyen étoit Soldat, il trouvoit par-tout où il paroiſſoit, des armées prêtes à combattre ſous lui? Avec cette explication, & en ſuppoſant tous les relais propres à précipiter ſa courſe, on aura encore de la peine à concevoir de certains détails de cette célérité qui le rendoit préſent par-tout.

Le Duc de Bavière, obligé, comme le Duc de Bénévent, de recourir aux ſupplications, & de tenter les voies d'accommodement, parvint à mettre dans ſes intérêts juſqu'au Pape Adrien, qui fut flatté de ce rôle de Protecteur du foible, & de

787.

Médiateur auprès du Puiſſant, rôle ſi noble en effet, & qui auroit dû ſuffire à l'ambition des Papes : Charlemagne, naturellement diſpoſé à l'indulgence envers Taſſillon, ſon couſin-germain, accueillit les ſollicitations d'Adrien ; mais Taſſillon, plus éloigné du danger que ne l'avoit été Arichiſe, & ſe ſentant d'ailleurs défendu par les droits du ſang, mit dans la négociation toute la mauvaiſe foi qu'il crut pouvoir ſe permettre impunément : à l'ardeur avec laquelle ſes Envoyés ſollicitoient la paix, il ſembloit qu'il n'y eût qu'à conclure; cependant, lorſque le Pape, animé du même zèle, & entrant dans les mêmes vûes, les preſſa lui-même de s'expliquer ſur les propoſitions, il fut bien ſurpris d'apprendre qu'ils n'avoient d'autres inſtructions que d'écouter & de rendre compte : on vit évidemment alors, que le Duc de Bavière n'avoit voulu

que gagner du temps pour faire ses préparatifs; le Pape retira sa médiation, indigné qu'on en abusât ainsi, & qu'on voulût faire de l'arbitre de la paix un instrument de guerre: pendant qu'il menaçoit, qu'il parloit d'excommunication, qu'il justifioit Charlemagne & chargeoit Tassillon du crime de la guerre, Charlemagne, entrant dans la Bavière avec trois armées à la fois, avoit déjà réduit le Duc à se soumettre aux mêmes conditions qu'Arichise, c'est-à-dire en donnant pour otages son fils & douze des principaux Seigneurs Bavarois; précautions auxquelles n'ajoutoit rien celle qu'il prit encore de le faire jurer sur les corps de S. Denis, de S. Germain & de S. Martin, qu'il seroit désormais fidèle.

Eginard.

Ces soumissions forcées ne duroient qu'autant de temps qu'il en falloit au vainqueur pour s'éloigner; les Etats de Charlemagne étoient

déjà trop vaſtes, & ſes ennemis trop nombreux, pour qu'il pût tout gouverner & tout contenir ; ſon activité prodigieuſe ne faiſoit que l'engager dans un cercle continuel de guerres : pendant qu'il combattoit au Midi, le Nord ſe ſoulevoit ; il revoloit au Nord, le Midi ſecouoit le joug ; il étoit comme au milieu d'un vaſte incendie, qu'un vent impétueux étend & reproduit par-tout ; quand il l'éteignoit d'un côté, & toujours dans des flots de ſang, il le voyoit à l'inſtant ſe rallumer de l'autre avec plus de violence. Comment ce grand Prince, qui vouloit le bonheur de ſes ſujets, qui s'en occupoit ſérieuſement, qui voyoit tout le bien que les loix & les mœurs pouvoient faire aux hommes, ſe condamnoit-il ainſi à courir ſans ceſſe d'un bout de l'Europe à l'autre pour leur faire du mal ? Comment ne ſentoit-il pas, que, plus il avoit vaincu, plus il auroit

auroit toujours à combattre; qu'en agrandiſſant un Empire, on ne fait qu'augmenter la difficulté de le régir; qu'on a beau conquérir, on aura toujours des voiſins, d'autant plus ennemis, d'autant plus diſpoſés à nuire, que, d'un côté, ils ſe ſentent toujours menacés par un Conquérant, & de l'autre, toujours défendus par l'éloignement où ils ſont du centre de l'Empire? Il faut choiſir d'être Légiſlateur ou Guerrier, partiſan de la raiſon ou de la violence, bienfaiteur des hommes ou leur deſtructeur. Comment, encore un coup, des vérités ſi ſimples échappèrent-elles à Charlemagne? C'eſt qu'en général on voit peu les erreurs & les contradictions de ſon ſiècle; c'eſt qu'un cœur qui aime la gloire eſt preſſé d'en jouir, & va d'abord la chercher dans les objets où l'opinion l'a placé, ce qui forme un engagement pour le reſte de la

vie ; c'eſt qu'avec beaucoup de lumières & de talens, il eſt encore plus ſimple, plus court & plus ſûr de ſuivre les idées reçues, que d'entreprendre de les changer. Charlemagne croyant donc avoir ſoumis les Bavarois & les Bénéventins, & avoir pacifié l'Italie, ſe hâta de revoler en Germanie à de nouveaux combats & à de nouveaux ſuccès; auſſi-tôt Taſſillon renoua ſes négociations avec les Huns, & Arichiſe avec l'Empire Grec.

Une femme (choſe abſolument ſans exemple depuis l'établiſſement de l'Empire Romain) rempliſſoit ſeule alors, & rempliſſoit avec éclat le trône de Conſtantinople, où elle étoit montée par des crimes ; c'étoit la fameuſe Impératrice Irène, digne Alliée, digne Rivale de Charlemagne, née pour charmer & pour commander, qui aimoit à faire le bien, parce que c'étoit un moyen

de plaire; qui ne ſe refuſoit jamais au mal, quand elle le regardoit comme un moyen de réuſſir; qui ſembla ne s'être permis tous les crimes du Machiavelliſme, & n'en avoir eu tous les ſuccès, que pour mieux prouver par ſa chute éclatante, que le Machiavelliſme n'a point de ſuccès durable. Irène, jeune Athénienne, d'une famille noble, mais obſcure, étoit diſtinguée par ces talens, par ces graces de l'eſprit & de la figure, qui, dans les beaux jours de la Grèce, avoient illuſtré les deux Aſpaſies. Conſtantin Copronyme, comme nous l'avons vu, n'ayant pu obtenir pour Léon Porphyrogénète ſon fils, la Princeſſe Giſèle fille de Pepin le Bref, dégoûté par ce refus de mendier une alliance étrangère, jeta les yeux ſur une de ſes ſujettes, & nomma Irène pour être la femme de ſon fils; ce fut le ſeul choix de Conſtantin Copronyme qui eut le

ſuffrage de ſon Peuple, & la ſeule action de ſa vie qui fut applaudie. Conſtantin étoit un monſtre déteſté, tyran avide & avare, & ſurtout Iconoclaſte perſécuteur comme Léon l'Iſaurien ſon père; Irène ſuivoit la foi de l'Egliſe. Ce ſeroit ſans doute profaner le nom ſacré de la Religion, que d'en attribuer à une femme ſouillée de crimes; mais à l'exemple de tant de Sectaires, & même de Catholiques, qui ont ſu allier avec une indifférence coupable pour la Religion, un zèle fanatique pour telle ou telle opinion religieuſe, Irène fut toujours auſſi attachée au culte des images, que ſon beau-père & ſon mari s'y montroient contraires, & peut-être parce qu'ils y étoient ſi contraires; cependant, pour épouſer Léon, il fallut qu'elle abjurât ce culte, & ſon premier degré, pour parvenir au pouvoir ſuprême, fut un parjure.

Sous l'Empire de Copronyme, on ne vit dans Irène qu'une ſujette reſpectueuſe, qu'une épouſe tendre, qu'une femme ſans ceſſe occupée à plaire à ſon beau-père, à ſon mari, à ſes peuples. C'eſt ainſi que, dans la ſuite, ſous François I & ſous Henri II, Catherine de Médicis, toujours occupée de fêtes, ſembloit née uniquement pour les plaiſirs. Irène, auſſi aimable, auſſi ſéduiſante, étoit plus intéreſſante encore, parce qu'elle étoit opprimée pour ſa foi, que toute ſa politique ne pouvoit dérober aux regards, ou du moins aux ſoupçons du fanatiſme Iconoclaſte.

Conſtantin Copronyme, chargé de l'exécration publique, mourut en peu de temps d'une eſpèce de maladie peſtilentielle, à laquelle les Médecins déclarèrent qu'ils ne connoiſſoient rien. Irène, à qui cette

mort étoit utile, monta ſur le trône avec Léon Porphyrogénète ſon mari. Le Peuple reſpira ſous un gouvernement plus doux, & crut devoir ce bienfait à Irène. Une Princeſſe jeune & belle, pour être adorée, n'a qu'à le vouloir. La beauté a par elle-même un empire auquel on aime à ſe ſoumettre, elle ſemble être ſur la terre l'image la plus naturelle de la vertu (1); c'eſt du moins une illuſion que l'expérience contraire peut ſeule détruire. Irène poſſédoit le cœur de ſon mari, & lui aſſuroit les cœurs de ſes ſujets; mais la ſuperſtition & le fanatiſme ne laiſſent ſubſiſter aucun bonheur ſur la terre. Léon, fidèle à l'héréſie de ſes pères, étoit tourmenté de l'idée d'avoir une femme, peut-être Orthodoxe dans le

(1) *Gratior & pulchro veniens in corpore virtus.* VIRG.

cœur ; l'œil ſoupçonneux de l'*In-quiſition* (1) , toujours ouvert ſur elle, parvint à découvrir une petite image de Jéſus-Chriſt, & une de la Vierge, cachées & couſues dans le chevet de ſon lit ; dès-lors Léon n'eut plus que de l'horreur pour elle. Ce fut en vain qu'Irène, accoutumée au parjure ſur cet article, proteſta qu'elle avoit ignoré ce ſecret, & inſinua que c'étoit un artifice de leurs ennemis pour ſemer entre eux la méſintelligence. Léon eut la crédulité de l'Inquiſition, & n'eut pas celle de l'amour. Il fut impoſſible à Irène de le ramener, il lui jura une haine & une perſécution éternelles ; la perſécution fut courte, l'Empe-

(1) On n'entend point ici par ce mot, le Tribunal, qui n'a été érigé que long-temps après, mais l'eſprit qui l'a fait ériger, & qui exiſtoit long-temps auparavant, qui a même exiſté dans preſque tous les temps & dans preſque tous les Pays.

reur mourut ſubitement, & d'une maladie encore inconnue aux Médecins.

Irène régna ſous le nom de Conſtantin Porphyrogénète ſon fils, âgé de dix ans, & deſtiné à une longue enfance. Léon laiſſoit quatre frères, qui pouvoient diſputer à une femme l'adminiſtration de l'Empire ; Irène les fit tous quatre ordonner Prêtres, & crut s'être délivrée de leurs prétentions : mais, dans la ſuite, quelques mouvemens du Peuple en leur faveur lui ayant montré l'inſuffiſance de cette précaution, elle en prit de plus barbares, elle fit crever les yeux à l'aîné comme au plus redoutable, & couper la langue aux trois autres ; elle eut la funeſte adreſſe de rejeter ſur ſon fils la haine de cette exécution, & de s'en faire abſoudre par l'opinion publique ; mais, après la mort de ce fils, une nouvelle tentative faite en faveur de ſes oncles,

tout mutilés qu'ils étoient, ayant appris à Irène combien les droits de la maſculinité s'anéantiſſoient difficilement dans l'Empire Grec, elle conſentit à être cruelle à découvert & en ſon propre nom ; elle fit égorger à la fois ces quatre malheureux Princes, & par ce coup elle éteignit entièrement la race de Léon l'Iſaurien, qui fut peu regrettée, moins parce qu'elle étoit vicieuſe, que parce qu'elle étoit Iconoclaſte.

Le plus grand ennemi d'une Reine-Mère ambitieuſe, c'eſt ſon fils, lorſqu'il veut régner. Conſtantin Porphyrogénète, parvenu à l'âge de ſe gouverner & de gouverner les autres, avoit voulu reprendre, des mains de ſa mère, l'autorité dont elle n'étoit que dépoſitaire. Cette entrepriſe avoit été traitée de conjuration, & Irène avoit fait battre de verges le jeune Empereur dans

ſon Palais, moitié comme un enfant, moitié comme un criminel; alors ne concevant plus de terme à ſa fortune, elle fit dépouiller ſon fils & ſon Empereur de tous ſes droits à l'Empire, & ſe fit nommer elle-même Impératrice. Cependant une révolution, qu'il ne fut pas poſſible de traiter de conjuration, puiſqu'elle fut heureuſe, la fit deſcendre du trône, & remit ſon fils à ſa place; mais elle conſerva toujours ſur lui ſon aſcendant, & elle s'en ſervit comme avoit fait autrefois Brunehaut à l'égard de ſes enfans, pour le rendre odieux & vil, & pour le diſſoudre dans les voluptés: cet abſurde enfant ſe livra ſans réſerve à une femme qui l'avoit détrôné, qui l'avoit fait battre de verges pour le punir d'avoir voulu régner.

Nous avons vu qu'elle avoit eu l'art de rejeter ſur lui la haine qu'ex-

citoit la mutilation barbare de ſes oncles; elle fit plus, elle parvint à lui rendre ſuſpect ſon Général Aléxis, auquel il étoit redevable de la révolution qui l'avoit replacé ſur le trône ; & Conſtantin, pour prix d'un tel ſervice, lui donna la mort. Dès-lors perſonne n'oſa plus s'attacher à lui, il fallut choiſir de combattre à la fois & le fils & la mère, ou de ramper ſous celle-ci. Enfin, quand il en fut temps, Irène fit arrêter ſon fils au milieu d'une armée, qu'il avoit raſſemblée autour de lui pour ſa ſûreté, elle lui fit crever les yeux, ayant auparavant donné à l'exécuteur des ordres précis que le Prince ne pût pas ſurvivre à l'opération. Ses intentions furent remplies, & lorſqu'enſuite elle eut joint à Conſtantin les quatre Princes ſes oncles, qu'elle eut éteint la race de Léon l'Iſaurien, qu'elle n'eut plus à craindre les droits d'un beau-père,

d'un mari, d'un fils, de quatre beaux-frères, elle crut s'être délivrée pour jamais de toute inquiétude. Elle venoit au contraire d'en ouvrir une ſource inépuiſable. Perſonne n'ayant plus déſormais de droit à l'Empire, tout le monde y prétendit; ceux ſur-tout qu'Irène avoit élevés juſqu'à elle, en s'abaiſſant juſqu'à eux, les confidens & les complices de ſes crimes s'armèrent contre elle de cette complicité même; Storace, le grand Miniſtre de ſes violences & de ſes perfidies, l'ardent inſtigateur du meurtre de ſon fils, voulut n'avoir travaillé que pour lui-même. Déjà il commençoit à braver Irène, & à conſpirer preſque publiquement. Irène alla en perſonne l'accuſer en plein Sénat, & le déclarer déchu de tous ſes emplois. Le même jour, il fut attaqué d'une de ces maladies inconnues qui avoient emporté Conſtantin Copro-

nyme & Léon, & il en mourut de même preſque ſubitement. On a remarqué que tous ceux qui ont » pu nuire à Irène, ont péri dans » les circonſtances où ſa politique » l'exigeoit «. Voilà ce que le vulgaire veut abſolument trouver habile. Quelle habileté y a-t-il donc à ſe faire abhorrer ? Il n'y avoit d'habile, dans la conduite d'Irène, que cet heureux inſtinct de ſon sèxe qui la portoit à chercher à plaire, quand les préjugés Machiavelliſtes ne s'y oppoſoient pas.

A Storace ſuccéda un Aétius, qui avoit ſervi avec zèle le reſſentiment d'Irène contre Storace, & qui voulut auſſi ſe payer par ſes mains, en uſurpant l'Empire; enfin parut Nicéphore, qui fut plus heureux que tous les autres.

Irène n'avoit déjà plus le pouvoir de détruire d'un coup-d'œil ſes propres créatures, révoltées contre elle;

c'étoit en vain qu'elle affectoit encore de se montrer au Peuple dans tout l'éclat de la parure la plus recherchée, & de la beauté la mieux conservée, le prestige se dissipoit; les crimes s'accumulant avec les années, détruisoient l'illusion que ses charmes pouvoient encore faire naître; la meurtrière des Rois, la mère dénaturée, effaçoient la femme aimable & l'Impératrice illustre; le Machiavellisme, plus que le temps, l'avoit flétrie. Nous dirons dans la suite quel fruit elle recueillit de tant d'attentats politiques.

Au temps que nous avons à examiner, Irène, délivrée d'un beau-père fanatique & d'un mari superstitieux, régnoit avec grandeur & avec gloire; la persécution avoit cessé, son fils étoit sous sa tutèle, l'Empire dans sa dépendance, ses beaux-frères servoient les Autels. Irène avoit obtenu l'amour de ses Sujets, l'admira-

tion des Etrangers, l'estime du Pape Adrien & de Charlemagne.

Telle étoit la Rivale de grandeur & de puissance avec laquelle Charlemagne avoit à s'unir, ou qu'il avoit à combattre. Au moyen des conquêtes qu'il avoit faites en Italie, toutes les barrières qui avoient jusqu'alors séparé la France de l'Empire des Grecs étoient renversées; l'Empire Grec, qui se prétendoit toujours l'Empire Romain, étoit la seule Puissance qui partageât l'Italie avec Charlemagne; mais ce partage étoit inégal. Charlemagne, appuyé de la reconnoissance des Papes, étoit le vrai Souverain de l'Italie, où il laissoit subsister les foibles possessions des Grecs, comme dans la suite Charles-Quint, au faîte de la puissance, laissa subsister dans le Continent des Espagnes ce foible Royaume de Portugal, que son fils envahit si facilement.

Irène, non moins alarmée que ses Prédécesseurs des rapides conquêtes de Charlemagne, sentoit la nécessité, ou de s'unir à lui par une étroite alliance, ou de lui opposer toutes les forces de l'Empire, & de soulever contre lui tous les mécontens. La gloire des armes n'étant guère à l'usage des femmes, leur règne tend toujours à être pacifique. Irène, qui n'avoit que trop d'affaires dans l'intérieur de l'Empire pour y maintenir une autorité toujours combattue, prit le parti de la paix, & voulut même se faire de Charlemagne un appui contre ses autres ennemis, étrangers ou domestiques; elle proposa le mariage de Constantin Porphyrogénète son fils, avec Rotrude fille de Charlemagne. Ce grand Prince ne pensa pas sur ce point comme Pepin le Bref son père, qui avoit refusé Gisèle à Léon Porphyrogénète; il fut flatté de pouvoir procurer à sa

fille un établiſſement ſi avantageux. D'ailleurs le mérite perſonnel des Princes ajoute aux motifs de rechercher leur alliance, & le nom d'Irène étoit plus impoſant dans la Politique que celui de Conſtantin Copronyme; de plus, l'orthodoxie d'Irène, qui rétabliſſoit dans l'Empire le culte des images, levoit l'obſtacle que l'héréſie de Conſtantin Copronyme oppoſoit autrefois à cette alliance. Les Ambaſſadeurs Grecs furent très-accueillis, & trouvèrent toute ſorte de facilités dans leur négociation; le mariage fut réſolu, & les noces ne furent différées pour lors, que parce que les deux époux étoient encore dans l'enfance. Les Ambaſſadeurs laiſsèrent auprès de Rotrude un Eunuque de la Cour de Conſtantinople, pour lui apprendre la Langue Grecque, & la former aux uſages du Pays, dont un des principaux étoit d'avoir des Eunuques à la

En 781.

Cour, & de leur confier ſouvent l'autorité.

Le jeune Conſtantin Porphyrogénète, accoutumé à ſuivre en aveugle toutes les volontés de ſa mère, ſe paſſionna ſur ſa foi pour cette illuſtre alliance; il étoit enchanté du portrait de la Princeſſe, & du récit que les Ambaſſadeurs lui faiſoient de ſes bonnes qualités; il étoit ſur-tout flatté de devenir le gendre de ce grand Roi, dont la Renommée publioit par-tout la gloire. Plus il s'enflammoit pour ce mariage, plus Irène commençoit à ſe refroidir; cette femme défiante craignit qu'une fille de Charlemagne n'eût une partie de l'élévation & de la grandeur de ſon père, qu'elle ne conçût & qu'elle n'inſpirât à ſon mari le déſir de régner, & elle fut effrayée du danger de procurer dans ce cas à ſon fils l'appui de Charlemagne.

Théophane.

Bien différent de cette marâtre

ambitieuſe, Charlemagne avoit l'ame d'un père, il étoit incapable de ſacrifier ſa fille aux vûes ſi ſouvent trompées de la Politique; il connut toute l'incapacité de Conſtantin, &, ce qui étoit plus à craindre, toute l'ambition de ſa mère; il fut inſtruit de ſes crimes, & il frémit des dangers où il avoit été près d'expoſer ſa fille.

On ne ſongea donc plus de part & d'autre qu'à rompre le mariage projeté. Mais la politique vulgaire eſt un mal-entendu perpétuel, qui force ceux mêmes qui ſont d'accord à ſe tromper l'un l'autre. Ni Charlemagne ni l'Impératrice ne voulurent avoir le tort apparent de la rupture.

Les deux époux étoient parvenus à l'âge d'être unis. Irène envoya des Ambaſſadeurs, chargés de preſſer en public avec inſtance le départ de la Princeſſe, & de profiter en ſecret de toutes les circonſtances qui pour-

En 788.

roient le retarder ; leur demande fut accueillie avec une froideur marquée ; (ils n'avoient pas osé se flatter de trouver des dispositions si favorables à leur projet) ils s'en plaignirent amèrement, & protestèrent qu'ils regarderoient le moindre délai comme un refus formel : on ne s'opposa point à cette interprétation, & ils partirent en montrant autant de colère qu'ils éprouvoient de satisfaction.

Cette même Politique vulgaire a des combinaisons bien bizarres & bien ridicules. Charlemagne & Irène avoient fait, chacun de son côté, ce que l'autre désiroit ; mais ils avoient agi par des motifs différens, & chacun d'eux ne pouvoit que soupçonner les motifs de l'autre. Ils étoient contens, mais ils devoient paroître brouillés ; la rupture d'un mariage, la violation d'un traité, avoient toujours été un sujet de guerre ; les

Puiſſances ſubalternes, intéreſſées à l'union ou à la rupture de ces deux grandes Puiſſances, avoient les yeux ſur elles dans cette conjoncture; il falloit une guerre pour l'honneur & pour la forme, le mal-entendu devoit aller juſque là. Irène, qui s'étoit chargée de la honte du refus, ſe chargea de paroître mécontente, & le fut peut-être. Ce fut alors que les ennemis de Charlemagne, nommément le Duc de Bénévent Arichiſe, de concert avec Taſſillon Duc de Bavière, recommencèrent à traiter avec la Cour de Conſtantinople, pendant que Charlemagne étoit éloigné d'eux. Adalgiſe, fils du malheureux Didier, étoit toujours dans cette Cour, ſoit que le généreux Charlemagne, pendant tout le temps de ſon alliance avec Irène, eût dédaigné un ſi foible ennemi, & eût aſſez reſpecté ſon alliée pour n'en point exiger un pareil ſacrifice, ſoit

Egin. Annal.

qu'Irène elle-même, ſi capable de crime en politique, fût incapable de baſſeſſe. Léon Porphyrogénète avoit toujours promis à Adalgiſe d'employer toutes les forces de l'Empire pour ſon rétabliſſement : en effet, il étoit d'un intérêt ſenſible pour les Empereurs Grecs, qu'il y eût entre eux & une Puiſſance telle que la France, une Puiſſance intermédiaire, telle que les Lombards. L'Empire & la France auroient pu être impunément limitrophes, s'il y eût eu entre ces deux Etats la barrière des Alpes; mais au défaut d'une barrière naturelle, il en falloit une politique. Irène ſentit cet intérêt, elle ſe chargea de remplir les engagemens de ſon mari, & pour ôter toute eſpérance ou toute crainte de voir renouer le mariage de Conſtantin avec la Princeſſe Françoiſe, elle ſe hâta de le marier à une autre; elle lui annonça ſes volontés deſpotiques; elle ne vouloit pas, di-

ſoit-elle, expoſer la majeſté de l'Empire à un troiſième refus, il lui ſuffiſoit d'avoir à venger celui que Conſtantin Copronyme avoit eſſuyé de la part de Pepin le Bref, & celui qu'elle venoit d'eſſuyer elle-même de la part de Charles. C'étoit une ſujette qu'elle vouloit qu'il épouſât, comme avoient fait Léon & la plupart de ſes prédéceſſeurs. Elle choiſit une Arménienne, nommée Marie, d'une famille obſcure : ſi dans ce choix elle conſulta ſes intérêts, elle ſauva auſſi les apparences. Marie étoit belle, vertueuſe, & fut toujours également ſoumiſe à ſon époux & à Irène. Celle-ci comprit bien que Conſtantin, ayant l'imagination toute remplie des perfections de Rotrude, qui lui avoient été ſi vantées, & de l'ambition d'être gendre de Charlemagne, n'épouſant Marie qu'avec répugnance, ne ſeroit point porté à l'aimer, & c'étoit ce qu'elle

vouloit. Une femme aimée eſt toujours redoutable pour une mère abſolue. Conſtantin n'aima jamais ſa femme, & dans la ſuite il la répudia ſcandaleuſement, pour épouſer une de ſes Maîtreſſes, nommée Théodote; iniquité à laquelle Irène prêta les mains, mère toujours indulgente pour toutes les fautes qui pouvoient avilir ſon fils & le rendre odieux.

C'étoit principalement pour tromper Conſtantin, qu'Irène avoit envoyé à Charlemagne cette ambaſſade, chargée de demander Rotrude & de ne pas l'obtenir. Conſtantin, en épouſant malgré lui Marie, en faiſant la guerre à la France, en armant pour Adalgiſe, croyoit ſe venger d'un Prince qui lui refuſoit ſa fille après la lui avoir promiſe.

Le Duc de Bénévent, placé ſur les confins des domaines de la France & des poſſeſſions des Grecs, entre les droits nouveaux du Conquérant François,

François, & les prétentions ſurannées de l'Empire Grec, qui ſe diſoit toujours le ſeul Empire Romain, ſembloit pouvoir choiſir le Souverain qu'il voudroit. Il choiſit l'Empire, il s'en reconnut vaſſal & ſujet; il prit l'habit Grec, ſe fit couper les cheveux à la manière des Grecs; Irène & Conſtantin le créèrent leur Patrice en Italie; il reçut ſolennellement la robe qui étoit la marque de cette dignité, avec les ciſeaux, qui, en lui coupant les cheveux, devoient le naturaliſer Grec. Il attendoit impatiemment Adalgiſe & l'armée Grecque, & preſſoit leur arrivée par les plus ardentes ſollicitations: en même temps Taſſillon armoit le plus ſecrètement qu'il pouvoit ſes Bavarois, & appeloit les Huns dans les Etats de Charlemagne. Ce grand Prince ſentit toute l'importance de l'affaire que ſes conquêtes & ſes ennemis lui ſuſcitoient; c'étoit la pre-

Egin. Annal.

mière fois qu'il alloit se commettre avec les forces de l'Empire. Il avoit autrefois bravé les menaces de Constantin Copronyme & de Léon Porphyrogénète; il n'eût fait que rire du dépit de Constantin Porphyrogénète : mais Irène ne pouvoit être un ennemi à dédaigner, & le fils du Roi des Lombards réclamant le trône paternel, & soutenu par les Grecs, par les Huns, par le Duc de Bénévent, & par les Bavarois, étoit une grande Puissance, qui, avec l'avantage de la cause la plus favorable, venoit se mesurer en Italie & en Germanie à la fois avec la Puissance Françoise. Aussi Charlemagne changea-t-il de conduite. Jusque là les mouvemens intérieurs n'avoient été que des conspirations qu'il avoit étouffées en se montrant; ses guerres n'avoient été que des expéditions rapides, & des courses; il sentit que, cette fois, c'étoit le choc d'un grand

Eginard. Annal.

Etat contre un grand Etat, qu'il s'agiſſoit de la prééminence de l'Empire François ou de l'Empire Grec, & du poids des noms de Charlemagne & d'Irène. A cette célérité foudroyante, *qui d'abord accabloit ſes ennemis ſurpris*, & qui avoit ſuffi pour les guerres précédentes, il ſubſtitua toutes les reſſources de la prudence & de la politique; il conçut un grand plan. Il réſolut de faire la guerre, comme Irène, par ſes Lieutenans, & de ſe réſerver pour les occaſions délicates & pour les momens difficiles; il ſe plaça au centre de ſes Etats, ſur les confins de la France, de la Germanie & de l'Italie, pour veiller à la fois ſur ces trois principales parties de ſon Empire, & pour être à portée d'envoyer ou de conduire lui-même du ſecours, ſuivant les circonſtances, par-tout où il en ſeroit beſoin. Il diſtingua d'abord ſes ennemis couverts & ſes

ennemis publics, & il eut à leur égard une conduite toute différente. Le Duc de Bénévent s'étoit hautement déclaré ; le Duc de Bavière au contraire n'avoit agi qu'en ſilence, & plus expoſé aux regards de Charlemagne, moins à portée d'être ſecouru par ſes Alliés, il avoit couvert ſes armemens du voile du myſtère : mais il n'y avoit point de myſtère pour Charlemagne, ſon œil vigilant perçoit tous les complots ; il aſſemble un Parlement ſolennel à Ingelheim, lieu de ſa naiſſance ; le Duc de Bavière y eſt invité comme couſin-germain du Roi, comme vaſſal de la Couronne ; cette invitation fut pour lui un coup de foudre. Il étoit également dangereux & de s'y rendre & de s'y refuſer. S'y rendre, c'étoit remplir ce devoir de vaſſal qui lui étoit ſi odieux ; mais ce n'étoit-là qu'un inconvénient, & non pas un danger. Le danger étoit de

comparoître devant des Juges, étant déjà condamné par sa conscience. Refuser de comparoître, c'étoit s'avouer coupable, & Tassillon n'étoit pas encore en état d'éclater. Après avoir pesé les inconvéniens des deux partis, autant qu'une citation si pressante & le trouble où elle le jetoit purent le lui permettre, il prit le parti de comparoître; il compta sur le secret qu'il croyoit avoir mis à ses opérations, & sur la parenté qui l'unissoit à Charlemagne; il crut sur-tout que cette démarche même feroit illusion, & dissiperoit jusqu'aux moindres soupçons qu'on pourroit avoir de ce qui se passoit. A peine arrivé au Parlement, il est arrêté, on lui fait son procès; mille accusateurs s'élèvent contre lui de toutes parts, & ces accusateurs étoient pour la plupart ses propres sujets, qu'il avoit engagés malgré eux dans sa révolte. Il n'eut rien à

Id. Ibid.

répondre pour ſa défenſe ; il fut convaincu d'avoir traité directement avec les Huns pour les attirer ſur les terres des François, & indirectement avec les Grecs, par l'entremiſe d'Arichiſe. Ses propres ſujets l'accuſèrent de leur avoir donné des leçons d'une infidélité groſſière, mais infernale, & au moyen de laquelle il n'y auroit plus rien de ſûr parmi les hommes ; c'étoit de diriger leur intention de manière qu'en prêtant ſerment de fidélité à Charlemagne comme à leur Suzerain, ils ſubſtituaſſent dans leur eſprit le nom de Taſſillon à celui de Charlemagne, & le titre de Duc de Bavière à celui de Roi de France (1). On voit que la doctrine de la direction d'intention, & tous ces abſurdes artifices par leſquels les hommes croient

(1) *Et homines ſuos, quandò jurabant, jubebat ut aliter in mente retinerent & ſub dolo jurarent.* Ann. Loiſel.

tromper Dieu en trompant leur conſcience, ſont de tous les temps, & ſur-tout des temps barbares. Taſſillon fut jugé ſelon toute la ſévérité des loix féodales; il fut condamné unanimement à avoir la tête tranchée, comme Vaſſal félon, & comme Sujet traître envers l'Etat. Charlemagne parut uſer d'une aſſez grande clémence en lui laiſſant la vie, par égard pour les liens du ſang qui les uniſſoient, & en ſe contentant de faire enfermer, dans divers Monaſtères, le Duc, ſa femme, deux fils, & deux filles, fruits de leur union, après avoir confiſqué leurs Etats; ce qui fut exécuté ſans réſiſtance, & même ſans contradiction: preuve certaine que les Bavarois ne partageoient point l'infidélité de leur Duc, & qu'ils préféroient même l'autorité de Charlemagne à celle de leur Souverain particulier. C'eſt ainſi que, dès l'ouverture de la

Id. Ibid.

guerre, la Bavière fut entièrement ſoumiſe, & réunie à l'Empire François, en vertu d'un jugement, & ſans que cette utile conquête eût couté une ſeule hoſtilité. Ce fut une exécution de juſtice, & non une expédition militaire.

Le Roi changea la forme du Gouvernement de la Bavière; au lieu d'un Duc Héréditaire, il établit dans cette Province un certain nombre de Comtes, qui n'étoient qu'à vie (1).

Sirmond. t. II, Concil. Gall. Can. 5.

Quelques années après, le malheureux Taſſillon comparut au Concile de Francfort en habit de Moine, confeſſa toutes ſes infidélités, en demanda pardon au Roi, & renonça, pour lui & pour ſa poſtérité, à tous ſes droits ſur la Bavière. Pour prix de ſa ſoumiſſion & de ſon re-

(1) Les Duchés & les Comtés ordinaires n'étoient qu'à vie. Un Duché comprenoit douze Comtés: *Pippinus Grifonem, more Ducum, duodecim Comitatibus donavit.* Egin. ann. 749.

pentir, le Roi lui accorda quelques graces, il le réunit avec ſes deux fils ſous une clôture moins rigoureuſe, dans le monaſtère de Jumiéges, & leur aſſigna une penſion, que ſa libéralité meſura moins ſur leur état de Moines, que ſur le rang dont ils étoient déchus.

Cependant les Huns furent fidèles au traité qu'ils avoient fait avec Taſſillon : n'ayant pu paroître en armes aſſez tôt pour le défendre, ils voulurent du moins le venger; ils envoyèrent deux armées, l'une dans la Bavière, pour eſſayer de la reprendre, l'autre dans le Frioul, pour pénétrer en Italie & favoriſer l'expédition du Prince Adalgiſe & des Grecs. Grace aux précautions que Charlemagne avoit ſu prendre, aucune de ces deux entrepriſes ne réuſſit. Les Huns furent repouſſés deux fois de la Bavière avec une grande perte, & ils ne furent pas moins complétement dé-

faits dans le Frioul par le Duc François, qui gouvernoit cette Province. La fortune voulut encore ajouter aux succès que Charlemagne se procuroit par sa bonne conduite, des avantages dont il ne fut redevable qu'à elle. L'Allié sur lequel Adalgise & les Grecs avoient principalement compté pour faciliter leur descente en Italie, Arichise, Duc de Bénévent, mourut sur ces entrefaites, ainsi que Romuald son fils aîné: l'Histoire ne répand à ce sujet aucun soupçon sur Charlemagne, qui, de si loin, n'avoit pas de moyens de se défaire si à propos de ses ennemis, & qui ne se permit jamais de semblables moyens. La Duchesse de Bénévent, Amalberge, veuve d'Arichise, fit ce qu'elle put, pour obtenir des Bénéventins, qu'ils tinssent les engagemens qu'Arichise avoit pris avec Adalgise son frère, & avec les Grecs; mais les négociations de

Charlemagne prévalurent; les Béné-ventins montrèrent les mêmes diſpo-ſitions que les Bavarois, & crurent devoir la même fidélité à leur Suze-rain. Par la mort d'Arichiſe & de ſon fils, & ſur-tout par la diſpoſi-tion des Peuples, le Duché de Béné-vent rentroit dans la main de Char-lemagne ; il avoit en ſa puiſſance le jeune Grimoald, ſecond fils d'Ari-chiſe ; ce fut à lui qu'il donna le Duché de Bénévent, pour lui four-nir l'occaſion de réparer les torts de ſa famille. Le Pape Adrien, ne pou-vant s'élever juſqu'à une politique ſi ſublime, fit au Roi de fortes repré-ſentations ſur l'imprudence d'un tel choix, fait ſur-tout dans un pareil moment. Charlemagne n'en fut point ébranlé, il oſa croire au pouvoir de bienfaits, en voyant quel eſt dans toute la terre le pouvoir des injures. En effet, l'aſcendant naturel de Char-lemagne avoit agi ſur le jeune Gri-

moald pendant le temps qu'il avoit été en otage auprès de lui. Touché de la confiance généreuſe que ce grand Prince lui témoignoit, il ne ſongea qu'à s'en rendre digne, & Charlemagne n'eut point alors de ſujet plus fidèle. Uni au Duc de Spolète ſon voiſin, Grimoald combattit Adalgiſe & les Grecs avec autant de ſuccès que de bonne conduite. Il eſt vrai que, ſous prétexte d'envoyer du ſecours aux deux Ducs, Charlemagne, dont la prudence égaloit la générosité, leur avoit donné pour collègue & pour ſurveillant Vinigiſe, un de ſes meilleurs Généraux, avec l'élite des troupes Françoiſes; Vinigiſe fut témoin de la reconnoiſſance de Grimoald, & du zèle des Bénéventins, qui ne cédèrent en rien aux François dans cette journée; les Grecs furent entièrement défaits; Adalgiſe dut ſon ſalut à la fuite; le Général d'Irène, nommé Jean, qui avoit

Egin. Annal.

acquis de la gloire dans le commandement des armées, fut pris, &, ce que toute la barbarie, qui pouvoit encore rester dans ce siècle, ne peut pas même faire concevoir, on le fit périr dans la prison, pour avoir rempli ses devoirs de Général & de Sujet. L'atrocité incroyable de ce fait avoit persuadé à quelques Auteurs que c'étoit Adalgise lui-même qui avoit été pris, & qu'on l'avoit sacrifié aux intérêts de Charlemagne, pour terminer la querelle du Royaume des Lombards; crime politique, assez d'usage dans tous les temps, & que les circonstances, sans pouvoir l'excuser, expliqueroient du moins : mais il est bien reconnu qu'Adalgise ne tomba point dans les mains des François, ni dans celles des Bénéventins, qu'il retourna vivre dans l'obscurité à la Cour de Constantinople, & qu'il y vécut même long-temps encore; mais on ne le vit plus faire aucune

tentative pour réclamer ſes droits, & la querelle de la Lombardie finit à cette époque de 788.

Les François, dans cette ſeule campagne, qui avoit été purement défenſive de leur part, avoient gagné quatre grandes batailles, tant contre les Huns que contre les Grecs, &, ce qui eſt très-remarquable, c'étoit ſans que Charlemagne eût aſſiſté à aucune : pour la première fois, il n'avoit dirigé que de loin les exploits de ſes ſujets, s'étant réſervé pour des conjonctures qui n'eurent point lieu, parce qu'il ſut les prévenir, en ſoumettant la Bavière ſans combat, en faiſant rentrer par des moyens doux le Duché de Bénévent dans le devoir, en oppoſant aux Huns & aux Grecs d'habiles Généraux, qu'il guidoit par de ſages inſtructions.

Irène s'en tint à cette épreuve, & ne voulut plus commettre ſa fortune

avec celle de Charlemagne. Ses violences & ses crimes lui suscitoient assez d'affaires dans l'intérieur de son Empire. Elle eut toujours à combattre pour conserver son autorité, comme Charlemagne pour conserver ses conquêtes. Ce Prince, de son côté, ne profita pas, comme on devoit s'y attendre, & comme on s'y attendoit à Constantinople, de la foiblesse des Grecs, & de la victoire qu'il avoit remportée sur eux, pour achever de les chasser de l'Italie, ou de les réduire du moins à la seule Isle de Sicile, en leur enlevant les possessions qu'ils conservoient encore dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Royaume de Naples; ils auroient eu peine à s'y maintenir, sur-tout ayant contre eux le Duc de Bénévent. Charlemagne, acharné à réduire & à convertir les Saxons, tournoit toutes ses vûes de conquête du côté de la Germanie, & négligeoit

un peu les affaires de l'Italie. Cette préférence donnée aux conquêtes du Nord ſur celles du Midi, & à une guerre infructueuſe contre des Peuples Barbares, ſur une guerre en apparence plus utile contre des Peuples amollis par les Arts, & corrompus par le luxe, cette préférence étoit bizarre en politique; auſſi n'étoit-elle pas dictée par la Politique, mais par l'intérêt de la Religion, tel qu'on pouvoit le concevoir alors. Voilà la clef de toute la conduite de Charlemagne, conſidéré comme Prince Guerrier; il avoit l'ame d'un Conquérant beaucoup moins que celle d'un Convertiſſeur: s'il étoit jaloux d'agrandir ſes Etats, il l'étoit beaucoup plus encore d'étendre le Royaume des Cieux ſur la terre; auſſi quelques-uns des Hiſtoriens Germaniques, recueillis par Meibomius, l'appellent-ils l'Apôtre de la Saxe & de la Weſtphalie. L'eſ-

prit qui l'animoit est celui qui a présidé depuis aux Croisades. C'étoit sans doute saisir bien mal l'esprit de la Religion, dont le Royaume n'est pas de ce monde, que de vouloir fonder son Empire sur les armes; il falloit conserver au Christianisme sur le Mahométisme, l'avantage inestimable que lui donnoit la manière divine dont il s'étoit établi. Nous écrivons ici l'Histoire de Charlemagne, & non pas son panégyrique; nous devons le faire connoître, & non le faire seulement admirer; nous disons que convertir étoit son premier objet, & conquérir, le second. Cet esprit se manifestoit déjà dans la conquête qu'il avoit faite du Royaume des Lombards; content, à beaucoup d'égards, d'une suzeraineté stérile, c'étoit le Saint Siége qu'il s'étoit plu à enrichir, parce qu'il regardoit l'union du Sacerdoce & de l'Empire, dans la personne

du Pape, comme favorable à la propagation de la Foi. S'il ménage les Grecs & s'acharne à soumettre les Saxons, c'est que les Grecs étoient Chrétiens, & même Orthodoxes, sous Irène, au lieu que les Saxons étoient Idolâtres, & que la première loi qu'il avoit à leur imposer, étoit celle du Baptême. Cette différence de motifs sera bien sensible dans la conduite différente que nous lui verrons tenir à l'égard des mêmes Grecs, & à l'égard des Huns, dont il avoit eu également à se plaindre dans l'affaire d'Adalgise, de Tassillon & d'Arichise ; il oublia tous les torts des Grecs, & s'acharna sur les Huns, dont il voulut absolument soumettre tout le Pays, parce que c'étoit soumettre des Païens au joug de l'Evangile. Un Conquérant purement politique, uniquement occupé de l'utilité temporelle & sensible, en jetant ses regards sur l'Empire entier de

Charlemagne, après la destruction du Royaume des Lombards, n'auroit pas vu de conquête plus urgente à faire que celle du reste de l'Italie; Charlemagne fut plus pressé de baptiser les Saxons & les Huns.

Il semble que les Princes aiment à faire des traités, pour avoir le plaisir de les violer; Charlemagne & Irène n'en firent point. Ils n'entreprirent plus rien l'un contre l'autre, mais ils ne réglèrent rien entre eux; Adalgise resta tranquille à la Cour de Constantinople, & Charlemagne ne tenta rien pour lui enlever cet asile. L'Empire François & l'Empire Grec, amis sans traité, ennemis sans hostilité, s'observèrent sans se nuire; Charlemagne & Irène n'eurent plus de querelle qu'en matière de Religion, comme nous le dirons dans l'Histoire Ecclésiastique de ce règne.

CHAPITRE IV.

GUERRES ET AFFAIRES D'ESPAGNE.

DANS le Chapitre précédent, nous venons de ſuivre la grande querelle de la Lombardie dans ſes diverſes révolutions, juſqu'à l'époque de 788, où elle eſt entiérement terminée par le mauvais ſuccès de la tentative d'Adalgiſe; nous allons parcourir les expéditions de Charlemagne en Eſpagne pendant une partie du même temps : nous y retrouverons quelques reſtes de cette querelle de l'Aquitaine, qui s'étoit unie à celle de la Lombardie, lorſque le malheureux Hunauld s'étoit enfermé dans Pavie avec Didier. Nous avons dit que Loup Duc de Gaſcogne, fils de Gaïffre, & petit-fils de Hunauld, avoit à réclamer les droits & à ven-

ger les malheurs de sa Maison ; nous verrons qu'il en trouva l'occasion dans les guerres que nous allons rapporter, mais qu'elle lui couta cher.

L'Espagne étoit toujours sous la puissance des Sarasins ; mais il étoit arrivé à ce Peuple conquérant ce qui arrivera toujours aux Peuples conquérans, d'être obligé de se diviser par l'effet même de la conquête, & de détruire par-là l'ouvrage de la conquête. Tout grand Empire tend à se dissoudre ; tout grand Empire semble frappé de paralysie, dit un Auteur moderne ; les soins les plus attentifs du Gouvernement ne peuvent porter la chaleur & la vie dans tous les membres & jusqu'aux extrémités d'un corps trop vaste ; s'il pouvoit être permis de conquérir, ce ne seroit jamais du moins que ce qu'on pourroit gouverner : le Calife d'Orient avoit beau être placé au centre de tant d'Etats, il étoit impos-

Entretiens de Phocion.

ſible de contenir dans la même main, & de ſoumettre aux mêmes loix, des Provinces répandues dans les trois parties du Monde alors connu; l'Eſpagne avoit ſecoué le joug du Calife; elle avoit enſuite ſubdiviſé ſa propre puiſſance; tous les Gouverneurs s'étoient faits Rois, & les plus forts d'entre eux, opprimant les plus foibles, travailloient de nouveau à réunir ce qu'on avoit été obligé de diviſer : quelques-uns de ces petits Princes, accablés par les plus puiſſans, vinrent trouver Charlemagne au milieu d'un Parlement qu'il tenoit à Paderborn, ſe mirent ſous ſa protection, implorèrent ſon ſecours pour être rétablis dans les Etats dont ils avoient été dépouillés; & comme ils parloient à un Conquérant, ils préſentèrent à ſon ambition une perſpective brillante de conquêtes dans cette contrée, bien plus heureuſe & bien plus digne de ſes

En 777.

Egin. Annal.

regards que la Germanie, qui l'occupoit ſans ceſſe. Charlemagne fut peu ébloui de ces belles eſpérances ; il ne vit d'abord dans ces Princes ſupplians, que des Infidèles dont les intérêts devoient peu le toucher ; il douta s'il convenoit à un Prince Chrétien de s'allier avec des Mahométans, même contre d'autres Mahométans ; on ne ſavoit point encore alors que c'eſt à la politique, & non à la croyance à décider des alliances politiques ; il appliquoit à cette alliance ce que le Pape Etienne IV lui avoit écrit autrefois contre celle des Lombards : *Quelle ſociété de la lumière avec les ténèbres* ! mais enſuite il conſidéra que l'aſcendant qu'il acquerroit par ſes bienfaits & par ſes victoires, pourroit être utile aux Chrétiens qui vivoient ſous les loix des Mahométans, & ce motif religieux & humain le détermina ; il prend les armes, perce les Pyrénées

comme il avoit percé autrefois les Alpes ; en même temps une autre armée pénètre dans l'Eſpagne par le Rouſſillon : c'étoit la méthode ordinaire de Charlemagne, de jeter à la fois pluſieurs armées dans le Pays qu'il attaquoit, & de l'entamer par des côtés différens; c'étoit à cette méthode, qui ne laiſſoit pas reſpirer l'ennemi, qui ſouvent l'enveloppoit de toutes parts, qui du moins diviſoit ſon attention & ſa défenſe, & lui exagéroit le péril de ſa ſituation, c'étoit à cette méthode que les François, ſous Charlemagne, avoient dû principalement la ſûreté & la rapidité de leurs conquêtes. L'armée entrée par la Navarre prit Pampelune; celle qui étoit entrée par le Rouſſillon prit Barcelone; toutes deux ſoumirent la Navarre, l'Aragon, la Catalogne; la priſe de Pampelune, qui fut alors démantelée, eſt conſacrée par une médaille. On y voit un trophée

trophée d'armes, élevé ſur les murs d'une Place forte, avec cette inſcription : *Captâ exciſâque Pompelonâ*, *Pampelune priſe & démantelée* (en 778). Charlemagne fut maître d'une grande partie de l'Eſpagne, d'une mer à l'autre, & des montagnes juſqu'à l'Ebre; il remit ſur le trône de Saragoſſe Ibinalarabi, le plus conſidérable de ces Rois qui s'étoient mis ſous ſa protection; les autres petits Princes furent rétablis de même dans leurs Etats; aucun n'avoit imploré en vain le ſecours de Charlemagne; tous le reconnurent pour leur bienfaiteur & pour leur Seigneur ſuzerain; tous furent fidèles à ſon alliance & aux obligations de cette vaſſalité, qu'il ſe contenta d'impoſer en Eſpagne comme il l'avoit fait en Italie, dans les Etats dont il avoit abandonné au Saint Siége le Domaine utile : attentif ſur-tout aux intérêts des Chrétiens, il les affranchit de tout tribut

envers les Mahométans, dans la partie de l'Espagne qu'il avoit conquise. Ce moment n'est pas un des moins brillans du règne de Charlemagne; il semble avoir été le modèle de cet autre moment si mémorable, où Louis XIV délivra des fers d'Alger tous les captifs Chrétiens, sans distinction d'amis & d'ennemis, de Nationaux & d'Etrangers, & fut le bienfaiteur de toute la Chrétienté.

Cependant on a lieu de s'étonner qu'un Prince, tel que Charlemagne, si zélé pour la propagation de la foi, fait pour être le protecteur des Chrétiens dans toute la terre, n'ait pas conçu un plan beaucoup plus vaste & plus noble; qu'il n'ait pas rassemblé sous ses drapeaux les Chrétiens épars dans toute l'Espagne, & gémissans sous le joug des Sarasins; qu'il n'ait pas donné la main à ces Goths, qui se défendoient encore, avec peine, mais avec courage, dans

les montagnes des Asturies & de la Galice ; qu'il n'ait pas fait enfin ce que ces mêmes Goths osèrent entreprendre dans la suite, & ce qu'avec le temps ils parvinrent à exécuter, c'est-à-dire arraché entièrement l'Espagne à la domination des Sarasins.

Charlemagne rentroit dans ses Etats couvert de gloire, & chargé de butin ; mais la haine veilloit sur lui, & l'attendoit au passage.

Loup II, Duc des Gascons, que tant de motifs d'intérêt & de vengeance animoient contre ce vainqueur, avoit respecté la marche des François à leur entrée en Espagne, soit qu'il eût été prévenu par leur célérité, soit qu'il jugeât plus utile pour ses desseins de les laisser s'engager dans l'Espagne, où ils devoient avoir en tête un ennemi redoutable, & de leur couper le retour, en les enfermant entre les Sarasins & les montagnes. Un Duc de Gascogne étoit

alors pour les Pyrénées ce qu'un Duc de Savoie est pour les Alpes; il avoit la clef de l'Espagne, comme les Ducs de Savoie de l'Italie.

Le Duc de Gascogne, dont Charles-le-Chauve, dans la Charte d'Alaon, dit qu'il étoit Loup de nom & de caractère (1), & qui fut long-temps en exécration aux François pour l'expédition dont nous parlons, attendit l'armée de Charlemagne dans les défilés des montagnes; il n'osa pas cependant lui fermer le passage, de peur que si les François venoient à le forcer ou à s'ouvrir quelque route négligée ou peu connue, comme ils avoient fait au passage des Alpes, il ne fût lui-même enveloppé par eux; il laissa passer le gros de l'armée, & lorsqu'elle fut engagée dans les détours des Pyré-

---

(1) *Omnibus pejoribus pessimus, ac perfidissimus suprà omnes mortales, operibus & nomine Lupus, latro potiùs quàm Dux dicendus.*

nées, il fondit en traître ſur l'arrière-garde, qui ne s'attendoit nullement à cette bruſque attaque, mais qui étoit prête à tout, étant compoſée des plus braves gens de l'armée : le bagage fut pillé, le choc fut même aſſez violent pour que l'arrière-garde, n'ayant pu être miſe en déſordre, fût taillée en pièces, & pour que les François y perdiſſent pluſieurs Guerriers diſtingués, tels qu'Egibard, Grand-Maître de la Maiſon du Roi, Anſelme, Comte du Palais, & ce Roland, neveu de Charlemagne, ſi célebré par les Romanciers & par les Poëtes, mais dont l'Hiſtoire dit ſimplement qu'il étoit Gouverneur des côtes de l'Océan Britannique, & fils de Milon, Comte d'Angers, & de Berthe ſœur de Charlemagne. Les François ne pouvant ni développer leurs forces, ni ſe mettre en bataille, ni atteindre un ennemi preſque inviſible, effrayés par la vue des préci-

pices, & par le bruit des torrens, étoient écrasés par de grosses roches qu'on rouloit sur eux du haut des montagnes, ou percés par des flèches lancées d'un lieu sûr. C'est là cette fameuse journée de Roncevaux, dont l'Espagne est encore si fière, & où elle se vante d'avoir vaincu Charlemagne & ses douze Pairs. Les François disent qu'on ne doit point se vanter d'une si lâche trahison; que s'il étoit possible d'en tirer quelque gloire, cette gloire seroit un peu étrangère à l'Espagne; qu'elle appartiendroit à des voleurs montagnards, demi-François, demi-Espagnols, ou qui plutôt n'étoient ni l'un ni l'autre; qui avoient moins combattu qu'ils n'avoient pillé, ce qu'ils pouvoient toujours faire impunément, grace aux retraites inaccessibles où ils se cachoient, & où on ne pouvoit les suivre; que le fruit de la victoire fut pour Charlemagne; que la Navarre,

l'Aragon, la Catalogne, tout ce qu'il avoit conquis en Eſpagne, reſta ſoumis ; que tous les petits Princes de ces Pays ne ceſſèrent point d'être ſes vaſſaux & ſes tributaires ; que les avantages ſtipulés en faveur des Chrétiens, eurent lieu ; que Charlemagne établit dans la plupart des Villes, ſoumiſes par ſes armes, des Gouverneurs qui veilloient ſur les Saraſins, & qui lui répondoient de leur fidélité ; que ſi les François eſſuyèrent un échec dans cette occaſion, bien loin qu'il ait pu nuire à leur gloire, il ſemble avoir augmenté leur conſidération en Europe, par l'importance même que l'Eſpagne attache à ce petit fait de guerre, par les exagérations & les fables dont elle l'a orné.

Le P. Daniel, à l'année 778, a fait uſage d'une relation manuſcrite des Antiquités du Pays de Roncevaux, datée du 15 Décembre 1707,

& adreſſée au Préſident de Lamoignon (Chrétien François). Cette relation contient la deſcription d'une Chapelle, bâtie à trois cents pas de l'Egliſe de l'Abbaye de Roncevaux : ſous cette Chapelle eſt une cave, au fond de laquelle l'Auteur de la relation vit, à la lueur d'un flambeau, quelques oſſemens.

Autour de la Chapelle ſont trente tombeaux, ſimples & ſans inſcriptions.

Sur un mur de la Chapelle, on voit une bataille peinte à freſque ; c'eſt la journée de Roncevaux ; on y voit quelques inſcriptions, entr'autres celles-ci : *Thierry d'Ardennes*, *Riol du Mas*, *Gui de Bourgogne*, *Olivier Roland.*

La tradition du Pays, eſt que c'eſt Charlemagne qui a fait bâtir cette Chapelle, où l'on prioit pour les François morts à la journée de Roncevaux ; que la cave eſt l'endroit où

il les fit enterrer ; que les trente tombeaux ſont ceux des Seigneurs les plus conſidérables qui périrent dans cette journée.

A l'appui de cette tradition vient un uſage immémorial, c'eſt qu'on n'enterre dans ce lieu que des François, & ce ſont ceux qui meurent dans l'Hôpital de l'Abbaye de Roncevaux ; les gens du Pays ne ſouffriroient pas qu'on y enterrât un des leurs.

Mais ſi cette tradition eſt véritable, il faut que les inſcriptions rapportées ci-deſſus, à l'exception des deux dernières, aient été ajoutées après coup ; car, du temps de Charlemagne, les Seigneurs François n'étoient point encore dans l'uſage de prendre ainſi le nom de leurs Terres, encore moins de leurs Duchés & de leurs Comtés, qui n'étoient point alors héréditaires.

Quoi qu'il en ſoit de ces Antiqui-

tés, ſur leſquelles, dit le P. Daniel, il n'eſt pas de la prudence de prononcer trop hardiment, Charlemagne, ainſi trahi par le Duc Loup, ne pouvoit laiſſer ſans vengeance une pareille félonie de la part d'un Vaſſal, il ne pouvoit laiſſer la tache d'une défaite imprimée à ſon nom; il porta la guerre dans la Gaſcogne: le Duc tomba entre ſes mains, & Charlemagne, par une atrocité qui flétrit bien plus ſa gloire que n'avoit fait la défaite de Roncevaux, & qui prouve qu'il ſe regardoit comme ayant été vaincu dans cette journée, fit pendre ce Prince, comme Pepin le Bref avoit fait pendre Rémiſtain, grand-oncle de ce même Duc. Si Pepin méritoit d'être imité en quelque choſe par ſon fils, ce n'étoit pas ſans doute dans cette violence. Les loix, ou plutôt les uſages de la Féodalité, ne juſtifient point Charlemagne; un Prince tel que lui étoit digne

d'abolir ces loix & ces uſages barbares ; il devoit du moins en tempérer la rigueur d'après les circonſtances, & reſpecter dans le Duc Loup, le ſang Royal dont il étoit iſſu, le malheur dont il étoit accablé, le juſte reſſentiment dont le fils de Gaïffre, le petit-fils de Hunaud, le petit-neveu de Rémiſtain, l'arrière petit-fils du Duc Eudes, devoient être animés contre Charles-Martel, Pepin & Charlemagne, les ennemis & les perſécuteurs éternels de ſa Maiſon.

Obſervons du moins que ce vainqueur inexorable n'étendit point ſa colère juſque ſur la poſtérité du Duc Loup ; il laiſſa par pitié, *miſericorditer*, dit toujours Charles-le-Chauve dans la Charte d'Alaon, à Adalaric ou Adalric, fils de Loup, une partie de la Gaſcogne, pour qu'il eût de quoi vivre convenablement, *ad decenter vivendum.* Mais un

si foible bienfait ne pouvoit balancer de si horribles outrages. On voit dans la suite ce Duc Adalric se révolter contre Louis le Débonnaire, & périr, en 812, avec Centulle un de ses fils, dans un combat contre ce Prince (1).

Louis, de l'aveu de son père, partagea la Gascogne entre Sciminus frère de Centulle, & Loup III, neveu de Sciminus, & fils de Centulle. Loup III, & Garsimine son cousin, fils de Sciminus, ne furent pas plus fidèles que leurs pères, & perdirent la Gascogne, qui fut confisquée sur eux. Garsimine & Sciminus son père furent tués dans des combats auxquels leur révolte donna lieu. Sciminus périt comme Adalric son père, & Centulle son frère, en 812; Garsimine en 818; Loup fut chassé de

(1) C'étoit encore du vivant de Charlemagne. Louis son fils étoit alors Roi d'Aquitaine.

ſon Duché, & exilé en 819. Donatus Lupus & Centulupus, fils de ce Loup, furent, l'un Comte de Bigorre, l'autre Comte de Béarn; celui-ci fut père de Sance, ſurnommé Mitarra, premier Comte ou Duc héréditaire de Gaſcogne, élu par les Gaſcons; ſon petit-fils, Garcias Sance, dit le Courbé, eut deux fils, dont le ſecond, nommé Guillaume Garcie, eſt la tige des Comtes de Fezenſac; ſon ſecond fils, Bernard de Fezenſac, dit le Louche, fut la tige des Comtes d'Armagnac. Othon frère aîné de Bernard, eut pour petit-fils Aimeri Comte de Fezenſac, dont le ſecond fils, nommé auſſi Aimeri, eſt la tige des Barons de Monteſquiou, &c.

L'Abbé le Gendre, qui n'a point connu la Charte d'Alaon, quoique imprimée depuis long-temps dans les Conciles d'Eſpagne, recueillis par le Cardinal d'Aguirre, a ignoré que

le Duc Loup II fut fils de Gaïffre, & a cru que Gaïffre étoit mort sans enfans; erreur fondée sans doute sur ce que Loup ne succéda point au Duché d'Aquitaine, qui avoit été confisqué sur Gaïffre par Pepin: mais nous ne concevons point les doutes que l'Abbé Velli & M. Villaret, qui ont eu connoissance de la Charte d'Alaon par l'Histoire du Languedoc de D. Vaissette, affectent de répandre sur un point aussi clair que celui de la Généalogie de la Maison d'Armagnac, & des autres qui ont la même origine.

Au reste, qu'il y ait ou qu'il n'y ait point des descendans de Clovis par Aribert & Boggis, on sent bien que ce n'est qu'un point de curiosité, flatteur pour les Maisons qu'il concerne, mais dont il ne peut pas aujourd'hui résulter plus de droits, que la conquête de Jules-César n'en donneroit aux Romains sur le même Pays.

La nouvelle victoire de Charlemagne ſur les Gaſcons affermit encore ſon autorité dans les Provinces Eſpagnoles qu'il avoit ſoumiſes, & qui formoient une eſpèce de Souveraineté particulière, ſous le titre de *Marche d'Eſpagne.* Les Saraſins cependant ne reſpectèrent cette autorité que quand il leur fut impoſſible de l'attaquer; ils épioient avec ſoin les momens où Charlemagne étoit éloigné, où les Saxons & ſes autres ennemis lui donnoient le plus d'embarras, pour faire des irruptions, non ſeulement ſur cette partie de l'Eſpagne, mais même ſur les Provinces Françoiſes adjacentes. En 793 ils ſurprirent Barcelone, forcèrent de ce côté la barrière des Pyrénées, pénétrèrent juſqu'à Narbonne, en brûlèrent les fauxbourgs, remportèrent une victoire ſur le Duc de Toulouſe, qui étoit venu à leur rencontre, & ravagèrent enſuite à loiſir

Egin. Annal.

tout le Languedoc; on craignit de voir renaître le temps où ils régnoient sur cette belle Province, d'où ils menaçoient le reste de la France. Charlemagne suspendit le cours de ses expéditions contre les Saxons & les Huns, pour donner toute son attention aux entreprises de ce Peuple formidable, dont la défaite avoit immortalisé son aïeul. L'année suivante ces alarmes cessèrent; Issem Roi Sarasin de Cordoue, ayant perdu une grande bataille contre Alphonse le Chaste, Roi d'Espagne, c'est-à-dire Chef des Goths Chrétiens, Issem sentit le besoin de rassembler toutes ses forces, & rappela les Sarasins qui occupoient le Languedoc, & qui sembloient vouloir y faire un établissement. Cette bataille & l'heureuse influence qu'elle eut sur les affaires de la France, indiquoient assez à Charlemagne ses vrais intérêts, & étoient un avertis-

ſement de plus de ſuivre le plan dont nous avons parlé plus haut, c'eſt-à-dire d'embraſſer la défenſe générale des Eſpagnols & des Chrétiens contre les Saraſins, & de réparer l'imprudence de Roderic & l'ouvrage de Julien, en rejetant les Saraſins hors de l'Eſpagne, puiſqu'enfin Charlemagne avoit beſoin de conquérir.

Toutes les conquêtes de Charlemagne en Eſpagne avoient été faites ſur les Saraſins, & l'on ne conçoit pas par quelle bizarerie les Auteurs Eſpagnols, même Chrétiens, ſont plus favorables aux Saraſins leurs oppreſſeurs, qu'à Charlemagne leur libérateur en partie; mais enfin les Eſpagnols n'ont jamais pu ſouffrir qu'on dît que Charlemagne avoit ſoumis une partie de l'Eſpagne, &, pour n'en pas convenir, ils ont cherché à expliquer, par une fable ridicule & deſtituée de tout fondement,

les témoignages qu'ils rencontroient à chaque pas des expéditions de Charlemagne dans leur Pays. Cette fable eſt rapportée, ſur la foi de quelque bruit populaire, par Roderic, Archevêque de Tolède, Ecrivain du treizième ſiècle. Cet Auteur dit que Charlemagne s'étant brouillé avec Pepin le Bref ſon père, ce Monarque le chaſſa de ſes Etats; que Charlemagne ſe retira chez Galafre ou Galaſtre, Roi de Tolède, & qu'il ſervit dans ſes troupes contre Marſile, Roi de Saragoſſe; qu'il reçut en Eſpagne la nouvelle de la mort de ſon père; que ſur cette nouvelle il revint en France, emmenant avec lui la fille du Roi Galaſtre, nommée Galiene, qui ſe fit Chrétienne, & qu'il épouſa. On dit, ajoute Roderic, qu'il lui fit bâtir un Palais à Bordeaux. En effet, on donne encore vulgairement le nom de *Palais Galiene* à l'amphithéâtre de Bordeaux,

dont M. le Baron de la Baſtie a donné la deſcription dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, & qu'on croit avoir été conſtruit par l'Empereur Gallien; ce qui fournit le mot de l'énigme, ſans qu'on ſoit obligé de recourir à la fable de la Princeſſe Galiène.

En 797, Charlemagne envoya encore une armée en Eſpagne : on ignore les détails de cette expédition : le réſultat fut un accroiſſement de puiſſance & d'autorité pour Charlemagne, que tous les Princes, tant Chrétiens qu'Infidèles, s'empreſſoient de prendre pour arbitre de leurs différends, & de reconnoître pour leur Souverain, parce que lui ſeul ſavoit juger & régner.

Rod. Tolet. de reb. Hiſp. l. 4, cap. 11, p. 75, t. 11, Hiſp. Illuſtr. A Schott.

CHAPITRE V.

GUERRES ET AFFAIRES DE GERMANIE.

JETONS un coup-d'œil ſur ces cruelles & pieuſes expéditions, ſur ces eſpèces de Croiſades, qui attiroient toujours Charlemagne du côté de la Germanie, & qu'il préféroit aux entrepriſes plus utiles qu'il auroit pu tenter du côté de l'Italie & de l'Eſpagne. Les Saxons & une guerre de trente-trois ans s'offrent d'abord à nous, guerre auſſi ennuyeuſe que funeſte, ſans variété, ſans intérêt, ſans ces grands tableaux, ſans ce ſpectacle impoſant de talens & de paſſions contraires, qui peuvent rendre quelquefois l'hiſtoire des guerres aſſez attachante. Si la fé-

cherelle des Ecrivains qui ont décrit cette guerre des Saxons, nous a privés de ces tableaux intéressans, elle nous a aussi épargné bien des scènes d'horreur qu'une Histoire plus circonstanciée nous eût offertes. Le carnage & la désolation ne s'y montrent, pour ainsi dire, qu'en masse, sans que des détails affreux, & par-là peut-être salutaires, viennent souiller les regards & effrayer l'imagination. Si on a défini l'Histoire en général, le tableau des malheurs & des crimes de l'humanité, les guerres sont la partie honteuse de ce tableau.

La destinée de la Germanie a été d'avoir à soutenir des guerres remarquables par leur longueur; le règne de Charlemagne est rempli presque tout entier par cette guerre de trente-trois ans contre les seuls Saxons, & le dernier siècle a vu, dans la même contrée, une guerre distinguée entre

toutes les autres, par le nom de *Guerre de trente ans.*

Les Nations Barbares ſont jalouſes de leur liberté, mais elles ne ſavent pas reſpecter celle de leurs voiſins; cependant quel droit a-t-on aux avantages de la liberté, quand on veut en priver les autres? Les Saxons avoient horreur du joug, mais ils étoient toujours prêts à l'impoſer; & leurs incurſions perpétuelles ſur les terres Françoiſes prouvent que l'eſprit de conquête ne leur étoit pas étranger. La France les avoit, à diverſes repriſes, aſſujettis au tribut, & ce tribut même étoit une cauſe toujours renaiſſante de guerre: avec des voiſins, tels qu'étoient alors les Saxons, il faut des précautions de la nature de celles que la Chine a priſes contre les Tartares, il faut des barrières en un mot, & non point des combats. Les François de leur côté, les Saxons du leur avoient bien

772.
773.

quelques forteresses, telles qu'Eresbourg (1), Sigebourg, & quelques autres sur les bords du Véser, de l'Issel, de la Lippe, &c. mais pour deux Nations si acharnées, l'une à combattre, l'autre à conquérir, il ne suffisoit pas qu'elles pussent être arrêtées, il falloit qu'elles fussent totalement séparées; Charlemagne au contraire cherchoit à les unir inséparablement, en soumettant l'une à l'autre. Ceux qui ont jugé le plus favorablement de son ardeur pour les conquêtes Germaniques, comparée avec son indifférence pour s'agrandir du côté de l'Italie ou de l'Espagne, ont remarqué que les Nations Germaniques ayant avec les François une origine commune & une grande conformité de moeurs, d'usages & de loix, étoient plus propres à de-

(1) Aujourd'hui Stadberg, entre Cassel & Paderborn.

venir membres de l'Empire François que les Napolitains, les Grecs, & les Sarasins; qu'elles devoient même être naturellement disposées à se regarder comme faisant partie de la Nation Françoise. Mais c'étoit cette conformité même entre les deux Nations qui rendoit les Saxons plus difficiles à vaincre; deux Peuples Barbares, dans toute la vigueur & dans toute la férocité de leur jeunesse, sont nécessairement des ennemis redoutables l'un pour l'autre; il n'y a que l'extrême inégalité des forces qui puisse assujettir l'un à l'autre, encore est-il souvent plus facile d'exterminer un Peuple Barbare que de l'asservir; c'est ainsi que Childebert, fils de Sigebert & de Brunehaut, trouva plus aisé de détruire les Varnes, Peuple Germanique, que de lui imposer le joug ou le tribut. Regle générale, c'est contre les Peuples énervés, c'est sur les Empires

Empires qui tombent que les conquêtes ſont faciles; les Perſes étoient déjà domptés par le luxe & par la molleſſe, lorſqu'Alexandre acheva de les ſubjuguer; l'Empire Romain tomboit en lambeaux lorſqu'il ſuccomba ſous les Barbares; il alloit ſe détruire de lui-même, ſi les Barbares ne l'euſſent détruit. L'Empire de Conſtantinople, cette branche bâtarde de l'Empire Romain, née de ſa décadence, n'avoit que des vices, & n'attendoit que ſa ruine; ſi Charlemagne eût ſuivi les exemples & les principes de tous les Conquérans ſes prédéceſſeurs, c'eſt contre l'Empire Grec qu'il auroit porté ſes armes, ou contre ces Saraſins dont Charles Martel avoit augmenté la foibleſſe en la révélant. La guerre de Charlemagne contre les Saxons fut bien moins une conquête comme celles d'Alexandre & de Clovis, qu'une rivalité comme celle de

Rome & de Carthage, ou celle de la France & de l'Angleterre. Les Saxons & les Francs n'avoient presque pas cessé d'être en guerre depuis la fondation de la Monarchie Françoise, & dans cette grande guerre contre Charlemagne, c'étoient toujours les Saxons qui attaquoient, parce qu'ils avoient un joug à secouer. Au milieu des embarras que causoient à Charlemagne, au commencement de son règne, la guerre d'Aquitaine, & ensuite le soin de recueillir, au préjudice de ses neveux, la succession de Carloman son frère, les Saxons n'avoient pas manqué de se jeter sur les terres Françoises : pour les en punir, Charlemagne, dans un Parlement assemblé à Vormes, fait résoudre la guerre contre eux, entre dans leur Pays, prend la forteresse d'Eresbourg, & commence l'ouvrage de la conversion des Saxons par la destruction de leur Idole & de son

Egin, Annal.

Temple. Cette Idole, l'objet principal de la vénération des Saxons, qui, ſuivant l'uſage de preſque toutes les Nations barbares, lui immoloient des victimes humaines, ſe nommoit Irminſul. Les Savans ont cherché à quelle Divinité Grecque ou Romaine il falloit la rapporter (1); les uns ont cru que c'étoit Mars (2), d'autres, Mercure : il importe aſſez peu de ſavoir bien préciſément ce point. C'étoit peut-être une Divinité plus particulière aux Saxons; & ceux qui ont cru que c'étoit le célèbre Arminius, diviniſé par ce Peuple libre pour avoir défendu la li-

(1) Voir les Mémoires de Littérature, tome III, pag. 175 & ſuiv. de l'Hiſt.

(2) Mézetai (grande Hiſtoire) dit que le nom d'Irminſul ſignifie, en vieux Saxon, *Statue commune*, & que cette ſtatue étoit celle du Dieu Mars, ainſi nommé chez les Saxons, *parce qu'il eſt commun à tous, favoriſant maintenant un parti, puis demain un autre.*

berté Germanique contre la tyrannie Romaine, n'ont peut-être pas le plus mal rencontré. C'eſt du moins l'idée à la fois la plus intéreſſante, & la plus analogue aux mœurs de ce Peuple ; & l'on conçoit que Charlemagne, en détruiſant le culte de ce Dieu, & en cherchant à ſoumettre les Saxons au Chriſtianiſme, qui, dans ſa naiſſance, paroît avoir produit par-tout l'heureux effet d'adoucir les ames & de polir les mœurs, travailloit pour ſes intérêts ; c'étoit pour lui tout à la fois une affaire de zèle & une affaire de politique ; il vouloit ſoumettre les Saxons pour les convertir, c'étoit ſa première ambition, mais il vouloit auſſi par réflexion les convertir pour les ſoumettre. Les Saxons déjà conſternés de la priſe de cette forteresſe d'Ereſbourg, qu'ils avoient regardée comme imprenable, le furent bien plus encore, lorſqu'ils virent le Temple

d'Irminſul profané, les riches offrandes que la ſuperſtition des Peuples y avoit accumulées, devenues la proie du vainqueur, le Dieu, impuiſſant à les défendre & à ſe défendre lui-même, conſumé ſur ſon autel. Les flammes qui dévoroient Eresbourg, éclairant au loin les campagnes dans les ténèbres de la nuit, glaçoient les Peuples de terreur en même temps qu'elles les rempliſſoient de rage; la crainte fut la plus forte, ils ſe cachoient dans les forêts pour ſe dérober à ce ſpectacle; & du Rhin au Véſer, les François ne trouvèrent qu'un vaſte déſert, qu'ils dévaſtèrent encore. Charlemagne, pour enlever aux Saxons un objet d'idolâtrie, fit enterrer la colonne ſur laquelle avoit été élevée la ſtatue du Dieu; elle fut déterrée ſous Louis le Débonnaire, & tranſportée dans l'Egliſe d'Hildesheim. On célèbre encore tous les ans,

dans cette Ville, la veille du Dimanche *Lætare*, la mémoire de la destruction de l'Idole Irminsul.

La prise d'Eresbourg avoit été précédée d'une bataille perdue par les Saxons, & qui s'appela la *bataille du torrent*. Les François, que la soif consumoit, & qu'elle alloit forcer à la retraite, furent sauvés par un torrent, qui ayant été à sec jusque là, roula tout-à-coup des eaux abondantes ; ce qui produisit le double effet de désaltérer les François & de les encourager, en leur persuadant que le Ciel faisoit un miracle en leur faveur. L'événement est consacré par une médaille, qui représente un trophée élevé en face d'un torrent, avec cette inscription : *Saxonibus ad torrentem devictis. Les Saxons vaincus devant un torrent.*

Mém. de Littérature, t. 3, pag. 17, & s. de l'Hist.

Charlemagne se disposoit à passer le Véser, pour chercher des ennemis au delà ; les Saxons reparurent

alors, mais en ſuppliaus; ils demandèrent grace, & offrirent des otages: c'eſt par-là que nous verrons preſque toujours finir chaque campagne.

En 774, lorſqu'ils virent Charlemagne occupé de la guerre de Lombardie, ils reprirent tout ce qui eſt entre le Véſer & le Rhin, & firent de nouvelles incurſions ſur les terres Françoiſes; c'étoit tantôt une peuplade, tantôt une autre; car, ainſi que nous l'avons obſervé, les Saxons ne ſavoient guère ſe réunir pour la cauſe commune, ni ſuivre un plan, ſoit de conquête, ſoit de défenſe. Charlemagne étoit déjà dans la Saxe, lorſqu'ils le croyoient en Italie, & il étoit avec les mêmes troupes qui venoient de ſoumettre la Lombardie; il diviſe ſon armée en quatre colonnes, dont trois virent l'ennemi & le battirent, la quatrième n'apperçut que de loin quelques fuyards.

L'année 775 fut encore employée

presque toute entière contre les Saxons ; ils avoient reperdu tout le Pays situé entre le Rhin & le Véser ; ils voulurent du moins se faire de ce dernier fleuve une barrière contre le vainqueur, & ils s'avancèrent pour lui en disputer le passage : Charlemagne le passe à leur vue, fond sur eux, les dissipe, s'avance dans le Pays, après avoir laissé un détachement pour garder le passage du Véser, & s'assurer de n'être pas coupé. Les François n'aimoient & ne connoissoient de la guerre que ce qui s'accordoit avec leur impétuosité naturelle, des batailles, des coups de main ; tout ce qui demandoit du sang froid & de la patience, répugnoit à leur caractère : les Saxons s'apperçurent que le détachement chargé de la garde du Véser, comptant sur la fortune de Charlemagne, & sur le succès de ses armes, faisoit cette garde assez négligem-

Egin. Annal.

ment, ils s'attachèrent à augmenter cette sécurité, en présentant eux-mêmes toutes les apparences de la négligence & de la foiblesse; ils osèrent former le projet de fermer le retour à Charlemagne, en se rendant maîtres du Véser, & d'enfermer ce Conquérant dans leur Pays. Ils épièrent les momens favorables, & fondirent pendant la nuit sur le détachement du Véser; ils eurent d'abord tous les avantages qu'ils pouvoient attendre de la surprise: les François furent d'abord égorgés sans combattre, combattirent ensuite en désordre, & sans savoir si leurs coups tomboient sur des amis ou sur des ennemis. Peu à peu l'ordre s'établit; les marques auxquelles les Saxons étoient convenus de se reconnoître, furent distinguées: les François se formèrent en bataille, résistèrent avec plus d'égalité; bientôt ils parvinrent à reprendre tous leurs avantages: pour

comble de bonheur, Charlemagne, dont le talent magique étoit de ſe trouver par-tout, n'étoit pas alors aſſez éloigné du Véſer, pour que quelque bruit, ou quelque ſoupçon du combat ne parvînt juſqu'à lui; il arrive au grand étonnement & des amis & des ennemis; les Saxons ſont eux-mêmes preſſés, enveloppés, & taillés en pièces (1). Leurs différentes Peuplades viennent s'humilier, & demander grace. Charlemagne leur pardonne; car, après un grand carnage, accorder une trève, dont on avoit beſoin ſoi-même, s'appeloit *pardonner*; comme deman-

(1) Un des Auteurs Germaniques, recueillis par Meibomius, repréſente cette affaire comme une défaite de la part de Charlemagne, & attribue à ce Prince, dans cette occaſion, un mot bien peu digne de lui. Ce mot eſt: » J'aime » mieux qu'on diſe: *Charles a fui devant les* » *ennemis*, que ſi on diſoit *Charles a été tué* » *par les ennemis* «.

der la paix, quand on avoit perdu les moyens de faire la guerre, & donner des otages d'une foi qu'on alloit violer, s'appeloit *se soumettre.* Les Saxons n'étoient jamais véritablement soumis, & ils étoient encore plus éloignés de l'être, depuis qu'ils avoient à leur tête cet Irminsul vivant, ce nouvel Arminius, ce Vitikind, digne rival de Charlemagne par les talens, par la valeur, par les vertus, & plus intéressant que lui, puisqu'enfin il combattoit pour la liberté. Cet homme, aussi éloquent que brave, ne cessoit d'animer les Saxons à la défense de leur Pays; ses discours, toujours animés du feu de la liberté, échauffoient & transportoient aisément des cœurs nés pour elle; il avoit pour les François, parce qu'ils étoient conquérans, parce qu'ils vouloient être maîtres, la haine qu'Annibal avoit autrefois vouée aux Romains. Non

Id. Ibid.

content d'errer dans toutes les Peuplades des Saxons pour les remplir de son esprit, sa politique s'étendoit jusqu'aux Puissances Etrangères, & il cherchoit par-tout à susciter des ennemis à la France. L'entreprise que Rotgaud, Duc de Frioul, le Duc de Bénévent, & quelques autres Seigneurs Lombards, avoient formée dès l'an 776, de rétablir Adalgise sur le trône des Lombards, forçant Charlemagne à s'éloigner, parut aux Saxons une occasion favorable de reprendre les armes, ils la saisirent; mais il falloit mieux connoître Charlemagne : ses ennemis ne savoient pas encore assez à quel point il étoit redoutable; il venoit d'accabler les Lombards, qui le croyoient en Germanie, il arrive, & foudroie les Saxons, qui le croyoient engagé pour long-temps au fond de l'Italie : à cette vue, ils se sentirent terrassés par un Dieu plus puissant que les leurs, ils

ne furent que tomber à ses pieds & qu'implorer sa clémence. C'étoit pour la troisième fois qu'ils se révoltoient, car on appeloit révoltes tous les efforts qu'ils faisoient pour recouvrer la liberté, & nous les appellerons peut-être ainsi nous-mêmes, entraînés par l'exemple de tous les Historiens ; Charlemagne voulut enchaîner les Saxons par les liens qu'il jugea les plus puissans sur les hommes, ce furent ceux de la Religion. Après les deux autres soulèvemens des Saxons, il avoit agi en Vainqueur qui accorde la paix ; cette fois il agit en Maître qui pardonne ; il avoit traité, il ordonna : il avoit plutôt invité que forcé les Saxons au baptême ; cette fois il en fit une condition absolue de la grace qu'il vouloit bien accorder. Mais cet article peut-il être l'objet d'une convention ou d'un ordre ? Que prétendoit Charlemagne ? que les Saxons fussent Chrétiens. Que

Egin. Annal.

promettoient & qu'exécutoient les Saxons ? une cérémonie. Ils se faisoient baptiser. Avec la persuasion, pourquoi des commandemens & des promesses ? Sans la persuasion, à quoi bon des promesses & des commandemens ? Les Saxons ne virent dans ce qu'on exigeoit d'eux qu'une formalité très-aisée à remplir, & ils se trouvèrent fort heureux d'obtenir la paix à ce prix. Une si prompte obéissance devoit être suspecte ; mais Charlemagne songeoit à donner de la consistance & des effets réels à cette formalité : il affectoit de regarder la réunion des deux Peuples comme consommée par l'unité de foi & de culte ; en conséquence, les Saxons furent appelés aux délibérations communes, ils furent invités à l'assemblée du champ de Mai de 777, qui devoit se tenir pour cette raison à Paderborn dans leur propre Pays : on espéroit peu qu'ils s'y trou-

vaſſent, & ce fut pour les François une ſurpriſe fort agréable d'y voir arriver leurs différentes Peuplades, conduites par leurs Chefs, à la réſerve d'un ſeul; mais ce ſeul Chef étoit tout, c'étoit Vitikind. Incapable de toute feinte & de toute foibleſſe, incapable de mentir à Dieu & aux hommes, il ne vouloit ni être ni paroître Chrétien & François. Tandis que Charlemagne, à l'aſſemblée de Paderborn, impoſoit des loix à la Saxe, & faiſoit donner le baptême à ceux des Saxons qui ne l'avoient point encore reçu, Vitikind alla porter ſa haine & ſa douleur à la Cour de Sigefroi ſon ami, Roi des Danois ou Normands, démarche importante, première époque d'une grande révolution dans l'Europe : ce fut cette alliance de Vitikind avec Sigefroi, ce furent ſes continuelles inſtigations qui attirèrent ſur les côtes de la France ces

Normands, qui, pendant plus d'un ſiècle, la fatiguèrent par tant de ravages, qui ſe firent céder la plus belle & la plus riche de ſes Provinces, à laquelle bientôt ils en ajoutèrent d'autres, qui conquirent l'Angleterre ſous Guillaume le Bâtard leur Duc, & qui, depuis ce temps, ſous le nom d'Anglois, n'ont ceſſé que par intervalles, d'être nos ennemis & nos rivaux. Charlemagne ſembla prévoir tous les maux qu'ils feroient un jour à la France. Etant ſur les bords de la Méditerranée dans un Port du Languedoc, & jetant les yeux, des fenêtres de ſon Palais, ſur la vaſte étendue de la mer, il apperçut des navires de ces Normands, qui, pénétrant déjà d'une mer dans une autre, venoient examiner les côtes du Languedoc & de la Provence, & cherchoient à y faire une deſcente; ce ſpectacle l'émut, & lui arracha des larmes; il s'accuſa d'a-

Monach. San gall. l. 2, c. 2.

voir négligé le ſoin de la Marine, il réſolut d'en créer une, capable de protéger toutes les côtes de ſon vaſte Empire, & d'en écarter ces Pirates. Nous verrons dans la ſuite les efforts qu'il fit pour l'exécution de ce projet; conſidérons ſeulement ici l'influence que ce voyage de Vitikind dans le Nord eut ſur tant de grands évènemens, qui firent dans la ſuite & qui font encore aujourd'hui la deſtinée de l'Europe, & concluons que, ſur les conquêtes & l'agrandiſſement des Empires, il faut en revenir à ce mot que dit un Payſan à un grand Roi, qui faiſoit enfermer dans ſon Parc des terres immenſes & des Paroiſſes nombreuſes: *Sire, vous aurez toujours des voiſins.* Charlemagne, en ſubjuguant les Lombards, ne trouvoit-il pas encore derrière eux l'Empire Grec, ennemi ſi redoutable dans ſa décadence même, & qui pouvoit lui oppoſer tant de reſſources? En

protégeant, en ſoumettant du côté de l'Eſpagne divers petits Princes Mahométans, ne pouvoit-il pas ſoulever contre lui toute la Nation des Sarafins, & toutes les forces du vaſte Empire des Califes? Enfin, en réduiſant les Saxons au déſeſpoir, il les forçoit d'appeler à leur ſecours les Puiſſances du Nord, il apprenoit aux Normands le chemin de la France, & préparoit ces grandes révolutions, dont les ſiècles ſuivans furent témoins. Défendons-nous, & n'attaquons pas; reſpectons les Etats de nos voiſins, & rendons les nôtres reſpectables; ſongeons à les améliorer, & non pas à les agrandir. C'eſt aux Conquérans & non aux voyageurs, qu'il faut appliquer *cette leçon que donnent les Sauvages : Reste dans ton Pays.*

Charlemagne, croyant avoir converti les Saxons, parce qu'il les avoit baptiſés, fit frapper à ce ſujet une

médaille, avec cette inſcription : *Saxonibus ſacro lavacro regeneratis ; les Saxons régénérés par les eaux du Baptême.* Exergue 777.

En 778, pendant que Charlemagne étoit occupé en Eſpagne à rétablir Ibinalarabi ſur le trône de Saragoſſe, pendant qu'il eſſuyoit à Roncevaux le ſeul échec qu'il ait jamais reçu en perſonne, pendant qu'il s'en vengeoit glorieuſement par la défaite du Duc de Gaſcogne, & honteuſement par ſon ſupplice, Vitikind revient du Danemarck, il parle à ſes compatriotes, & bientôt toute la Saxe eſt en armes ; ils adoptent ſa haine, ils reſpirent la vengeance, ils rougiſſent de leur eſclavage & de leur Chriſtianiſme forcé, ils relèvent leurs Idoles abattues, ils renverſent les forts mal défendus & trop peu nombreux, que Charlemagne avoit crus ſuffiſans pour les contenir ; ils reprennent tout le Pays ſitué entre

le Véſer & le Rhin : ce dernier fleuve, qui ſemble être la borne naturelle de la France du côté du Nord-Eſt, arrête ſeul leur impétuoſité ; ils tentent de le paſſer, & n'ayant pu y réuſſir, ils en ravagent les bords depuis Cologne juſqu'à Coblents. Obſervons que dans cette expédition, ainſi que dans les précédentes, les Saxons maſſacroient tout, ſans diſtinction de ſexe ni d'âge, qu'ils égorgeoient les femmes, qu'ils écraſoient ou brûloient les enfans dans leurs berceaux, les vieillards & les malades dans leurs lits, qu'ils épuiſoient tous les moyens de nuire, en quoi (il faut l'avouer) ils étoient plus conſéquens que les Peuples policés, qui ſont retenus dans leur cruauté par quelques principes du droit des gens, contradictoires avec l'eſprit de guerre. En effet, ſi la guerre eſt bonne, il faut la faire à outrance ; s'il eſt beau de tuer ſes

frères & ses semblables, il ne faut point de terme au carnage & à la désolation; s'il faut affoiblir l'ennemi, on ne peut remplir plus sûrement, plus pleinement cet objet, qu'en détruisant avec la génération déjà formée la génération naissante, & jusqu'à l'espoir des générations futures. Le contre-sens seroit trop fort, si l'on me soupçonnoit de conseiller ici une guerre cruelle, & de vouloir ébranler le peu que nous conservons, ou que nous avons acquis, de principes d'humanité; bien loin de vouloir les borner, c'est parce que je voudrois les étendre, que j'en montre l'incompatibilité avec notre systême de guerre, & la nécessité de transformer ce droit des gens si foible, si impuissant, si contradictoire, en un systême de paix constant & universel.

Charlemagne sortoit à peine de l'échec de Roncevaux, lorsqu'il ap-

prit le nouveau ſoulèvement des Saxons. A ces emportemens forcenés, il oppoſa ſa célérité ordinaire, remède toujours efficace aux maux du moment ; tandis qu'on le croyoit engagé dans les Pyrénées, il étoit dans la Veſtphalie ; & les Hiſtoriens obſervent encore expreſſément que les mêmes troupes qui avoient commencé cette campagne ſur les bords de l'Ebre, la terminèrent ſur les bords du Rhin & du Véſer. La même choſe étoit arrivée en 774 ; les mêmes troupes qui avoient appaiſé les troubles de la Lombardie, & qui avoient diſſipé la faction du Duc de Frioul, allèrent terminer la campagne en Saxe. Cette circonſtance de la célérité Françoiſe n'en eſt pas la moins inexplicable, & il ſe préſente ici deux difficultés. 1°. Comment des armées ſe tranſportoient-elles ainſi d'un bout de l'Europe à l'autre en ſi peu de temps ? Comment ſuffi-

foient-elles à deux guerres dans une campagne, à deux guerres ſi éloignées, & contre des ennemis ſi différens ? Comment les fatigues de ces marches forcées leur laiſſoient-elles les moyens d'accabler ſi promptement & ſi facilement leurs ennemis ? Ces hommes étoient donc bien différens de ceux que nous connoiſſons ! 2°. Comment en faiſant toujours la guerre, en ignoroit-on ſi parfaitement l'art ? Comment employoit-on ſi peu ou ſi mal les eſpions ? Comment avoit-on ſi peu de relation avec les Peuples dont on étoit entouré, que des armées puſſent ainſi ſe tranſporter du fond de l'Italie & de l'Eſpagne au Nord de la Germanie, ſans que leur marche fût apperçue ou même ſoupçonnée ?

Quoi qu'il en ſoit, les Saxons ne ſongeoient plus qu'à terminer la campagne, & ils paſſoient à gué la petite rivière nommée l'Eder, près

d'un village nommé Lihesi, vers les confins de la Hesse, lorsque les François parurent & les attaquèrent au milieu même de la rivière. Une partie des Saxons fut noyée, le reste taillé en pièces ou mis en fuite. L'année suivante, Charlemagne en personne gagna contre Vitikind une grande bataille, dans un lieu appelé Bucholt, sur les bords de la Lippe; Vitikind fut obligé de retourner dans son asile auprès de son ami Sigefroi, & les Saxons eurent recours de nouveau à la clémence du vainqueur. Cette clémence étoit lassée, & le joug s'aggravoit à chaque révolte. Charlemagne resta dans leur Pays toute cette année 779, & une partie de l'année 780, à chercher inutilement les moyens de dompter cette Nation indomptable. Toujours attaché à l'idée qu'ils ne seroient soumis que lorsqu'ils seroient véritablement Chrétiens, il prit des mesures

Annal. Moissac.

ſures pour rendre leur converſion ſolide & entière ; il falloit commencer par la rendre ſincère, & c'eſt ce qui n'étoit pas aiſé. Charlemagne fit à ce ſujet des ordonnances, qu'un Auteur moderne trouve pleines de ſageſſe ; mais, encore un coup, étoit-ce là une matière à ordonnances ? Voyons ces règlemens.

Tom. II, Concil. Gall.

» Tout Saxon qui refuſera le Bap-» tême, ſera puni de mort «.

Premier article parfaitement contraire à la Religion, à la raiſon, & à l'humanité.

Ceux d'entre les Saxons, qui, par zèle pour leurs Dieux, ou parce qu'ils regardoient la cérémonie du Baptême comme un acte formel d'Apoſtaſie, cherchoient à s'y ſouſtraire, avoient aiſément trouvé le petit ſtratagême de ſe dire baptiſés & Chrétiens, pour ſe diſpenſer de l'être. On voulut leur ôter cette reſſource facile : on décida que » ceux

» qui, pour éviter le Baptême, se » diroient baptisés, seroient pareil-» lement punis de mort «. C'étoit leur défendre d'être hypocrites; mais toute défense d'être hypocrites ne peut que redoubler l'hypocrisie; chacun sent d'ailleurs dans quels détails d'Inquisition devoient jeter cette loi & quelques autres semblables dont nous allons parler. En général, on prodiguoit volontiers la peine de mort dans ces règlemens *si sages*; elle étoit prononcée sans difficulté contre tout Saxon, qui, après avoir été baptisé ou s'être dit baptisé, retournoit à l'Idolâtrie. Cet article est une suite nécessaire des précédens, & n'a plus rien qui étonne. Mais un autre article qui peint plus particulièrement les mœurs du temps, c'est de voir la peine de mort également prononcée pour le crime de tuer un Evêque ou un Prêtre, & pour le péché de manger de la viande

en Carême (1). On ne ſavoit guère alors proportionner les peines aux délits; on faiſoit des loix comme on faiſoit la guerre, ſans art, ſans vûes, ſans principes; ou, ſi l'on avoit des vûes immédiates & directes, comme de remédier à un inconvénient dont on étoit frappé, on ne ſavoit pas voir pluſieurs objets à la fois, & combiner ſes idées de manière à ne pas ouvrir la porte à mille abus, en remédiant à un ſeul, ou ſans y remédier.

Au reſte, une loi de grace tempé-

(1) Dans cette aſſimilation ridicule d'un péché avec les plus grands crimes, les Auteurs de l'Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane n'ont vu que la matière d'une déclamation contre les Riches mondains qui obſervent mal le Carême. Ils triomphent en rapportant ce que nous apprend Dithmar, Evêque de Mersbourg dans le onzième ſiècle, que de ſon temps, en Pologne, on arrachoit les dents à quiconque étoit convaincu d'avoir mangé de la viande après la Septuagéſime. L'uſage étoit ſévère.

roit, ou plutôt détruisoit toutes ces loix de sang : un Saxon, coupable de tous les crimes dont on vient de parler, non seulement échappoit à la peine, mais encore se mettoit à l'abri de toute recherche, en se faisant baptiser (1), ou, s'il étoit baptisé, en se soumettant à la pénitence publique. Cette Loi, placée ainsi à côté des autres, devoit sans doute avoir une grande efficacité, mais seulement pour faire des hypocrites ; & qu'est-ce que c'est que de recevoir le Baptême sans foi, ou d'embrasser la Pénitence sans repentir, & uniquement pour racheter sa vie ? Quels motifs de conversion ! & comment pouvoir compter sur des conversions pareilles ? Ne louons

---

(1) Saxon. Capitul. Art. 19 ... *Omnes ... infrà annum baptizentur.* Art. 14. *Si quis pro his mortalibus criminibus .... spontè ad Sacerdotem confugerit, & confessione datâ agere pœnitentiam voluerit, testimonium Sacerdotis de morte excuset.*

point ces Loix, qui ne pouvoient faire que de mauvais Chrétiens, & des Sujets très-suspects. On ne peut se dissimuler d'ailleurs que ces précautions rigoureuses contre la rechute des Saxons dans l'Idolâtrie, n'aient été le berceau de l'Inquisition, qui même n'a pas manqué de s'appuyer du nom de Charlemagne, se servant ainsi de la gloire de ce grand Prince pour imprimer une tache à sa mémoire. Nous trouvons cependant une chose à louer dans ces règlemens, c'est la défense de brûler qui que ce soit, sous prétexte de sorcellerie. Les Sorciers seront seulement donnés à l'Eglise, c'est-à-dire deviendront serfs des Ecclésiastiques (1), disposition presque juste, si ces Sorciers étoient des malfaiteurs

Une autre défense bien louable encore, & qui condamne bien hau-

---

(1) Art. 21. *Ad Ecclesiæ servitium donentur.*

tement les mœurs de la barbarie, eſt celle d'immoler des victimes humaines (1). C'eſt le fameux traité que Gélon, ſelon Plutarque, fit avec les Carthaginois, mais dont on conteſte la réalité.

Charlemagne fit publier ces Loix avec la plus grande ſolennité, dans un Parlement où aſſiſtèrent tous les Chefs des Saxons; mais, en les ſuppoſant même entièrement bonnes, elles n'auroient pas ſuffi pour amener les Saxons au Chriſtianiſme, s'ils n'avoient eu les yeux continuellement frappés de l'appareil de la Religion. Charlemagne batit dans leur Pays des Monaſtères & des Egliſes; il y fonda divers Evêchés, il remplit la Saxe de Prêtres & de Miſſionnaires; il s'avança dans le Pays, &, ſans combat, ſans violence, par la ſeule ter-

---

(1) Art. 9. *Si quis hominem Diabolo ſacrificaverit, & in hoſtiam, more Paganorum, Dæmonibus obtulerit, morte moriatur.*

reur de ſon nom, il étendit ſes conquêtes & celles du Chriſtianiſme juſqu'à l'Elbe; il prit ſoin de relever les forts qui venoient d'être abattus; mais ces forts étoient inſuffiſans, & les autres moyens ne le furent pas moins. Charlemagne s'éloigna, & Vitikind revint. Vitikind gouvernoit les Saxons par l'éloquence & par l'amour, Charlemagne par la force & par la terreur.

En 782, la Saxe ſe révolta de nouveau; Charlemagne, occupé ailleurs, y envoya deux armées qui devoient ſe concerter dans leurs opérations; car ſans concert, quel ſuccès peut-on attendre? L'une étoit commandée par le Comte Theuderic, parent & ami de Charlemagne, accoutumé à vaincre avec lui, & le Parmenion de cet Alexandre: l'autre armée avoit trois Chefs; Adalgiſe Chambellan du Roi, Geilon Comte de l'Eſtable,

Egin. Annal.

ou Connétable (1), & Wolrade Comte du Palais. On ne conçoit pas bien par quelle politique Charlemagne avoit tant multiplié les Généraux ; c'étoit faire naître gratuitement des occasions de discorde ; les trois Chefs furent cependant assez unis entre eux, parce qu'ils étoient tous les trois également jaloux de la faveur & des talens de Theudéric. Ce Général avoit tracé un plan de campagne, dont le succès paroissoit infaillible ; les trois Chefs s'attachèrent à le faire manquer, & parce qu'il n'étoit pas d'eux, & parce qu'il étoit de lui. On trouve chez les Peu-

(1) Ce n'étoit pas à titre de Connétables que le Connétable Geilon, & depuis encore sous le même règne, le Connétable Bouchard, commandoient les armées. Cette dignité, qui répondoit à celle de Grand-Ecuyer, étoit alors purement domestique, & n'est devenue Militaire que long-temps après.

ples guerriers & barbares presque tous les vices des Cours polies & corrompues, sans les avantages de celles-ci; on savoit dès-lors exposer le salut de l'Etat pour empêcher les succès d'un rival. L'armée des trois Chefs devoit se réunir à l'armée du Comte Theudéric, qui devoit en prendre alors le commandement général; il avoit déjà pris un poste très-avantageux, d'où il incommodoit fort les Saxons dans leur camp; il indiqua aux trois Chefs le poste qu'ils devoient prendre aussi, pour achever d'enfermer les Saxons, & de leur couper les vivres. Les trois Chefs convinrent ensemble de déconcerter ce projet, & d'attaquer les Saxons, qu'ils se croyoient sûrs de vaincre, parce que Charlemagne les avoit toujours vaincus. Vitikind reconnut d'abord, & à cette attaque faite mal-à-propos, & à la manière dont elle fut

faite, qu'il avoit affaire à des hommes imprudens; profitant habilement de toutes leurs fautes, & déployant contre eux ce génie qui n'étoit terrassé que par celui de Charlemagne, il remporta la victoire la plus complette; l'armée Françoise fut mise en déroute & taillée en pièces, après avoir perdu tous ses plus braves Capitaines. Adalgise & Geilon, voyant les tristes fruits de leur jalousie & de leur indocilité, ne voulurent point survivre à cet affront; ils se jetèrent au milieu des ennemis, tendant la gorge aux épées & aux traits, & expièrent du moins une faute si funeste par une mort honorable; le Comte Wolrade, qui eut le malheur de ne pouvoir mourir, put s'en consoler, par l'honneur qu'il eut de n'être pas inutile à sa Patrie dans ce grand désastre; il sauva les restes de l'armée vaincue; leur asile fut le camp du Comte Theudéric, qui ne put être

Id. Ibid.

entamé par les vainqueurs. Cette bataille mémorable se livra au pied du Mont Sintal, près du Véser.

Charlemagne ne voulut confier qu'à lui-même le soin de sa vengeance; il accourt dans la Saxe : à sa vue, les Saxons oublièrent leur victoire, ils se sentirent vaincus, & demandèrent grace; Vitikind prit la fuite; & les Saxons, parce qu'il étoit absent, n'accusèrent que lui de leur révolte : mais Charlemagne irrité vouloit des victimes présentes; il pardonnoit les révoltes, mais non pas les succès; moins jaloux de sa puissance que de sa gloire, tout affront lui étoit insupportable. On a vu avec quelle cruauté il s'étoit vengé du Duc de Gascogne, après l'échec de Roncevaux; il fut plus cruel encore envers les Saxons; il se fit remettre quatre mille cinq cents des principaux d'entre eux, & de ceux qu'il jugea les plus coupables,

& il les fit tous décapiter. Les Saxons désarmés entouroient l'échafaud, & étoient entourés eux-mêmes par les François en armes ; leurs regards furent souillés de cet affreux spectacle, qui réunissoit l'appareil d'un supplice & l'horreur d'un massacre public ; ils furent obligés de renfermer dans le fond de leur cœur la rage & la douleur dont ils étoient dévorés. Charlemagne, en cette occasion, prit Alexandre pour modèle, & le surpassa en cruauté. Le Conquérant Macédonien ayant forcé la ville de Tyr, fit attacher à des croix plantées le long du rivage de la mer, deux mille Tyriens échappés au carnage, spectacle horrible aux yeux mêmes des vainqueurs. Tout Conquérant est forcé d'être barbare (1).

Aveuglé par les préjugés du temps,

---

(1) Quels traits me présentent vos Fastes,
Impitoyables Conquérans !

Charlemagne, tandis qu'il flétrissoit par cette infame cruauté la gloire déjà si équivoque de ses conquêtes, ne doutoit pas que cette horrible exécution ne lui répondît pour toujours de la fidélité des Saxons ; il y ajouta un ordre secret de poignarder ceux qui exciteroient les Saxons à la révolte, ordre si dangereux par la facilité d'en abuser ; il ne tint qu'à lui de reconnoître toute l'inefficacité de la violence. Jamais les Saxons n'avoient été si turbulens, si ennemis du Christianisme & de la France, si dévoués à Vitikind. *Ce Chef infortuné du parti le meilleur*, revint leur demander comment ils avoient pu soutenir la vue du supplice de leurs compatriotes, de leurs frères, de leurs complices, s'ils étoient coupables ; comment ils n'avoient pas renversé l'échafaud, égorgé les bourreaux, & si la vie étoit un si grand bien, qu'elle méritât d'être rache-

En 783.

tée par un tel opprobre? Leur réponse fut de le suivre, & de se précipiter de nouveau avec lui dans le péril & dans la mort. Une fureur sombre & farouche les rendoit supérieurs à toute crainte, insensibles à toutes leurs pertes. Ce n'étoit plus pour la liberté ni pour l'honneur qu'ils combattoient, c'étoit pour mourir (1) en donnant la mort à leurs oppresseurs & à leurs bourreaux. Albion, un des principaux Chefs des Saxons, digne Lieutenant de Vitikind, comme lui plein de talens, de valeur & de ressources, comme lui ennemi des François & de la servitude, associa son nom au grand nom de ce généreux défenseur de la liberté; ils succombèrent tous deux sous Charlemagne, & ils furent plus grands que lui.

---

(1) *Devota morti pectora liberæ,*
Quantis fatigaret ruinis!

Jusque-là, les Saxons n'avoient pas osé combattre en bataille rangée contre Charlemagne en personne ; ou ils s'étoient soumis à sa vue, ou ils avoient fui devant lui, ou ils l'avoient attendu dans des retranchemens : n'ayant plus rien à ménager, ils l'attaquèrent en plaine ; ils perdirent contre lui deux grandes batailles, dont chacune leur couta une armée presque entièrement détruite ou dissipée ; mais chaque fois ils disputèrent la victoire, & leur désespoir enfanta aussi-tôt des armées nouvelles. Convaincus de nouveau, par cette double expérience, de l'ascendant invincible de Charlemagne, ils voulurent croire du moins que cet ascendant lui étoit personnel, & se rappelant la victoire qu'ils avoient remportée sur les Lieutenans de ce Prince au pied du mont Sintal, ils attaquèrent à Draigny, près de la Lippe, une autre armée, comman-

784.

785.

dée par Charles, l'aîné des fils légitimes de Charlemagne (1); ils espéroient se venger sur le fils des triomphes du père, ils ne firent qu'augmenter ces triomphes, en lui procurant la satisfaction de vaincre encore par son fils : on ignore à quel point ce fils, âgé alors de douze ans, mais né & nourri dans les camps de Charlemagne, pouvoit avoir contribué à la victoire; tout ce qu'on sait, c'est qu'il commandoit à cette bataille, qui parut consommer pour lors la défaite des Saxons, & après laquelle ils ne reparurent plus en bataille rangée.

Mais ils ne se soumirent point. A la guerre de plaine, ils substituèrent une guerre de montagnes; ils se dispersoient par pelotons, que Vitikind & Albion rassembloient quelquefois,

---

(1) Pepin le Bossu, fils d'Himiltrude première femme de Charlemagne, étoit réputé bâtard.

& qui tenoient continuellement les François en alarme ; ils obligèrent Charlemagne à ſe fixer pendant pluſieurs années dans leur Pays ; il employa d'abord ce temps à les chercher, à les pourſuivre dans leurs retraites inacceſſibles, à courir par-tout ſur leurs traces, à combler leur déſeſpoir, à ravager, à conquérir, à ſe rendre de plus en plus odieux & redoutable à ces Peuples. Il reconnut enſuite l'abus de ce ſyſtême de guerre, il ſe repentit de n'avoir fait de toute la Saxe qu'un vaſte déſert, il voulut y ramener des habitans ; il commença de négocier avec les Saxons, pour qu'ils abandonnaſſent leurs forêts & leurs montagnes ; mais il s'y prit mal encore ; il ſuivit les principes de la politique vulgaire, il voulut diviſer pour commander, il jeta des ſemences de diſcorde parmi les Saxons ; il profita de la jalouſie que la gloire de Vitikind & d'Albion

inſpiroit à tous les autres Chefs, pour attirer ceux-ci dans ſon parti. Son eſprit naturellement éclairé, ſon cœur naturellement droit, lui découvrirent bientôt encore l'abus de cette politique artificieuſe; il n'écouta plus que ſa générosité, qui ne le trompoit jamais; il s'adreſſa directement à ſes illuſtres ennemis, Vitikind & Albion; il entreprit de changer leurs cœurs, & de déſarmer leur haine par des procédés nobles, de traiter avec eux comme un grand homme traite avec de braves gens qu'il a eu la gloire de vaincre; il leur prodigua ces égards & ces honneurs qui peuvent ſeuls flatter les grandes ames; il leur fit ſentir les douceurs de la vie civile, les charmes de la paix, la ſainteté du Chriſtianiſme, qui tend à faire de tous les hommes un peuple de frères; enfin, Vitikind & Albion ſentirent qu'ils devoient ſe confier à Charlemagne, & ce Prince

786.

Egin. Annal.

yant été rappelé en France par quelques affaires, ils vinrent le trouver au milieu de ses Etats à Attigny-sur-Aîne, où ils reçurent le Baptême, ainsi qu'une foule de Saxons qu'ils menoient à leur suite; ils donnèrent à tous l'exemple d'embrasser sincèrement le Christianisme, & d'y rester constamment attachés. Divers Auteurs mettent Vitikind au nombre des Saints (1); quelques Généalo-

(1) On raconte que Vitikind, après sa conversion, étant retourné en Saxe, encore imparfaitement instruit de nos Mystères, mais plein d'un désir ardent de s'en instruire mieux, il lui vint dans l'esprit, comme par inspiration, de se déguiser en Mendiant, pour venir à la Cour de Charlemagne, inconnu, & y examiner à son aise les cérémonies de l'Eglise pendant la Semaine Sainte & la Semaine de Pâques; il fut reconnu, & conduit au Roi, qui, surpris de ce travestissement, lui en demanda la cause. Vitikind la lui dit; le Roi alors l'interrogea sur les observations qu'il avoit faites à la faveur de son déguisement. Vitikind, après avoir paru très-édifié

giſtes ſont deſcendre de lui la troi-
ſième race de nos Rois.

---

du pieux recueillement de Charlemagne, & de
la manière dont il l'avoit vu entrer dans l'eſprit
des différens Myſtères, ajouta : » Mais ce qui
» m'a le plus étonné, a été de voir que tous ceux
» qui approchoient d'une certaine table, placée
» au milieu du Temple, recevoient dans la bou-
» che des mains du Prêtre un bel Enfant, que
» j'ai vu diſtinctement ſourire aux uns avec ten-
» dreſſe, & s'approcher des autres avec une répu-
» gnance marquée. Expliquez-moi ce que c'eſt
» que cet Enfant. Charlemagne, plein d'admi-
» ration, s'écria : Que vous êtes heureux d'a-
» voir vu ce que ni moi ni nos Prêtres même
» n'avons encore mérité de voir «! Qu'Albert
Crantz, à la fin du quinzième ſiècle, ou au com-
mencement du ſeizième, ait rapporté ce trait
dans ſa *Métropole Saxone*, ou Hiſtoire Eccléi-
ſiaſtique de la Saxe, d'après quelque Légende du
temps, ou quelque vieille tradition Saxone, il
n'y a rien là d'étonnant; mais on peut être ſurpris
de voir les Auteurs de l'Egliſe Gallicane, qui ſe
piquent de critique, redire la même choſe ſur ſa
parole, au milieu du dix-huitième ſiècle, ſans té-
moigner le moindre doute, quoique la réponſe
même de Charlemagne ſoit propre à en faire
naître.

La soumission de ces deux Chefs
ıtraîna, au moins pour quelques
ınées, celle de presque toute la
ıxe; nous voyons même Charle-
ıagne se servir des Saxons, comme
'un Peuple de sa dépendance, dans
s guerres qu'il fait à d'autres Peu-
es; mais cette vaste Nation, sub-
visée en une multitude de Peu-
ades, n'étoit jamais parfaitement
unie. Malgré tous les soins de
harlemagne, secondés par les ef-
rts sincères de Vitikind & d'Al-
on, quelques-unes de ces Peu-
ades n'avoient point reçu le Bap-
me; & parmi celles, qui, de gré ou
: force, de bonne ou de mauvaise
i, s'étoient soumises au Christia-
sme, toutes n'étoient pas dans les
térêts de la France. Quelques-unes
urnissoient des secours à ces mêmes
:uples, contre lesquels Charlema-
ıe employoit le gros de leur Na-
ɔn; d'autres entretenoient dans les

montagnes une guerre sourde, qu
éclatoit dans les momens favorable:
& qui, dans tous les temps, étoit u
objet d'attention pour les Françoi

L'année 790 a été remarque
comme unique dans tout le règn
de Charlemagne, parce qu'elle :
passa sans guerre. Jusque-là il n'
avoit point eu d'année où Charl
magne n'eût paru en armes, a
moins dans la Saxe, qui, au défau
de toute autre contrée, lui fourni
soit toujours infailliblement des oc
casions de guerre. On a compa
cette année 790 à ces années
rares dans l'Histoire Romaine, c
l'on fermoit le Temple de Janus. C
a depuis remarqué de même, so
Louis XIV, une époque bien ra
& bien courte, où, après le Trai
de Riswick en 1697, & celui c
Carlowitz en 1699, il n'y eut a
cune guerre, non seulement dan
toute l'Europe, mais même da

tout le Monde connu. L'année 790 n'a pas entièrement mérité d'être regardée comme une époque de paix, car elle se passa toute entière en préparatifs de guerre.

Les Saxons étoient toujours censés soumis, ils avoient pour Gouverneur le Comte Théderic, qui exerçoit sans cesse leur valeur, & occupoit leur inquiétude contre les autres ennemis de la France. En 793 ceux d'entre eux qui servoient dans son armée se mutinèrent, & taillèrent en pièces un détachement qui lui servoit d'escorte ; bientôt ce mouvement, qu'on avoit regardé comme un trait particulier d'indiscipline plutôt que comme un germe de révolte, & qu'on avoit cru devoir dissimuler, dégénéra en un soulèvement général, qui éclata par les mêmes signes que toutes les révoltes précédentes, c'est-à-dire par le retour à l'Idolâtrie, par le rétablissement des Idoles,

par l'incendie des égliſes, par le maſſacre des Prêtres; ainſi l'ouvrage de tant de conquêtes & de tant de converſions fut renverſé en un jour. On s'apperçut même que ces Peuples groſſiers avoient appris ou de la France, ou de la néceſſité, à étendre les liens de la politique; que non ſeulement ils avoient des correſpondances avec ces peuplades de Montagnards indomptés, dont les courſes avoient toujours entretenu en Saxe une ſorte de guerre, mais encore qu'ils avoient traité ſecrètement avec les ennemis mêmes contre leſquels on prétendoit les faire marcher, c'eſt-à-dire avec les Huns. Charlemagne fit entrer dans leur Pays deux armées; ils ſe ſoumirent. Il chercha de nouveaux moyens, ſinon de les punir, du moins de les contenir pour la ſuite; il avoit épuiſé tour à tour les voies de rigueur & les voies de clémence; il avoit été cruel & généreux;

généreux ; il crut être politique, en arrachant ces rebelles obstinés d'une Patrie où ils respiroient, avec l'air, l'esprit d'indépendance & de révolte ; semblables à ces enfans de la terre, dont parle la Fable, qui, lorsqu'ils avoient été renversés, se relevoient plus hardis & plus vigoureux. comme ranimés par les embrassemens de leur mère ; Charlemagne imagina de transplanter le tiers des Saxons, & de les disperser dans diverses Provinces de la France, où, forcés d'abord de paroître François & Chrétiens, ils le devinrent naturellement dans la suite, & il mena de nouveau le reste de la Nation contre les Huns ; non qu'il attendît d'eux un zèle sincère & des services utiles, mais pour les avoir sous ses yeux, & pour les tenir sous sa main puissante & victorieuse.

Ces occupations remplirent toute l'année 794. Charlemagne indiqua

un Parlement à Cuffenftein, près de Maïence, pour l'ouverture de la campagne de 795; car chaque année étoit une campagne (1). Il avoit ordonné à tous les Saxons de s'y trouver, il ne s'y en trouva qu'un fort petit nombre; cette abfence fut imputée à défobéiffance. Charlemagne, pour les en punir, fit de nouveau de leur Pays un vafte défert, & cela de deux manières : 1°. en ajoutant encore à fon fyftême de tranfplantation, ce qui lui procuroi le double avantage & d'affoiblir la Saxe & de peupler la France; 2°. en portant le fer & le feu dans tout l Pays fitué entre le Véfer, la me d'Allemagne & l'Elbe, & même a delà de l'Elbe du côté de la me

Chron. Moiffiac.
Annal. Fuldens.
Egin. Annal.

---

(1) *Je vois quelques campagnes de plus fur vifage de Votre Majefté*, difoit à Louis XIV Flatteur, qu'un mouvement involontaire furprife avoit trahi, en annonçant à ce Prin combien il le trouvoit changé.

Baltique ; il consuma toutes les années 795, 796 & 797 à ravager ces malheureuses contrées, qu'il étoit au moins inutile de conquérir pour les livrer au feu. Les tristes détails de ces stériles & funestes expéditions seroient aussi ennuyeux pour le Lecteur, qu'il dut être ennuyeux pour Charlemagne d'avoir à recommencer sans cesse un ouvrage toujours imparfait, & si souvent renversé.

En 795, les Saxons, dans un de leurs soulèvemens, avoient attiré dans une embuscade le Roi des Abcdrites, ces fidèles alliés des François, & ce Prince y avoit péri. Sa mort fut vengée par le massacre de plus de trente mille Saxons.

En 798, quoique Charlemagne fût dans le Pays, il y eut encore un grand soulèvement des Saxons, qui fut encore puni par de nouveaux ravages & de nouveaux massacres, & qui continua toujours plus ou

moins vivement, plus ou moins ouvertement; quand Charlemagne étoit en deçà de l'Elbe, on ſe révoltoit au delà; quand il paſſoit l'Elbe, la révolte étoit ſur les bords du Véſer. Enfin, ce ne fut qu'en 804 que Charlemagne parvint à couper entièrement la racine de ces guerres pa une tranſplantation générale des Saxons, exécutée ſous ſes yeux pa ſon armée victorieuſe, dont tout la puiſſance & toute la violence ſuf fiſoient à peine pour arracher ce malheureux à une Patrie qu'ils ai moient d'autant plus, qu'ils la regar doient comme le ſeul véritable aſil de la liberté; les marais ſitués ve l'embouchure de l'Elbe leur étoie principalement chers par l'inacceſſ bilité qui les y avoit défendus long-temps. La Flandre & le Braba étoient alors preſque entièreme couverts de forêts; dix mille famill Saxones y furent tranſplantées,

furent employées à les défricher, ouvrage doublement utile, & pour rendre ces contrées habitables, & pour dompter les Saxons par le travail.

On prétend cependant que le caractère dominant des Saxons, leur amour pour l'indépendance & pour la liberté, inspirés par eux aux naturels du Pays, fut dans la suite le principe de tant de révoltes des Flamands contre leurs Souverains; & c'étoit un proverbe commun du temps de Philippe le Bel & de Philippe de Valois, que Charlemagne, en mêlant les Saxons avec les Flamands, *d'un Diable en avoit fait deux.*

Jacob. Mey. An. rer. Flandr.
Jean. Isaac. Pontan. Hist.
Egin. Annal.

Un Souverain légitime & juste a droit de traiter de rebelles les sujets qui résistent à ses loix; mais ce titre de rebelles est trop souvent prodigué par les Conquérans & les Despotes aux amateurs de la liberté. Eh! pourquoi vouloir asservir un Peuple

libre? pourquoi exterminer ou transplanter un Peuple, pour conquérir un désert au delà duquel on retrouve encore la guerre & la haine?

Le Pays dont on arrachoit les Saxons, fut donné aux Abodrites leurs ennemis perpétuels & les alliés fidèles des François.

Au delà de ces Peuples étoit cette formidable Puissance des Danois ou Normands, qui ne voyoit pas avec moins d'inquiétude l'agrandissement de Charlemagne de ce côté, que les Sarasins du côté de l'Espagne, & les Grecs du côté de l'Italie : comme cette Puissance étoit moins connue que les deux autres, parce qu'elle étoit encore dans sa naissance, peut-être Charlemagne avoit-il moins songé à la ménager, & avoit-il moins redouté de lui donner des alarmes, peut-être étoit-ce un des motifs de la préférence qu'il avoit donnée aux conquêtes du Nord sur celles du

Midi. Sigefroi, Roi des Normands, avoit toujours paru vouloir entretenir la paix avec la France; mais ses sujets infestoient toutes les mers, observoient toutes les côtes. Ce Peuple tiroit de la Marine une source nouvelle de puissance, inconnue à toutes ces Nations barbares, qui, sorties du sein de la Germanie, n'avoient jamais conçu d'agrandissement que par terre. Sigefroi parloit toujours de paix à Charlemagne, mais il étoit l'ami de Vitikind; sa Cour avoit été la retraite de ce Général Saxon dans toutes ses disgraces, & les Etats de Sigefroi servoient d'asile à tous les Saxons chassés de leur Pays par le sort de la guerre; il avoit souvent envoyé à Charlemagne des Ambassadeurs, qui avoient comparu dans les divers Parlemens que tenoit ce Prince; mais ces Ambassadeurs étoient des espions, choisis de concert par Sige-

froi & par Vitikind pour épier les endroits & les momens foibles ; ils n'avoient jamais de rapport favorable à faire ; ils voyoient Charlemagne dans toute sa puissance & dans toute sa gloire ; ils le voyoient plus grand dans ses Parlemens & dans ses Conseils qu'à la tête de ses armées, donner des loix aux Nations vaincues, prendre des mesures sages pour l'exécution de tous ses desseins, & sur-tout gouverner ses sujets avec une douceur & une justice qui invitoient tous les cœurs à voler au devant de son joug. C'étoient autant de raisons pour éviter d'entrer en guerre ouverte avec un Prince qui joignoit ainsi au talent de vaincre le talent plus rare de régner ; ces raisons déterminèrent toujours Sigefroi à la paix : Godefroi son successeur, qui régnoit dans le temps de la réduction des Saxons, suivit la même politique, & voyant la barrière qui séparoit ses Etats de la France, ren-

verſée par la tranſplantation entière des Saxons, il n'en fut que plus empreſſé à marquer au Vainqueur la plus grande condeſcendance ; il ſe hâta de conclure un Traité, par lequel il s'obligeoit à faire ſortir de ſes Etats les Saxons qui s'y étoient réfugiés.

La guerre naît de la guerre, & les conquêtes rendent quelquefois les conquêtes néceſſaires; de la guerre des Saxons naquit la guerre des Wiltſes, qui fut moins une guerre qu'une conquête prompte & rapide, faite ſans aucune hoſtilité, par la ſeule terreur du nom de Charlemagne. Les Wiltſes occupoient, ſur les bords de la mer Baltique, les contrées qu'on nomme aujourd'hui la Poméranie & la Marche de Brandebourg. Charlemagne, qui n'avoit pas encore dompté ni tranſplanté les Saxons, ſentit aiſément l'avan-

tage qu'il pourroit tirer contre eux de la possession de ces Provinces, à la faveur desquelles il pourroit les presser du côté de l'Oder & de la Vistule, comme il les pressoit déjà du côté du Rhin & du Véser. Il ne faut qu'un prétexte aux Conquérans, souvent même ils ne daignent pas en alléguer : mais ces Peuples barbares en fournissoient toujours plus ou moins par les courses qu'ils ne cessoient de faire chez leurs voisins, comme ceux-ci en faisoient chez eux ; les Wiltses en avoient fait quelquefois chez les Abodrites, qui les serroient de près ; ceux-ci étoient sous la protection de la France. Charlemagne jugea qu'il devoit venger les Abodrites, parce qu'il avoit besoin du Pays des Wiltses ; il y parut tout d'un coup en armes, & ce Pays fut soumis ; les Wiltses furent François comme les Abodrites, ils prêtèrent serment de fidélité, &, ce qui est

peut-être aſſez étonnant après une conquête, ce ſerment ne fut guère violé.

Les Friſons avoient été enveloppés dans la ruine des Saxons leurs alliés, & leur Pays avoit été ſoumis, ainſi que celui des Sorabes, long-temps avant la réduction & la tranſplantation des Saxons. Ainſi toute la partie ſeptentrionale de la Germanie étoit réduite. Saxons, Friſons, Abodrites, Wiltſes, Sorabes, tout étoit devenu François; mais à quel prix! Les conquêtes de Charlemagne, jointes aux poſſeſſions que les François avoient avant lui dans ces contrées, étendoient la domination de Charlemagne en Germanie, depuis la mer d'Allemagne & la mer Baltique, preſque juſqu'aux confins de l'Italie par la Bavière; mais cette domination ne s'étendoit guère que ſur des ruines, du moins dans la partie con-

quiſe, & même les anciennes poſſeſſions Françoiſes ſe reſſentoient des ravages de la guerre : les Saxons y avoient laiſſé, en plus d'un lieu, des monumens durables de leur déſeſpoir.

Egin. Annal. Annal. Fuld.

Une autre guerre, née en partie de la guerre contre les Saxons, en partie des guerres d'Italie, avoit occupé Charlemagne, dans le temps même où les Saxons lui donnoient le plus d'embarras ; cette guerre eſt celle qu'il fit aux Huns ou Avares. Nous avons vu que ces Peuples étoient entrés dans la Ligue que Taſſillon Duc de Bavière, & Arichiſe Duc de Bénévent, avoient formée avec les Grecs, pour replacer Adalgiſe leur beau-frère ſur le trône des Lombards : Charlemagne avoit triomphé de tous ces ennemis ; Arichiſe étoit mort, Taſſillon dépouillé, Adalgiſe chaſſé, les Grecs

& les Huns repoussés. Il étoit naturel cependant que Charlemagne conservât du ressentiment de cette entreprise, & que, d'après le système de guerre établi alors, il cherchât à se venger ; mais il semble que ce ressentiment auroit dû se tourner par préférence contre les Grecs, & que la politique l'exigeoit ainsi : en effet, c'étoit la Cour de Constantinople qui donnoit un asile au Prince Adalgise ; elle continuoit de lui en donner un depuis sa défaite ; par-là elle menaçoit sans cesse Charlemagne d'une entreprise nouvelle, & perpétuoit la querelle de la Lombardie ; les Huns n'étoient entrés dans cette querelle qu'à la sollicitation du Duc de Bavière, que dans le désir & dans l'espérance du pillage ; ils n'avoient point, comme les Grecs, une suite d'intérêts & de vûes politiques qui les rendissent essentiellement ennemis des François ; les Provinces de l'Em-

pire Grec, contiguës aux domaines des François, étoient peut-être beaucoup plus aiſées à conquérir ſur cette Nation amollie & dégénérée, que ne l'étoit le Pays ſauvage d'une Nation barbare, & la conquête en étoit ſûrement plus utile. On dit que Charlemagne, faute de marine, ne pouvoit pas faire la guerre aux Grecs avec avantage ; il ſut créer une marine contre les Normands, il eût pu en créer une contre les Grecs. D'ailleurs, s'il falloit une marine pour enlever à ceux-ci la Sicile & les autres Iſles de la Méditerranée, il n'en falloit pas pour les dépouiller de ce qui leur reſtoit en Italie, ſur-tout dans un temps où il y avoit ſi peu de Places fortes, ſoit ſur le bord de la mer, ſoit dans l'intérieur des terres; il étoit peut-être aſſez extraordinaire qu'un Roi Conquérant, Maître de la Lombardie, Souverain de Rome, du Duché de Bénévent, & d'une

partie de ce qu'on appelle aujourd'hui le Royaume de Naples, n'achevât point cette conquête, & qu'il laissât subsister une autre Puissance que la sienne dans le continent de l'Italie. Les François n'avoient au contraire avec les Huns que ces contestations inévitables entre voisins, & sur lesquelles on est si aisément d'accord, quand on veut sincèrement la paix; on disputoit sur les limites respectives de la Bavière & de la Pannonie; on ouvrit même des conférences à ce sujet, pour paroître chercher la paix; on ne put y convenir de rien, parce qu'on cherchoit la guerre.

Le vrai motif qui engageoit Charlemagne à porter la guerre dans le Pays des Huns, en laissant en paix les Grecs, est celui que nous avons déjà dit. Charlemagne étoit un Conquérant; mais un Conquérant convertisseur. S'il vouloit ajouter des

Monach. Sangall. Egin. Annal.

Provinces à ſon Empire, il vouloit auſſi gagner des ames à Dieu; les Grecs n'offroient de ce côté aucune matière à ſon zèle, & les Huns étoient Idolâtres; c'étoit moins une guerre de politique qu'il vouloit faire, qu'une guerre de Religion & une véritable Croiſade; il la fit en effet prêcher par les Prêtres, comme on prêcha dans la ſuite les Croiſades; ſon camp fut une eſpèce de Séminaire, où l'on obſervoit des jeûnes rigoureux, où l'on faiſoit des prières publiques & des proceſſions ſolennelles, où l'appareil religieux étoit joint par-tout à l'appareil militaire. Ce faſte pieux n'étoit pas ſans politique. Les armées avec leſquelles Charlemagne entroit en Pannonie, étoient principalement compoſées de ces Saxons, de ces Friſons, de ces Wiltſes, de tous ces Peuples encore mal ſoumis, & à peine Chrétiens; il étoit bon de fortifier leur

Chriſtianiſme par l'habitude des pratiques religieuſes, & par la pompe impoſante des cérémonies. Charlemagne penſoit même que ce ſpectacle, expoſé aux regards des Peuples qu'il venoit combattre & convertir, pourroit devenir un moyen de converſion pour eux, ſoit parce qu'un Peuple, encore groſſier & barbare, eſt facilement ému par les ſens, ſoit parce que ce même Peuple, témoin des cérémonies par leſquelles les François appeloient ſur leurs armes la protection divine, reconnoîtroit l'efficacité de leurs prières aux ſuccès mêmes dont elles ſeroient ſuivies. Charlemagne eut dans cette guerre ſes ſuccès ordinaires, & il les avoit mérités par ſa bonne conduite. Il avoit tracé pour cette année (791) un plan de campagne, auquel on ne peut, ce ſemble, faire qu'un ſeul reproche, c'eſt qu'on n'en commença l'exécution qu'au mois de Sep-

tembre, ou plutôt on ne peut pas même faire ce reproche, puiſque, malgré cette exécution tardive, la campagne réuſſit. Ce plan étoit de pénétrer à la fois en Pannonie avec trois armées, & par trois endroits; du côté de la Bohême, du côté de la Bavière, & du côté de l'Iſtrie. Le Comte Théderic, & Mainfroi Chambellan du Roi, à la tête des Saxons, des Friſons & des Thuringiens, s'avançoient le long du Danube par la rive ſeptentrionale; Charlemagne avec ſes François, ayant paſſé ce fleuve, le côtoyoit par la rive droite; les Bavarois deſcendoient le fleuve avec ce qu'on appeloit alors une flotte, c'eſt-à-dire avec des bateaux, qui, portant toutes les proviſions, fourniſſoient à la ſubſiſtance des deux armées, & qui aſſuroient leur communication. Les Ducs de Frioul & d'Iſtrie conduiſoient de leur côté les troupes d'Ita-

lie; ils furent les ſeuls qui virent l'ennemi ; ils remportèrent une victoire qui répandit une telle épouvante parmi les Huns, qu'ils ſe diſperſèrent dans les bois & ſur les montagnes, comme avoient fait ſi ſouvent les Saxons, & laiſsèrent leurs Fortereſſes ſans garniſon, & leur Pays ſans déſenſe. Charlemagne de ſon côté, Théderic du ſien, n'eurent qu'à piller & à ravager ; ils arrivèrent ainſi juſqu'aux bords du Raab, où la ſaiſon avancée, & une épizootie qui détruiſoit les chevaux de l'armée du Roi, obligèrent de terminer la campagne. Le Roi ſe propoſoit de revenir l'année ſuivante achever ſa conquête, & c'étoit le vœu de tous ſes Guerriers, qui, s'ils avoient perdu leurs chevaux, en avoient été bien dédommagés par le butin qu'ils avoient fait : mais avec tant d'ennemis & tant d'affaires, comment ſuivre un projet ? Le malheur d'avoir

tant vaincu, eſt d'avoir toujours à vaincre ; la peine des Conquérans eſt d'avoir toujours à recommencer l'ouvrage de leurs conquêtes, ſans pouvoir jamais s'en aſſurer la paiſible poſſeſſion ; d'autres ennemis, qu'on avoit crus domptés, occupèrent ailleurs la valeur de Charlemagne ; les Saxons n'étoient point encore débellés, ils firent alors une de ces irruptions ſi fréquentes, dont nous avons parlé, ils la firent à l'inſtigation des Huns, qui commençoient à entretenir quelque correſpondance avec leurs voiſins, & à faire quelque uſage de la politique ; ils auroient dû avoir celle de ſe joindre à tous les ennemis de Charlemagne pour augmenter ſon embarras, & lui ôter, même à l'avenir, le pouvoir de leur nuire ; ils ſe contentèrent de reſpirer pour le moment, & Charlemagne, obligé de renvoyer à un temps éloigné la conquête & la converſion de

la Pannonie, ne tira aucun fruit du grand armement de 791. Cette campagne ſi ſavante & ſi bien combinée ne fut qu'une courſe ; ce formidable appareil, ce grand développement des forces d'un grand Monarque, aboutit à quelque butin.

Enfin, ce ne fut qu'en 795 que Charlemagne, ſans être libre encore de ſes autres affaires, reprit ſon projet ſur la Pannonie. Les Huns avoient dans leur gouvernement quelques-uns des inconvéniens qui avoient fait la foibleſſe des Saxons, ou plutôt ils n'avoient aucuns principes fixes de gouvernement ; tantôt ils ſe raſſembloient ſous un même Roi qu'ils éliſoient, tantôt ils ſe diviſoient, comme les Saxons, en diverſes Peuplades, qui avoient chacune leur Chef particulier ; de là naiſſoient tous les troubles qu'on peut aiſément imaginer. Au temps dont il s'agit, le Pays étoit en proie

aux discordes civiles; ce fut le moment que Charlemagne prit pour y porter la guerre. Si les Huns avoient aussi bien su s'accorder entre eux alors, qu'ils avoient su depuis longtemps pourvoir à la défense de leur Pays, cette conquête n'auroit pas été facile; aucune autre Nation n'avoit pris, relativement à cet objet, de si sages mesures, & elles auroient pu servir de modèles aux François mêmes, pour se mettre à l'abri des incursions des Saxons, & de leurs autres voisins Germaniques, sans tant de guerres & d'effusion de sang. La Pannonie étoit divisée en neuf Cantons, appelés *Cercles*; de là vient, à ce qu'on croit, l'usage qu'on fait encore aujourd'hui de ce nom dans la division des principales Provinces de l'Empire; ces Cercles étoient séparés les uns des autres par une haute levée qui les environnoit de tous côtés, & qui étoit bordée d'une forte

paliſſade. Outre ce rempart & ce retranchement général de chaque Cercle, chaque Ville, chaque Bourg, chaque Village, renfermé dans chacun des Cercles, étoit encore défendu par de bonnes murailles, ſeul genre de fortifications que l'on connût alors. Il y avoit ſi peu de diſtance entre ces différens lieux, qu'on pouvoit aiſément, à la ſeule voix, donner l'alarme d'un poſte à l'autre, & qu'en un inſtant le Cercle entier pouvoit être averti. On communiquoit de Cercle en Cercle par des chemins pratiqués à travers des taillis qu'on tenoit toujours à une hauteur telle que les gens du Pays, en paſſant d'un Cercle à un autre, puſſent n'être pas vus des ennemis, & qu'ils puſſent cependant voir pardeſſus les taillis ce qui ſe paſſoit au dehors, & règler leur marche en conſéquence, ſelon le beſoin. Ainſi les ſecours pouvoient être facilement

Monac. Sangall. de reb. bell. Car. M. Lib. 2, c. 2.

& promptement portés d'un Cercle à l'autre, ſans que les ennemis en fuſſent inſtruits.

Charlemagne, contre qui ces barrières avoient déjà été impuiſſantes en 791, ſe préparoit à les renverſer de nouveau ; mais encore occupé ailleurs par d'autres ennemis, il ne put faire cette guerre que par ſes Lieutenans. Le Duc de Frioul, nommé Henri, pénétra dans la Pannonie ſans trouver de réſiſtance ; il arriva juſqu'à la Capitale ou principale Fortereſſe, qu'il força ; il livra au pillage ce fameux tréſor des Huns, enrichi ſous Attila des dépouilles de toutes les Provinces de l'un & l'autre Empire, & des dépouilles mêmes de l'Italie & des Gaules : le ſoldat s'enrichit juſqu'à l'opulence, ſi l'on en croit Eginard.

Theudon, l'un des petits Rois qui partageoient alors la Pannonie, & un des plus ambitieux, comme on

on le reconnut dans la ſuite, ſe ſépara entièrement des intérêts de ſa Nation, ſe rendit aux François, ſe reconnut leur Vaſſal, vint trouver Charlemagne à Aix-la-Chapelle, lui rendit hommage, reçut le baptême, & le fit recevoir aux Peuples de ſa dépendance.

En 796, Charlemagne confia le commandement de l'armée de Pannonie au jeune Pepin ſon ſecond fils, & lui donna pour Lieutenant & pour guide le même Duc de Frioul. Ils trouvèrent plus de réſiſtance; les Huns avoient ſenti la néceſſité de ceſſer ou de ſuſpendre leurs querelles, & de ſe réunir pour la cauſe commune; ils avoient repris leur Capitale, & y avoient fait à la hâte quelques nouvelles fortifications; ils avoient élu un nouveau Roi, & s'étoient raſſemblés ſous lui : il fallut leur livrer bataille; ils furent défaits, leur Capitale repriſe, & de nouveau

Egin. Annal. Annal. Fuld.

livrée au pillage. Les Huns furent poussés jusqu'aux bords de la Teiſſe, & tout le Pays ravagé, tandis que les heureux ſujets de Theudon, contemplant de loin la flamme de ces incendies dont ils étoient environnés, & jouiſſant tranquillement & ſûrement de leurs poſſeſſions, ſous la protection du vainqueur, rendoient graces à la prudence de Theudon, & béniſſoient le Chriſtianiſme, à l'ombre duquel on vivoit ainſi en paix.

Cette campagne de 796 ne termina pourtant point encore la guerre de la Pannonie; les Huns firent l'année ſuivante un dernier effort, & parvinrent à former encore une armée; ils ſe battirent en déſeſpérés: mais leur déſeſpoir étoit aveugle, la valeur des François étoit diſciplinée; les Huns ſuccombèrent, & ne trouvèrent plus de reſſources que dans la ſoumiſſion & le baptême. Le jeune Pepin, au retour de cette glo-

rieuſe campagne, eut le plaiſir de préſenter à ſon père les Ambaſſadeurs des Huns domptés & ſoumis; Charlemagne les reçut comme des amis préſentés de la main d'un fils; tout ce qu'une affabilité politique peut répandre d'adouciſſemens & de conſolations ſur les malheurs de la guerre & les torts de la conquête, fut prodigué par l'adroit Monarque, pour attacher les Huns au joug de la France & de l'Evangile.

La Pannonie fut tranquille pendant toute l'année 798; mais l'année ſuivante vit naître dans ce Pays un grand orage du côté où on l'attendoit le moins. Ce Theudon, qui avoit montré tant d'empreſſement pour le baptême & pour l'alliance Françoiſe, n'avoit voulu en effet qu'étendre ſa puiſſance & ſon autorité dans le Pays, & qu'envahir ſucceſſivement tous les différens Cercles; les Chefs de ces Cercles & les

principaux Seigneurs de la Nation avoient péri pour la défenſe du Pays ; Theudon, délivré par-là de tous les rivaux que ſon ambition pouvoit redouter, crut que le premier qui s'annonceroit comme le reſtaurateur de la liberté, le premier qui propoſeroit aux Huns de ſecouer le joug étranger, auquel ils n'étoient point encore accoutumés, s'empareroit aiſément du trône de la Pannonie entière ; il trahit donc les François comme il avoit trahi ſa Patrie, & avec aſſez de facilité, parce qu'on ne ſe défioit point de lui : lorſqu'enfin ſa mauvaiſe volonté fut manifeſte, on ſe hâta d'en prévenir les effets ; le Duc de Frioul Henri & le Comte de Bavière Gérold entrèrent dans la Pannonie, livrèrent bataille à Theudon, & remportèrent une victoire qui couta des larmes & un ſang précieux au vainqueur : ce Theudon, qui n'étoit en politique

qu'un hypocrite ambitieux & qu'un traître, étoit dans les combats un guerrier redoutable; il se défendit avec un grand courage : un des Comtes de la Bavière fut tué dans la bataille ; le Duc de Frioul tomba dans une embuscade où il périt aussi ; tous deux furent pleurés de leur Roi. Theudon avoit été pris ; il fut puni de mort, comme Vassal félon & rebelle : il eût été à désirer pour lui & pour Charlemagne qu'il fût mort les armes à la main ; il auroit évité la honte du supplice, & auroit épargné à Charlemagne la honte d'une violence odieuse. Avec Theudon tomba pour jamais cette puissance des Huns, qui, même dans sa décadence, offroit encore de beaux monumens de grandeur & de sagesse. Cette Monarchie ou cette République avoit subsisté avec gloire près de deux siècles & demi.

De la guerre de Pannonie naquit

la guerre de Bohème, comme celle des Huns étoit née de celle des Saxons. Les Bohémiens étoient une peuplade d'Esclavons, Nation libre & féroce comme tous les autres Peuples de la Germanie : l'amour du pillage les attiroit souvent sur les terres de leurs voisins ; ils faisoient des courses dans le Pays des Huns, qui n'étoient plus en état de leur résister, & dans les autres Provinces soumises à la domination de Charlemagne. Des Historiens observent que cet usage de leur liberté, que le spectacle de cette liberté même étoit un exemple dangereux donné aux Nations nouvellement soumises. Ils ont raison ; & il suit de là qu'en s'engageant dans une première conquête, il faut avoir bien pris son parti de ne s'arrêter qu'après avoir achevé la conquête du Monde entier, car au delà du Peuple qu'on aura soumis, on trouvera nécessairement un Peu-

ple libre (1), dont il n'y aura pas plus de raisons de laisser subsister l'indépendance, qui sera toujours pour les Peuples soumis un exemple, un reproche, & une source de regrets.

Charlemagne vouloit que ses fils partageassent sa gloire, il aimoit à exercer leur valeur, & à cultiver leurs talens; la politique n'avoit pas encore établi qu'un Roi dût être jaloux de ses fils, & préparer à la Nation des Rois sans mérite, en leur refusant toute occasion de s'illustrer & de s'instruire. La guerre contre les Huns avoit été confiée au jeune Pepin : la guerre contre les Bohémiens fut confiée à Charles son frère aîné. Charlemagne lui traça le plan de sa campagne, & ce plan étoit celui qu'il avoit suivi lui-même dans sa

(1) Nous ne parlons ici que de la liberté considérée de Nation à Nation, & non de la liberté considérée des sujets au Souverain dans un même Etat.

campagne de 791 contre les Huns. Trois armées pénétrèrent à la fois dans la Bohème par trois endroits différens ; elles étoient composées de tous ces mêmes Peuples Germaniques qui avoient ſubi depuis long-temps le joug de la France, ou qui venoient de ſubir celui de Charlemagne : à peine ce Conquérant avoit-il ſoumis un Peuple, qu'il en faiſoit un inſtrument de conquête à l'égard des nouveaux voiſins qu'il acquéroit. On ne pouvoit guère faire d'autre uſage de ces Peuples guerriers & barbares : inhabiles aux arts de la paix, ils ne pouvoient que faire la guerre ; il leur falloit un ennemi, il falloit un aliment à leur inquiétude : ſans cette politique, jamais leur vainqueur n'auroit pu s'aſſurer d'eux. Les Saxons, les Wiltſes, tous les habitans des bords de la mer Baltique s'avancèrent par la partie ſeptentrionale de la forêt noire ; les François

Austrasiens, les Thuringiens, les Allemands par la Franconie; les Bavarois & les Huns passèrent le Danube, & entrèrent en Bohème du côté du Midi. Le jeune Charles conduisoit tous ces Peuples, & avoit plusieurs Rois sous ses ordres. Les Bohémiens n'ayant point de digue à opposer à ce débordement effroyable de nations & d'armées qui les inondoit de toutes parts, coururent se cacher dans les forêts & dans les montagnes. Les trois armées ravagèrent sans obstacle le plat Pays, chacune de leur côté, & se réunirent au centre de la Bohème; il y eut à peine quelques légers combats contre des détachemens d'Esclavons qui paroissoient au bord de leurs forêts, & dans les défilés des montagnes: dans toutes ces rencontres, les Esclavons eurent un désavantage marqué; ils étoient partagés, comme autrefois les Saxons & les Huns, en di-

Cordemoy, Hist. de Fran. art. Charlem.

verſes Peuplades, qui avoient chacune leur Souverain : un de ces petits Souverains, nommé Léchon, périt dans un de ces combats de la main même du Prince Charles ; ce qui tenoit encore des mœurs Mérovingiennes; c'étoit auſſi le Prince Charles qui avoit ſoumis les Sorabes, & tué de ſa main leur Chef ou Roi Miliduoch. Les Rois alors mouroient de la main des Rois dans les batailles, comme ſi tous les combattans leur euſſent fait place pour qu'ils ſe batiſſent en duel. Cette ſeule campagne décida du ſort de la Bohème, elle fut ſoumiſe ſans retour.

Annal. Metenſ. Moiſſiac & alii.

Dans l'Hiſtoire des autres Princes & des autres Peuples, les guerres ſont ordinairement ſucceſſives; & les Romains mêmes, ce Peuple conquérant, obſervoient de ne faire leurs conquêtes qu'une à une, pour les faire plus ſûrement. Une ſingularité qui caractériſe peut-être le règne de

Charlemagne, c'eſt cette accumulation de guerres ſimultanées, mais indépendantes les unes des autres, auxquelles non ſeulement la France, mais la perſonne même de Charlemagne ſuffiſoit toujours. On a vu Louis XIV réſiſter preſque ſeul aux efforts de l'Europe conjurée; mais Louis XIV, ſans ſortir de Verſailles, faiſoit préparer de grandes choſes par de grands Miniſtres, & les faiſoit exécuter par de grands Généraux; Charlemagne étoit ſeul ſon Miniſtre & ſon Général, il dirigeoit tout, il exécutoit tout, il étoit par-tout: nous l'avons vu plus d'une fois venir achever ſur les bords du Rhin, du Véſer ou de l'Elbe, une campagne qu'il avoit commencée ſur les bords de l'Ebre ou de l'Ofanto. » Perſonne, dit M. de Monteſquieu, » n'eut à un plus haut degré l'art de » faire les plus grandes choſes avec » facilité, & les difficiles avec promp-

» titude...... Les affaires renaiſſoient
» de toutes parts, il les finiſſoit de
» toutes parts «. On a peine à comprendre, & que l'eſprit puiſſe embraſſer tant d'objets, & que le corps puiſſe réſiſter à tant de fatigues. L'Europe dut ſe liguer contre Louis XIV, puiſqu'il fut conquérant ; elle ſe ſeroit liguée auſſi contre Charlemagne, ſi on avoit ſu ſe liguer de ſon temps. Cette ligue de l'Europe contre tout Souverain ambitieux, ſi elle étoit pouſſée juſqu'à une réunion entière, ſi elle ſe faiſoit conſtamment & d'après des principes invariables contre tout ennemi de la paix indiſtinctement, feroit le remède que nous cherchons à cette rage épidémique de guerre qui déſole l'Univers. Mais les Nations n'ont jamais eu cette ſageſſe ; tout ce qu'ont produit juſqu'ici les alliances, les traités, tous ces jeux mobiles de la politique vulgaire, a été d'armer pour une même

querelle un certain nombre de Nations les unes contre les autres : on ſait, lorſqu'on entre en guerre avec une, quelles ſont celles qu'on doit avoir à combattre, & quelles ſont celles dont on ſera ſecondé ; ce ſont des parties de jeu cruelles qu'on arrange d'après des vûes d'intérêt commun, vûes ſouvent fauſſes, & toujours changeantes : de part & d'autre on cherche à s'aſſurer la ſupériorité de forces, & le réſultat de ces efforts contraires eſt de parvenir à l'égalité, qui entretient & perpétue la guerre. En un mot, parmi nous, point de guerre particulière ; toute guerre eſt l'affaire de toute l'Europe, & tout le monde vient y prendre part. Du temps de Charlemagne au contraire, toutes les Nations étoient encore iſolées (1), l'une ne ſavoit rien de ce qui ſe paſ-

(1) Les exemples, rares & foibles, que nous avons vus ou que nous pourrons voir du contraire, ne ſont que des exceptions.

ſoit chez l'autre ; nulle correſpondance entre elles, nulles réſolutions communes, nulles opérations concertées. Si quelquefois pluſieurs Nations, déterminées par un même intérêt, attaquent ou combattent à la fois l'ennemi commun, c'eſt par haſard & ſans concert ; ce ſont autant de guerres particulières, ſimultanées au lieu d'être ſucceſſives ; ſi, par exemple, les Saxons ſe jetoient ſur les terres des François, tandis que Charlemagne étoit occupé en Eſpagne contre les Saraſins, ou en Italie contre les Grecs ou les Lombards, ce n'étoit par l'effet d'aucune intelligence entre ces divers Peuples, mais uniquement parce que Charlemagne étoit éloigné & occupé ailleurs, & que c'étoit un temps favorable pour lui nuire.

De cette ſéparation des Nations, au temps de Charlemagne, ſuivoient divers effets qui mettent des diffé-

rences essentielles entre les guerres de ce temps & nos guerres actuelles.

1°. Dans ces temps anciens, comme nous l'avons dit, point de guerre générale, chaque guerre est une affaire particulière. Les guerres, même simultanées contre une même Puissance, ne se mêlent point, & demandent des soins & des efforts particuliers.

2°. On n'avoit point alors d'alliés, puisqu'il n'y avoit point encore de politique extérieure, & cette circonstance n'étoit point favorable à Charlemagne. Les Romains, quoiqu'ils menaçassent la liberté de tous les Peuples, ou peut-être parce qu'ils la menaçoient, avoient des alliés; ils avoient pour eux les Politiques imprudens, qui ne vouloient pas voir le joug que ces alliés tyranniques leur préparoient, & les Politiques timides, toujours partisans du

plus fort. Charlemagne étoit ſeul (1), & il arrivoit ſouvent que, ſans ſe réunir contre lui, pluſieurs Puiſſances, pouſſées par un même intérêt, l'attaquoient chacune de leur côté, ce qui faiſoit l'effet d'une réunion, mais ſans concert.

3°. Au lieu d'alliés, Charlemagne avoit dans les Peuples ſubjugués des

---

(1) Nous ne lui comptons point pour des alliés les Abodrites ou quelques peuplades Saxones qui ſe détachoient des autres pour ſe ſoumettre à lui; c'étoient des protégés plus que des alliés, ou plutôt c'étoient des ſujets. Il ne faut pas, d'un autre côté, prendre trop à la rigueur ce que nous diſons ici, qu'il n'y avoit point alors de politique extérieure, car on en avoit vu des traces dans les intrigues de Taſſillon auprès des Huns & d'Arichiſe à la Cour de Conſtantinople, en faveur d'Adalgiſe. On en a vu quelques autres exemples dans cette Hiſtoire, mais tout cela n'étoit rien par comparaiſon avec nos temps modernes; & ſi la politique exiſtoit du temps de Charlemagne, elle étoit encore au berceau.

ſujets nouveaux qu'il employoit à l'inſtant contre les voiſins nouveaux qu'il vouloit auſſi ſubjuguer ; ce qui devoit remplir ſes armées de ſoldats indociles & mal-intentionnés, ſur leſquels il falloit toujours veiller, & qui rendoient la préſence du Prince preſque néceſſaire par-tout.

4°. Si Charlemagne n'avoit point d'alliés, ſes ennemis n'en avoient pas non plus, & il ſemble d'abord qu'à cet égard tout ſoit égal ; mais comme Charlemagne étoit toujours ſeul, & qu'il arrivoit ſouvent que pluſieurs ennemis l'attaquoient ou ſe défendoient contre lui à la fois, c'étoit lui qui ſouffroit le plus de ce défaut d'alliés, c'étoit lui qui étoit privé ſenſiblement des avantages que des alliés peuvent procurer, comme de faire diverſion, d'occuper les ennemis chez eux, ou de les tenir dans l'inquiétude ; il falloit qu'il ſuffît ſeul, par ſes propres forces & par

ſes propres reſſources, à pluſieurs guerres, ſinon réunies, au moins ſimultanées. Ainſi nous trouvons que, ſous ce point de vue, l'inexiſtence d'une politique extérieure étoit fort contraire à Charlemagne; mais d'un autre côté, ſi cette politique eût exiſté telle qu'elle eſt aujourd'hui, elle auroit réuni contre lui, par des nœuds bien plus forts, toutes les Puiſſances alarmées de ſes conquêtes, & elle auroit rendu ces conquêtes ou impoſſibles ou plus infructueuſes encore.

Au reſte, ces guerres toujours ſi funeſtes, & de plus ſi uniformes & ſi ennuyeuſes qu'elles fatiguent l'Ecrivain, qui n'en préſente cependant que le réſultat, furent du moins l'occaſion de deux établiſſemens, dont l'un paroît être le triomphe des Arts dans ce ſiècle, & l'autre auroit été de l'utilité la plus ſenſible dans tous les ſiècles, s'il n'étoit reſté imparfait.

796. Le premier eſt la conſtruction du

Palais d'Aix-la-Chapelle, & de ſes dépendances, ſur-tout de cette fameuſe Baſilique ou Chapelle qui a donné ſon nom à ce lieu.

Les conquêtes de Charlemagne avoient ſi fort reculé les bornes de ſon Empire, qu'il ſentit la néceſſité de changer de Capitale, de s'en faire une nouvelle qui fût plus au centre de ſes Etats, qui donnât la main à la fois à la France & à la Germanie; peut-être même le lieu qu'il choiſit avoit-il l'inconvénient d'être trop éloigné de l'Italie, ſur laquelle s'étendoit auſſi ſa domination; mais c'étoit, comme nous l'avons dit, la Germanie qui l'occupoit par préférence à tout; c'étoit-là ſa conquête de prédilection, & ce fut en Weſtphalie qu'il plaça le ſiége de ſon Empire. Eginard, le Moine de St. Gal, & la plupart des Auteurs contemporains, ou voiſins de ce temps, parlent des édifices d'Aix-la-Chapelle avec une admira-

Egin. in Vit. Carol. Magn. Mon. Sangal ap. Hincmar. Ord. Palat. c. 45.

tion qui annonce qu'il venoit de ſe faire une révolution dans les Arts, & que Charlemagne imprimoit à ſes ouvrages la grandeur de ſon génie. Il avoit profité de ſes conquêtes, Rome & l'Italie ne lui avoient pas montré en vain leurs ruines auguſtes; les monumens de la majeſté Romaine, échappés au ravage des Barbares, en frappant ſes yeux, avoient élevé ſon ame; ſes idées s'étoient étendues; le goût du beau & du grand l'avoit ſaiſi. La deſtruction même ſervit à l'embelliſſement de ſes édifices; des blocs de pierre carrée, employés à la conſtruction de la Baſilique, venoient des démolitions des murs de Verdun, que Charlemagne avoit détruits pour punir l'Evêque de cette Ville, qui s'étoit révolté contre lui. Les colonnes de marbre & la moſaïque, qui ornoient cette même Baſilique, étoient des débris de l'ancien Palais Impérial de Ravenne.

Rome avoit auſſi fourni de très-beaux marbres, & cette profuſion de marbre étoit un ſpectacle nouveau & ſurprenant pour la France & pour la Germanie. Les Hiſtoriens parlent auſſi d'un dôme ſurmonté d'un globe d'or maſſif. Les portes & les baluſtres étoient de bronze, les vaſes & les chandeliers d'or ou d'argent; les ornemens employés au Service divin étoient d'une magnificence inconnue juſqu'alors. Peut-être cette magnificence n'étoit-elle qu'apparente, peut-être l'art d'imiter les métaux précieux trompoit-il preſque tout le monde dans ces temps d'ignorance. En général, on ne riſque rien de ſoupçonner de quelque exagération les éloges prodigués aux Arts dans leur naiſſance; leurs inventeurs, comme nous l'avons déjà obſervé, ont preſque tous été déifiés.

Quant au Palais, on en vante ſurtout l'immenſe étendue, qui étoit

telle, que non ſeulement les Grands Officiers de la Couronne, avec tous ceux qui leur étoient ſubordonnés, toutes les perſonnes employées au ſervice du Palais, les Députés de tous les Pays ſoumis à la France, les Seigneurs & les Evêques que les affaires appeloient à la Cour, & les Vaſſaux qui les y ſuivoient (1), y étoient logés commodément; mais encore qu'on y avoit pratiqué de grandes ſalles où ſe tenoient dans les unes les conférences des Prélats & des Eccléſiaſtiques, dans les autres les Diètes des Grands-Vaſſaux; dans d'autres, ces aſſemblées mixtes, ces ſynodes ou plaids, qui étoient à la fois des Conciles & des Parlemens; d'autres ſalles enfin étoient conſacrées à l'adminiſtration de la Juſtice tant civile qu'eccléſiaſtique.

---

(1) Hincmar (*Ordo Palat. c.* 27.) parle de Vaſſaux attachés à la ſuite de leurs Seigneurs.

La chambre du Roi étoit, dit-on, diſpoſée de manière qu'il voyoit tout ce qui entroit dans ces ſalles & dans ces divers appartemens, petit agrément qui pouvoit offrir un grand ſens, & donner une grande leçon; c'eſt que le Prince doit tout voir.

Monac. Sangal. de Eccleſiaſt. curâ Carol. M. Lib. 1. c 32.
Egin. in Vit. Carol. Magn.

On parle auſſi de vaſtes portiques, de ſuperbes galeries, où les Gardes, les Soldats, la multitude des Officiers & *des perſonnes du ſervice* pouvoient être à couvert. On vante ſur-tout celle de ces galeries qui conduiſoit du Palais à la Baſilique. Les eaux Thermales d'Aix-la-Chapelle n'avoient pas peu contribué au choix que Charlemagne avoit fait de ce ſéjour. L'Art avoit beaucoup ajouté à la Nature par la conſtruction des bains; Charlemagne avoit fait creuſer de vaſtes baſſins, où on faiſoit couler les eaux en ſi grande abondance, que cent perſonnes pouvoient non ſeulement s'y baigner à

la fois, mais y nager ſans ſe rencontrer & ſe gêner. C'étoit un des amuſemens du Monarque, & un des ſpectacles de ſa Cour. Il excelloit dans cet exercice, comme dans tous les autres; il prenoit ce divertiſſement avec ſes enfans, ſes Officiers, ſes Soldats, avec tous ceux qui vouloient le partager, ſans diſtinction de rang ni d'état; ſa popularité en tout égaloit ſa magnificence.

793. L'autre établiſſement, dont les guerres Germaniques donnèrent l'idée à Charlemagne, eût immortaliſé ſon règne, & changé la face de la terre, s'il n'avoit pas été abandonné. Le ſeul projet prouve au moins combien les grandes choſes étoient familières à ce Prince dans un temps où perſonne n'avoit encore ſongé au bien public. Il vouloit faire communiquer l'océan Germanique & la mer Noire par le Rhin & par le Danube, en joignant ces deux fleuves par des

rivières

rivières intermédiaires ; & si l'on veut que les canaux de Drusus & de Corbulon, dont l'un joignoit le Rhin avec l'Issel, & l'autre avec la Meuse, aient contribué à lui inspirer ce projet, on voit par-là quel utile usage il savoit faire de ses connoissances dans l'Histoire. Les rivières qu'il s'agissoit de joindre par un canal, étoient d'un côté le Rednitz, de l'autre l'Athmul ; le Rednitz se jette dans le Mein aux environs de Bamberg, le Mein dans le Rhin, près de Maïence, le Rhin dans l'Océan ; l'Athmul se jette dans le Danube à Kelheim, & le Danube dans la mer Noire. Du Rednitz à l'Athmul, il n'y a que deux lieues de distance ; le canal de jonction devoit avoir trois cents pieds de largeur sur ces deux lieues de longueur ; le travail fut poussé jusqu'à deux mille pas ; des pluies continuelles le firent abandonner ; les terres s'ébouloient, le sol étoit san

Annal. Fuld. Poët. Saxon. Moine d'Angoul. Chron. de Moissac. Reginon.

conſiſtance ; mille obſtacles qui n'en ſeroient point aujourd'hui, parurent alors invincibles ; le découragement ſe mit parmi les travailleurs ; & un des plus beaux établiſſemens que l'eſprit humain eût encore conçus, ne put avoir lieu. Les veſtiges du canal ſubſiſtent encore près du village de *Graben*, qui en a tiré ſon nom, le mot Allemand *Graben* ſignifiant un foſſé.

On eût ſans doute repris ce projet dans un temps plus favorable, ſi Charlemagne, en le formant, avoit été animé des grandes vûes de bien public, qui auroient dû préſider à une pareille entrepriſe, s'il avoit vu les diverſes Provinces de France, de Germanie, de Pannonie, tous ces vaſtes Pays qu'arroſent le Danube, le Don & les autres rivières d'Europe & d'Aſie, qui ſe déchargent médiatement ou immédiatement dans la mer Noire, excités, vivifiés, enrichis par

le commerce le plus actif, & une communication directe & facile établie depuis le fond du Nord de l'Europe jusqu'au centre de l'Asie. Voilà les objets qui auroient dû s'offrir aux regards de Charlemagne, & parler à son cœur. Il ne vit dans ce grand & bel ouvrage, qu'une facilité pour la guerre de Pannonie, qu'un moyen de faire descendre des troupes des bords de l'Océan Germanique jusqu'aux rives de la Save, de la Drave & du Raab, de leur procurer aisément & à peu de frais toutes les provisions nécessaires. Et comme il parvint sans ce secours à terminer heureusement la guerre de Pannonie, il ne pensa plus à cet ouvrage; il perdit par-là l'occasion de faire pour toute la suite des siècles plus de bien au monde qu'il n'avoit fait de mal par ses conquêtes passagères.

Il tenta aussi d'unir la Moselle à la Saône.

Obſervons encore avec quelque conſolation, que la guerre qui détruit tant de Villes, fut une fois pour 797. Charlemagne l'occaſion d'en fonder une. Réſolu de paſſer pluſieurs années de ſuite dans la Saxe pour achever de la réduire, ce qu'il s'obſtinoit à croire poſſible, il forma ſur les bords du Véſer un camp retranché, pour la commodité duquel il bâtit tant de maiſons, & avec tant de diligence, qu'elles formèrent dès-lors une eſpèce de Ville, qui en devint réellement une dans la ſuite, & qui prit le nom d'Hériſtal (1) qu'elle porte encore aujourd'hui.

---

(1) Cet Hériſtal eſt différent de celui qui donnoit ſon nom à Pepin, biſaïeul de Charlemagne; celui-ci étoit un Château ſur les bords de la Meuſe.

CHAPITRE VI.

FAMILLE DE CHARLEMAGNE.

DÉTOURNONS un moment nos regards de tant de guerres, & arrêtons-nous à considérer Charlemagne dans le sein de sa famille, d'où partoient aussi quelquefois des mouvemens & des orages qui troubloient la politique tant extérieure qu'intérieure. Charlemagne, porté à l'amour & par la tendresse de son ame & par la vigueur de son corps, eut un grand nombre de femmes & de maîtresses; mais les mœurs avoient fait assez de progrès pour ne plus permettre d'avoir plusieurs femmes à la fois, comme au temps de la première Race, encore moins d'avoir à la fois pour femmes les deux sœurs, comme avoit fait Clotaire I, le plus licencieux &

le plus pervers de tous ces mauvais Rois. L'indiſſolubilité de ce lien ſacré n'étoit pas encore bien reconnue, ni confirmée par l'exemple des Souverains; mais on ne pouvoit avoir qu'une femme à la fois, & le divorce n'avoit plus d'autre effet que de ſubſtituer une ſeule femme à une ſeule. Du moins le ſage Fleuri & le judicieux Cordemoy font les plus grands efforts pour prouver qu'il eſt poſſible en toute rigueur que Charlemagne n'ait jamais eu qu'une femme à la fois, ſoit femme en titre, ſoit concubine. Des eſprits ſévères reſtent effrayés de ce grand nombre de femmes (car il en eut neuf), en le ſuppoſant même ſucceſſif, ſelon l'idée de M. l'Abbé Fleuri; ils diſent que ç'eût été un grand ſcandale dans la primitive Egliſe; ils citent St. Grégoire de Nazianze & St. Baſile, qui diſent qu'au delà des troiſièmes noces, l'Egliſe n'en connoiſſoit plus de

légitimes, & qu'elle condamnoit tout le reſte comme excès d'intempérance. Saint Baſile impoſoit un an de pénitence à ceux qui s'étoient ſeulement mariés deux fois ; encore s'accuſoit-il de trop d'indulgence & de quelque relâchement dans la diſcipline ; car dans d'autres Egliſes, diſoit-il, on les ſoumettoit à deux ans de pénitence. L'intérêt de l'Etat ſemble dicter d'autres maximes.

Charlemagne, qui ne vouloit être ni privé des douceurs de l'amour par la guerre, ni diſtrait des ſoins de la guerre par l'amour, & qui ſe ſentoit en état de ſuffire à tous les devoirs, à tous les plaiſirs, à toutes les fatigues, menoit par-tout avec lui ſes femmes dans ſes expéditions les plus lointaines, & elles habitoient plus les camps qu'elles ne règnoient dans une Cour paiſible. Les Deſpotes de l'Aſie avoient connu cet uſage dans l'antiquité ; lorſqu'ils alloient à la

guerre, ils traînoient à leur ſuite leurs femmes, leurs maîtreſſes, leurs enfans, leurs eunuques, leurs eſclaves, & tout l'appareil de leur vaine grandeur; c'eſt-à-dire qu'ils tranſportoient dans leurs camps, & qu'ils étaloient au milieu de leurs innombrables & foibles armées, le luxe & les vices de leur Cour. Charlemagne menoit ſa femme à l'armée, parce que cette douce ſociété étoit pour lui un délaſſement naturel, & comme le prix de ſes travaux; mais alors la Reine paroiſſoit ſans ſuite & ſans pompe, & moins comme la femme du Roi que comme la compagne d'un Guerrier.

La première femme de Charlemagne, nommée Himiltrude, n'eſt regardée que comme une concubine; mais il faut prendre ce nom dans le ſens que nous avons expliqué (1),

(1) Voir l'Introduction, Chap. II, tome I, page 72.

c'eſt-à-dire dans le ſens d'une femme légitime, qui, par la diſproportion de naiſſance ou le défaut de dot, avoit dans la maiſon moins de conſidération qu'une femme de condition égale ; mais dont les enfans étoient réputés légitimes, & pouvoient ſuccéder, moins peut-être par le droit de leur naiſſance que par la volonté de leur père.

De ce mariage naquit un fils, que ſon père n'aima point aſſez, ſoit parce qu'il n'avoit pas long-temps aimé ſa mère, ſoit parce que ce jeune Prince, avec un très-beau viſage, avoit une taille difforme. Il eſt connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de Pepin le Boſſu : ainſi ce Charlemagne diſtingué entre tous les hommes par ſa taille majeſtueuſe & par la beauté régulière de ſes proportions, étoit fils de Pepin le Bref, & père de Pepin le Boſſu.

Les François ne s'accoutumèrent

jamais à regarder Pepin comme destiné à être leur Roi ; & s'il avoit besoin, pour succéder, d'une disposition expresse de son père, il dut peu se flatter de l'obtenir.

C'étoit cependant cet engagement de Charlemagne avec Himiltrude, si peu respecté de la Nation, & si peu agréable à Charlemagne, que le Pape Etienne IV vouloit faire regarder comme le lien le plus indissoluble & le plus sacré, pour empêcher Charlemagne d'épouser Hermengarde, fille de Didier Roi des Lombards ; le motif qui le faisoit parler étoit trop manifeste, pour qu'on pût s'y méprendre : on ne fit que rire en France de cette prétendue indissolubilité, Charlemagne épousa Hermengarde ; mais cette alliance malheureuse, conclue par la politique, ne fut point ratifiée par l'amour ; Charlemagne n'aima pas même assez Hermengarde, pour en avoir des en-

770.

ſans ; il la renvoya ignominieuſement à ſon père, & détruiſit le Royaume des Lombards.

La troiſième femme de Charlemagne ſe nommoit Hildegarde ; elle étoit d'une famille noble, de la Nation des Suèves. C'eſt, de toutes les femmes de Charlemagne, celle qui paroît avoir été la plus chère & à ſon mari & au Peuple François ; il ſortit d'elle une nombreuſe poſtérité, mais entre autres trois Princes, l'eſpérance de la Nation. L'aîné ſe nommoit Charles, comme ſon père ; le ſecond, qui ſe nommoit Pepin, comme ſon aïeul, avoit d'abord été nommé Carloman, comme ſon oncle & ſon grand-oncle. Le Pape, en le baptiſant, fit ce changement de nom, apparemment pour lui en donner un plus cher au Saint Siége. Le troiſième ſe nommoit Louis, nom qui paroît être le même que celui de Clovis, à jamais illuſtré par le Conquérant,

véritable Fondateur de la Monarchie Françoiſe, & porté depuis avec moins d'éclat par pluſieurs autres Princes de la première Race. Ce nom de Louis, porté pour la première fois ſous cette forme par le Prince dont nous parlons, eſt, comme on ſait, celui qui a été porté par le plus grand nombre de Rois, tant de la ſeconde Race que de la troiſième.

Nous avons vu les deux premiers de ces Princes marcher ſur les traces de leur père dans la carrière de la gloire; Charles ſe ſignaler contre les Saxons, gagner ſur eux, à douze ans, la bataille de Draigny, & ſubjuguer dans la ſuite la Bohème; Pepin faire la conquête de la Pannonie. Louis avoit auſſi commandé en Eſpagne, mais avec moins d'éclat & de bonheur. Hildegarde leur mère mourut, en 784, à Thionville, ſous les yeux de Charlemagne, emportant au tombeau les regrets de tous les François.

Charlemagne ſut pénétré de douleur, mais il n'en ſut point accablé; il combattit ſon affliction comme une ennemie de ſa gloire; il s'impoſa la loi de la vaincre par l'effort du travail, & de l'étouffer ſous le poids des affaires. La ſatisfaction de n'avoir pas ſuſpendu un moment des devoirs que l'état de ſon ame lui rendoit ſi pénibles, lui tint lieu de conſolation (1). Il fit faire par Paul Diacre l'épitaphe d'Hildegarde.

Il ne pouvoit ſe paſſer de femme; il épouſa trop tôt pour l'honneur de ſa douleur, mais trop tôt ſur-tout pour le bonheur de ſon Peuple & pour le ſien, une femme impérieuſe, injuſte & cruelle, nommée Faſtrade, fille d'un Seigneur François. Si cette femme toucha moins ſon cœur qu'Hildegarde, elle prit un plus grand empire ſur ſon ame, & elle

Egin in Ann. & in Vit. Carol. M.

(1) *Negotia pro ſolatiis accipiens.* TACITE.

abuſa de cet empire; elle rendit Charlemagne complice de ſes violences, elle lui fit faire des coups d'autorité contraires à ſon inclination; elle parvint enfin à faire haïr ce Prince aimable, de qui le don ſuprême étoit le don de plaire. On conſpira, non pas comme les Rotbold, les Taſſillon & les Arichiſe, ſeulement contre ſa puiſſance, mais contre ſa perſonne.
785. On attenta en un mot à ſa vie, & des ennemis domeſtiques, nombreux, puiſſans, redoutables, ſe joignirent à tant d'ennemis étrangers que Charlemagne avoit toujours à combattre. Le Chef de la conjuration étoit Hartrade, un des Comtes de Thuringe; il croyoit avoir à ſe plaindre de la Reine, & il s'en prenoit au Roi, dont il n'avoit pu obtenir juſtice contre elle. On ne ſait point de particularités ſur le ſujet de ſes mécontentemens; on n'en ſait pas davantage ſur la conſpiration même, ni ſur la ma-

nière dont elle fut découverte. Tout ce qu'on fait, c'eſt qu'elle répandit beaucoup d'effroi dans la Maiſon Royale, que le nombre & la qualité des conjurés ſembloient annoncer des diſpoſitions à une révolution, & annonçoient du moins quelles alarmes excitoit le moindre abus du pouvoir de la part d'un Vainqueur & d'un Conquérant. C'eſt encore un des inconvéniens des conquêtes, de rendre le Conquérant trop redoutable, même à ſes ſujets. On le voit toujours armé de toute la puiſſance militaire, puiſſance toujours prête à braver toutes les loix, & à laquelle on ne connoît d'autre frein que les complots ſecrets. On en forma pluſieurs contre Alexandre au milieu de ſon camp; Céſar, qui avoit conquis Rome, tomba ſous le poignard de la liberté qu'il avoit détruite; Charlemagne fut menacé, mais il écarta les orages & les dangers; il répara

en partie les torts de Fastrade, & ajouta même à l'amour & à l'admiration publique par la politique sublime qu'il eut de faire grace de la vie à tous les conjurés, dont la plupart ne furent qu'exilés ; mais cette grace fut bien légère pour Hartrade, car il eut les yeux crevés. Ce genre de supplice, usité depuis long-temps dans l'Orient, s'étoit introduit en France par les relations que ce Royaume avoit avec l'Empire Grec : l'Abbé Velli a tort de dire qu'on en vit le premier exemple en France dans la personne d'Hartrade car nous avons vu que le Duc d'Aquitaine, Hunaud, avoit fait creve les yeux à son frère Hatton, & long temps auparavant Ebroin avoit traité de même Saint Léger.

Nous avons eu plus d'une fois occasion d'observer que les conquête sont impossibles quand il y a une politique extérieure, c'est-à-dire lors

que les diverſes Nations ont entre elles des liaiſons ſuivies ; lors même qu'il n'y a point encore de politique extérieure, ni de communication entre les Nations, les conquêtes ſont encore difficiles à faire, & ſur-tout à conſerver : mais, ſoit dans l'état barbare, ſoit dans l'état civil, ſoit qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de politique extérieure, & que les conquêtes ſoient faciles ou difficiles, il y a une grande raiſon qui s'élève toujours contre elles, & qui en montre l'abus, c'eſt l'impoſſibilité de gouverner des Etats trop vaſtes (1). Nous avons vu que quand les Rois de la première Race voulurent ſaiſir le vrai ſyſtême de la Monarchie, qui eſt de réunir le Royaume, la nature même des choſes y réſiſta, le

(1) Souvenons-nous de la Fable du Conquérant & de la pauvre femme :

Eh ! pourquoi donc Seigneur, répondit la Matrone,
Ne pouvant nous régir, nous avez-vous conquis ?

Royaume se trouva trop étendu. Les influences du Gouvernement ne pouvoient s'étendre par-tout, ni parvenir jusqu'aux extrémités ; le Monarque fut obligé de donner des Rois particuliers ou des fantômes de Rois à de certaines portions de ses Etats c'est ainsi que Clotaire II se vit forcé de donner l'Austrasie à Dagobert son fils, & Dagobert de la donner de même à Sigebert II. Charlemagne avoit bien augmenté par ses conquêtes les inconvéniens de la trop vaste étendue de l'Empire François il sentit la nécessité d'y appliquer le même remède, il jugea qu'il falloit un Roi en Italie, & un du côté de l'Espagne. Pepin, le second des fils d'Hildegarde, eut le Royaume d'Italie, qui s'étendoit des Alpes à l'Ofanto, & auquel on joignit la Bavière ; Louis eut le Royaume d'Aquitaine, qui comprenoit le Poitou l'Auvergne, le Périgord, le Limou

in, le Languedoc, la Gascogne, & auquel étoit joint le département des affaires d'Espagne. Leur père, dans un voyage qu'il fit à Rome en 781, les fit couronner par le Pape Adrien. Pour lui, il se réservoit plus particulièrement les affaires de la Germanie, comme celles qu'il avoit le plus à cœur.

Le 15 Avril, jour de Pâq.

Ces Rois enfans (l'aîné n'avoit que quatre ans, & l'autre que trois) (1) étoient utiles aux Pays dont on leur confioit l'administration, ou plutôt dont on leur donnoit le titre & les revenus; ils y tenoient une Cour particulière; ils avoient un Conseil composé des personnes les mieux intentionnées & les plus éclairées, qui

(1) On porta ce dernier en Aquitaine dans son berceau; mais pour son entrée, on lui fit des armes & des habits de guerre proportionnés à sa taille; on le mit, comme on put, à cheval, & ce fut dans cet appareil qu'il reçut les hommages des Grands & du Peuple.

connoiſſoient le Pays, & qui avoient intérêt qu'il fût bien gouverné; enfin les Peuples ſavoient où adreſſer leurs plaintes & leurs demandes. Charlemagne, en donnant ainſi à ſes fils des Royaumes, leur donna auſſi des Miniſtres de ſon choix; le titre de ces Miniſtres étoit *Bajules*, *Bajuli*, ſans doute à cauſe du fardeau dont ils étoient chargés. On ne ſait le nom que de celui qu'il donna au Roi d'Aquitaine, & on ne ſait que ſon nom. C'étoit Arnoul, nom d'heureux préſage dans la Race Carlovingienne, dont St. Arnoul, cet excellent *Bajule* ou Gouverneur de Dagobert, avoit été le Chef.

Lorſque Clotaire II & Dagobert avoient cédé l'Auſtraſie à leurs fils, ils s'étoient réellement dépouillés de leur autorité ſur ce Royaume; Charlemagne, en confiant la ſienne, ſe la réſervoit toute entière, il étoit le Roi de tous ces Rois; ſes fils n'étoient

ue ses Représentans ; c'étoient les anaux par lesquels son influence se épandoit sur ses sujets les plus éloinés : il mandoit souvent ces jeunes 'rinces pour recevoir ses ordres, uelquefois ses réprimandes, & pour pprendre de lui à réformer les bus qu'ils avoient ou introduits ou oufferts. De Paris ou d'Aix-la-Chaelle à Milan, à Ravenne, à Tououfe (1), il veilloit sur eux avec lus de soin que bien des Rois : bien des pères ne veillent sur eurs enfans, élevés sous leurs yeux ans leur propre maison ; il avoit en ux des exécuteurs zélés & fidèles de es volontés. Instruit de tout, préent à tous par eux, s'il y avoit un nouvement à prévenir ou à réprimer, un voisin à combattre, un reelle à soumettre, on retrouvoit

(1) Milan étoit la Capitale du Roi d'Italie, & Ravenne le lieu de sa résidence la plus ordinaire, Toulouse étoit la Capitale du Roi d'Aquitaine.

par-tout Charlemagne dans des fils formés par ses leçons, animés de son esprit, & guidés par ses ordres. C'étoit le jeune Pepin qui avoit fait la conquête de la Pannonie, parce qu'elle appartenoit au département de la Bavière jointe à l'Italie; Louis fit souvent la guerre en Espagne, parce qu'elle étoit du département de l'Aquitaine.

Lorsqu'en 791, le jeune Roi d'Aquitaine, Louis, fit ses premières armes, Charlemagne fit la cérémonie de lui ceindre l'épée. Ce fut l'institution de la Chevalerie, & de la manière d'armer les Chevaliers. Ce sont les grands Princes qui, souvent sans y songer, forment les établissemens & introduisent les usages, parce qu'on aime toujours à imiter un grand homme, & à s'appuyer de l'autorité d'un grand nom.

En donnant ainsi aux fils puînés d'Hildegarde ces brillans apanages,

décorés du titre de Royaumes, & revêtus de tous les droits d'une Jurisdiction qui n'étoit subordonnée qu'à son autorité suprême, Charlemagne ne donna au Prince Charles, l'aîné de ses fils, que le Maine pour tout apanage (1), & il eût pu ne lui en donner aucun; l'apanage du fils aîné des Rois est d'être l'héritier du trône. L'intention de Charlemagne avoit été de fixer le partage des cadets, & de réserver à l'aîné les trois Royaumes de l'ancienne division, savoir, l'Austrasie, la Neustrie & la Bourgogne; observons que l'Austrasie s'étoit accrue par les conquêtes de Charlemagne jusqu'à comprendre la Germanie presque entière.

Egin. in vit. Ludov. Pic.

Cependant l'aîné de tous, Pepin

792.

(1) On se sert ici du mot d'*apanage*, faute d'autre terme. L'apanage, tel qu'il est conçu aujourd'hui, est très-postérieur à ces temps. Il a remplacé les partages des cadets, & il est absolument étranger à l'héritier du trône.

le Boſſu, traité en bâtard, n'avoit aucune part à ces diſpoſitions d'un père. On le deſtinoit à l'état eccléſiaſtique; mais il ne s'y deſtinoit pas. L'exemple de Thierri, fils de Clovis, & de tant d'autres Princes bâtards, ou qu'on pouvoit regarder comme tels, & qui n'en avoient pas moins ſuccédé à la couronne, formoit en ſa faveur un préjugé qu'il affectoit de regarder comme un droit, & qu'il étoit réſolu de faire valoir. La prédilection marquée de Charlemagne pour les fils d'Hildegarde, & l'indifférence que tout le monde, à l'exemple du Roi, témoignoit pour Pepin, avoient depuis long-temps jeté dans le cœur de ce jeune Prince des ſemences de jalouſie, auxquelles on n'avoit pas fait aſſez d'attention: quand il vit les Etats de ſon père partagés d'avance entre les ſeuls fils d'Hildegarde, ſans qu'on eût paru ſeulement ſonger à lui, il ne mit plus de

Egin. Annal.

de bornes à ſon reſſentiment. Dès-lors tous les mécontens (& Faſtrade en avoit fait beaucoup) ſe rallièrent à lui; on ranima les reſtes de la faction de Hartrade; on en fortifia le parti de Pepin; on le mit en relation avec ceux des complices de Hartrade qui étoient encore exilés, & qui devoient s'eſtimer trop heureux de n'avoir été qu'exilés, mais qui étoient toujours prêts à entrer dans tous les complots dont ils croiroient pouvoir attendre leur rétabliſſement; enfin en irritant un caractère naturellement pervers & une ambition naturellement violente, on amena ce Prince juſqu'au projet monſtrueux d'aſſaſſiner un père qu'il ne regardoit plus que comme ſon tyran, & des frères dans leſquels il ne voyoit que des rivaux enrichis de ſes dépouilles. Nous ne prétendons nullement infirmer le témoignage des Hiſtoriens, qui eſt unanime ſur ce fait; nous obſervons ſeu-

lement qu'une telle entreprife devoit avoir bien des difficultés, & demandoit des intelligences bien étendues & bien combinées, pour que quatre Princes, prefque toujours féparés, & très-éloignés les uns des autres, fuffent frappés par les affaffins, fi à propos & fi bien de concert, qu'aucun des quatre n'échappât, qu'aucun ne pût être averti par le fort des autres, & ne reftât pour les venger.

Comme il s'agiffoit d'une révolution générale, que les Conjurés ne pouvoient opérer par leurs propres forces, ils fe mirent fous la protection des Puiffances étrangères; il eft à préfumer qu'on cacha foigneufement à celles-ci toute l'horreur du complot, & qu'on leur parla feulement de rétablir dans les droits de fa naiffance un fils aîné injuftement déshérité. Les Saxons qui n'étoient pas encore tranfplantés, les Huns qui n'étoient pas encore fubjugués, mais qui étoient menacés, & qui

792.

avoient même déjà été attaqués, les Grecs, les Lombards, c'eſt-à-dire ceux des Lombards qui ſouffroient encore impatiemment le joug de Charlemagne, furent ſollicités d'entrer dans cette entrepriſe, & promirent de faire diverſion ou de fournir des ſecours ; mais avant qu'ils puſſent agir, la conjuration fut découverte par l'imprudence des Conjurés. Au lieu de s'aſſembler, & même encore avec précaution, chez un d'entre eux, ils ſe donnèrent rendez-vous dans une égliſe pour délibérer ſur leurs affaires, voulant peut-être par-là échapper plus ſûrement au danger d'être entendus de leurs domeſtiques. Comme ils ſe croyoient apparemment maîtres de cette égliſe, & qu'ils en avoient fermé les portes, tout ce que leur complot avoit de plus coupable & de plus affreux fut dévoilé ſans crainte. Près de ſe ſéparer, ils ſongèrent à prendre une

précaution qu'ils avoient négligée d'abord. Ils s'étoient contentés d'un examen un peu ſuperficiel, pour s'aſſurer en entrant qu'il n'y avoit perſonne dans l'égliſe; en ſortant, ils recommencèrent cet examen avec plus d'exactitude; ils trouvèrent un Eccléſiaſtique caché ſous l'Autel, & qui avoit été à portée de les entendre. Il avoit tout entendu en effet, & il étoit tellement ſaiſi d'horreur de tout ce qu'on avoit dit, & d'effroi de ce qu'il avoit à craindre pour lui-même, que, n'en pouvant tirer aucun éclairciſſement, ils le prirent pour un imbécille & pour un homme ſans conſéquence. Ce fut ſon ſalut, comme celui du Roi & de ſes fils, car ils avoient d'abord eu deſſein de le tuer; ils ſe contentèrent de prendre une précaution, qui devenoit ſuperſtitieuſe à force de ſuppoſer la ſuperſtition, ce fut de le faire jurer qu'il ne révéleroit rien de ce qu'il avoit

Egin. Annal.

entendu ; ils crurent qu'un Eccléfiaftique, un Prêtre même (car il s'annonça pour tel) n'oferoit jamais violer un ferment fait dans l'églife & fur l'autel, quoiqu'il s'agît de la vie du Roi & de fes enfans. Echappé de ce péril, cet homme courut tout révéler ; il donnoit des avis tellement circonftanciés, qu'il ne fut pas poffible de les négliger. On fit les perquifitions néceffaires ; tous les Conjurés furent arrêtés, & condamnés à divers fupplices, felon leur qualité, ou felon la part qu'ils avoient eue au complot. Le Roi ne fit grace qu'à fon fils, & ne lui fit grace que de la vie. Pepin fut rafé, & enfermé dans le Monaftère de Prum, où il finit fes jours du vivant même de fon père, en 811.

Au premier bruit de la découverte de cette conjuration, les Rois d'Italie & d'Aquitaine quittèrent leurs Royaumes, & coururent fe ranger 793.

auprès de Charlemagne à Ratisbonne, pour le défendre, s'il étoit encore en danger, ou pour le consoler du moins par leur zèle, des attentats d'un fils dénaturé.

L'homme qui sauva l'Etat en cette occasion, eut pour récompense l'Abbaye de S. Denis; il se nommoit Fardulfe, & étoit Lombard de Nation.

Tels étoient les chagrins que trouvoit au sein de sa famille ce Charlemagne qui remplissoit l'Univers de sa gloire. Si l'on ne peut pas dire qu'il les eût absolument mérités, on ne peut pas dire non plus qu'il eût la consolation de n'avoir à cet égard aucun reproche à se faire : car, sans examiner si ce Roi distingué entre tous les pères par sa tendresse pour ses enfans, fut assez tendre & assez juste envers le fils d'Himiltrude; si, puisqu'il donnoit des partages à ses fils, & puisque les partages eurent lieu sous la seconde Race comme

ſous la première, il n'eût pas mieux fait d'imiter Clovis & les autres Rois qui avoient admis leurs bâtards à ſuccéder; ſi enfin il n'eut pas tort d'ajouter au malheur que Pepin avoit eu d'être maltraité par la Nature, celui de le maltraiter encore du côté de la fortune : il eſt certain qu'il eut la foibleſſe de ſouffrir dans Faſtrade des hauteurs & des violences qui aliénèrent les cœurs que Charlemagne ſavoit ſi bien gagner. Il ſentit ce tort, & il s'empreſſa de le réparer, non en uſant de plus de fermeté à l'égard de Faſtrade, mais en redoublant d'attention pour prévenir ou pour diſſiper les mécontentemens par des bienfaits, par des égards, par ces mots obligeans & flatteurs, qui n'ont tout leur prix que dans la bouche des Rois.

Faſtrade ne ſurvécut que deux ans à la conjuration de Pepin le Boſſu; elle mourut en 794, & ne fut re-

Egin. Annal.

grettée que de Charlemagne, dont le » suffrage, dit un Auteur moderne, ne décidoit rien en cette » occasion, parce qu'entraîné par » un penchant impérieux, il appliquoit sans discernement à l'objet » qu'il possédoit, ce goût vif que la » Nature lui avoit donné pour les » femmes en général «.

Il n'avoit eu de Fastrade que des filles.

Il prit peu de temps après une cinquième femme, dont l'Histoire ne dit ni autant de mal que de Fastrade, ni autant de bien que d'Hildegarde; elle se nommoit Luitgarde, & étoit de la Nation des Allemands.

800. Elle mourut encore du vivant de Charlemagne, sans laisser d'enfans.

Charlemagne eut ensuite successivement quatre concubines; Madelgarde, Gersuinde, Régine, Adelaïde; il eut des enfans de toutes les quatre, & même des fils des deux

dernières, mais ils entrèrent tous dans l'état eccléſiaſtique.

Indépendamment de tant de femmes & de tant de concubines, qui n'étoient diſtinguées des autres femmes des Rois, qu'en ce qu'elles ne portoient pas le titre & ne recevoient pas les honneurs de Reines ou d'Impératrices, & que cette alliance étoit ce qu'on appelle en Allemagne *Mariage de la main gauçhe*, en France & ailleurs, *Mariage de conſcience*, il paroît que Charlemagne eut pluſieurs Maîtreſſes proprement dites, & qu'il aima diverſes femmes, dont on ſait qu'une au moins lui fut rebelle; c'eſt Sainte Amalberge: peut-être obtint-elle principalement ce titre de *Sainte*, pour avoir eu le courage de réſiſter au plus puiſſant des Rois & au plus aimable des hommes. L'accident arrivé à cette vertueuſe fille, qui, en voulant échapper à Charlemagne, tomba &

Hiſt. de l'Acad. Roy. des Inſcript. & B. Lettr. t. 7, p. 283, Rec. des Bolland.

ſe caſſa le bras, n'a pas peu contribué ſans doute à établir la réputation d'incontinence dont la mémoire de ce grand Prince eſt reſtée chargée : en effet, cet air de violence, & je ne ſais quel air d'inceſte ſpirituel que ce titre de *Sainte* ſemble avoir répandu après coup ſur cette entrepriſe de Charlemagne, ont dû faire tort à ce Prince; cependant, plus la vertu de la Sainte doit avoir été prompte à s'alarmer, plus il reſte permis de croire que le généreux Charlemagne n'eut contre lui que les apparences, & n'avoit pas réellement intention d'aller juſqu'à la violence.

Ceux qui voudroient trouver dans Charlemagne toute la pureté d'un Saint, puiſqu'enfin il a été canoniſé, obſervent qu'il fit de très-beaux règlemens pour réprimer les effets de l'incontinence; ils ajoutent que Charlemagne n'étoit capable ni de l'hypocriſie, qui eût affecté un zèle

pour les moeurs qu'auroit démenti sa conduite, ni de la tyrannie qui exige dans les autres des vertus dont on se dispense soi-même. Ces raisons peuvent avoir quelque force; mais il est certain que l'opinion reçue ne met point la continence au nombre des vertus qu'on révère dans Charlemagne.

La *Vision de Wetin* (1), Ouvrage composé en 825, onze ans après la mort de ce Prince, fait voir quelle idée on en avoit de son temps. On y rend justice aux grandes vertus de Charlemagne, on y rend hommage à sa gloire, on y vante son zèle pour la Religion; on ne l'attaque enfin que sur un seul point, l'incontinence. Wetin est transporté en songe dans un lieu d'expiation, tel que notre Purgatoire; il est fort étonné

(1) Wetin étoit un Moine de l'Abbaye de Richenoue près de Constance.

d'y rencontrer Charlemagne. L'Ange qui conduit Wetin, & qui lui explique tout ce qu'il voit, le rassure en lui déclarant que ce Prince recevra dans l'éternité la récompense des Justes, mais qu'en attendant, il est justement puni dans ce lieu de souffrances, de son amour pour la volupté. En effet, un monstre tel que le vautour de Prométhée, lui déchire le coupable organe de ses plaisirs, en respectant toutes les autres parties de son corps (1).

Un bon mari est naturellement un bon père ; Charlemagne aima autant ses enfans qu'il avoit aimé ses femmes & ses maîtresses ; le partage qu'il fit de ses Etats entre ses fils, fut autant l'effet de sa tendresse que de sa politique ; il aimoit à leur fournir

(1) *Oppositumque animal lacerare virilia stantis,*
Lætaque per reliquum corpus lue membra carebant.

les occaſions de ſe former & de ſe ſignaler ; il jouiſſoit de leur gloire encore plus que de la ſienne ; ſans s'aveugler ſur leurs fautes, ſans ceſſer de veiller ſur eux, il les laiſſoit ſuivre la Nature & l'exemple ; il les abandonnoit à leurs talens, jamais à leurs défauts. Il avoit entendu parler, peut-être avec éloge, de la magnificence du jeune Roi d'Aquitaine Louis, & de l'éclat de ſa Cour, il craignit que cet éclat ne fût fatal à ſes Peuples ; il envoya en Aquitaine un homme de confiance, nommé Archambaud, qui, ſous prétexte de traiter de quelque autre affaire, étoit chargé ſecrètement d'examiner la conduite de Louis, & d'écouter ce qu'on en diſoit : cet homme, qui n'auroit pas voulu tromper Charlemagne, & qui ſavoit qu'on ne le trompoit pas long-temps, lui avoua que l'adminiſtration du Roi d'Aquitaine avoit d'abord été imprudente,

& que ſon luxe avoit été à charge à ſes Peuples; mais il aſſura que ce Prince avoit eu le mérite de ſe réformer de lui-même; que ſon adminiſtration étoit devenue très-ſage, & ſes Peuples très-heureux, & qu'il avoit trouvé dans une auſtère économie les moyens de tenir toujours une Cour brillante, ſans fouler ſes ſujets. Charlemagne fit part de ces bonnes nouvelles à ſes Courtiſans : *Mes amis*, s'écrioit-il dans les tranſports de ſa joie, *réjouiſſons-nous de ce que ce jeune homme eſt déjà plus ſage & plus habile que nous.*

Vit. Ludov. Pii.

On prétend que ſa tendreſſe pour ſes filles nuiſit à leur établiſſement. Eginard dit formellement que ce Monarque ne put jamais ſe réſoudre à marier aucune de ſes filles, parce qu'il ne pouvoit s'en ſéparer. On a vu les raiſons qui l'avoient empêché de marier Rotrude, l'aînée des filles d'Hildegarde, avec l'Empereur Conſ-

Egin. in Vit. Carol. Magn.

antin, fils de la fameuſe Irène; on
ne peut le blâmer d'avoir voulu
dérober ſa fille aux dangers dont
l'ambition d'Irène la menaçoit. Mais
toutes les Puiſſances de l'Europe
devoient briguer l'alliance de Charlemagne, & toutes les alliances n'avoient pas le même inconvénient.
Ces Princeſſes étoient filles de Charlemagne, & Hildegarde leur mère
avoit été d'une fécondité remarquable. Charlemagne n'y fit point aſſez
d'attention; il aima plus ſes filles
pour lui que pour elles-mêmes, il
eut ſujet de s'en repentir. Des déſordres honteux déshonorèrent ſa
Maiſon; Rotrude eut du Comte
Roricon un fils, nommé Louis, qui
fut Abbé de Saint Denis, & Chancelier de France. Berthe eut deux
enfans d'Angilbert, un des Seigneurs
les plus aimables de la Cour de ſon
père, ſavoir Nitard, connu pour
avoir écrit une partie de l'Hiſtoire

Ex illicitâ copulâ. Annal. de S. Bertin.

de ſon temps, & Harnide, dont or ignore la deſtinée. On pourroit induire du récit de quelques Hiſtoriens, que Berthe, du conſentemen de ſon père, avoit épouſé ſecrètement Angilbert; d'autres ne parlen point de mariage; d'autres diſen clairement qu'il n'eut lieu qu'aprè qu'il eût été rendu néceſſaire par la naiſſance de ces enfans. Quoi qu'il er ſoit, Angilbert renonça dans la ſuite au monde & à la faveur; il ſe fi Moine, & fut Abbé de St. Riquier Un de ſes ſucceſſeurs dans cette Abbaye, nommé Auſcher, qui, dan le douzième ſiècle, a écrit la vie d'Angilbert, prétend qu'Angilber étoit déjà Prêtre lorſqu'il épouſa la Princeſſe Berthe, ce qui n'empêcha pas Charlemagne de conſentir à ce mariage. Ce trait n'eſt pas auſſi dépourvu de vraiſemblance, que la décence des uſages actuels pourroit le faire croire. Les mariages des Prêtres

n'étoient pas rares alors ; ce fut Charlemagne qui réforma cet uſage, comme un abus introduit à la faveur des guerres & de la licence ; mais il pouvoit en avoir profité pour réparer l'honneur de ſa fille ; & lorſque les Prêtres eurent été rappelés à la loi du célibat, Angilbert aura cru expier & ſes galanteries & ſon mariage, en ſe faiſant Moine.

Les galanteries d'Hiltrude (fille, non d'Hildegarde, mais de Faſtrade, & Abbeſſe de Farmoutier) avec un autre Seigneur, nommé Odillon, causèrent encore, s'il ſe peut, plus de ſcandale.

On parle auſſi d'une Emma, fille de Charlemagne, dont la mère n'eſt point connue, & qu'il fit, dit-on, épouſer au célèbre Eginard, ſon Secrétaire & ſon Hiſtorien, ayant découvert le commerce que cette Princeſſe avoit avec lui. Voici comment on raconte cette hiſtoire.

Eginard ayant paſſé une nuit dan l'appartement de la Princeſſe Imm ou Emma, & voulant ſe retire avant le jour, trouva la terre couverte de neige; il craignit que l trace de ſes pas ne trahît le myſtèr de ſes amours; il fit part de ſon inquiétude à Emma, qui, prenant ſo parti d'après les circonſtances, l porta ſur ſes épaules juſqu'au del de la neige. Cependant, ſi les pas d'u homme ſortant de l'appartemen d'Emma, étoient un indice de leu commerce, les pas d'une femm allant de l'appartement de la Princeſſe à l'appartement d'Eginard, n pouvoient-ils pas auſſi être ſuſpects Il faut ſans doute ſuppoſer qu'ell le porta dans un lieu où les pa d'une femme pouvoient s'adreſſe ſans faire naître aucun ſoupçon, & d'où Eginard pouvoit enſuite ſe retirer ſans inconvénient. Mais Charlemagne qui ſe levoit ſouvent

Chroniq. de Laureſheim. Bayle, art. Eginard.

au milieu de la nuit pour obſerver les aſtres, vit ce ſtratagême de l'amour ; il reconnut ſa fille courbée ſous ſon fardeau & marchant avec peine, il reconnut auſſi Eginard. Il fit d'abord la démarche aſſez peu prudente, ce ſemble, d'aſſembler ſon Conſeil, & de le conſulter ſur cette matière, qui n'étoit pas de ſon reſſort ; c'étoit d'ailleurs un peu trop compter ſur la diſcrétion des Conſeillers. Le Conſeil ſe montra plus ſage que le Prince, il ne décida rien, & s'en rapporta entièrement à la prudence de Charlemagne. Celui-ci fit venir Eginard & Emma, & après leur avoir fait quelques plaiſanteries qui les déconcertèrent beaucoup, en leur annonçant qu'ils étoient découverts, il ſe hâta de les marier. Cette hiſtoire, rapportée dans la Chronique de Lauresheim, publiée par Marquard Freher, dans ſon Recueil des Ecrivains

de l'Histoire Germanique, sert de sujet à un Conte en vers Flamands, de Jacob Cats, Grand Pensionnaire de Hollande, traduit en vers Latins héxamètres, par Gaspard Barlée, sous le titre de *Virgo* Ἀνδροφόρος, & où diverses estampes représentent des particularités de cette aventure. Un Savant Allemand, nommé Hermann Flayder, fit sur le même sujet un Drame Latin, intitulé *Imma Portatrix*, qui fut joué, en 1625, par des Ecoliers de l'Université de Tubinge ou Tubingue en Souabe.

Vincent de Beauvais, Auteur du treizième siècle, rapporte une histoire semblable de l'Empereur Henri III; & dans une Histoire du Maréchal de Saxe, qui a paru peu de temps après sa mort, on attribue aussi à ce Général une aventure à peu près pareille : l'original de tous ces Contes est l'anecdote d'Eginard & d'Emma. Mais la plupart des Criti-

ques la rejettent, en se fondant sur le silence d'Eginard. Un Sujet, disent-ils, auroit-il dissimulé l'honneur d'avoir été le gendre de son Souverain, & d'un Souverain tel que Charlemagne? On pourroit même alléguer son témoignage formel; car Eginard dit expressément que Charlemagne ne maria aucune de ses filles.

Dom Mabillon, loin de rejeter cette anecdote, l'a crue confirmée par le titre de neveu, *neptitas vestra*, *neptitatem vestram*, qu'Eginard donne à l'Empereur Lothaire, petit-fils de Charlemagne; mais le Bollandiste Papebroch essaye d'expliquer ce titre par une autre généalogie.

Annal. Ord. Bened. l. 28. n. 47.

Bolland. 2. Junii ad transl. Marcellini & Petri.

Les Bénédictins, Auteurs de l'Histoire Littéraire de la France, disent qu'il est difficile de se refuser aux preuves qui établissent la vérité de l'anecdote; M. de Foncemagne répond que celles qui la combattent, ne sont pas moins fortes; on les trouve

Hist. de l'Ac. Roy. des Inscript. & Bel. Lettr. t. 14. p. 218.

presque toutes rassemblées dans la Préface que M. Schminke a mise à la tête d'une bonne édition qu'il a donnée de la Vie de Charlemagne, par Eginard.

Charlemagne eut en tout vingt enfans connus, & il est à présumer qu'il en eut d'autres que l'on ne connoît pas.

D'Himiltrude, il avoit eu, outre Pepin le Bossu, une fille, nommée Rothais ou Rothaïs, dont la destinée n'est pas connue.

D'Hermengarde, il n'eut point d'enfans.

D'Hildegarde, il en eut neuf, savoir quatre fils : Charles, Pepin, Louis, & un Lothaire, mort dans l'enfance. Les cinq filles furent Adelaïde, Rotrude, Berthe, Gisèle, & Hildegarde; Adelaïde & Hildegarde moururent jeunes.

De Fastrade, il n'eut que deux filles; Théodrade, Abbesse d'Ar-

genteuil, & Hiltrude, Abbesse de Farmoutier.

Luitgarde n'eut point d'enfans.

Voilà tous les enfans nés des femmes qui eurent le titre de Reines, si cependant on doit mettre Himiltrude au nombre de ces femmes.

Quant aux concubines :

De Madelgarde naquit Rothilde.

De Gersuinde, Adeltrude.

De Régine, deux fils : Hugues, dit l'Abbé, parce qu'il le fut de Saint Bertin, de St. Quentin, & de Noaillé; Drogon, Evêque de Metz, & une fille, nommée Adalinde.

D'Adelaïde, un fils, nommé Thierri, qui fut Ecclésiastique.

Enfin, selon quelques-uns, d'une mère inconnue, cette Emma, qui fut ou ne fut point femme d'Eginard, ni peut-être même fille de Charlemagne.

On montre à Bourges, dans le chœur de l'église de Saint-Laurent,

le tombeau & l'épitaphe de Sainte Eufraiſe, première Abbeſſe de ce Monaſtère. Quelques Auteurs diſent qu'elle étoit fille naturelle de Charlemagne. C'eſt une erreur, dit le P. Anſelme.

Charlemagne pourvut à la ſubſiſtance de ſes bâtards par des bénéfices & des terres, mais il les exclut de la ſucceſſion du Royaume.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VII.

ETAT des Affaires de la France, & de la puissance de Charlemagne avant le rétablissement de l'Empire d'Occident.

797, 798, &c.

LA guerre des Saxons n'étoit pas encore terminée, mais elle touchoit à sa fin; ces Peuples, découragés par tant de défaites, affoiblis par tant de massacres & par diverses transplantations, ne se défendoient encore que parce qu'ils préféroient la mort à la servitude. Les Huns étoient subjugués, Charlemagne étoit maître de presque toute la Germanie; mais ses conquêtes, comme nous l'avons dit, aboutissoient à trouver au delà des ennemis vaincus, un nouvel ennemi qui pouvoit lui être plus funeste,

& qui le fut à sa postérité. Cet ennemi, c'étoient les Danois ou Normands.

Godefroy, leur Roi, avoit conservé les impressions qu'il avoit reçues de Vitikind, son ami, & l'ami de Sigefroy son prédécesseur; & quoique Vitikind se fût converti & soumis, quoiqu'il fût devenu le disciple & l'ami de Charlemagne, Godefroy n'avoit pas changé comme lui de sentimens; d'ailleurs il n'avoit besoin des suggestions de personne, pour sentir combien cette puissance de Charlemagne, accrue par tant de conquêtes, devenoit redoutable pour lui; elle l'étoit à tel point, depuis qu'il n'y avoit plus entre lui & Charlemagne la barrière des Saxons, qu'elle le forçoit à des ménagemens politiques, & le réduisoit à prendre des voies détournées pour nuire à la France; il sentoit qu'il auroit dû s'attacher avec plus de soin à forti-

fier cette barrière, & que, depuis qu'elle étoit à peu près renversée, il étoit tard de vouloir s'oppoſer au vainqueur. Il ſe garda bien de l'attaquer du côté de la terre, il n'eût fait peut-être que lui fournir une occaſion de joindre la Cherſonèſe Cimbrique à ſes autres conquêtes; mais la mer étoit à lui; Charlemagne qui ſuffiſoit à tant de choſes, mais qui ne pouvoit ſuffire à tout, avoit négligé juſqu'alors ce moyen de puiſſance. Les Rois Mérovingiens, comme on peut croire, ne lui avoient point laiſſé de marine, & Pepin ſon père, principalement occupé des affaires d'Italie, n'avoit point tourné ſes vûes du côté de la mer. Les vaiſſeaux de Godefroy infeſtoient tous les parages, & menaçoient toutes les côtes; Charlemagne avoit à défendre contre eux plus de ſix cents lieues de côtes ſur l'Océan ſeul, depuis l'embouchure de l'Elbe juſqu'au

delà de Fontarabie; de plus, il les retrouvoit même du côté de la Méditerranée, puisque ce fut d'un port du Languedoc qu'il les apperçut pour la première fois, ce qui lui arracha des larmes prophétiques sur les maux réservés à ses descendans.

Les navires des Danois étoient si légers, & prenoient si peu d'eau, que ces corsaires pouvoient remonter les fleuves, entrer dans l'intérieur des terres, & choisir les lieux qui fournissoient le plus à leurs ravages. Charlemagne, pour la défense des côtes, fit fortifier avec soin toutes ses places maritimes, comme on savoit alors fortifier les places : pour préserver des courses des Normands les bords des rivières & l'intérieur des terres, il fit construire avec une diligence presque incroyable, une multitude de navires, qu'il plaça aux embouchures des fleuves, & qui empêchoient les Normands de les

Egin. in Ann. & in Vit. Car. M.

a. 800.

remonter. Quelles que fussent les difficultés, une volonté forte, de grands moyens, employés avec intelligence & avec activité, surent en triompher; Charlemagne eut une marine purement défensive : il auroit été à souhaiter que ses forces de terre se fussent bornées de même à la défense; mais enfin, grace à ses soins prévoyans & actifs, il n'eut plus rien à craindre des Normands, ni par terre, ni par mer.

797. En Espagne, il étoit arrivé diverses révolutions; presque tout ce que Charlemagne avoit conquis étoit retombé sous la domination des Sarasins. Nous avons dit que les Sarasins ou Maures d'Espagne avoient secoué le joug du Calife; ils s'étoient fait un Calife ou Roi particulier, dont la résidence étoit à Cordoue, & qui étoit la plus grande Puissance de l'Espagne; le reste de cette contrée étoit partagé entre divers petits

Souverains, que le Roi de Cordoue cherchoit à ſoumettre ; il avoit de plus à combattre le Roi de Galice, Alphonſe le chaſte, Prince Goth & Chrétien, qui défendoit avec courage & avec ſuccès les reſtes de la puiſſance des Goths en Eſpagne. Iſſem, Roi de Cordoue, s'étoit fait encore d'autres ennemis, en voulant, ſelon l'uſage barbare de quelques Orientaux, faire périr ſes deux frères Zulema & Abdalla, lorſqu'il eut un fils pour lui ſuccéder ; manière de ſe procurer la ſûreté, qui a ſi ſouvent & ſi juſtement couté le trône & la vie aux Deſpotes d'Aſie qui l'ont voulu employer. Les deux frères, échappés à la cruauté d'Iſſem, s'étoient ſauvés en Afrique. Abdalla reparut en Eſpagne après la mort d'Iſſem, s'y fit un parti, & donna beaucoup d'embarras au jeune Abulas ſon neveu, fils d'Iſſem. Ce déſordre des affaires d'Eſpagne en-

Egin. Annal.

hardit un Aventurier, nommé Zatus, ſimple particulier parmi les Saraſins ſelon les uns, Emir ou Prince ſelon les autres, à tenter fortune; il s'empara de Barcelone, & quand il l'eut priſe, il trouva le fardeau dont il s'étoit chargé trop peſant pour lui; il ne ſongea plus qu'à en acheter la protection de quelque grande Puiſſance qui pût faire prévaloir ſon parti. Ce fut à Charlemagne qu'il remit cette place, dont il ne ſe réſerva que le Gouvernement. Il vint lui rendre hommage à Aix-la-Chapelle, & Charlemagne envoya le Roi d'Aquitaine ſon fils faire la guerre en Eſpagne pour les intérêts de ce Zatus. Louis fit d'abord le ſiége d'Ilerda ou Lérida, place alors peu fortifiée, & qui, dans nos temps modernes (1), a été l'écueil du Comte d'Harcourt & du grand Condé. Louis

801.

(1) En 1646 & en 1647.

prit Lérida, & leva le siége d'Osca, léger affront dont il se vengea cruellement par le ravage des campagnes voisines. On s'appercevoit cependant d'une grande différence entre la manière dont Charlemagne faisoit la guerre, & celle dont la faisoit Louis, dit le Débonnaire; ce n'étoit plus cette impétuosité foudroyante à laquelle rien ne pouvoit résister, ce n'étoient plus ces trois armées qui fondoient à la fois sur un même Pays par trois endroits différens; c'étoit une irrésolution dans les Conseils, & une lenteur dans l'exécution, dont il falloit bien que le succès se ressentît; c'étoient des siéges téméraiement entrepris, foiblement suivis, honteusement levés. Zatus, qui avoit compté sur un appui plus solide, abandonna les François, fit sa paix avec Abulas, & lui remit Barcelone, dont il fallut faire le siége, qui fut sans succès; car c'étoit tou-

Vit. Ludovic. Pii.
Annal. Fuld.

jours le Roi d'Aquitaine qui commandoit, le Roi d'Aquitaine, plus Moine que Roi & que Général, aussi indifférent sur la gloire militaire & sur la grandeur royale, qu'exact & zélé sur les pratiques de dévotion.

La France ne fit que changer d'alliés en Espagne; ceux qu'elle y acquit pouvoient la dédommager de la défection de Zatus, qui d'ailleurs s'étant remis imprudemment entre les mains du Roi d'Aquitaine, qu'il vouloit tromper de nouveau, fut retenu prisonnier. Abdalla, hors d'état de résister à la puissance d'Abulas son neveu, vint à Aix-la-Chapelle implorer la protection de Charlemagne. D'un autre côté, Alphonse envoyoit au même Charlemagne des Ambassadeurs & des présens, & l'appeloit aussi à son secours; pour l'exciter, il lui faisoit part de tous ses succès: il avoit pris & pillé Lisbonne; il envoya au Monarque François sa

part du butin, comme ſi les François avoient eu part à la victoire ; il ne ceſſoit de l'exhorter à ſuivre le plan que nous avons tracé plus haut (1) ; il vouloit que Charlemagne prît plus de part aux affaires de l'Eſpagne ; il vouloit que ce grand Prince entreprît d'y rétablir la Monarchie Chrétienne, d'en chaſſer entièrement les Maures, & de s'en faire le Souverain ; il offroit de lui faire hommage de ſon Royaume de Galice ; il ſe nommoit déjà d'avance ſon *homme* & ſon vaſſal. Charlemagne ne fit pas peut être à cette propoſition autant d'attention qu'elle en méritoit : entraîné par les affaires de la Germanie, auxquelles il s'obſtinoit à donner la préférence, il ſe contenta de faire entretenir foiblement la guerre en Eſpagne par le foible Roi d'Aquitaine, qui n'y eut point

802.

(1) Voir ci-deſſus dans le Chapitre IV.

de ſuccès, & il continua d'opprimer la Saxe. C'étoit préférer à la plus riche contrée de l'Europe un déſert mille fois dévaſté : il faut l'avouer, Charlemagne ne mit pas même de politique dans le choix de ſes conquêtes ; il ſembloit que l'échec de Roncevaux l'eût dégoûté pour jamais des conquêtes d'Eſpagne ; c'étoit donner à cet échec trop d'importance, & juſtifier celle qu'affectoient d'y mettre les Eſpagnols.

On fut plus heureux dans les Iſles que dans le continent de l'Eſpagne : les Saraſins étoient alors, comme les Danois, une Puiſſance maritime ; ils étoient le fléau de la Méditerranée, comme les Danois de l'Océan ; des Pirates Maures s'étoient emparés des Iſles Baléares, ou Iſles Majorque & Minorque, d'où ils pouvoient infeſter les Provinces Méridionales de la France, la partie de l'Eſpagne qui appartenoit encore aux François, &

toutes les côtes de l'Italie; les Insulaires, maltraités par ces Pirates, implorèrent la protection de Charlemagne, & l'obtinrent; les Maures furent chassés des Baléares, & ces Isles furent ajoutées à l'Empire François.

799.

Tous les foibles, tous les opprimés, tous les malheureux avoient recours à la puissance bienfaisante de Charlemagne. S'il étoit la terreur du monde par ses exploits, il en étoit l'espérance par ses vertus, & l'amour par ses bienfaits.

Il faut publier à la gloire des Souverains, qu'on vit alors régner une amitié sincère & personnelle entre les deux plus illustres Monarques, entre les deux Héros, l'un de l'Orient, l'autre de l'Occident. Charlemagne & le Calife Aaron Rachid (1) étoient bien plus unis par l'heureuse conformité de leurs grandes ames, & par le

(1) Ou Haroun Rashid ou Al Rashid.

reſpect qu'ils avoient pour le caractère l'un de l'autre, que par les intérêts politiques. Aaron Rachid qu'on appeloit en France le Charlemagne de la Perſe, & Charlemagne qu'on appeloit en Perſe le Rachid de la France, étoient à la vérité placés aux deux extrémités oppoſées de l'Empire Grec; & ils auroient pu le preſſer, chacun de leur côté, s'ils avoient voulu s'agrandir à ſes dépens : il eſt difficile de croire qu'ils aient été abſolument ſans vûes & ſans projets à cet égard; mais ces projets en ſont toujours reſtés à la ſimple ſpéculation, ſans paſſer juſqu'à l'exécution. Ces deux Princes, qui ne ſe virent jamais, avoient conçu l'un pour l'autre, ſur leur réputation, une inclination naturelle, bien ſupérieure aux liaiſons intéreſſées de la politique; ils cherchoient à ſe complaire, à ſe prévenir dans les moindres choſes; les préſens qu'ils ſe fai-

802.

ſoient l'un à l'autre étoient toujours, par le choix, par le moment, par les circonſtances, une marque d'eſtime & un témoignage d'amitié. Aaron ſut que Charlemagne déſiroit d'avoir un éléphant, cet animal étoit alors un grand objet de curioſité en France, Aaron s'empreſſa de lui envoyer le ſeul qu'il eût pour le moment. On croit que c'eſt le premier éléphant qui ait paru en France. Par le ſoin que les Hiſtoriens ont pris de nous conſerver ſon nom (Abulabaz), & de marquer l'année de ſon arrivée en France (801), & celle de ſa mort (810), on voit que cet animal fut fort conſidéré en Europe.

Eginard & les Auteurs des Annales de Metz & de celles de Moiſſac, ont pris plaiſir à décrire quelques-uns des préſens d'Aaron ; & il ne ſera peut-être pas hors de propos de les décrire d'après eux, pour donner une idée de l'état où étoient alors les

Arts en Perſe, & même en France où on admiroit ces préſens. On vante ſur-tout une tente du lin le plus fin, & d'une grande variété de couleurs, élevée à tel point, qu'un trait lancé par le bras le plus vigoureux n'en pouvoit atteindre le ſommet. On peut juger en effet de cette élévation par l'étendue intérieure de la tente, qui contenoit autant d'appartemens que le plus vaſte Palais.

On admiroit encore une horloge d'eau, dont l'artifice a tant été imité depuis ſous toutes les formes, qu'il ne paroîtroit plus aujourd'hui qu'une puérilité. Douze portes repréſentoient les douze heures; quand l'heure ſonnoit, une des portes s'ouvroit, & il en ſortoit un nombre réglé de petites boules, qui, tombant dans des temps pareillement réglés ſur un baſſin d'airain, marquoient l'heure par le bruit qu'elles faiſoient en tombant. Ainſi l'œil jugeoit de l'heure par

le nombre des portes ouvertes, & l'oreille par le nombre des boules tombantes. A la douzième heure, douze petits cavaliers, sortant chacun par une porte, les refermoient toutes, en faisant le tour du cadran.

Hist. de l'Ac. Roy. des Insc. & Bel. Let. t. 9, p. 190, 191. Poët. Saxon. L. 4.

A Châteaudun, dans l'Abbaye de la Madeleine, dont on attribue le rétablissement à Charlemagne, on conserve un verre, de neuf pouces de haut, & de cinq de diamètre, à compartimens d'émail, séparés par des filets d'or; on voit autour de ce verre d'anciens caractères Arabes, que les uns ont rendus par ces mots: *Majestas perpetua, vita longæva ac sana, fortuna ascendens, tempus adjuvans, Imperium perfectum;* & d'autres par ceux-ci, qui expriment de même des voeux pour le bonheur & pour la gloire d'un Prince (apparemment de celui à qui le verre avoit été envoyé) *Bona vita, felix regnum, æterna majestas, summa gloria.* Ce verre,

depuis un temps immémorial, porte le nom de *verre de Charlemagne.* C'eſt, dit on, un des préſens envoyés à ce Prince par Aaron Rachid.

Nous allons parler d'un préſent beaucoup plus conſidérable, que le même Rachid fit à Charlemagne, ſi l'on en croit les Hiſtoriens ; mais nous avouons que leur récit ſur ce point nous paroît ſujet à interprétation & à reſtriction. Jéruſalem & les Lieux Saints étoient ſous la puiſſance d'Aaron. Le Patriarche de Jéruſalem, connoiſſant les ſentimens de ce Calife pour Charlemagne, envoya en France un de ſes Moines implorer la protection de ce grand Prince pour les Egliſes d'Orient, nommément pour les Chrétiens de la Paleſtine : le Moine préſenta au Roi un morceau de la vraie Croix ; le Roi montra, par des préſens magnifiques, le prix qu'il attachoit au monument ſacré qu'on lui apportoit. Les Hiſtoriens ne diſent

pas plus positivement quel étoit l'objet de cette ambassade, qui attestoit la gloire de Charlemagne autant qu'elle flattoit sa piété ; un Prêtre, nommé Zacharie, accompagna au retour le Député du Patriarche jusqu'à Jérusalem, pour voir par ses propres yeux ce qu'il seroit possible de faire en faveur des Chrétiens de ce Pays : aussi-tôt que le Calife fut instruit de l'intérêt que Charlemagne y prenoit, il n'attendit pas que ce Prince lui demandât formellement ce qu'il désiroit ; il se fit un plaisir délicat, disent les Historiens, de prévenir ses prières & de surpasser ses espérances. Il dut les surpasser en effet, & il surpassa certainement l'attente des Nations, s'il est vrai qu'il alla jusqu'à céder au Roi en toute souveraineté Jérusalem & les Lieux Saints, ne s'y réservant que le titre de son Lieutenant (1).

(1) De pareils Lieutenans n'ont des Chefs qu'en idée. CORNEILLE.

Tel eſt le récit des Hiſtoriens, il nous paroît ſuſceptible de modification. Des Souverains ne cèdent point ainſi leurs Etats à d'autres Sonverains, ſans intérêt & ſans motif. Nous ne voyons d'ailleurs, ni dans l'Hiſtoire de Charlemagne, ni dans celle de ſes Succeſſeurs, aucun exercice, aucune trace de cette propriété. Nous concevons donc que ce n'étoit qu'une propriété honorifique, & qui n'avoit rien de réel. Nous concevons qu'Aaron Rachid aura dit à Charlemagne : » La Religion vous fait attacher à cette portion de mes Etats » un prix qui ne peut être le même » pour moi. Regardez-vous donc » comme le Souverain de Jéruſalem » en tout ce qui concerne les monumens de votre foi. Ordonnez de » tout ce qui intéreſſe les Chrétiens ; » ne me conſidérez à cet égard que » comme votre Lieutenant & l'exécuteur de vos ordres «. En conſé-

quence, Zacharie, à son retour, accompagné d'Ambassadeurs Persans apporta au Roi les clefs du saint Sépulcre & du Calvaire, avec l'étendard de la ville de Jérusalem, & de magnifiques présens. Aaron Rachid, outre qu'il aimoit Charlemagne sur la foi de la Renommée, n'estimoit que lui parmi tous les Souverains de la terre, qu'il traitoit tous avec beaucoup de hauteur. Illustre comme Charlemagne par *la gloire des conquêtes* (on parloit ainsi alors), il avoit gagné en personne huit grandes batailles contre ses divers ennemis; il avoit étendu son Empire dans les trois parties du Monde, depuis l'Espagne & l'Afrique jusqu'aux Indes; il avoit forcé l'Empire Grec à lui payer tribut.

Les Rois n'entretenoient point alors, comme aujourd'hui, des Ambassadeurs ordinaires dans les Cours Etrangères; toutes leurs ambassades

étoient extraordinaires, & envoyées pour le beſoin du moment, lorſqu'il s'agiſſoit de quelque négociation & de quelque objet particulier de politique. Par un effet ou de la politique ou du haſard, il y avoit auprès de Charlemagne, dans le temps dont il s'agit, un Miniſtre de l'Empire Grec (c'étoit un des plus grands Seigneurs de la Cour d'Irène), qui eut le déſagrément de voir quelle différence Aaron mettoit entre Charlemagne & ſa Souveraine, entre l'Empire François & l'Empire Grec.

Cette ceſſion vraie ou fauſſe de la Terre Sainte, faite à Charlemagne par Aaron Rachid, jointe aux divers voyages de Charlemagne à Rome, & à l'éclat que ces voyages avoient eu, eſt ce qui a fait imaginer dans la ſuite que non ſeulement Charlemagne avoit fait le voyage de la Terre Sainte, mais encore qu'il en avoit fait la conquête ſur les Saraſins ; fable

qui pourroit bien elle-même n'avoir été bâtie que sur une autre fable (la cession des Lieux Saints), mais qui n'en a pas moins été long-temps accréditée, & qui, même dans le seizième siècle, a encore été consacrée par le Poëme de l'Arioste.

Ainsi les grands Souverains recherchoient l'amitié de Charlemagne, & les petits sa protection; le Roi d'Ecosse & d'Irlande aimoit à se dire son Vassal, aussi bien que le Roi de Galice. Tous les petits Rois de l'Heptarchie imploroient son secours les uns contre les autres. Alred, Roi de Northumberland, l'appeloit son Seigneur (1), & faisoit intercéder pour lui auprès de Charlemagne l'Archevêque de Maïence Lulle. Il rétablit sur le trône Eadulfe, autre Roi du Northumberland. Un des plus grands

(1) *Ad Dominum nostrum gloriosissimum Regem Carolum.*

Rois de l'Angleterre, & qui devoit un jour en être le ſeul Roi, Egbert, chaſſé pour un temps de ſon Pays par la perſécution, trouva un aſile dans ſa Cour, & apprenant de lui à réunir des Etats, y médita & y mûrit le grand projet de l'extinction de l'Heptarchie; il accompagna Charlemagne au voyage de Rome, dont l'objet & les effets vont être la matière du Livre ſuivant. Lorſqu'il partit pour réunir l'Angleterre ſous ſes loix, Charlemagne, en l'embraſſant, lui fit préſent de ſon épée: » Elle a » vaincu mes ennemis, dit-il, j'eſ» père qu'elle aura la même vertu con« tre les vôtres. » Elle n'eſt plus dans » la même main, répondit Egbert, » mais votre Diſciple tâchera de ſui» vre les leçons & les exemples d'un » tel Maître «.

Vita Alfridi Regis Saxonum. Le Père Daniel à l'année 802.

La rivale d'Egbert, la Reine Edburge, que les Anglois Occidentaux abandonnèrent pour ſe donner à lui,

Inter Epiſt. S. Bonif. n. 90.

& qui avoit mérité ce ſort par ſes vices & par ſes crimes, trouva auſſi un aſile à la Cour de Charlemagne. Cette femme, qui avoit empoiſonné ſon mari en voulant empoiſonner un de ſes Amans qu'elle craignoit, ou dont elle avoit à ſe plaindre, diſoit un jour à Charlemagne, que le plus grand objet de ſon ambition ſeroit d'être Reine de France. » Eh bien! dit Charlemagne, tournant la choſe en plaiſanterie, » je ſuis veuf, » & mon fils aîné n'eſt pas marié, qui » voulez-vous épouſer de nous » deux? Le plus jeune, dit Edburge. » Ah! repliqua Charlemagne, » ſi vous » m'aviez choiſi, je vous aurois don- » né mon fils; mais puiſque vous » me l'avez préféré, vous n'aurez ni » lui ni moi «. Il lui donna une Abbaye, qu'elle quitta pour s'enfuir avec un nouvel Amant; elle finit par aller mourir à Pavie, dans la miſère.

Les

Les Historiens parlent d'une alliance indissoluble, conclue entre la France & l'Ecosse en 790, & renouvelée en 809 ; & d'un secours de quatre mille hommes, envoyé par Charlemagne au Roi Achaïe ou Archaïe (*Achaïus*), que les Ecossois comptent pour le soixante-troisième dans la liste fabuleuse de leurs Rois.

Buchanan, Hist. Scot. Jean Leslé, Hist. d'Ecoss. Polyd. Virgile, Hist. Angl. L. 4.

Ils parlent aussi des soins que se donna Charlemagne, & des Missionnaires qu'il envoya pour établir la Foi en Suède, de concert avec Biorn Roi de cette contrée.

Eginard. Baronius. Mézerai.

CHARLEMAGNE EMPEREUR.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Affaires d'Italie. Renouvellemen de l'Empire d'Occident.

DANS le Livre précédent, Ch: pitre III, nous avons laissé les affair de l'Italie au moment où la fortu de Charlemagne triomphoit de Ligue, formée contre lui en fave du Prince Lombard Adalgise, p Arichise Duc de Bénévent, & Ta sillon Duc de Bavière, second d'un côté par les Huns, de l'aut

par les Grecs. Arichiſe étoit mort dans l'inſtant où Adalgiſe & les Grecs deſcendoient en Italie ; Taſſillon avoit été accablé & détrôné ; les Huns avoient été battus alors, & enſuite ſubjugués ; les Grecs repouſſés, s'étoient eſtimés très-heureux que Charlemagne, occupé ailleurs, & les réſervant peut-être pour une autre occaſion, ne leur eût pas fait éprouver, comme aux Huns, tout ſon reſſentiment. Nous avons vu que Grimoald, fils d'Arichiſe, touché de la confiance généreuſe que Charlemagne lui avoit témoignée, en lui donnant ce même Duché de Bénévent que la *félonie* d'Arichiſe mettoit dans le cas de la confiſcation, n'avoit pas peu contribué à repouſſer Adalgiſe & les Grecs, que ſon père avoit appelés. Mais la reconnoiſſance des Princes a des bornes plus étroites que celle des particuliers ; chez les premiers, *la raiſon d'Etat* fournit à

l'oubli des bienfaits, des prétextes raffinés, qui ne ſont point à l'uſage du vulgaire. Charlemagne, en donnant à Grimoald le Duché de Bénévent, avoit attaché une condition à cette libéralité ; il avoit exigé que Grimoald fît démolir trois des plus fortes places de ſon Duché, ſavoir, Salerne, place maritime dans laquelle conſiſtoit la principale force de cet Etat, Acherontia, & Conſia ou Conza. Grimoald, fidèle d'ailleurs à la France, ne le fut pas de même à l'exécution de cette condition, qui lui paroiſſoit trop dure Charlemagne, n'ayant eu pour obje que de lui rendre la félonie impoſſible, ou du moins plus difficile, eû peût-être diſſimulé cette légère infidélité, qui n'entraînoit point une défection formelle ; mais le jeune Pepin, Roi d'Italie, emporté par cette ardeur guerrière dont ſon père & tous les Héros de ſa race lui avoient

donné l'exemple, voulut regarder les délais de Grimoald, relativement à l'exécution de cette clause, comme une infraction au traité, & comme un refus de l'exécuter; il saisit cette occasion d'exercer son jeune courage. Grimoald & lui étoient de même âge, ils entroient l'un & l'autre dans la carrière de la gloire; la guerre qui s'alluma entre eux fut une affaire d'émulation, & plutôt une guerre personnelle qu'une guerre politique. La force étoit du côté de Pepin, à qui même le Roi d'Aquitaine, Louis, amena en personne un puissant secours; il eut l'avantage, mais il l'acheta cher. La famine, qui désoloit alors l'Italie, ainsi que plusieurs Provinces de la France, fut sur-tout poussée aux dernières extrémités dans le camp François; les Historiens, pour représenter l'excès de misère où on fut réduit, en rapportent un effet assez bizarre, c'est que les sol-

Egin. 791.

dats furent obligés de mânger de la viande pendant le Carême. Un effet plus funeste de cette disette, fut la ruine d'une grande partie de l'armée. Si quelque chose peut faire craindre que cette rage épidémique de guerre, dont l'espèce humaine est possédée, ne soit incurable, c'est de voir qu'elle subsiste à l'aspect des ravages causés par les fléaux, & que les hommes ne concluent pas qu'ils peuvent s'en rapporter à la Nature pour leur destruction, & pour celle de leurs semblables. Tout l'effet de cette petite guerre imprudente, qui produisit d'ailleurs peu d'exploits & peu d'événemens, fut d'affranchir Grimoald du joug de la reconnoissance, de le détacher des intérêts de la France, & de le jeter, comme son père, dans l'alliance de l'Empire Grec, avec lequel la situation de ses Etats lui donnoit des relations presque nécessaires.

Rome étoit alors le théatre de

révolutions importantes ; le Pape Adrien I étoit mort après environ vingt-quatre ans de Pontificat, ayant plus approché qu'aucun autre Pape de ce terme qu'aucun Pape ne doit voir (1). Charlemagne ne le regretta pas seulement comme un de ces alliés que donne la politique, & sur lesquels on ne peut compter qu'en proportion de l'intérêt, il le pleura comme un ami tendre, courageux, d'une constance éprouvée dans des temps difficiles ; qui, assiégé dans Rome par Didier, & pressé de couronner les fils de Carloman, avoit sauvé Rome, & peut-être la France, par son intrépide fidélité ; un ami, dont le cœur ne s'étoit jamais dé-

796.

Egin. in Vit. Carol. Magn.

(1) *Non videbis annos Petri.* Vingt-quatre ans, cinq mois & dix jours, pendant lesquels St. Pierre gouverna l'Eglise de Rome. Adrien I fut, dit-on, le premier Pape qui exigea qu'on ne parût jamais devant lui sans lui baiser les pieds.

menti à ſon égard dans tout le cours de ſa vie. Nous avons dit qu'Aaron Rachid & Charlemagne s'étoient aimés fidèlement ſans s'être jamais vus; Charlemagne & Adrien s'aimoient d'autant plus qu'ils s'étoient vus, qu'ils s'étoient connus dans l'une & l'autre fortune, & que leurs relations étoient plus intimes. Adrien avoit fait en vers l'éloge de Charlemagne; Charlemagne fit auſſi en vers Latins l'épitaphe d'Adrien, il y peint ſa tendreſſe & ſa douleur; c'eſt un monument bien précieux de l'amitié d'un grand Prince. On voit encore cette épitaphe gravée ſur une table de marbre auprès de la porte de l'égliſe du Vatican.

Charlemagne apprit la mort d'Adrien au moment où il lui envoyoit Angilbert, Abbé de St. Riquier, ſon gendre, comme nous l'avons dit, & ſon ami particulier (car, on ne peut trop l'obſerver, Charlemagne eut

beaucoup d'amis); Angilbert portoit à ce Pontife ce qui, dans le butin fait ſur les Huns, avoit paru être le plus précieux, ce que Charlemagne avoit jugé le plus digne d'enrichir le tréſor de Saint Pierre.

Léon III, élu en la place d'Adrien, ne fut pas moins dévoué à Charlemagne. Il commença par lui faire part de ſon exaltation avec toutes les marques poſſibles de ſoumiſſion; il lui envoya les clefs du tombeau de Saint Pierre, l'étendard de la ville de Rome, & le pria d'envoyer un Commiſſaire, pour recevoir le ferment de fidélité que les Romains devoient lui renouveler à cauſe de cette mutation. Charlemagne chargea de cette commiſſion Angilbert, qui porta en même temps à Léon III les préſens originairement deſtinés pour Adrien. Charlemagne, dans les inſtructions qu'il donne à ſon Envoyé, parle, ſur ce qui concerne le

Pape, d'un ton de Maître & de Souverain, qui eût fort étonné les Innocent III & les Boniface VIII. Il lui trace tous ses devoirs de Pape, il lui en recommande l'accomplissement, ainsi que l'observation des Canons.

Après avoir ainsi parlé en Maître, il eut occasion dans la suite d'agir en Juge du Pape, & il fut reconnu pour tel par le Pape lui-même, & par ses adversaires.

Annal. Egin. Théophane. Anastase.

Pascal & Campule, parens du dernier Pape, & revêtus en conséquence des premières dignités de Rome, après avoir fait inutilement, chacun de son côté, tout ce qu'ils avoient pu pour lui succéder, avoient contribué malgré eux à élever Léon III sur le trône pontifical. Quels que fussent leurs services, ils les mettoient, selon l'usage, à trop haut prix, & n'étoient jamais contens de la reconnoissance de Léon. Outrés

de ce qu'ils appeloient l'ingratitude du Pape, ils ne mirent point de bornes à leur reſſentiment; mais ils le diſſimulèrent ſi bien, que le Pape, qui avoit lieu de les croire fort contens de lui, les mettoit au rang de ſes meilleurs amis, tandis qu'ils formoient le complot de l'aſſaſſiner. Il eſt difficile de dire pourquoi ils choiſirent pour l'exécution de leur crime, le moment d'une ſolennité où tous les yeux étoient fixés ſur le Pape; ce fut au milieu d'une proceſſion, le 24 Avril 799, que Paſcal & Campule étant aux côtés du Pape, auquel ils n'avoient jamais fait leur cour avec plus d'empreſſement, on vit paroître une foule d'aſſaſſins armés, qui diſſipèrent la proceſſion, ſe jetèrent ſur le Pape, le renverſèrent de cheval, le foulèrent aux pieds, &, craignant que le Peuple ne s'émût en ſa faveur, le portèrent dans un Couvent voiſin, pour l'y outrager plus à

loisir. Pascal & Campule, restés seuls du Clergé avec le Pape, changèrent tout-à-coup de personnage, & se mirent à la tête des assassins. Leur intention étoit, dit-on, de crever les yeux au Pape, & de lui arracher la langue, comme on avoit fait trente ans auparavant à l'Antipape Constantin. Tout est fort étrange dans cette aventure; il est inconcevable qu'une troupe d'hommes armés, tenant entre ses mains un homme sans défense, & voulant lui arracher la langue & lui crever les yeux, n'ait pu y parvenir; & comme un Pape attaqué avec cette violence au milieu de ses fonctions pontificales, est un évènement propre à exalter l'imagination, Anastase le Bibliothécaire n'a pas balancé à dire que Léon eut réellement la langue arrachée & les yeux crevés, mais que la langue & les yeux lui furent à l'instant rendus miraculeusement; ce miracle a même

été inféré, en 1673, dans le Martyrologe Romain. Laiſſons aux miracles leur rareté, pour leur conſerver le reſpect qui leur eſt dû, quand l'Être ſuprême, par des raiſons cachées dans le ſecret de ſa ſageſſe, juge à propos de ſuſpendre les immuables loix de l'ordre qu'il a établi lui-même, & qui ſera toujours le plus grand des miracles. Les aſſaſſins furent ſans doute très-imprudens d'attaquer le Pape, en plein jour, au milieu des rues, à la vue du Peuple, dans une proceſſion ſolennelle; ils furent peut-être plus imprudens encore de laiſſer leur crime imparfait; mais on auroit tort d'aimer mieux croire au merveilleux, qu'à l'imprudence humaine qui n'a rien du tout de merveilleux.

Au reſte, tout prétexte même de merveilleux diſparoîtra, ſi l'on ſuppoſe que les aſſaſſins, au lieu de s'arrêter à mutiler le Pape, vouloient le tuer, & le laiſſèrent pour mort; mais

que les bleſſures dont il étoit couvert, ne ſe trouvèrent point mortelles.

799. Albin, Camerlingue (1) du Saint Siége, vint à main armée enlever le Pape pendant la nuit, & le Duc de Spolète Vinigiſe étant accouru avec de plus grandes forces ſur le bruit de ce qui s'étoit paſſé, emmena le Pape à Spolète, pour l'enlever à ces complots ténébreux & mal éclaircis.

Le premier ſoin du Pape, lorſqu'il ſe vit en ſûreté, fut d'inſtruire le Roi de ſon aventure, & de lui demander la permiſſion de l'aller trouver, pour conférer avec lui ſur leurs affaires communes. Il vint en effet trouver le Roi à Paderborn. Ce voyage donna lieu à beaucoup de raiſonnemens & de conjectures, ſur-tout quand on vit qu'il étoit ſuivi d'un autre voyage de Charlemagne à Rome. Avec quel-

(1) Maître de la Chambre, ou Tréſorier. Le Cardinal Camerlingue eſt aujourd'hui celui qui régit l'Etat de l'Egliſe & adminiſtre la Juſtice.

que facilité que les Princes ſe tranſportaſſent alors hors de leurs Etats, & entrepriſſent les plus longs voyages, on jugea que Charlemagne, à qui l'âge commençoit à rendre le mouvement moins agréable & plus fatigant, & que tant d'affaires obligeoient à ſe placer au centre de ſes Etats, pour avoir l'œil ſur tout & donner la main à tout, ne s'engageoit pas dans le voyage de Rome ſans quelque grand intérêt; c'en étoit un ſans doute que d'aller remplir, dans cette Capitale du Monde Chrétien, dans l'ancienne Capitale de l'Empire, la fonction de Juge ſuprême, d'exercer cette juriſdiction ſur le Pape même, & de décider de ſa dépoſition ou de ſon rétabliſſement; car les aſſaſſins du Pape, ne pouvant ſe cacher, avoient pris le parti de ſe déclarer hautement ſes accuſateurs : ils entreprenoient de prouver la légitimité de leur atten-

tat & l'indignité du Pape ; mais on ſoupçonna qu'un motif plus perſonnel à Charlemagne, plus important pour lui que la querelle d'un Pape avec les neveux de ſon prédéceſſeur, attiroit ce Conquérant en Italie, & l'évènement perſuada qu'on ne s'étoit pas trompé. Cependant Charlemagne parut ne s'occuper que du procès du Pape ; il affecta de donner le plus grand éclat à cette affaire. Paſcal, Campule, & leurs complices, qui étoient les principaux Chefs de la Nobleſſe Romaine, avoient pris le Roi pour juge entre le Pape & eux ; ils avoient envoyé à ce Prince un Mémoire, contenant, contre Léon III, des accuſations, que la plupart des Ecrivains qualifient d'atroces & de calomnieuſes, mais ſans les ſpécifier. Il eſt difficile de concevoir quel ſuccès les ennemis du Pape avoient pu ſe promettre dans une pareille affaire. Quand leurs accuſations auroient été

800.

fondées, quand le Pape auroit été coupable, ses assassins étoient-ils moins criminels? Quand un Pape a eu des torts, quand le dernier même des hommes a commis des crimes, faut-il l'assassiner?

Comme, suivant les loix de toutes les Nations, la provision est due au titre, Charlemagne, avant même de partir pour Rome, fit rétablir solennellement le Pape dans son siége par deux Archevêques, quatre Evêques, & trois Comtes, qu'il nomma ses Commissaires, non seulement pour cette fonction, mais encore pour faire toutes les informations nécessaires, tant sur la violence commise à l'égard du Pontife, que sur tous les faits allégués dans le Mémoire de ses ennemis. Parmi les Historiens, les uns disent que le retour du Pape à Rome y causa dans le Peuple une joie universelle; les autres observent que l'indifférence que le Peuple avoit

témoignée pour le Pape le jour de l'aſſaſſinat, & le peu d'empreſſement qu'il avoit eu à le défendre, malgré l'horreur du ſacrilège jointe à l'horreur du crime, n'annonçoient pas que Léon fût aimé.

Quoi qu'il en ſoit, Léon III avoit été reçu à Paderborn, comme Etienne III l'avoit été en France du temps de Pepin, & Charlemagne fut reçu à Rome, comme il l'avoit été vingt-huit ans auparavant. Ce fut le même empreſſement de tous les Corps à lui rendre les honneurs dus au Souverain, & la même ardeur du Peuple à voir, à applaudir le Héros du ſiècle.

Chev. Anc. & M. p. 30.

» Le Pape Léon III, dit le P. Mé-» nétrier, reçut Charlemagne comme » *Avoué* de l'Egliſe, faiſant aller au » devant de lui toutes les bannières, » & c'eſt pour cela qu'il eſt repré-» ſenté l'épée nue à la main; c'eſt » auſſi pour cela que les Empereurs

» ſont vêtus d'une chape auſſi-tôt
» après leur élection «.

Les informations étant faites, & le réſultat étant en faveur du Pape & à la confuſion de ſes adverſaires, le Roi convoqua dans l'égliſe de St. Pierre une aſſemblée ſolennelle, pour procéder au jugement; Anaſtaſe le Bibliothécaire rapporte qu'au jour indiqué, le Roi & même le Pape, quoiqu'accuſé, ayant pris ſéance, ils firent aſſeoir les Archevêques, les Evêques, & les Abbés; que le reſte du Clergé & les Seigneurs Laïcs, tant les François de la ſuite du Roi que les Romains de la ſuite du Pape, reſtèrent debout : petite circonſtance de cérémonial, dont les Lecteurs feront tel cas qu'ils voudront. Le Roi prit les voix, elles furent toutes favorables au Pape, il étoit ſans contradicteurs; ſes accuſateurs, convaincus de calomnie & d'aſſaſſinat, n'avoient pas oſé paroître devant cette

Annal. Moiſſiac.
Anaſtaſ. de Vit. Pontif.

aſſemblée ; l'innocence de Léon fut reconnue d'une voix unanime, & comme par acclamation. Cependant on propoſa que le Pape ſe purgeât par ſerment, des accuſations intentées contre lui. Parmi ceux qui firent cette propoſition, les uns regardoient ſeulement cette cérémonie comme un complément convenable de la juſtification du Pape ; les autres, & de ce nombre étoient principalement les Evêques, avoient des vûes ultérieures ; ils vouloient épargner au Pape la formalité humiliante, ſelon eux, d'un jugement, même d'abſolution ; ils diſoient que le premier des Evêques, & le Juge de tous les autres, ne pouvoit avoir d'autre Juge que lui-même : or, c'étoit ſe juger ſoi-même, que de déclarer s'il ſe ſentoit innocent ou coupable ; auſſi les Evêques inſiſtoient-ils pour que le Pape fît ce ſerment de ſon chef, volontairement, & ſans aucun juge-

ment qui l'ordonnât. Le Pape prit le Livre des Evangiles, monta au Jubé; là, élevant la voix, il prit le Juge éternel à témoin de son innocence : » Je fais, dit-il, ce serment sans y être obligé par aucune » loi, & sans vouloir en faire une » coutume ou une loi pour mes » Successeurs, mais seulement pour » dissiper plus pleinement d'injustes » soupçons «. L'église retentit à l'instant des acclamations du Peuple, & des applaudissemens du Clergé; on chanta le *Te Deum*, pour remercier Dieu d'avoir manifesté l'innocence du Pape. Ce jour fut uniquement consacré à la joie; le jugement des ennemis du Pape, le jour de la vengeance, fut remis à un autre temps. Cette assemblée se tint le 15 Décembre de l'an 800.

Dix jours après, le même Temple fut témoin d'une autre cérémonie encore plus pompeuse, qui avoit

ſans doute avec la première plus de rapport qu'on ne le diſoit. Le jour de Noël de l'an 800, à commencer l'année comme aujourd'hui au premier Janvier, mais de l'an 801, en commençant l'année à Noël, comme font les Auteurs François de ce temps-là, Charlemagne étant dans tout l'appareil de la Souveraineté à la Meſſe ſolennelle de ce jour, dans l'égliſe de St. Pierre, le Pape choiſit un moment où ce Prince étoit à genoux aux pieds du grand Autel; il prit une couronne, & la lui poſa ſur la tête; le Peuple qui aſſiſtoit en foule à cette cérémonie, s'écria d'une voix unanime: *Vive Charles, toujours auguſte, grand & pacifique* (1) *Empereur des Romains; c'eſt Dieu qui le couronne par les mains de ſon Vicaire; qu'il ſoit à jamais victorieux!* Auſſi-

(1) Ce titre de *Pacifique* étoit de forme, & les formes expriment quelquefois ce qui devroit être.

tôt Léon répandit l'huile ſainte ſur ſa tète, & ſe proſternant devant lui, fut le premier à l'*adorer*; c'eſt le terme dont ſe ſervent tous les Annaliſtes contemporains, & les Auteurs même Eccléſiaſtiques. Dans la ſuite, les Papes ſe ſont fait adorer à leur tour. C'eſt ainſi que Charlemagne fut proclamé Empereur, & c'eſt ainſi que s'opéra dans ſa perſonne le renouvellement de cet Empire d'Occident, qui avoit péri l'an 476, ſous Auguſtule.

Le premier acte d'autorité que Charlemagne exerça en qualité d'Empereur, fut de condamner à la mort Paſcal, Campule, & leurs complices. Ils l'avoient bien méritée; mais le Pape, par une généroſité paternelle, digne de ſon caractère ſacré, demanda grace pour eux, & voulut que l'exil fût leur ſeul châtiment; ils moururent en France dans l'opprobre & dans les remords.

Eginard dit que Charlemagne, en ſe voyant couronner, montra une ſurpriſe mêlée de colère, & déclara hautement, que s'il avoit pu prévoir ce qui devoit arriver, il ſe feroit diſpenſé d'aller à la Meſſe ce jour-là, malgré la ſolennité de la fête. D'autres Auteurs diſent auſſi que quelques jours auparavant, le Pape avoit propoſé au Roi de recevoir ce titre d'Empereur, l'aſſurant qu'il pouvoit compter ſur les ſuffrages du Clergé, de la Nobleſſe & du Peuple, & que la réponſe de Charlemagne avoit été un refus formel, accompagné de prières faites au Pape de ne lui en plus parler.

Egin. in Vit. Car. M.

Eginard & les autres Auteurs tiennent ſur ce point le propos qu'on étoit convenu alors à la Cour de tenir; mais il eſt impoſſible de croire que Charlemagne ait été fait Empereur malgré lui; que le voyage du Pape à Paderborn, & ſur-tout celui de

de Charlemagne à Rome n'aient pas eu pour objet ce grand deſſein du renouvellement de l'Empire d'Occident. Les Empereurs Grecs étoient toujours les ennemis nés des Papes; les Ducs de Bénévent, alliés preſque néceſſaires de l'Empire Grec, & par leur poſition, & par les mauvais traitemens qu'ils recevoient quelquefois de la France, ſerroient de près l'Etat de l'Egliſe. Indépendamment de ces ennemis que lui donnoit la politique extérieure, Léon avoit des ennemis domeſtiques, ſous leſquels il avoit penſé ſuccomber; on l'avoit aſſaſſiné dans ſa Capitale, on vouloit le dépoſer : à qui Léon pouvoit-il plus naturellement avoir recours qu'au Prince généreux, protecteur de tous les Princes foibles, qu'au bienfaiteur illuſtre du Saint Siège, fils de ce premier bienſaiteur à qui les Papes avoient dû leur puiſſance temporelle? Lorſqu'Etienne III étoit venu en

France solliciter cet important service, il avoit tâché de le payer par les moyens que les conjonctures mettoient en son pouvoir ; il avoit donné à l'élection des François, en faveur de Pepin, une sanction alors respectable; & pour engager par honneur Pepin & ses fils à protéger & à défendre le Saint Siège, il leur avoit donné, au nom du Peuple Romain, le titre de *Patrices de Rome.* Léon III venoit demander à Charlemagne une nouvelle grace, celle d'être délivré de ses persécuteurs & rétabli dans son siège : il falloit de nouveaux services pour ce nouveau bienfait; car en politique les bienfaits ne sont qu'un commerce : les Papes n'avoient que des titres à donner; mais les titres font les droits aux yeux de la multitude; & la puissance même, sans les titres, semble avoir quelque chose d'illégitime. Quel titre plus noble pour celui qui l'obtenoit, plus utile

pour celui qui le conféroit, &, à tout évènement, plus ſans conſéquence pour le Saint Siège, que ce titre d'Empereur Romain qu'offroit Léon III à ſon bienfaiteur !

Titre noble pour celui qui l'obtenoit.

On ne le lui donnoit que parce qu'il en avoit déjà la puiſſance, & cette puiſſance, il ne la devoit qu'à lui; cette élection étoit un hommage rendu à ſa gloire. Il étoit ſubſtitué à toute la grandeur des Céſars, avec le mérite d'en être le reſtaurateur, & le mérite même d'en avoir été le vengeur : en effet, Charlemagne, par ſes conquêtes ſur les Saxons & ſur les autres Peuples Germaniques, avoit vengé l'Empire Romain des Nations barbares qui l'avoient détruit quatre ſiècles auparavant, & il eſt peut-être aſſez remarquable que ce ſecond Empire Romain ait dans la ſuite établi ſon ſiège au milieu même des con-

trées habitées par les Barbares, qui avoient détruit le premier Empire Romain.

Mézerai croit que le mécontentement de Charlemagne pouvoit être réel, parce qu'on lui faisoit, dit-il, tenir » de l'élection des Romains ce » qu'il ne tenoit que de son épée «.

Il ne tenoit que de son épée la réalité du pouvoir, mais il étoit flatteur pour lui de tenir du choix libre du Peuple Romain, un titre que n'avoient eu ni les Rois Lombards, ni les autres Souverains vaincus par Charlemagne.

Titre utile pour celui qui le conféroit.

1°. Il est toujours utile de conférer des titres, c'est s'en donner un à soi-même, c'est exercer une autorité qui ne peut être désavouée par celui sur qui on l'exerce, puisqu'il en profite, & c'est acquérir des droits à sa reconnoissance.

2°. Le Pape, en donnant à Charlemagne ce titre d'Empereur Romain, eſpéroit le rendre irréconciliable ennemi de l'Empire Grec, qui ſe prétendoit le ſeul Empire Romain, quoiqu'il n'en fût en effet qu'un démembrement & comme une eſpèce de colonie. L'Empire d'Occident étant rétabli, l'Italie entière, avec toutes les Iſles qui en dépendent & qui peuvent ſervir à ſa ſûreté, étoient inconteſtablement de ſon partage; ainſi le Pape croyoit engager le nouvel Empereur à chaſſer pour jamais les Grecs de l'Italie : alors le Duc de Bénévent, néceſſairement ſoumis, & privé de l'allié qui l'encourageoit à la révolte, eût ceſſé d'être inquiétant pour le Pape. Il eſt vrai qu'alors Charlemagne, déjà Souverain de Rome, enfermant l'Etat de l'Egliſe au ſein de ſes Etats, eût été pour le Saint Siège une Puiſſance bien formidable, & dont rien n'auroit pu la

défendre ; mais la politique ne porte pas ſes vûes bien loin dans l'avenir, le préſent ſeul entraîne ; on veut ſe délivrer de l'ennemi qui gêne actuellement : ce ſentiment trop vif du préſent a ſouvent préparé de grands malheurs pour la ſuite ; l'avenir, pour peu qu'il ſoit éloigné, n'eſt rien pour les hommes.

Enfin ce titre, à tout évènement, & dans tous les cas, étoit ſans conſéquence pour le Saint Siège.

Cette propoſition n'eſt vraie, qu'en ne conſidérant, comme on fait toujours en politique, que le préſent ou un avenir peu éloigné.

En effet, Charlemagne feroit ou ne feroit pas valoir ſon nouveau titre d'Empereur.

Dans ce dernier cas, rien n'étoit changé.

Dans le premier cas, Charlemagne chaſſoit les Grecs de l'Italie & de la Sicile, & c'étoit ce que déſiroit le

Pape, éclairé ou non ſur ſes vrais intérêts.

Il y a tout lieu de penſer que ces grands intérêts du Sacerdoce & de l'Empire avoient été diſcutés & concertés entre le Pape & le Roi, dès le temps de l'entrevue de Paderborn. Si Charlemagne, même depuis ſon arrivée en Italie, avoit refuſé ce titre d'Empereur lorſque Léon le lui avoit offert, ſon refus avoit ſi fort reſſemblé à une acceptation, que le Pontife s'y étoit mépris, & qu'il s'y méprit impunément; jamais, ſans l'aveu du Monarque, aveu ou formel ou fortement préſumé, il n'eût oſé riſquer la proclamation du jour de Noël. D'ailleurs tout étoit viſiblement préparé de tous côtés. Charlemagne étoit accompagné de ſes deux fils aînés, Charles & Pepin Roi d'Italie, & des Princeſſes ſes filles qu'il avoit miſes du voyage, ſans doute

pour qu'elles fussent témoins de cette éclatante cérémonie : les Romains l'avoient fait prier de venir à la Messe en habit de Patrice ; & sans s'informer du motif de cette prière qui annonçoit quelque dessein, il y avoit consenti, quoiqu'il eût, dit-on, beaucoup de répugnance à quitter l'habit François. Le Pape présenta aussi au Prince Charles la couronne royale, & lui donna aussi l'onction sacrée : de là vient peut-être (car les usages établis par les grands Princes, ou à leur occasion, sont ceux qui se conservent le plus long-temps), de là vient l'usage d'élire Roi des Romains, le fils de l'Empereur régnant, pour lui assurer l'Empire.

Si l'Empereur (nous l'appellerons ainsi désormais) témoigna de la surprise, il témoigna aussi de la satisfaction, & même de la reconnoissance par les présens magnifiques

dont il ſe plut à enrichir cette égliſe de Saint Pierre où il avoit été proclamé, préſens dont Anaſtaſe le Bibliothécaire s'eſt plu à faire l'énumération. C'étoient quantité de vaſes d'or, une croix de ce même métal, enrichie d'hyacintes, un livre d'Evangiles tout brillant d'or & de pierreries, deux tables d'argent maſſif, l'une pour le ſervice de la Baſilique, l'autre pour être miſe devant le tombeau de Saint Pierre. Les Princeſſes, filles de Charlemagne, pour montrer leur ſatisfaction particulière du ſpectacle flatteur dont elles avoient joui, firent auſſi de magnifiques offrandes; c'étoient pluſieurs vaſes de grand prix, & une couronne d'or du poids de deux cents livres, ornée de pierres précieuſes.

Anaſtaſe in Vit. Léon III.

Ces préſens, tant de Charlemagne que de ſes filles, outre qu'ils prouvent leur contentement, donnent d'ailleurs l'idée d'une magnificence,

qu'on explique par la conquête faite ſur les Huns de tréſors immenſes que ceux-ci avoient enlevés à Rome, & Rome à l'Univers. Charlemagne les rendoit à Rome. Tous ces préſens furent faits le jour même du couronnement après la Meſſe; on les tenoit donc tout prêts dans l'attente de cette cérémonie.

Enfin, ſi Charlemagne étoit ſincèrement mécontent de la démarche du Pape & du zèle du Peuple Romain, que ne les déſavouoit-il? que ne refuſoit-il ce titre d'Empereur indiſcrètement donné? Pourquoi, de ce moment, les actes ſont-ils toujours datés à Rome de l'année de ſon Empire, comme autrefois de celui des Empereurs Romains? Pourquoi fait-il battre cette monnoie, où l'on voyoit d'un côté ſon nom avec ſon nouveau titre d'Empereur, & de l'autre celui du Pape?

Mais, dira-t-on, ſi tout avoit été

concerté entre le Pape & Charlemagne, pourquoi cet air de ſurpriſe & de mécontentement dont parlent tous les Hiſtoriens ? Pourquoi ce petit trait d'hypocriſie, ſi peu digne d'un ſi grand Monarque ?

C'eſt (en ſuppoſant le récit des Hiſtoriens bien fidèle ſur cet article), c'eſt que le Pape avoit ſon point de vue dans cette affaire, & que Charlemagne avoit le ſien, qui étoit tout différent. Le Pape vouloit le brouiller avec l'Empire Grec; Charlemagne vouloit éviter cette rupture : elle paroiſſoit inévitable par la concurrence des prétentions & des intérêts. Horace ſembloit avoir prévu ces inconvéniens, dans cette belle Ode où il détournoit Auguſte du projet que cet Empereur ſembloit avoir formé de rétablir Troie, & d'y fixer le ſiège de l'Empire (1). Conſtantin avoit fait

(1) *Juſtum & tenacem propoſiti virum*, &c. Ode 3e. du 3e. Livre.

à peu près ce qu'avoit projetté Auguſte, ou plutôt il avoit fait beaucoup mieux, il avoit choiſi une ſituation unique dans le monde, qui commande à la Propontide, au Pont Euxin, & au Boſphore de Thrace, qui tient à l'Europe & jette ſes regards ſur l'Aſie; il y avoit bâti la Ville qui porte encore ſon nom. Après la mort de Conſtantin, il arriva ce qui doit toujours arriver à tout Empire trop vaſte; &, ce qui prouve l'abus des grands Empires, l'Empire Romain fut diviſé. Il l'avoit déjà été avant Conſtantin, entre Dioclétien & Maximien, qui trouvant encore leur portion du fardeau trop peſante, l'avoient partagée de nouveau entre Galérius & Conſtance-Chlore père de Conſtantin. Sous les Succeſſeurs de Conſtantin, la diviſion fut marquée par les deux Capitales, Rome, de l'Occident, Conſtantinople, de l'Orient. Rome conſerva ſon droit

d'aîneſſe, & fut la Capitale de l'Empire Romain proprement dit ; l'autre fut l'Empire Grec. L'Empire Romain tomba le premier ; l'Empire Grec alors voulut lui ſuccéder, comme un frère puîné ſuccède à ſon frère. Les victoires de Béliſaire & de Narsès, ſous Juſtinien & Juſtin II, donnèrent du poids à cette prétention. L'Empire Grec ſoumit une partie de l'Italie, & Rome même à qui ce titre d'Empire & d'Empire Romain faiſoit ſupporter plus patiemment le joug des Grecs, que celui des Conquérans barbares qui l'avoient ſucceſſivement ſoumiſe ; mais les vrais Succeſſeurs de l'Empire d'Occident avoient été d'abord les Hérules, enſuite les Goths, puis les Lombards, & enfin les François. On prétend que Rome avoit conſervé, depuis les Tarquins, ſon ancienne averſion pour le titre de Rois, & que celui d'Empereurs lui plaiſoit davantage, quoiqu'aſſurément elle

eût beaucoup moins souffert de la tyrannie de Tarquin, que de celle de tant d'Empereurs *qui n'avoient conservé que la figure d'hommes* : tant les préjugés nationaux sont difficiles à détruire ! Ce fut, dit-on, une des raisons qu'employa le Pape auprès de Charlemagne, pour l'engager à recevoir du Peuple Romain ce titre d'Empereur : » Jusqu'à présent, lui dit-il, » vous n'avez succédé qu'à la puissance des Lombards, des Goths » & des Hérules, qui n'avoit point » l'aveu du Peuple Romain ; il s'agit » de succéder, de l'aveu de ce Peuple, à la puissance des Empereurs » Romains. Rome alors sera véritablement soumise, & se croira libre «.

Mais si l'Empire Romain étoit rétabli, le premier devoir du nouvel Empereur sembloit être de lui rendre ce qui restoit encore de l'Italie à conquérir ; c'étoit ce qu'espéroit & désiroit le Pape : mais Charlemagne,

encore un coup, avoit des vûes bien différentes; il jugeoit qu'il avoit assez d'ennemis, l'abus des conquêtes commençoit même à se faire sentir à son ame éclairée : nous avons vu, d'ailleurs, que la Germanie étoit l'objet dont il s'occupoit toujours par préférence, & auquel il sacrifioit les affaires de l'Italie & de l'Espagne. Il prévoyoit les alarmes que ce renouvellement de l'Empire Romain alloit répandre dans l'Empire Grec; il voyoit naître de ce titre d'Empereur d'Occident, des guerres sanglantes & des haines éternelles : d'un autre côté, ce titre flattoit son orgueil, il sembloit légitimer & consacrer ses conquêtes, & l'autoriser à des conquêtes nouvelles; c'étoit un noble & digne prix de ses travaux. Charlemagne étoit sans doute très-combattu, & nous ne serions point surpris qu'à la première proposition que le Pape lui fit de cette affaire, son premier mou-

vement eût été un refus & un refus ſincère ; mais du moment où il ſe détermine à paſſer en Italie, il eſt évident que ſon parti étoit pris d'accepter, non pas pourtant dans le même eſprit où le Pape lui faiſoit cette offre : le Pape, Miniſtre de paix, vouloit & propoſoit la guerre ; Charlemagne, Guerrier & Conquérant, déſabuſé enfin de la guerre & des conquêtes, ne reſpiroit plus que la paix : il n'accepta que parce qu'il ſentit qu'il dépendroit toujours de lui & de lui ſeul de faire valoir ou de négliger les droits réſultans de ſon nouveau titre, & qu'il entrevit des moyens d'entretenir la paix, en réglant à l'amiable, & par la voie de la négociation, les droits des deux Empires. Nous ne voyons pas en effet qu'il ſe ſoit livré un moment aux vaſtes idées, aux grandes entrepriſes que ce titre de Succeſſeur des Céſars & d'Empereur Romain, élu

par les Romains mèmes, sembloit devoir lui inspirer.

Les bienfaits de Charlemagne envers le Saint Siège, & l'autorité qu'il exerçoit dans Rome avant même d'être Empereur, ont donné lieu à des fables & à des prétentions contradictoires. Les Papes ou leurs partisans indiscrets ont imaginé après coup une prétendue donation de Constantin, que Pepin & Charlemagne, selon eux, n'avoient fait que confirmer & qu'étendre; & au lieu que dans l'origine l'élection des Papes étoit confirmée par les Empereurs François, comme elle l'avoit été auparavant par les Empereurs Romains, & même par les Empereurs Grecs, ce furent les Papes qui, dans la suite, voulurent confirmer ou même concéder la dignité Impériale, qui auroient voulu disposer même de la Couronne de France, & en général asservir toutes les Couronnes à la

Tiare. Les Impérialistes ont eu aussi leurs fables & leurs prétentions exagérées. Ils ont conté qu'en 774, après la réduction de la Lombardie, Charlemagne avoit fait tenir à Rome un Concile de cent cinquante-trois Evêques, où on lui avoit accordé le droit, non pas de confirmer, mais d'élire le Pape. Il paroît que c'est une équivoque fondée sur la convention par laquelle les Papes s'engagèrent à n'entrer en possession de leur temporel qu'après avoir obtenu l'agrément des Empereurs, Rois de France ; il est cependant parlé de ce droit dans le décret de Gratien, & précédemment encore dans Sigebert & dans Walthram, Evêque de Naumbourg, & postérieurement dans Sigonius. Cette tradition s'est longtemps conservée en France : on trouve dans les Mémoires de Castelnau un discours du Chancelier de l'Hôpital à Charles IX, dans lequel

il lui dit que les Rois ses prédécesseurs ne seroient jamais excusés d'avoir laissé perdre un des plus beaux droits de leur couronne, celui de nommer à la Papauté, si justement acquis à Pepin & à Charlemagne.

On conserve en original dans les archives de la ville de Beauvais, un discours de Henri IV, tenu le 2 Août 1594, aux Députés de cette Ville. En voici les propres termes : » J'accuse mes Prédécesseurs d'une » grande lâcheté d'avoir laissé perdre » ce beau titre d'être le pilier du Chef » de l'Eglise, & la première nomi- » nation qu'ils avoient anciennement » du Saint Père à Rome «.

Mézerai dit expressément que le Pape Adrien & les Evêques accordèrent à Charlemagne le pouvoir de donner l'investiture » des Evêchés, & » même de nommer les Papes, pour » ôter les cabales & les désordres qui » se faisoient dans l'élection «.

Le Blanc ne s'éloigne point de cette opinion, dans la ſavante Diſſertation placée à la ſuite de ſon *Traité des Monnoies.* Nous ne pouvons mieux terminer le tableau de cette grande époque du renouvellement de l'Empire d'Occident, & l'examen des droits qu'ont exercés à Rome les Empereurs François, que par l'extrait d'une partie de cet Ouvrage de Le Blanc. Il a pour titre : *Diſſertation hiſtorique ſur quelques monnoies de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, de Lothaire, & de leurs Succeſſeurs, frappées dans Rome; par leſquelles on réfute l'opinion de ceux qui prétendent que ces Princes n'ont jamais eu aucune autorité dans cette Ville, que du conſentement des Papes.*

La fauſſeté de la prétendue donation faite par Conſtantin au Pape Silveſtre, eſt reconnue. Conſtantin & ſes Succeſſeurs n'ont pas ceſſé d'être maîtres dans Rome. Conſtantin

exila le Pape Libère, puis le rappela, & chaſſa le Pape ou Antipape Félix, qui avoit pris la place du Pape Libère pendant l'exil de ce Pontiſe.

L'Empereur Honorius termina en maître le ſchiſme d'Eulalius & de Boniface.

Odoacre, Roi des Hérules, fut maître de Rome, comme étant ſubſtitué par la conquête aux Empereurs Romains. Il fit un Edit pour régler l'élection des Papes; &, dans cet Edit, il défend d'élever qui que ce ſoit à la Papauté ſans ſon conſentement: *Non ſine noſtrâ conſultatione cujuſlibet celebretur electio.*

Concil. t. 10, p. 307.

Théodoric termina le ſchiſme de Laurent & de Symmaque, & les Rois Goths furent les maîtres dans Rome, ainſi que l'avoient été les Empereurs Romains & Odoacre.

Théophane, Eginard, & *alii paſſim.*

Athalaric fit, pour l'élection des Papes, des règlemens à peu près conformes à celui d'Odoacre.

Caſſiod. Variar. Liv. 8, Epiſt. 15, L. 9, Epiſt. 16.

Après l'expulsion des Goths, les Empereurs de Constantinople, & en leur nom les Exarques, confirmoient l'élection des Papes. L'Empereur Maurice, gendre de Tibère, confirma celle de Grégoire I. L'Exarque Isaac, Lieutenant de l'Empereur Héraclius, confirma celle du Pape Séverinus. L'abus même de vendre ces confirmations s'étoit établi; ce qui prouve combien il étoit impossible de s'en passer, & combien les Empereurs étoient les maîtres. L'Empereur Constantin Pogonat, à la prière du Pape Agathon, réforma cet abus; c'est peut-être ce qui a fait dire que ce Prince s'étoit démis du droit de confirmer l'élection des Papes : on cite cependant une constitution de l'an 684, qui porte cette renonciation; mais quelques Savans la regardent comme supposée; & le Pape Conon ayant été nommé deux ans après (en 686), son élection fut confir-

mée, *ut mos erat*, dit Anaſtaſe le Bibliothécaire, par l'Exarque Théodore, Lieutenant de Juſtinien II.

La Souveraineté des Empereurs Grecs à Rome étoit univerſellement reconnue; les Papes étoient leurs ſujets, & furent quelquefois traités en ſujets rebelles. L'Empereur Juſtinien & l'Impératrice Théodora, ſa femme, traitèrent ainſi les Papes Sylvère & Vigile, à tort ou avec raiſon, n'importe; la preuve de l'autorité eſt toujours la même. Boniface IV voulut faire du Panthéon une égliſe; il fut obligé d'en demander la permiſſion à l'Empereur Phocas. Le Pape Honorius n'oſa enlever les tuiles d'airain du temple de Romulus, pour en couvrir l'égliſe de St. Pierre, qu'après en avoir de même obtenu la permiſſion de l'Empereur Héraclius.

Il n'eſt pas vrai que, comme l'ont dit pluſieurs Auteurs, lorſque l'Empereur Léon l'Iſaurien voulut abolir

à Rome le culte des Images, le Pape Grégoire II ait délié les Italiens du ferment de fidélité envers l'Empereur, & que les Romains alors se soient soumis au Saint Siège; mais il est vrai qu'ils commencèrent dès-lors insensiblement à se rendre indépendans de l'Empire, & que les Papes paroissent aussi avoir formé dès-lors le projet de devenir Souverains.

Ce projet ne pouvant s'exécuter qu'avec le temps & qu'à la faveur des conjonctures, les Papes parurent plus long-temps soumis aux Empereurs Grecs, qu'ils ne le furent véritablement. L'autorité de Constantin Copronyme, fils de Léon, étoit toujours censée reconnue à Rome : lorsqu'Astolphe, Roi des Lombards, s'étant emparé de l'Exarchat de Ravenne & de la Pentapole, voulut se rendre maître de Rome, le Pape Etienne III s'étant adressé vainement à l'Empereur Constantin Copronyme pour obtenir

obtenir des ſecours, que ce Prince hérétique & indolent n'étoit ni en état ni dans l'intention de lui accorder, s'adreſſa enſuite à Pepin ; & lorſqu'avant de paſſer en France, il alla conférer avec Aſtolphe à Pavie, il étoit accompagné d'un Ambaſſadeur de l'Empereur, qui étoit venu à Rome porter *des ordres* au Pape de la part de Conſtantin ; *Regiam juſſionem*, dit Anaſtaſe. Le Blanc paroît croire que le Pape fit ſincèrement tous ſes efforts, de concert avec cet Ambaſſadeur, & en conformité des ordres de Conſtantin, pour engager Aſtolphe à rendre à cet Empereur l'Exarchat de Ravenne & la Pentapole. D'après ce récit, ce ſeroit un problême, ſi Etienne, en paſſant en France, venoit ſeulement demander à Pepin du ſecours pour lui & pour l'Empereur, contre les Lombards, ou s'il avoit dès-lors le projet d'acquérir au Saint Siège une Souve-

raineté temporelle par les armes des François.

Selon le récit du même Le Blanc, Pepin envoya deux fois des Ambassadeurs au Roi Astolphe, & lui fit offrir douze mille sous d'or, s'il vouloit rendre à l'Eglise *& à l'Empire* ce qu'il leur avoit enlevé : jusque-là les droits de l'Empire étoient toujours reconnus par le Pape & par le Roi de France : mais dans le même temps, Constantin Copronyme, emporté par un zèle aveugle d'Iconoclaste, & abandonnant le soin de ses Etats pour faire la guerre aux Images, ayant assemblé un Concile Hérétique, où il fit condamner le Culte Catholique, le Pape Etienne, qui avoit eu occasion de connoître la bonne volonté, le zèle même des François à l'égard du Saint Siège, & leur indifférence pour l'Empereur Grec, n'eut pas de peine à persuader à Pepin que cet Empereur, par son hérésie & par sa

négligence ſur les affaires d'Italie, méritoit peu qu'on lui fît rendre l'Exarchat & la Pentapole ; il fut donc convenu que ce ſeroit au Pape même que Pepin feroit ce préſent; Le Blanc croit que le projet n'en fut formé qu'en France ; nous croyons ſeulement qu'il y fut concerté, mais qu'il avoit été le motif & l'objet du voyage du Pape ; queſtion indifférente. Ce fut pour déterminer encore plus efficacement le Roi en faveur de Rome, que le Pape conféra la dignité de Patrice à Pepin & à ſes deux fils.

La Chronique du Mont Caſſin dit que Pepin ne fut fait Patrice, qu'après qu'il eut obligé Aſtolphe de céder au Pape l'Exarchat de Ravenne & la Pentapole : le Pape Adrien I, dans une de ſes lettres, ne fait commencer le Patriciat de Charlemagne qu'à l'époque de la priſe de Pavie, & de la ruine du

Royaume des Lombards ; il date ses lettres des années de ce Patriciat, que quelques Auteurs, nommément Dom Mabillon & Le Blanc, distinguent de celui qui avoit été conféré à Pepin & à Charlemagne lui-même par Etienne III, regardant le premier comme un simple titre d'honneur, & le second comme un titre de pouvoir & d'autorité : en effet, il est remarquable que Charlemagne n'ait jamais pris ce titre de Patrice avant la ruine du Royaume des Lombards, & que depuis ce temps il n'ait jamais manqué de le prendre à la suite du titre de Roi des Lombards. Il paroît que les Romains concoururent avec le Pape à donner, soit à Pepin, soit à Charlemagne, le titre de Patrice.

Telle est donc la succession des Souverains de différentes Nations, qui ont exercé ou prétendu dans Rome une autorité absolue.

D'abord les Empereurs Romains.

Après la diviſion de l'Empire, les Empereurs d'Occident.

Après la chute de l'Empire d'Occident, Odoacre, Roi des Hérules.

Théodoric, vainqueur d'Odoacre, & après lui, les Rois Goths, ſes Succeſſeurs.

Les Empereurs Grecs, après la deſtruction du Royaume des Goths.

Les Lombards, après avoir chaſſé les Grecs d'une grande partie de l'Italie, nommément de l'Exarchat de Ravenne, qui étoit devenu le ſiège de l'Empire des Grecs en Italie, & duquel Rome dépendoit.

Enfin, Charlemagne, après la deſtruction du Royaume des Lombards.

C'eſt par l'effet de cette conquête, & en vertu de la dignité de Patrice, conférée par le Pape au nom du Sénat & du Peuple Romain, que Charlemagne fut reconnu pour Souverain dans Rome, & qu'il y exerça des actes d'autorité avant même qu'il fût

Lib. de Metens. Eccles. Episcop.

Empereur. Paul Diacre dit que Charlemagne ayant détruit le Royaume des Lombards, unit la ville de Rome à sa couronne : *Romuleam urbem suis addidit sceptris.* Le même Auteur, en dédiant à Charlemagne, toujours avant qu'il fût Empereur, le Livre de Pompeïus Festus, lui dit : » Vous » trouverez dans ce Livre les noms des » rues, des portes, des montagnes, » & des tribus *de votre ville de Rome* «.

En 795, le Pape Léon III lui fit part de son élection, lui envoya l'étendard de la ville de Rome, & lui fit prêter serment de fidélité par les Romains. Charlemagne lui dit dans sa réponse : *Nous avons une grande joie de ce qu'on nous rend l'obéissance qui nous est due.* Des monnoies de Charlemagne & de ses Successeurs, frappées dans Rome, attestent l'autorité qu'ils ont eue dans cette Capitale du Monde Chrétien. Parmi celles de ces monnoies qui portent le nom de

Charlemagne, il y en a quelques-unes dont l'inſcription à demi-effacée ne permet plus de connoître certainement la date; mais on a des raiſons de croire qu'elles avoient été frappées avant que ce Prince parvînt à l'Empire. Le Blanc les rapporte dans ſa Diſſertation.

C'eſt encore avant l'époque du rétabliſſement de l'Empire d'Occident, que Charlemagne déploie à Rome tout l'appareil de la Souveraineté, en rétabliſſant le Pape Léon III, & en condamnant ſes aſſaſſins Paſcal & Campule. Cette autorité de Charlemagne s'étendoit à toute la partie de l'Italie, conquiſe par ſes armes. En nommant Duc de Bénévent, Grimoald, fils d'Arichiſe, il exigea qu'en reconnoiſſance de ſa Souveraineté, ſon nom fût mis dans les actes & ſur les monnoies. Le Blanc rapporte une de ces monnoies, où Charles eſt qualifié *Seigneur*.

Chronique d'Erchemp.

Les Ducs de Spolète appellent, dans plusieurs titres, Charlemagne & Pepin son fils, *leurs Rois & leurs Maîtres* ; ils datent toujours leurs actes des années du règne de ces Princes.

Les habitans de Viterbe, dans un acte daté de la sixième année du règne de Charlemagne en Italie, l'appellent *Rex noster.*

C'étoient des Officiers de Charlemagne qui rendoient la justice, & à Rome, & dans tous les lieux voisins de cette Ville. Charlemagne, dans ses loix, donne des ordres, fait des défenses aux Papes comme à ses moindres sujets, & tout cela, encore un coup, avant d'être Empereur.

Ainsi les Romains, en couronnant Charlemagne Empereur, n'ajoutèrent rien à son autorité, qui avoit dès auparavant toute son étendue. On peut même dire qu'en le créant Patrice, soit avec Pepin son père, soit sur-

tout ſeul après la ruine du Royaume des Lombards, ils ne firent que conſacrer, par leur approbation, une autorité que Charlemagne devoit toute entière aux armes de ſon père & aux ſiennes.

Le Patriciat avoit été conféré à Pepin & à Charlemagne au nom du Peuple Romain ; ce fut aux acclamations du même Peuple que Charlemagne fut couronné Empereur. *Il fut élu par tous les Romains*, diſent Anaſtaſe & Luitprand. *Les Romains l'élevèrent ſur le trône Impérial*, dit le Moine d'Angoulême.

Ce renouvellement de l'Empire Romain dans la perſonne de Charlemagne, eſt conſacré par un monument que Le Blanc rapporte dans ſa Diſſertation : c'eſt un ſceau de plomb, offrant d'un côté la figure de Charlemagne, qui eſt qualifié *Dominus noſter*, de l'autre la ville de Rome, avec cette inſcription :

Renovatio Romani Imperii.

Il résulte de quelques titres, aussi bien que du récit de divers Auteurs, que Charlemagne fit bâtir à Rome, près de l'église de St. Pierre, un palais où il rendoit publiquement la justice, soit par lui-même, soit en son absence, par des Juges qu'il choisissoit.

Le Pape Léon III respecta toujours Charlemagne comme son Souverain & son Bienfaiteur; il datoit ses lettres des années de l'Empire de ce Prince; il lui donnoit les titres de *Seigneur* & d'*Auguste*.

Charlemagne, dans un Capitulaire de l'an 813, met expressément les Romains au nombre de ses sujets.

Eginard, en faisant l'énumération des Villes Métropolitaines des Etats de Charlemagne, auxquelles cet Empereur fit des legs dans son testament, met Rome la première.

Enfin, tout ce qu'on peut reconnoître d'autorité dans un Souverain,

eſt reconnu dans Charlemagne par les Romains & les Italiens, le Pape à leur tète, & dans Charlemagne, ſoit Roi, ſoit Empereur, ſans aucune différence : il avoit ſuccédé à toute la puiſſance des Empereurs Romains, des Conquérans Hérules & Goths, des Empereurs Grecs, des Lombards; comme les Empereurs Romains & Grecs, & comme les Rois Goths, il jouiſſoit du droit, non d'élire les Papes, fonction eccléſiaſtique, mais de les confirmer, droit aſſez général de la Souveraineté. Si le Pape & les Romains lui firent une conceſſion particulière de ce droit, ils ne lui donnèrent que ce qui étoit à lui, auſſi bien qu'en lui conférant les titres de Patrice, d'Exarque, de Seigneur, d'Empereur, tous compris dans celui de Conquérant, qu'il ne devoit qu'à lui ſeul. Mais ce titre violent a beſoin de ſe cacher ſous des titres plus populaires, & la tyran-

nie adroite feint de devoir quelque chose à la liberté. Au reste, Charlemagne avoit sur les Romains, surtout sur les Papes, le titre de Souveraineté le plus respectable, celui que donnent les bienfaits. Baronius, selon les principes Ultramontains, a voulu tirer du couronnement de Charlemagne, par le Pape Léon III, un argument en faveur du droit qu'il attribue au Pape de disposer des Empires & des Royaumes; il a été pleinement réfuté par tous les bons Critiques Allemands & François, & cet extrait de la Dissertation de le Blanc le réfute suffisamment.

Annal. t. 9.

A son retour du voyage de Rome, où il avoit été fait Empereur, Charlemagne, étant à Spolète, éprouva un violent tremblement de terre, qui renversa plusieurs Villes en Italie, & dont la France & l'Allemagne sentirent aussi quelques secousses plus foibles. Selon les observations du

temps, cet accident fut accompagné de tempêtes, & ſuivi de maladies contagieuſes. Ce fut à l'occaſion de ce fléau que Léon III établit à Rome la cérémonie des Rogations (1), que Saint Mamert avoit établie en France dès le cinquième ſiècle, à l'occaſion auſſi de quelques déſaſtres arrivés à Vienne & dans la Province du Dauphiné.

---

(1) On a remarqué que ce Pape, fort dévot, avoit ſur-tout une dévotion aſſez ſingulière. On prétend qu'il diſoit quelquefois ſept & même neuf Meſſes par jour. *Valafr. Strab. de Reb. Eccleſ. c.* 21.

CHAPITRE II.

AFFAIRES DE L'EMPIRE D'ORIENT.

CETTE grande nouvelle du rétabliſſement de l'Empire d'Occident, porta, comme Charlemagne l'avoit prévu, le trouble & l'effroi à Conſtantinople, & fit trembler Irène ſur le trône qu'elle avoit enlevé à ſon fils avec la vie. La politique intérieure ne lui fourniſſoit déjà que trop d'embarras & d'affaires. C'étoit la première fois qu'on voyoit une femme aſſiſe en ſon nom au trône des Céſars, & c'étoit la première fois qu'une mère avoit règné pour avoir aſſaſſiné ſon fils. Nos Frédegondes & nos Brunehauts avoient gouverné, mais ſous le nom de leurs fils : mères dénaturées, elles n'avoient pas toujours

reſpecté leur propre ſang, mais elles n'en avoient point hérité; le crime avoit quelquefois prolongé leur puiſſance, mais il ne leur avoit pas acquis la propriété du trône, & le droit héréditaire n'avoit reçu aucune atteinte. Irène après avoir puni ſon fils, par un ſupplice ignominieux, du projet de monter ſur le trône qui étoit à lui, l'avoit puni, par une mort cruelle, d'avoir occupé ce trône pendant quelques années, & le prix de tant de violences avoit été d'obtenir l'Empire de ſon chef, & en ſon nom; c'eſt peut-être le plus grand ſcandale qui ait été donné au Monde; mais il étoit près de ceſſer, le ſang de ſon fils crioit vengeance, & alloit l'obtenir; la haine des Peuples étoit encore renfermée, mais elle étoit prête d'éclater. Irène crut qu'à cette haine des Peuples alloient ſe joindre les entrepriſes de Charlemagne; elle crut que le moment étoit arrivé où il alloit

tirer vengeance de l'appui qu'elle avoit prêté contre lui au Prince Lombard Adalgiſe, & au Duc de Bénévent Arichiſe. Elle regarda l'Italie comme perdue pour elle, ne doutant point que la réunion entière de cette contrée ſous l'obéiſſance de Charlemagne, ne fût le grand objet de ce renouvellement de l'Empire d'Occident, & s'eſtimant peut-être heureuſe dans ſon ame, ſi elle en étoit quitte pour la perte de Naples & de la Sicile.

Charlemagne n'étoit pas fâché qu'elle eût ces inquiétudes ; mais il ne vouloit pas que, perdant toute eſpérance de négociation & d'accommodement avec lui, elle prît le parti déſeſpéré d'armer toutes les forces de l'Orient contre l'Occident, & d'allumer une guerre furieuſe, dont l'idée commençoit à lui déplaire & à l'alarmer lui-même. Cette diſpoſition d'eſprit explique

les mouvemens qu'il fit paroître & les discours qu'il tint, lorsque le Pape lui posa sur la tête la couronne Impériale, & lorsque le Peuple le proclama ; cet air de surprise & ce mécontentement affecté entrent naturellement dans ce plan. Charlemagne vouloit qu'on publiât, & qu'on crût, s'il étoit possible, qu'il n'avoit eu aucune part au grand évènement dont il avoit été l'objet, & qu'il l'avoit même improuvé comme un effet indiscret de la reconnoissance du Pape, & de l'effervescence du Peuple : cette idée laissoit à Irène des espérances de conciliation, & prévenoit les résolutions extrêmes. En effet, Irène, qui ne recouroit guère à la force qu'après avoir essayé l'artifice, imagina un moyen très-heureux de tirer parti de la conjoncture, & de faire tourner à l'affermissement de son autorité cette même entreprise qui sembloit faite

pour la détruire. Charlemagne étoit veuf, depuis quelque temps, de Luitgarde sa cinquième femme ; Irène étoit depuis long-temps veuve & libre ; elle étoit belle encore au delà de ce que son âge sembloit permettre ; elle offrit sa main à Charlemagne : elle lui portoit en dot tout ce qu'il auroit pu vouloir conquérir, elle joignoit l'Empire d'Orient à l'Empire d'Occident, elle joignoit le grand nom d'Irène au grand nom de Charlemagne ; elle sentoit quel secours la politique intérieure alloit tirer de la politique extérieure; combien la gloire de Charlemagne, qui n'étoit pas, comme la sienne, souillée par le crime, combien sa puissance, chère à ses Peuples, redoutable ou respectable à toutes les Nations, imposeroient aux sujets de sa femme : il est à présumer que, dans le traité qui devoit se faire, Irène auroit pris des mesures pour s'assu-

rer l'exercice de cette autorité à laquelle elle avoit tout ſacrifié ; que ces époux auroient été ſouvent ſéparés par les ſoins qu'entraînoit l'adminiſtration de leurs vaſtes Etats ; qu'enfin Charlemagne , dans les Etats de ſa femme, n'auroit été que ſon Lieutenant.

Il étoit aſſez difficile de prévoir quel ordre de ſucceſſion alloit naître de cette réunion de l'Empire d'Occident & de l'Empire d'Orient dans la main de Charlemagne : tant que la race de Léon l'Iſaurien avoit ſubſiſté , la ſucceſſion n'avoit pas eu d'incertitude ; Conſtantin Copronyme avoit ſuccédé ſans difficulté à Léon l'Iſaurien ſon père, Léon Porphyrogénète à Conſtantin Copronyme , & Conſtantin Porphyrogénète, ou Irène ſous ſon nom , avoit ſuccédé à Léon : mais Irène n'avoit plus de fils, elle avoit immolé

ce fils unique à ſon ambition, & au maintien de ſon autorité; les Peuples alloient-ils, après la mort d'Irène, rentrer dans le droit d'élection, & ſe nommer des Maîtres, ou l'Empire d'Orient alloit-il paſſer avec l'Empire d'Occident par droit héréditaire dans la famille de Charlemagne? Cette queſtion étoit ce dont Irène s'occupoit le moins : ſa politique n'avoit qu'elle ſeule pour objet; elle vouloit, ne diſons pas *régner*, mais être la maîtreſſe à Conſtantinople, tout le reſte n'étoit rien pour elle. Irène ne voyoit dans Charlemagne qu'un inſtrument utile à ſes deſſeins; ſes intérêts, toujours uniquement perſonnels, étoient ſéparés de ceux de l'Empire, comme ils l'avoient été de ceux de ſon fils; elle voyoit tomber cet Empire en lambeaux, & ne paroiſſoit pas s'en inquiéter : Aaron Rachid lui impoſoit tribut, & dédaignoit de le conquérir; les Arabes

& les Tartares le déchiroient à l'envi : un Prince de cette dernière Nation faifoit impunément des courfes jufqu'à Conftantinople, & enlevoit dans l'écurie même de l'Impératrice les chevaux réfervés pour fon ufage. Irène diffimuloit tous ces affronts; mais le Miniftre Storace & l'Eunuque Aétius, s'armant contre elle de fes bienfaits, & lui enviant l'autorité dont elle étoit fi jaloufe, la faifoient trembler; une mort prompte, & arrivée très-à propos pour fes intérêts, l'avoit délivrée de Storace; la qualité d'Eunuque éloignoit fans retour Aétius du trône, & ce préjugé, que le trône ne pouvoit être rempli par un Eunuque, parce que le vœu public attendoit de chaque Empereur un Héritier né de lui, étoit peut-être le principe de la confiance des Empereurs dans cette efpèce d'hommes, qui ne pouvoient être pour eux un objet de jaloufie, ni dans leurs plai-

ſirs, ni dans leur ambition (1); mais Aétius avoit un frère incapable de gouverner, & propre uniquement à lui fournir un nom ſous lequel il pût règner lui-même. Aétius étoit alors le grand objet de l'inquiétude d'Irène : n'ayant pu s'en défaire ainſi que de Storace, elle imagina de lui oppoſer toute la puiſſance de Charlemagne, & de ſe jeter entre les bras de ce Conquérant. C'étoit peut-être à Charlemagne à balancer ſur cette alliance avec l'empoiſonneuſe d'un mari & la meurtrière d'un fils; peut-être devoit-il craindre de prendre pour femme celle qu'il avoit craint de donner pour belle-mère à ſa fille. Il ne paroît pas que cette conſidération l'ait arrêté; il étoit dans ſon

---

(1) On peut dire des Eunuques-Miniſtres, ce que Pline diſoit à Trajan, des Affranchis qui avoient été ſi puiſſans ſous l'Empereur Claude & ſous Néron : *Scis præcipuum eſſe indicium non magni Principis magnos libertos.*

caractère ambitieux & intrépide, qu'un grand Empire lui parût plus à désirer que la femme la plus criminelle ne lui paroissoit à craindre ; ce fut donc de bonne foi & avec beaucoup d'ardeur qu'on traita de part & d'autre cette grande affaire. Aétius, témoin de la négociation, n'oublia rien pour la traverser ; ses émissaires répandoient dans le Public que Constantinople alloit être assujettie à Paris ou à Aix-la-Chapelle, & que l'Empire Romain alloit être dépendant d'un Empire barbare, élevé sur les ruines des Saxons dans les forêts de la Germanie. Ces discours, & plus encore l'évidence des intérêts, firent impression sur les esprits ; mais Aétius ne recueillit point le fruit de ses intrigues ; on ne vouloit être gouverné ni par un eunuque, ni par un étranger, & on se lassoit de l'être par une femme.

On parut cependant se contenter

d'abord d'avertir Irène ſans la rejeter : les Grands de Conſtantinople lui déclarèrent ſans détour qu'il falloit qu'elle renonçât à l'alliance de Charlemagne ; qu'en lui permettant de s'aſſeoir ſur le trône des Céſars, on n'avoit pas prétendu lui donner le privilège d'en diſpoſer à ſon gré, encore moins d'anéantir l'Empire, en le ſoumettant à une Puiſſance étrangère & ennemie ; que la Nation s'étoit réſervé tous ſes droits, & vouloit les exercer lorſque le trône ſeroit vacant.

Mais comme on comptoit peu ſur l'effet que ces remontrances pourroient produire dans ſon ame, on conſpira contre elle, & bientôt ce fut moins une conſpiration qu'un ſoulèvement général. Les regards des Grands s'abaiſsèrent ſur un homme qui n'avoit jamais élevé les ſiens juſqu'à l'autorité ſuprême ; ſon manque & de crédit & d'ambition fut ſon titre

titre le plus puiſſant; c'étoit Nicéphore, Chancelier de l'Empire. Le Peuple & les Soldats le proclamèrent Empereur, le Patriarche le couronna dans l'égliſe de Sainte-Sophie, & Irène, priſonnière dans ſon Palais, n'eut plus de gardes que pour l'obſerver, & non pas pour la défendre.

Nicéphore parut devant elle plutôt comme un Sujet que comme un Maître; il proteſta qu'il la reſpecteroit toujours comme ſon Impératrice & comme la Bienfaitrice de l'Empire; mais il finit par lui demander les tréſors des Empereurs Conſtantin Copronyme & Léon Porphyrogénète, dont elle s'étoit, diſoit-on, emparée. » Qu'en veux-tu faire? lui dit Irène; » ils m'ont trahi comme mes ſujets. » Je les prodiguois ces tréſors pour » conſerver l'Empire, & l'Empire » m'a échappé «. Nicéphore, toujours reſpectueux, mais inflexible ſur un article ſi important, lui fit enten-

dre que ſa liberté dépendoit de ſa condeſcendance ; il jura ſur la vraie Croix, ſerment ordinaire à Conſtantinople, qu'à ce prix elle ſeroit traitée & ſervie en Impératrice dans ſon Palais : elle obéit, ne pouvant réſiſter, & remit à Nicéphore ce qu'elle appeloit le reſte des tréſors de l'Empire. Nicéphore ne crut pas, ou ne voulut pas croire cette reſtitution bien complette ; en conſéquence, ne ſe jugeant point lié par ſon ſerment, il relégua Irène au fond d'un monaſtère, qu'elle avoit bâti elle-même dans l'Iſle du Prince ; mais enſuite la trouvant trop près de Conſtantinople, & jugeant qu'elle n'étoit pas aſſez oubliée, il l'envoya dans l'Iſle de Leſbos, à Mytilène, où il la fit étroitement garder. Elle y mourut, dans la même année, de la maladie des ambitieux, ayant eu le loiſir de reconnoître combien eſt fauſſe & trompeuſe cette politique Machiavelliſte,

qui ſoule aux pieds la Nature & la Juſtice, qui, ne voyant rien au delà du moment préſent, ſe permet toute ſorte de crimes pour renverſer le moindre obſtacle, ſans ſonger que de ces crimes mêmes naîtront des obſtacles plus forts. Irène avoit fait périr trois Empereurs, ſon beau-père, ſon mari, & ſon fils; elle avoit empoiſonné ſon Miniſtre, le complice de ſes crimes, & peut-être auſſi le principe de ſa grandeur & de ſa gloire; elle avoit appelé Charlemagne pour renverſer l'Eunuque Aétius qui alarmoit ſon autorité, & cette autorité lui eſt enlevée par un homme obſcur, ſans talens, ſans deſſeins, qui n'étoit à craindre que parce que perſonne ne le craignoit. Combien elle dut regretter ce fils, qu'elle avoit ſacrifié au déſir de conſerver le pouvoir & d'uſurper la Couronne! S'il eût vécu, quelque foible part qu'il lui eût laiſſée dans l'autorité, cette

part eût été consacrée par ses droits, & affermie par sa puissance : elle perdit tout, parce qu'elle l'avoit perdu, & sur-tout parce qu'elle l'avoit fait périr ; car sa chute fut évidemment l'effet, non du hasard, mais de l'indignation qu'excitoient ses crimes, & c'est ce qu'on ne peut trop redire aux petits politiques, aux petits ambitieux, toujours prêts à se prosterner devant les criminels, qu'ils appellent *habiles*, & à se croire très-habiles eux-mêmes, quand ils peuvent se rendre le témoignage qu'ils sont faux & mal-faisans. Tout Machiavelliste est essentiellement maladroit, va directement contre son but, & sera tôt ou tard, mais infailliblement & par la nature des choses, la victime de ses artifices, parce qu'il n'en est point qu'on puisse dérober entièrement aux regards, ou du moins aux soupçons, & qu'il n'en est point qui n'irrite & ne révolte,

dès qu'il eſt apperçu ou ſoupçonné. C'eſt une vérité qu'il importe encore plus de bien inculquer, que celle de l'inutilité de la guerre, car il eſt effrayant de conſidérer quel vieux reſpect pour la fourberie & pour le crime eſt encore enraciné dans le cœur des hommes, & combien l'une les ſéduit par un air d'eſprit, & l'autre par un air de grandeur.

Les Ambaſſadeurs François à la tête deſquels étoit un Evêque nommé Hetton, furent témoins de la révolution qui renverſa Irène du trône; à tout ce que cet évènement avoit de déſagréable pour eux, la Nation Grecque ajouta des marques choquantes d'éloignement pour la France. Les Ambaſſadeurs prirent d'abord le ton de la menace, ils proteſtèrent que Charlemagne ne laiſſeroit pas impuni le traitement fait à ſon alliée, & ils partirent mécontens. Cependant l'affaire tourna

bientôt en négociation. Nicéphore ſentit l'intérêt qu'il avoit de ne pas s'attirer un ennemi tel que Charlemagne, il ſe hâta de lui envoyer des Ambaſſadeurs pour demander la paix.

Charlemagne, ordinairement le plus ſimple de tous les hommes dans ſon extérieur, ne voulut pas même que l'Empire d'Occident cédât à l'Empire d'Orient le foible avantage de la repréſentation; il prit plaiſir à étonner les Ambaſſadeurs Grecs par une magnificence inattendue, & à étaler un faſte plus qu'Aſiatique aux yeux de cette Nation vaine & frivole, qui n'eſtimoit que l'éclat. Le Moine de St. Gal dit que ceux qui ſervoient de guides aux Ambaſſadeurs, les firent paſſer à deſſein à travers les Alpes par des chemins impraticables, ce qui en alongeant leur route & la rendant plus pénible, les avoit excédés de fatigue, & même épuiſés d'argent, de ſorte qu'ils manquoient

Moine de S. Gal, De reb. bell. Car. Magn.

de tout à leur arrivée. Cette petite vengeance ou ce petit artifice, pour leur faire trouver la magnificence de l'Empereur plus imposante par le contraste de leur pauvreté, est au moins d'un mauvais goût. Les Ambassadeurs furent admis à l'audience de l'Empereur dans le Palais de Seltz en Alsace; on les fit passer par quatre grandes salles superbement ornées, & où la pompe alloit toujours en croissant de salle en salle. Dans la première, qui étoit consacrée au faste militaire, une foule de Guerriers & d'Officiers, revêtus, les uns d'habits somptueux, les autres de riches armures, environnoit avec respect un trône élevé, sur lequel étoit assis un Roi devant qui les Ambassadeurs alloient se prosterner, lorsqu'on les avertit que cet honneur devoit être réservé à l'Empereur, dont ils ne voyoient là que le Connétable. Dans la seconde salle, le Comte du Palais

rendoit la justice (1), & joignoit à la magnificence dont il étoit environné, un appareil imposant de grandeur & de puissance. Le Maître de la Table du Roi, qui, dans la troisième salle, sembloit étaler tout le luxe de la Cour, étoit encore effacé en magnificence par le Grand Chambellan qui présidoit dans la quatrième salle ; par-tout nouvelle surprise, nouvelle erreur, nouvelle

(1) Ordinairement la Cour de Justice de nos Rois siégeoit à l'entrée du Palais (Mémoires de Littérature, t. 30, p. 590.); peut-être même dans la *cour*, quand le temps le permettoit, pour que l'audience contînt plus de monde ; chez les Juifs, les jugemens se rendoient *à la porte* des Villes. » Chez nos ancêtres, dit M. Fleuri (*Mœurs des » Israëlites*), les Vassaux de chaque Seigneur » s'assembloient dans la *cour* de son Château, » & delà sont venues les *Cours des Princes*. » En Levant, comme les Princes sont plus en- » fermés, les affaires se font *à la porte* de leur » Serrail. De là le nom de *la Porte* donné à la » Cour Ottomane, & le nom de *Cours* donné » aux demeures des Rois & aux divers Tribu- » naux «.

envie de ſe proſterner de la part des Ambaſſadeurs, ſaiſis d'admiration & de reſpect. Le Moine de St. Gal dit qu'on chaſſoit ces Ambaſſadeurs de chaque ſalle, en leur donnant des ſoufflets, *cum colaphis propellerentur*: ne peut-on pas ici ſe diſpenſer de croire le Moine de St. Gal ? Deux des plus grands Seigneurs de la Cour vinrent enſuite recevoir les Ambaſſadeurs, & au fond d'un appartement encore plus riche, ils trouvèrent l'Empereur tout éclatant d'or & de pierreries, au milieu des Rois ſes enfans, des Princeſſes ſes filles, & d'une multitude de Prélats & de Ducs, auxquels il paroiſſoit ſe communiquer avec une dignité paternelle & une auguſte familiarité. Il avoit dans ce moment la main appuyée ſur l'épaule de l'Evêque Hetton, auquel il affectoit de prodiguer les marques de conſidération, comme pour le venger des dégoûts qu'il avoit eſſuyés

à la Cour de Conſtantinople. Les Ambaſſadeurs reconnurent aiſément dans Charlemagne le Roi de tous ces Rois, le Prince que la Nature & la Fortune ſembloient avoir fait pour être le Monarque du Monde; ils ſe proſternèrent devant lui avec une eſpèce de vénération religieuſe, non ſans quelque confuſion de retrouver dans la plus haute faveur auprès d'un tel Souverain & dans une telle Cour, ce même Evêque Hetton, pour lequel ils ſavoient qu'on avoit eu à Conſtantinople fort peu d'égards. L'Empereur les releva, les raſſura, & leur dit avec un mélange impoſant de ſérénité & de fierté : *Hetton vous pardonne, & je vous pardonne à ſa prière ; mais déſormais reſpectons la perſonne des Evêques & des Ambaſſadeurs.* La leçon étoit utile. Quant à cette petite recherche, &, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, cette débauche de repréſentation, que des

Ecrivains, même modernes, vantent & admirent comme une des actions les plus imposantes de Charlemagne, c'est un véritable jeu d'enfant, qui ne reçoit d'excuse, que parce que c'étoit devant des enfans qu'on le jouoit, & qu'il faut des spectacles pour tous les yeux.

Le respect que Charlemagne exigeoit avec raison pour ses Ambassadeurs, il se piquoit de l'avoir pour les Ambassadeurs étrangers, ce qui ne s'observoit pas alors fort exactement, les ambassades étant assez rares, & les principes du droit des gens, à cet égard, peu familiers. Les Ambassadeurs de Perse s'étant plaint d'avoir été assez mal accueillis à leur passage, par quelques Gouverneurs & quelques Evêques, Charlemagne cassa ces Gouverneurs, & condamna ces Evêques à une forte amende : ce qui peut faire douter de quelques circonstances dont le Moine de St.

Gal charge l'hiſtoire de la réception des Ambaſſadeurs Grecs, ſur-tout de celle des ſoufflets, qui eſt incroyable, & de celle du paſſage par les Alpes, qui reſſemble trop encore à un jeu d'enfans fâchés, qui *font des niches* pour ſe venger.

La paix, objet digne d'occuper des hommes, fut bientôt conclue; il ne pouvoit plus être queſtion d'unir les deux Empires; il s'agiſſoit d'en conſacrer les droits & d'en fixer les bornes. Nicéphore, ſi inférieur à Charlemagne, fut trop heureux de le reconnoître pour collègue & pour égal, & de conſerver à ce prix tout ce que l'Empire d'Orient poſſédoit encore en Italie. Les deux Empires furent également l'Empire Romain, comme ils l'avoient été autrefois, & les Grecs admirèrent la modération du nouvel Empereur, qui, avec tant de moyens de conquérir, n'acquéroit tant de droits litigieux que pour les éteindre ou les ſuſpendre.

CHAPITRE III.

Autres Affaires de l'Europe.

CHARLEMAGNE cependant étoit plutôt dégoûté que détrompé de la guerre ; il la faifoit peu par lui-même, mais il la faifoit faire par fes fils ; il avoit été un Héros, il falloit qu'il leur permît de devenir des Héros à leur tour ; il regardoit la guerre comme une carrière de gloire qu'il falloit que tout Roi parcourût. L'aîné de fes fils, le Prince Charles, à qui l'Empire étoit deftiné, avoit fous fon père le département de la Germanie ; il foumit les Sorabes & les Bohémiens qui s'étoient révoltés. Le Roi d'Italie, toujours jaloux de Grimoald, Duc de Bénévent, vouloit toujours le foumettre ; & Grimoald

ſe révoltoit toujours, quand il pouvoit eſpérer d'être ſoutenu par l'Empire Grec. Nicéphore ayant fait ſa paix avec Charlemagne, le Duc de Bénévent fit auſſi la ſienne avec le Roi d'Italie.

D'autres ennemis vinrent exercer la valeur de ce Roi. Les Saraſins, non contens de leurs poſſeſſions d'Eſpagne, tentèrent de ſubjuguer quelques-unes des Iſles voiſines de l'Italie; ils voulurent faire une deſcente en Sardaigne, ils furent repouſſés avec perte de trois mille hommes. Ils tombèrent enſuite ſur l'Iſle de Corſe; mais Charlemagne avoit déjà des flottes ſur toutes les mers; il remporta ſur eux, par les armes du Connétable Bouchard, une grande victoire navale. D'un autre côté, le Roi d'Aquitaine, Louis, alla les chercher en Eſpagne, pour les punir de leur incurſion en Italie. Après cette viciſſitude de ſuccès heureux & mal-

heureux, à laquelle il faut s'attendre dans la plupart des guerres; après que le Roi d'Aquitaine eut pris, perdu, repris plusieurs fois, ou par lui-même, ou par ses Lieutenans, plusieurs places sur l'Ebre, ou dans le voisinage; après que les Gascons, qui avoient pris parti pour les Sarasins, eurent été sévèrement châtiés, on fit un traité, par lequel toute la Navarre & tout le Pays jusqu'à l'Ebre, en un mot, tout ce qui avoit été originairement conquis par Charlemagne, & qui depuis avoit passé & repassé tour-à-tour sous la domination des François & sous celle des Sarasins, demeura définitivement aux François, sous le nom de *Marche d'Espagne.*

L'Empereur s'étoit réservé l'ennemi le plus redoutable peut-être, & une guerre purement défensive; s'il ne vouloit plus être Conquérant, rien ne pouvoit l'empêcher de redevenir Guerrier pour la défense de son

pays & de ses conquêtes. Le turbulent Godefroy, Roi de Danemarck, couroit toujours toutes les mers, & observoit toutes les côtes du vaste Empire de Charlemagne ; il voyoit par-tout avec dépit les précautions que la sagesse de l'Empereur avoit prises contre les incursions des corsaires ; toutes les rivières gardées à leur embouchure, toutes les côtes défendues ou par des flottes ou par des forts, un principal arsenal de marine établi à Boulogne, d'où les munitions nécessaires étoient distribuées, au dessus, dans la mer d'Allemagne, au dessous, dans la Manche & dans tout l'Océan. Dans ce même lieu, Charlemagne avoit fait relever un ancien Phare qu'avoit bâti Caligula, lorsque s'étant avancé jusque là, dans l'intention d'aller conquérir la Bretagne, c'est-à-dire l'Angleterre, il s'étoit contenté de ramasser quelques coquilles sur le bord de la mer, &

de bâtir ce Phare, comme s'il eût craint que les Bretons ne voulussent venir attaquer la Gaule. Des Auteurs disent que ce Phare fut bâti par Jules César. Charlemagne y faisoit avec soin allumer des feux toutes les nuits, pour éclairer les vaisseaux & leur indiquer l'entrée du Port : ce monument s'appelle encore aujourd'hui la Tour d'ordre, nom qu'il portoit dès le temps de Charlemagne, & qu'on croit avoir été une corruption de *Turris ardens*. M. Bonamy le dérive du mot *Odrans*, dont il avoue qu'il ignore la signification.

Egin. in Ann. & in Vit. Carol. Magn.

Godefroy s'indignoit d'une telle vigilance, & n'en étoit que plus animé contre l'Empereur : le même zèle que celui-ci avoit eu pour la conversion des Saxons, & qu'il conservoit peut-être dans le fond de son cœur à l'égard des Danois, Godefroy l'avoit pour le culte de ses Dieux ; c'étoit autant par fanatisme religieux

Hist. de l'Acad. des Insc. & Bel. Lettr. t. 18, p. 270.

804.

que par politique qu'il aimoit à faire la guerre aux Chrétiens ; aussi faisoit-il une guerre doublement cruelle, & dans toutes ses incursions, ses plus grandes violences s'exerçoient sur les plus grands ennemis de ses idoles, c'est-à-dire sur les Prêtres & les Moines. La politique, d'un autre côté, lui reprochoit sans cesse l'imprudence qu'il avoit eue de laisser opprimer les Saxons, & renverser la seule barrière qui le séparât de la France ; il vouloit, mais trop tard, réparer cette faute : le seul moyen d'y réussir étoit de vivre toujours en paix avec un voisin si redoutable, qui, lui-même, heureusement, inclinoit toujours de plus en plus pour la paix : mais les passions ne raisonnent point ainsi ;

8.8. Godefroy irritoit toujours Charlemagne par des menaces suivies d'incursions : il vouloit envahir tout le Pays des Saxons & des Frisons ; il attaqua le Meckelbourg, il prit

quelques Châteaux sur les bords de l'Elbe; ses foibles exploits furent chèrement achetés par la perte d'un de ses neveux, tué dans un assaut, & promptement arrêtés par Charlemagne & le Prince Charles son fils, qui le repoussèrent avec tant de vigueur, châtièrent si rudement les alliés qui s'étoient laissé séduire ou entraîner par Godefroy, & lui inspirèrent à lui-même tant de terreur, qu'il prit enfin de tous les partis qui n'étoient point la paix, le seul qui fût raisonnable, celui que Charlemagne auroit dû prendre contre les Saxons & les autres Nations Germaniques, celui que les Chinois prennent contre les incursions des Tartares, celui que les Romains & les Bretons avoient pris contre les Pictes & les Montagnards Ecossois; il fit fermer par une haute muraille, garnie, d'espace en espace, de forts & de tours, cette langue de terre qui s'étend entre l'Océan Ger-

Annal. Egin.
Annal. Loisf.
Annal. Met.

manique & la mer Baltique, & qui contient le Holſtein, le Duché de Sleſwick & le Jutland : Charlemagne de ſon côté fit défendre, par divers forts, les confins de la Saxe, & les bords de l'Elbe ; mais ces précautions ne pouvant s'étendre à tout, Godefroy fit une deſcente dans la Friſe, battit les Friſons & ce qu'il y avoit parmi eux de François pour les ſeconder. Charlemagne, à cette nouvelle, s'avança juſqu'au Véſer avec ſa célérité ordinaire. Il apprit, en arrivant, que le Roi de Danemarck venoit d'être aſſaſſiné par un de ſes gardes. Le premier ſoin d'Hemminge, fils & ſucceſſeur de Godefroy, fut de demander la paix ; il l'obtint, en ſacrifiant le peu de conquêtes que ſon père avoit faites, fort inutilement, comme on voit.

810.

La République de Veniſe étoit alors dans une ſituation aſſez cri-

tique. Placée entre l'Empire d'Orient & celui d'Occident, entre Nicéphore & Charlemagne, elle avoit, ſelon les conjonctures, la prétention tantôt avouée, tantôt ſecrète, d'une indépendance entière; elle ſoutenoit que les premiers citoyens qui l'avoient fondée du temps d'Alaric (1) & d'Ataulphe, puis d'Attila, & enfin de Genſéric, & qui avoient conſtruit Rialte, avoient dû, par leur retraite au milieu des eaux, & par leur ſéparation abſolue de la terre, échapper à la fois & aux ravages des Barbares & à la ſouveraineté de l'Empire Romain. Les acquiſitions qu'ils avoient faites dans la ſuite en terre ferme, n'avoient rien changé, ſelon eux, à la nature des choſes; ces eſpèces de Colonies devoient ſuivre le ſort de la Métropole, & participer à ſon in-

(1) Cet Alaric étoit antérieur d'un ſiècle au Rival de Clovis.

dépendance. L'Empire ſoutenoit au contraire que rien de ce qui exiſtoit dans le Monde connu, ne pouvoit prétendre à l'indépendance, & que tout devoit reconnoître la ſouveraineté de Rome. Ce qu'il y avoit de plus ſingulier, c'étoit que les Empereurs de Conſtantinople conſervaſſent cette prétention dans le temps où Rome même n'étoit plus dans leur dépendance.

Le renouvellement de l'Empire d'Occident, ſous Charlemagne, eſt une grande époque dans la fameuſe queſtion de l'indépendance des Vénitiens, queſtion agitée tant de fois avec tant d'éclat, mais ſur-tout vers le temps de la conſpiration du Marquis de Bedmar. Il paroît que les Vénitiens, dans l'origine, étoient ſujets de l'Empire Romain; ceux qui formèrent leur République étoient perſonnellement ſujets de l'Empire; les Iſles où ils la formèrent étoient du

1618.

domaine de l'Empire. Ces réfugiés, contens d'avoir trouvé un asile contre la fureur des Barbares, regardoient sans doute eux-mêmes comme un avantage de tenir à l'Empire d'Occident, tout ébranlé, tout déchiré qu'il étoit. En effet, quel autre moyen avoient-ils de résister aux Barbares, que de rester incorporés à l'Empire, qui seul pouvoit les défendre ? Il paroît encore qu'à la chute de l'Empire d'Occident, les Vénitiens portèrent leur hommage aux Empereurs d'Orient, & que s'ils furent soumis aux Barbares, ils ne le furent que de fait, & que malgré eux. On ne voit pas qu'Odoacre ait rien entrepris en particulier contre les Isles Vénitiennes.

Théodoric, qui enleva l'Italie à Odoacre, rendit les Isles Vénitiennes tributaires ; mais le Royaume des Goths, qu'il avoit fondé, dura peu, & aussi-tôt que les armées Impériales eurent commencé d'en ébranler les

fondemens, les Vénitiens, qui n'avoient été que malgré eux soumis aux Barbares, se livrèrent à leur ancienne inclination pour le nom Romain, & se mirent sous la protection des Empereurs d'Orient.

Les Lombards n'eurent jamais sur les Isles Vénitiennes ni droit ni prétention. Les François succédoient aux Lombards, & tant que Charlemagne fut simplement Roi de France & de Lombardie, il ne paroît pas qu'il eût aucun domaine direct à prétendre sur les Vénitiens; mais il renouvela l'Empire d'Occident, dont les Vénitiens avoient dépendu dans l'origine: ce renouvellement de l'Empire d'Occident devint pour eux une source d'embarras & d'inquiétudes.

Dans la division qui avoit été faite de l'Empire entre Nicéphore & Charlemagne, celui-ci avoit nommément dans son partage l'Istrie & la Dalmatie, Provinces si voisines de l'Etat de Venise,

Venise, que, jointes aux contrées de l'Italie dont Charlemagne avoit, même avant le renouvellement de l'Empire d'Occident, le domaine, soit direct, soit utile, elles devoient au moins donner à un si puissant Prince une très-grande influence sur les affaires de la République de Venise; & il résulte de divers témoignages historiques, que les possessions que Venise avoit dès-lors en terre ferme, relevoient de l'Empire d'Occident, & que les Isles qu'ils occupoient dans le Golfe, ou étoient indépendantes, ou relevoient de l'Empire d'Orient. Le mystère que les Vénitiens ont toujours affecté de répandre sur les matières de Gouvernement, & leur Inquisition d'Etat, aussi ombrageuse, aussi terrible que peut l'être dans d'autres Pays l'Inquisition Religieuse (qui n'est elle-même dans le fond qu'une Inquisition politique), rendent leur Histoire, sur-tout dans

ces temps-là, fort obſcure & fort incertaine ; on croit voir ſeulement qu'ils ſe mettoient tour à tour ſous la protection de l'Empire d'Orient & de l'Empire d'Occident, pour ſe dérober à la ſouveraineté de tous les deux. Nicéphore croyoit quelquefois avoir acheté la paix trop cher, en reconnoiſſant Charlemagne & l'Empire d'Occident ; il étoit toujours prêt à entrer en guerre avec les François ; & dans le même temps où le Connétable Bouchard battit la flotte des Saraſins dans la Méditerranée, aux environs de l'Iſle de Corſe, le Patrice Nicétas croiſoit avec une flotte Grecque dans le Golfe de Veniſe, diſpoſé à ſeconder les Saraſins, s'ils euſſent été plus heureux. La défaite de ceux-ci empêcha Nicétas de rien entreprendre. Nicéphore montra encore dans d'autres occaſions des diſpoſitions ennemies ; les Vénitiens, ſuivant les intérêts de leur

indépendance, prirent tour à tour le parti de Nicéphore & de Charlemagne.

Venise étoit alors gouvernée par un Duc ou Doge, & par des Tribuns. Le Doge Jean, & son fils Maurice qu'il s'étoit associé, étoient dans les intérêts de Nicéphore ; les Tribuns Obélério & Béat son frère, dans ceux de Charlemagne. Le Doge, pour plaire à Nicéphore, fit choix d'un Grec pour remplir le Siége Episcopal d'Olivolo, une des Isles qui composent Venise (1) ; les Tribuns prièrent l'Archevêque de Grado de refuser l'ordination au Grec que le Doge avoit choisi. L'Archevêque alla

---

(1) Venise, telle que nous la voyons aujourd'hui, n'existoit pas alors ; on n'avoit pas encore réuni toutes ses Isles en une seule Ville ; Rialte, qui en occupe aujourd'hui le centre, est la première de ces Isles qui ait été habitée ; mais c'étoit alors Malamauco qui passoit pour la Capitale de l'Etat Vénitien.

plus loin, il excommunia le Grec; le Doge irrité, ou son fils, assiégea l'Archevêque dans sa Ville, l'y prit, & le fit précipiter du haut d'une tour. Paulin, Patriarche d'Aquilée, non moins ami de Charlemagne qu'Obélério & Béat, tint à ce sujet à Altino un Concile, pour lequel il prit les ordres de ce Monarque. Fortunat, neveu du Patriarche assassiné, se sauva en France à la Cour de Charlemagne; Obélério, à Trévise. Charlemagne, sur leurs remontrances & leurs plaintes, donna ordre à Pepin son fils, Roi d'Italie, de prendre en considération les affaires des Vénitiens, & Pepin fit la guerre aux Doges. Ceux-ci appelèrent Nicéphore à leur secours; mais bientôt, par les intrigues plus puissantes du parti François, les Doges furent obligés de prendre la fuite. Obélério, leur ennemi, fut fait Doge à leur place, & son frère Béat lui fut

associé, comme Maurice l'avoit été à Jean son père. Fortunat fut fait Patriarche de Grado à la place de son oncle. Cette affaire de Grado, ainsi que les autres qui concernoient l'Etat de Venise & l'Empire des Grecs, parurent d'une assez grande importance pour mériter que le Pape fît à ce sujet un voyage en France, en prétextant je ne sais quel miracle opéré à Mantoue, & dont il vouloit, disoit-il, rendre à Charlemagne un compte détaillé. Dans une lettre où ce Pontife recommande au Roi les intérêts de l'Archevêque de Grado, il parle du *respect* que ce Prélat *doit à son Maître*; ce Maître, c'est Charlemagne. On voit en effet que ce Prince fit des actes de Souveraineté dans l'Etat de Venise; Eginard dit formellement que Charlemagne donna ses ordres sur tout ce qui regardoit les Ducs & les Peuples de Vénétie & de Dalmatie. Louis le Dé-

Tome 7, Concil. Epist. 11, Léon. ad Car. M.

bonnaire y conſerva la même autorité; l'Auteur du *Squitinio della liberta Veneta*, & après lui le Blanc, en rapportent pour preuve une monnoie d'argent de ce Prince, frappée dans Veniſe, ce qui fut toujours la marque la moins équivoque de la Souveraineté.

Annal. Egin. Loiſel. Met. & *alii.*

La flotte de Nicéphore reparut dans le Golfe de Veniſe ſous un autre Commandant, nommé Paul; elle tenta de ſurprendre Comacchio, & fut repouſſée; elle s'en vengea ſur Populonie (1), aujourd'hui Piombino, qu'elle prit & pilla.

Dans le cours de ces diverſes expéditions, les nouveaux Doges ſervirent Charlemagne avec zèle; mais ils ne purent entraîner leur Nation, qui perſévéra dans ſon attachement

(1) Virgile parle de ce lieu dans le dixième Livre de l'Enéide.

Sexcentos illi dederat Populonia Mater,
Expertos belli juvenes.

pour les Grecs. Pepin continua la guerre contre Venise ; & alors Obélério & son frère, étant devenus suspects aux Vénitiens, furent chassés à leur tour. Quelques Auteurs disent au contraire que ces deux Doges, en affectant beaucoup de zèle pour les intérêts de Charlemagne, s'attachoient sur-tout à perpétuer la guerre & à traverser tous les traités entre les deux Empires : on s'apperçut qu'ils n'étoient pas plus fidèles à Charlemagne qu'à Nicéphore ; alors ce fut à eux-mêmes que Pepin, Roi d'Italie, crut devoir faire la guerre ; il les attaqua par terre & par mer, les battit par-tout, & les força de se soumettre à sa domination. C'est ainsi du moins que l'Abbé Velly raconte l'histoire de ces guerres, d'après Sigonius : en général, les Auteurs François ne parlent que des triomphes de Pepin dans ses diverses hostilités contre Venise ; mais les Auteurs

Sigon. L. 4, *de regno Italiæ.*

Vénitiens racontent les choſes bien différemment. Ils conviennent que Pepin s'avança en vainqueur juſqu'à Malamauco ; mais ce fut, ſelon eux, le terme de ſes ſuccès. Par le conſeil d'Ange Participatio, qui fut Doge après l'expulſion d'Obélério & de Béat, les Vénitiens abandonnèrent Malamauco pour ſe retirer tous à Rialte, comme les Athéniens, dans la guerre contre Xerxès, avoient quitté leur Ville pour ſe réfugier dans leurs vaiſſeaux. Les lagunes rendoient l'accès de Rialte difficile & dangereux, & c'étoit ſur cette reſſource que les Vénitiens avoient compté ; ils ſe préſentèrent au combat avec des navires, dont la petiteſſe excita, de la part des François, un rire univerſel de mépris & de pitié. Les François avoient toute la confiance que les ſuccès de Charlemagne devoient naturellement inſpirer à ſa Nation ; mais ils n'avoient

810.

pas toujours la prudence qui avoit assuré ces succès ; ils crurent qu'avec leurs gros vaisseaux ils alloient écraser cette flotte légère. Les Vénitiens reculant toujours devant eux à mesure que les François s'avançoient, les attirèrent insensiblement au milieu des lagunes, où les vaisseaux François s'embourbèrent, tandis que les légers bâtimens Vénitiens, pour lesquels il y avoit toujours assez d'eau, sembloient voltiger autour de ces masses immobiles, prenant leur temps pour les attaquer & se retirer à propos ; les Vénitiens remportèrent une victoire complette, dont Pepin ne put jamais prendre sa revanche. La paix se fit entre les deux Empires aux mêmes conditions qu'auparavant ; par conséquent la guerre avoit été inutile. Venise fut mise ou rentra sous la dépendance de l'Empire Grec ; la Dalmatie resta aux Fran-

Id. Sigon. ibid.

çois, du moins en grande partie. Les bornes de l'Empire de Charlemagne étoient, au nord, la mer Baltique jusqu'à la Vistule; à l'orient, la Teisse & la Save; au midi, la Calabre ultérieure en Italie; au couchant, le cours de l'Ebre en Espagne. Il avoit ajouté aux Etats du Roi Pepin son père, toute la Saxe, depuis le Rhin jusqu'à la Vistule, depuis la Franconie jusqu'à la mer Germanique, & jusqu'à la mer Baltique; le Duché de Bavière avec la Stirie & la Carinthie; la Pannonie, c'est-à-dire l'Autriche, la Hongrie & l'Esclavonie; les Pays situés entre l'Italie & la Pannonie, tels que l'Istrie, la Liburnie ou Croatie, une partie de la Dalmatie; toute l'Italie, depuis les Alpes jusqu'à la Pouille & à la Calabre; car ce que Pepin avoit conquis deux fois en Italie sur Astolfe, avoit été repris par Didier; enfin, l'Aquitaine & la Gas-

cogne, les Pyrénées, & toute la partie de l'Eſpagne ſituée entre ces montagnes & l'Ebre.

La paix régna entre les deux Empires ſous le reſte du règne de Nicéphore. Michel Curopalate, ſon Succeſſeur, n'eut rien de plus preſſé à ſon avènement, que d'envoyer demander à Charlemagne ſon amitié, & que de le reconnoître ſous le même titre de *Baſileus* qu'il prenoit lui-même.

CHAPITRE IV.

Affaires de l'intérieur de l'Empire François, sur la fin du règne de Charlemagne.

CHARLEMAGNE reconnoissoit de plus en plus que le résultat de ses conquêtes avoit été seulement de changer d'ennemis, & d'en acquérir toujours de plus puissans ; au lieu des Saxons, des Lombards & des Peuples de l'Aquitaine, c'étoient les Danois ou Normands, les Grecs & les Sarasins qu'il avoit à combattre ; l'ardeur des Normands étoit sur-tout ce qui l'inquiétoit pour la suite. » S'ils osent, disoit-il, attaquer un » si puissant Empire, réuni dans une » main, qui peut-être n'est pas foi» ble ; que n'oseront-ils pas contre

Monac. Sangall. l. 2, c 2.

» ce même Empire, affoibli comme
» il le ſera par le partage & peut-
» être par les diviſions «?

Mais, d'un autre côté, ce partage ſi contraire à l'eſprit de conquête, puiſqu'il tend à reſſerrer ce que la conquête veut étendre & agrandir, devient, comme nous avons déjà eu occaſion de l'obſerver, un effet preſque inévitable de la conquête, par l'impoſſibilité de gouverner des Etats trop étendus : il falloit être Charlemagne, pour ſuffire au gouvernement d'un ſi vaſte Empire; encore avoit-il été obligé d'en partager les ſoins entre ſes trois fils; & ce partage, fait de ſon vivant, devoit à plus forte raiſon ſubſiſter après ſa mort. Les grands Empires demandent néceſſairement un partage. L'Empire Romain, partagé pluſieurs fois, & encore trop vaſte, avoit péri, principalement parce qu'un fardeau qu'Auguſte & Conſtantin avoient pu

porter tout entier, & auquel ils avoient suffi, s'étoit trouvé beaucoup trop pesant pour la foule de leurs foibles Successeurs : on étoit accoutumé en France à ces partages, & l'accroissement de l'Empire sous Charlemagne, ajoutoit un motif de plus à la force de l'habitude. D'ailleurs la Nature parloit au cœur de Charlemagne, & la Nature veut que tous les enfans aient un partage, & même un partage à peu près égal; c'est la Politique qui cherche à réunir, & qui sacrifie tous les cadets à l'aîné seul. La Nature, qui devroit seule règler les successions particulières, conseille le partage. La Politique, qui a seule le droit de règler la succession des Empires, suivant l'intérêt des Peuples, demande la réunion; mais la trop grande étendue des Empires, fruit des conquêtes, rend la réunion impossible, & le partage nécessaire, même en po-

litique : ainsi la Nature & la Politique étoient d'accord pour exiger le partage de l'Empire François ; ces raisons avoient déterminé Charlemagne à l'acte de partage dont nous avons parlé (1). Charles, l'aîné des fils, devoit avoir l'Empire & la France, & en attendant il avoit sous son père le département de la Germanie, & le soin de réprimer les courses des Normands ; Pepin étoit Roi d'Italie, ce qui entraînoit la fonction de veiller sur l'Empire Grec, & d'en arrêter les entreprises ; le Roi d'Aquitaine avoit dans son partage la Marche d'Espagne, & étoit opposé au Sarasins.

En l'an 806, Charlemagne se sentant vieilli & affoibli, fit un testament (2), qui, pour le fond des dis-

---

(1) Voir le Livre I, Chap. VI, t. 2, p. 328 & suivantes.

(2) Baluze (tome II des Capitul. p. 1068), & Dom Bouquet (tome V du Recueil des Historiens de France, p. 771), ont fort bien prou-

positions, n'étoit proprement qu'une confirmation du partage qu'il avoit fait entre ses fils en 781 ; il y faisoit seulement quelques légères modifications ; il augmentoit de quelques Provinces les Royaumes d'Italie & d'Aquitaine, tant pour récompenser le zèle & les services des puînés de ses fils, que parce que l'Empire ayant reçu de nouveaux accroissemens depuis l'acte de partage, les Etats qui devoient former le département de l'aîné ne devoient encore être que trop étendus.

Chart Divis.

Mais c'est sur-tout dans les clauses étrangères au fond même des dispositions, que ce testament offre plusieurs objets dignes de remarque.

1°. Ce testament fut lu dans un Parlement solennel, assemblé à Thionville, en présence des princi-

vé contre P. Pithou l'authenticité de ce testament ou acte de partage (*Charta divisionis*) de 806, & c'est l'opinion générale des Savans.

paux Seigneurs, dont le ſuffrage étoit alors néceſſaire, ou du moins bon à obtenir.

2°. L'opinion générale, que, ſous la ſeconde Race, la Couronne étoit à la fois héréditaire & élective, c'eſt-à-dire qu'il falloit être de la Race Carlovingienne pour pouvoir être élu, mais que le droit d'aîneſſe pouvoit être démenti par l'élection, cette opinion paroît principalement fondée ſur une des clauſes du teſtament ou de la charte de partage de Charlemagne. Cette clauſe porte : *Que ſi un des trois Princes a un fils que le Peuple veuille bien élire pour ſuccéder à l'Etat de ſon père, ſes deux oncles donneront leur conſentement à cette élection, & le laiſſeront régner dans la partie de l'Etat que ſon père avoit eue en partage* (1).

---

(1) *Quod ſi talis filius cuilibet iſtorum trium fratrum natus fuerit, quem populus eligere voluerit ut patri ſuo ſuccedat in regni hæreditate,*

3°. Ce teſtament fut envoyé au Pape, qui le ſigna : nous diſons avec raiſon en France, que cette ſignature n'y donnoit pas plus de validité, mais ſeulement plus d'authenticité ; l'expérience a fait connoître que ces ſortes de déférences ne ſont jamais ſans conſéquence, & qu'on ne fournit point impunément à la Cour de Rome le prétexte d'une prétention.

4°. L'Empereur fit jurer à ſes fils d'obſerver ſon teſtament dans tous les points ; il leur recommanda l'union, comme s'il eût prévu que la diſcorde devoit un jour faire périr ſa malheureuſe (1) famille ; & dans cet acte même où il fait le partage de ſes Etats entre ſes fils, il ſe réſerve

---

volumus ut hoc conſentiant patrui ipſius pueri. Article 5.

(1) *Ego regnum vobis trado, firmum, ſi boni eritis, ſi mali, imbecillum ; nam concordiâ res parvæ creſcunt, diſcordiâ maximæ dilabuntur.* Salluſt. Bell. Jugurth.

expreſſément, par la vingtième & dernière clauſe, toute l'autorité.

5°. L'Empereur prévoyant le cas où, malgré tous ſes ſoins, il s'éleveroit quelques conteſtations entre ſes fils, leur défend d'avoir recours aux armes, & leur interdit la voie du duel; il veut qu'on s'en rapporte au jugement de la Croix. Nous ne voyons plus aujourd'hui dans cette diſpoſition qu'un monument de la ſuperſtition du temps; nous pourrions y voir un aſſez grand trait de ſageſſe, & nous pourrions nous applaudir moins de nos lumières actuelles : ne nous flattons pas en effet d'avoir beaucoup perfectionné la ſcience de vérifier les faits; peut-être cette ſcience n'eſt-elle pas ſuſceptible de perfection chez les hommes : nous avons eu raiſon ſans doute de préférer la preuve teſtimoniale au duel & aux autres prétendus *jugemens de Dieu*; car les jugemens de Dieu nous

Charta Diviſionis, c. 14.

ſont inconnus, & il eſt du moins vraiſemblable que deux hommes aimeront mieux dire vrai que de mentir, ſur-tout s'ils ſont menacés de peines, dans le cas où on viendroit à découvrir qu'ils ont menti : mais enfin les diverſes épreuves étoient fondées ſur une ſuppoſition qui n'avoit rien d'injurieux à la Divinité, & qui étoit très-conſolante pour les hommes, c'eſt que Dieu ne peut pas laiſſer ſuccomber l'innocence. La preuve teſtimoniale eſt auſſi fondée ſur une ſuppoſition qui n'a rien de plus réel, c'eſt que deux hommes ne peuvent être ou viſionnaires, ou calomniateurs. Au reſte, dans un temps où les épreuves paſſoient pour un moyen ſûr de connoître la vérité, & chez une Nation toute guerrière & encore féroce, qui, parmi toutes ces épreuves, préféroit hautement celle qui décidoit tout par le fer, il n'y avoit que des lumières ſupé-

rieures qui puſſent faire préférer une épreuve ſans conſéquence, telle que celle de la Croix. A la vérité, de ce qu'un homme avoit, plus ou moins qu'un autre, la faculté de reſter long-temps les bras en croix, ou dans une poſture gênante, en préſence de la Croix, il ne s'enſuivoit pas qu'il eût tort ou raiſon; mais puiſqu'il falloit un jugement, on en avoit un, & ſans effuſion de ſang. Remarquons d'ailleurs, que ſi cette précaution étoit d'un père qui vouloit épargner à ſes fils l'horreur d'un fratricide, la préférence que Charlemagne accordoit en toute occaſion au jugement de la Croix ſur le duel, étoit d'un Monarque qui ménageoit le ſang de ſes ſujets, & d'un Philoſophe qui réduiſoit à ſa juſte valeur la preuve de vérité réſultante des diverſes épreuves.

Mabill. de re Dipl. p. 498. Rec. des Hiſt. de Fr. t. 5, p. 734.

Quant à la preuve teſtimoniale, elle étoit connue & admiſe alors, &

Charlemagne ne renvoie au jugement de la Croix, qu'à défaut de preuve teſtimoniale; mais on avoit rendu celle-ci preſque impoſſible en matière criminelle à l'égard de certaines perſonnes; on en avoit entièrement corrompu & altéré les principes; on avoit meſuré le nombre des témoins ſur la qualité de l'accuſé; il en falloit, d'après les fauſſes Décrétales qui ont fait loi ſi long-temps, ſoixante & douze pour convaincre un Evêque, quarante pour un ſimple Prêtre, trente-ſept pour un Diacre, & ſept pour les autres Clercs inférieurs. Si ces témoins étoient des Laïcs, il falloit qu'ils euſſent femme & enfans. Il ſembloit qu'il fût queſtion de rendre hommage à la dignité, non d'acquérir la preuve d'un fait. Il ſembloit auſſi qu'on ſuppoſât les hommes plus portés à calomnier les perſonnes conſtituées en dignité, ſur-tout les Eccléſiaſtiques. Au con-

traire, quand c'étoient des Eccléſiaſtiques qui dépoſoient contre des Laïcs, le moindre témoignage ſuffiſoit, & c'eſt avec peine qu'on voit dans une loi de Charlemagne la diſpoſition ſuivante :

» Le témoignage d'un ſeul Evêque » ſera reçu par tous les Juges ſans » difficulté, & on n'en entendra » point d'autre dans la même affaire «.

Lorſque les témoins manquoient, Charlemagne, pour les accuſations les plus graves, telles que celle de parjure, ne vouloit point d'autre épreuve que celle de la Croix, & il n'imagina pas d'autre moyen de terminer les conteſtations qui pourroient s'élever entre ſes fils.

Capit Baluz. t. 1, p. 197.

Cette précaution étoit ſuperflue ; la diſcorde, qui devoit un jour ruiner la Maiſon de Charlemagne, n'étoit pas le fléau dont ſes fils étoient menacés ; mais une grande douleur étoit réſervée à ſa vieilleſſe, celle de

perdre les deux aînés de ses fils, les deux qui annonçoient le plus de talens, & de ne laisser pour régner après lui qu'un Prince qui n'étoit pas sans vertus, mais qui, comme on le lui a tant reproché, avoit plus les qualités d'un Moine que celles d'un Roi. Pepin, Roi d'Italie, mourut le premier, à trente-trois ans, laissant un fils, nommé Bernard, qui lui succéda dans ce Royaume, & cinq filles, dont l'éducation fut la consolation & l'amusement de leur aïeul; on ignore le nom de la femme ou de la concubine de Pepin. Thégan parle de Bernard comme d'un bâtard; Adrien de Valois le croit légitime. Le Prince Charles suivit de près Pepin au tombeau. Il étoit âgé de trente-cinq ans, & mourut sans enfans. Charlemagne perdit vers le même temps Gisèle sa sœur, Abbesse de Chelles, & Rotrude sa fille aînée; elles eurent l'une & l'autre une grande part

Le 8 Juillet 810.

Le 4 Décembre 811.

part à ses regrets. Quelques Historiens cherchent à excuser la sensibilité que Charlemagne fit paroître en cette occasion ; c'est, s'il n'en eût point montré après de telles pertes, qu'il auroit fallu lui chercher des excuses, & qu'on n'auroit pas pu lui en trouver. Les hommes sont quelquefois d'étranges estimateurs des choses ! Pourquoi donc vouloir que l'insensibilité convienne aux Rois ? A qui peut-elle convenir ?

Le testament de Charlemagne n'avoit plus d'objet : en 811, après la mort de ses deux fils aînés, Charlemagne fit un autre testament, par lequel il laissoit les deux tiers de ses trésors & de ses meubles aux diverses Métropoles de ses Etats ; quant à ses vastes domaines, le Roi d'Aquitaine restoit seul sans frères & sans rivaux. Bernard devoit remplacer son père dans le Royaume d'Italie ; tout le reste de l'Empire

François n'avoit plus d'autre héritier que Louis. Charlemagne succomboit assez sensiblement sous le poids des années, des fatigues & de la douleur ; sa tendresse sembloit se rassembler particulièrement sur Louis, mais cette tendresse n'étoit point aveugle ; Charlemagne, avant de s'y livrer, & de lui en donner les dernières & les plus fortes preuves, voulut encore savoir à quel point Louis en étoit digne ; il n'oublia point ses Peuples en se souvenant de son fils ; il chargea plus que jamais des amis affidés, de faire des informations secrètes & approfondies sur l'administration de Louis dans l'Aquitaine ; il sut que ce Prince s'étoit corrigé sans retour de quelques erreurs de jeunesse, & que ses sujets étoient contens & heureux. Il mande le Prince à Aix-la-Chapelle, il assemble les Grands & les Prélats dans cette magnifique Chapelle qu'il avoit

pris plaisir à construire ; en leur présence il lui recommande ses sœurs, les enfans de ses frères, ses sujets sur-tout ; il le fait jurer d'être leur père ; il demande ensuite expressément aux Evêques & aux Grands assemblés, *s'ils vouloient bien qu'il donnât à son fils le titre d'Empereur* ; & après qu'ils eurent juré de lui être fidèles, & que Louis eut juré de bien gouverner, il commande à Louis d'aller prendre sur l'autel la Couronne Impériale, & de se la mettre lui-même sur la tête. Louis obéit, & on applaudit. Telle fut la cérémonie de son association à l'Empire, & de son couronnement. Baronius dit que Charlemagne, par son testament, ne donna l'Empire à aucun de ses enfans, parce qu'il avoit laissé au Pape la liberté d'en disposer à son gré ; Baronius se trompe par ignorance ou à dessein, & pour favoriser les préjugés ultramontains ;

Thégan, Chap. 7.

Baron. Ann. ad ann. 806, n. 26.

Charlemagne avoit fait un teſtament dans un temps où il avoit trois fils dont il falloit règler les droits ; n'en ayant plus qu'un, & averti par ſa propre défaillance qu'il étoit temps de ſe l'aſſocier, il lui donne la Couronne Impériale en Souverain abſolu, qui croit ne la tenir que de Dieu, & qui en diſpoſe comme de ſon patrimoine. Quant à la fable de la diſpoſition de l'Empire abandonnée au Pape, elle a pour unique fondement la déférence peut-être un peu trop forte que Charlemagne avoit eue pour Léon III, en lui faiſant ſigner ſon teſtament.

Après la cérémonie du couronnement, Louis prit congé de ſon père ; & l'on remarqua qu'en ſe ſéparant ils s'embraſsèrent pluſieurs fois les larmes aux yeux, avec un attendriſſement plus fort qu'à l'ordinaire.

Charlemagne, dans les dernières années de ſon règne, donna un

grand exemple à ſon fils, celui d'éviter la guerre avec autant de ſoin qu'il l'avoit autrefois recherchée : en général, il n'eut jamais contre la ſeconde enceinte des ennemis de la France, les Danois ou Normands au Nord, l'Empire Grec au Levant, les Saraſins d'Eſpagne au Midi, la même ardeur qu'il avoit eue contre la première enceinte, c'eſt-à-dire contre les Saxons, les Lombards & les Aquitains. L'âge, qui s'avançoit, lui communiquoit l'indifférence qu'il amène à ſa ſuite ; la mort de ſes deux fils aînés, nobles imitateurs de ſa valeur & de ſes talens militaires, redoubloit cette indifférence. D'ailleurs il n'étoit pas poſſible que les réflexions qui condamnent la guerre, n'euſſent pas fait quelque impreſſion ſur un eſprit ſi ſage, accoutumé, dans ſes grandes vûes de légiſlation, à méditer ſur les principes de la juſtice & de l'humanité. Auſſi voyons-nous

dans ses dernières années beaucoup moins d'hostilités de sa part, & beaucoup plus de règlemens de tout genre. Nous trouvons même vers ce temps une preuve assez marquée de l'éloignement qu'il avoit enfin pris pour la guerre. En 812, les trois grandes Puissances, ses ennemies & ses rivales, étoient en combustion. Deux compétiteurs se disputoient la Couronne de Danemarck; deux autres, celle de Cordoue; & l'Empereur des Grecs, Nicéphore, avoit été tué dans une bataille contre les Bulgares. C'étoit le moment que la politique vulgaire eût choisi pour attaquer ces trois Etats; ce fut le moment que choisit Charlemagne pour conclure avec eux une paix plus solide, sans vouloir profiter de leurs troubles.

Ainsi pensoit, ainsi agissoit ce Prince, guéri des passions de la jeu-

nesse, détrompé des erreurs, instruit par l'expérience; & la raison peut appeler de Charlemagne, Roi guerrier au huitième siècle, à Charlemagne Empereur pacifique au neuvième.

Fin du Tome second.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans ce Volume.

Fin de la Table.

ERRATA

Du ſecond Volume.

PAGE 87, ligne 5, Etienne III; *liſez*, Etienne IV.

Pag. 120, lig. 3, 4 & 5, ſi le bonheur exiſte ſur la terre, il eſt avec la paix, & dans la ſolitude le monde ne l'apperçoit pas; *liſez*, ſi le bonheur exiſte ſur la terre, il eſt avec la paix & dans la ſolitude, le monde ne l'apperçoit pas.

Pag. 265, lign. 8 & 9, plus vigoureux. comme ranimés; *liſez*, plus vigoureux, comme ranimés.

Pag. 313, lign. dernière, dernier mot, ſan; *liſez*, ſans.

Pag. 379, lig. 4, Sonverains; *liſez*, Souverains.

*Addition nécessaire à l'*Errata *du second Volume de l'Histoire de Charlemagne.*

Il est parlé dans ce second Volume, pages 101, 114, 118, 192, 222, de diverses médailles relatives à quelques évènemens du règne de ce Prince; la manière dont on s'est exprimé en parlant de ces médailles, pourroit induire en erreur les Lecteurs peu versés dans ces matières, en leur persuadant que ces médailles sont réellement du temps auquel elles se rapportent, au lieu qu'elles n'ont été imaginées que plus de huit siècles après, par le Graveur de Bie, qui prétend cependant les avoir *tirées des Cabinets des Curieux*, & qui le dit expressément au Roi Louis XIII, dans l'Epître Dédicatoire de sa *France métallique.*

En conséquence, Mézerai, dans sa grande Histoire, reproduit ces mêmes médailles, qu'il dit avoir été *fabriquées sous chacun des règnes* auxquels il les rapporte.

La vérité est qu'elles paroissent être, pour la plupart, de l'invention de Jacques de Bie. Il y en a dix-huit pour le règne de Charlemagne.

L'expression dont je me suis servi en parlant de ces médailles, est encore plus vicieuse à la page 234, où il s'agit du baptême des Saxons; on y lit ces mots:

» Charlemagne croyant avoir converti les

» Saxons, parce qu'il les avoit baptisés, fit
» frapper à ce sujet une médaille, &c. «.

C'est une inadvertance complète, & qui n'avoit pas même pour excuse chez l'Auteur, comme chez quelques autres, l'ignorance du fait concernant le Graveur de Bie.

Il faut donc lire :

» Charlemagne croyoit avoir converti les
» Saxons, parce qu'il les avoit baptisés; on
» a fait à ce sujet une médaille, &c. «.

Cleaned & Oiled

August 1986